

PROGRAMME DE MESURES TERRITORIALISÉ POUR LE DÉPARTEMENT DE SEINE-MARITIME

(Programme d'Actions Opérationnel et Territorial - PAOT)

***SDAGE du bassin de la Seine
et des cours d'eau côtiers normands 2010 - 2015***



Avant-Propos

La **directive cadre européenne sur l'eau (DCE)** du 23 octobre 2000 a amélioré la cohérence et la lisibilité de la gestion de l'eau par bassins hydrographiques. C'est désormais le respect d'objectifs précisément définis à l'échelle des masses d'eau qui doit guider le choix et la mise en œuvre des actions locales dans le domaine de l'eau.

L'état actuel des masses d'eau, la non dégradation de cet état et l'inversion des tendances à la hausse, l'atteinte du bon état ou du bon potentiel ainsi que les objectifs de réduction des substances prioritaires et de suppression des prioritaires dangereuses doivent désormais commander les actions à entreprendre, qu'il s'agisse d'actions réglementaires, contractuelles ou autres.

Les objectifs assignés aux masses d'eau sont définis dans les **schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE)** des six grands bassins hydrographiques du territoire métropolitain ; les mesures à prendre pour atteindre ces objectifs sont identifiées dans les **Programmes de mesures (PdM)** qui accompagnent ces SDAGE.

Le **SDAGE Seine et cours d'eau côtiers normands**, adopté par le comité de bassin Seine-Normandie le 29 octobre 2009 et approuvé par le Préfet de la région Ile-de-France, coordonnateur du bassin, le 20 novembre 2009, est un document de planification qui fixe, pour une période de six ans, «les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et les objectifs de qualité et de quantité des eaux » (article L212-1 du code de l'environnement) à atteindre dans le bassin Seine-Normandie.

Le **PdM** annexé au SDAGE sus-cité présente une liste non exhaustive des mesures nécessaires à mettre en œuvre au cours de la période 2010-2015, sur le bassin Seine-Normandie, pour atteindre les objectifs de bon état des eaux aux échéances définies dans le SDAGE (2015, 2021 ou 2027 selon la masse d'eau concernée).

Les documents du SDAGE et le programme de mesures sont consultables sur le site internet de l'agence de l'eau Seine-Normandie : www.eau-seine-normandie.fr

Le présent document, dénommé **PROGRAMME DE MESURES TERRITORIALISE**, détaille les actions prioritaires du PdM, classées par unité hydrographique (UH), pour le département de la Seine-Maritime. Chaque unité hydrographique peut regrouper un ou plusieurs bassins versants. Il a été élaboré dans le cadre de la Délégation InterServices de l'Eau (DISE) de la Seine-Maritime par l'ensemble des services membres et conjointement à la révision du **plan territorial d'actions prioritaires (PTAP)** de la Direction Territoriale et Maritime Seine-aval de l'agence de l'eau Seine-Normandie. Les mesures clairement identifiées d'application de la réglementation existante ainsi que des mesures liées à l'amélioration de la connaissance sont inscrites dans ce programme de mesures territorialisé.

Le **PTAP** présente, à l'échelle de chaque territoire opérationnel de l'agence de l'eau, les actions à financer prioritairement dans le cadre du 9ème programme d'interventions (2007-2012) pour atteindre les objectifs du SDAGE. D'autres actions ne répondant pas aux objectifs du SDAGE, sont ajoutées pour les thématiques du 9^{ème} programme qui sortent du strict champ de la DCE (sécurisation de l'alimentation en eau potable par exemple).

Le présent **programme de mesures territorialisé** est évolutif et sera complété annuellement par de nouvelles actions, liées notamment à la définition de plans d'actions ou à l'amélioration de la connaissance des pollutions. Il sera également enrichi des mesures d'accompagnement nécessaires en matière d'études ou de renforcement de la gouvernance.

Pour les cours d'eau (Bresle, Andelle, Epte, Oison) dont les bassins hydrographiques s'étendent aux départements voisins, hormis la Seine, le programme de mesures territorialisé reprend l'ensemble des mesures nécessaires sur les différents départements concernés.

Les fiches UH du programme de mesures territorialisé sont aussi consultables sur le site internet de la DISE : www.dise.seine-maritime.agriculture.gouv.fr

L'appropriation des programmes de mesures par les maîtres d'ouvrages ainsi que par les services déconcentrés de l'Etat, les établissements publics et les financeurs (dont les établissements publics de bassin) est une nécessité absolue pour mettre en œuvre concrètement les mesures identifiées dans le PdM du bassin et atteindre les objectifs fixés.

Ne pas atteindre ces objectifs exposerait, par ailleurs, à des risques importants de contentieux administratif et communautaire.

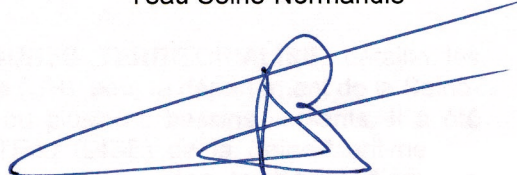
***Associions nos forces et nos moyens
pour relever le défi de bon état des eaux en Seine-Maritime !***

Préfet de la région Haute-Normandie
Préfet de la Seine-Maritime

**Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général**

Jean-Michel MOUGARD

Directeur de la Direction Territoriale et
Maritime Seine-Aval de l'agence de
l'eau Seine-Normandie



Rémy Filali

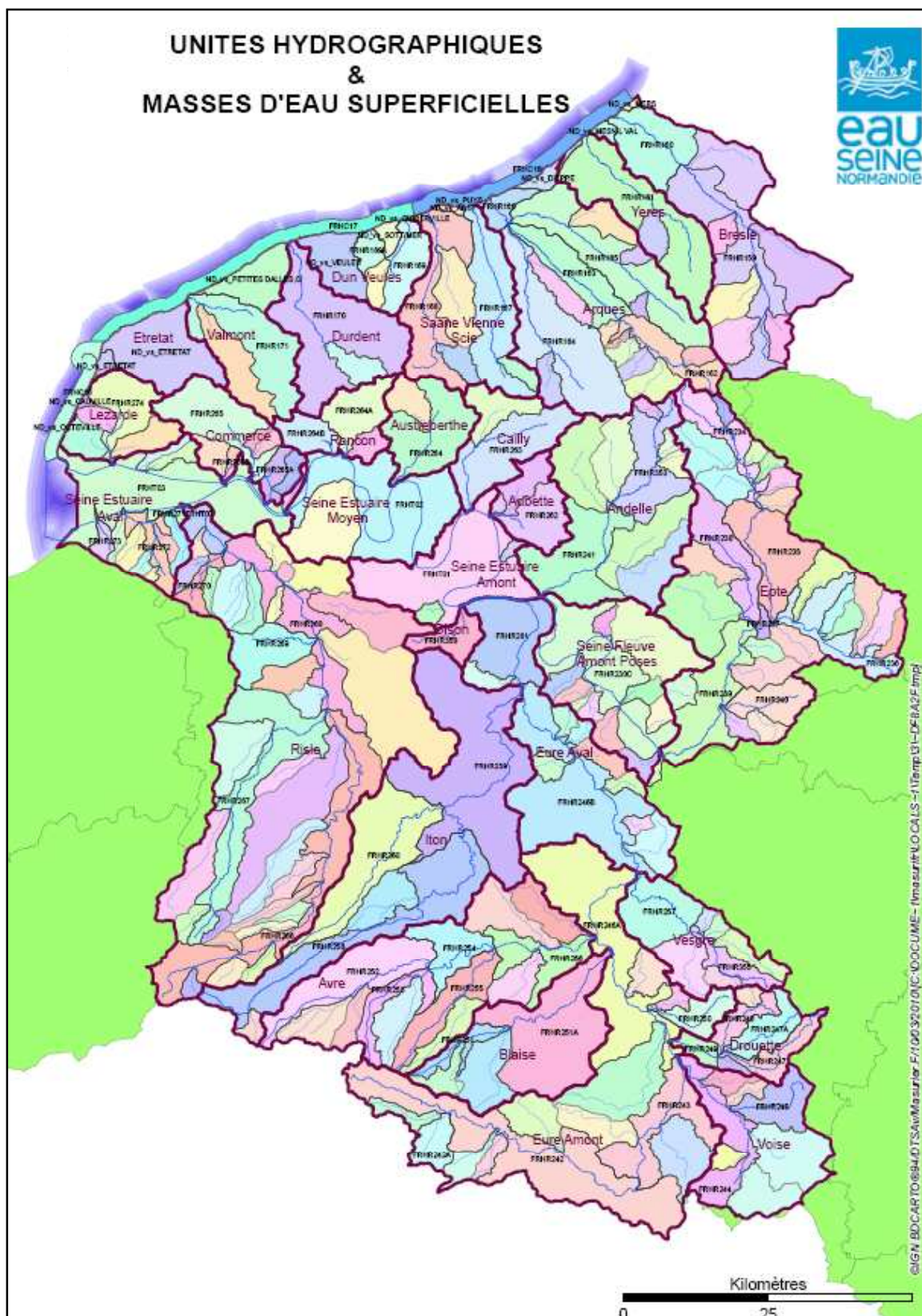
SOMMAIRE

Liste des mesures génériques	5
Carte des unités hydrographiques (UH)	7
Guide de lecture des fiches U.H.	9
Glossaire	11
Fiche U.H. Andelle	13
Fiche U.H. Arques	20
Fiche U.H. Aubette-Robec	29
Fiche U.H. Austreberthe	34
Fiche U.H. Bresle	39
Fiche U.H. Cailly	51
Fiche U.H. Commerce	59
Fiche U.H. Dun-Veules	66
Fiche U.H. Durdent	73
Fiche U.H. Epte	80
Fiche U.H. Etretat	89
Fiche U.H. Lézarde	98
Fiche U.H. Rançon – Sainte-Gertrude	113
Fiche U.H. Saâne-Vienne-Scie	119
Fiche U.H. Seine estuaire amont	127
Fiche U.H. Seine estuaire aval	133
Fiche U.H. Seine estuaire moyen	140
Fiche U.H. Valmont	146
Fiche U.H. Yères	154

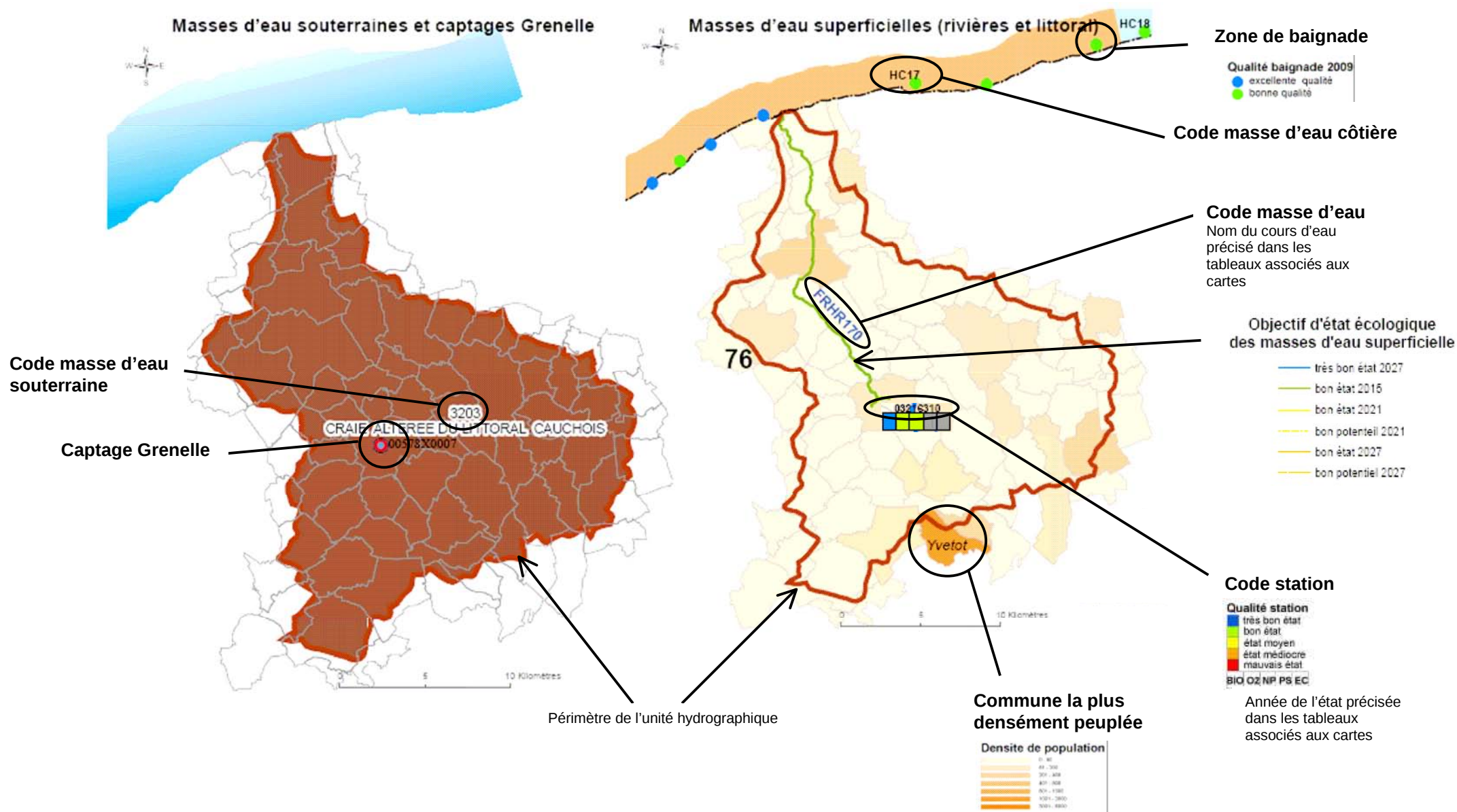
LISTE DES MESURES GENERIQUES

Thème 1 : réduction des pollutions ponctuelles (défis 1, 3 et 4 du SDAGE)	ASSAINISSEMENT DES COLLECTIVITES : EAUX USEES
	01. Création de station d'épuration (STEP)
	02. Amélioration des traitements et des capacités des STEP
	03. Entretien et amélioration du fonctionnement de STEP
	04. Animation, contrôle ou gestion / planification de l'assainissement des eaux usées
	05. Amélioration des réseaux d'assainissement d'eaux usées
	06. Amélioration de l'assainissement non collectif (ANC)
	ASSAINISSEMENT DES COLLECTIVITES : EAUX PLUVIALES
	07. Amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales des collectivités
	REJETS DES INDUSTRIES ET DE L'ARTISANAT
	08. Réduction des rejets polluants chroniques de l'industrie et de l'artisanat
	09. Maintien et fiabilisation du niveau d'épuration des rejets polluants industriels
	10. Maîtrise des raccordements aux réseaux d'assainissement urbain
	11. Prévention de pollution accidentelle (y compris pluviale) d'origine industrielle ou artisanale
	12. Réhabilitation de sites pollués
	13. Animation, diagnostic, suivi, connaissance des pollutions industrielles
Thème 2 : réduction des pollutions diffuses (défis 2, 3, 4 et 5 du SDAGE)	REJETS DES ELEVAGES
	14. Amélioration de la gestion des effluents d'élevage
	APPORTS DE FERTILISANTS ET PESTICIDES AGRICOLES
	15. Réduction des apports en pesticides par le renforcement des bonnes pratiques agricoles
	17. Limitation des usages de pesticides par les collectivités et particuliers
	18. Réduction des apports en fertilisant par le renforcement des bonnes pratiques agricoles
	19. Suppression ou réduction forte des pesticides et/ou fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière,...
	20. Diagnostic, animation, suivi ou contrôle concernant les pratiques agricoles
	TRANSFERT DES POLLUTIONS DIFFUSES AGRICOLES
	21. Couverture des sols pendant l'interculture (CIPAN)
Thème 3 : protection et restauration des milieux aquatiques et humides (défis 4 et 6 du SDAGE)	22. Création et entretien de bandes enherbées le long des rivières
	23. Développement d'aménagements et de pratiques agricoles réduisant les pollutions par ruissellements, érosion ou drainages
	24. Diagnostic, animation, suivi concernant le ruissellement et l'érosion des sols agricoles
	AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT, DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE ET DU PEUPELEMENT DES MILIEUX AQUATIQUES
	25. Travaux de renaturation/restauration/entretien de cours d'eau
	26. Animation, diagnostic, étude, suivi sur la restauration et l'entretien des cours d'eau
	27. Actions spécifiques visant la diversification des habitats (frayères) et/ou la préservation des espèces
	28. Amélioration / restauration de la continuité écologique des cours d'eau
	29. Limitation, contrôle, renaturation et/ou étude d'impact des extractions de granulats
	30. Actions concernant la gestion des plans d'eau
	PRESERVATION DES ZONES HUMIDES ET SECTEURS LITTORAUX
	31. Maîtrise de l'élevage sur les berges des cours d'eau : création de clôtures et abreuvoirs
	32. Entretien et/ou restauration de zones humides
	33. Animation, diagnostic, étude, suivi concernant les zones humides
	34. Actions de protection et de gestion des secteurs littoraux et marins
Thème 4 : gestion quantitative de la ressource (défis 7 et 8 du SDAGE)	RARETE DE LA RESSOURCE
	35. Etudes ou actions de gouvernance concernant la gestion de la rareté de la ressource
	36. Réductions des prélèvements d'eau
	INONDATIONS
Thème 5 : connaissance (levier 1 du SDAGE)	37. Maintien ou restauration de zones d'expansion de crue
	38. Maîtrise du ruissellement urbain et/ou de l'urbanisation
	CONNAISSANCE
Thème 6 : gouvernance (levier 2 du SDAGE)	39. Acquisition de connaissances
	40. Amélioration de la connaissance des pressions polluantes de substances dangereuses pour la définition d'actions visant leur réduction
Défit 5 du SDAGE	GOVERNANCE
	41. Actions territoriales
Défit 5 du SDAGE	EAU POTABLE
	50 Protection des captages et distribution d'une eau conforme

eau
seine
NORMANDIE



GUIDE DE LECTURE DES FICHES UH



GLOSSAIRE

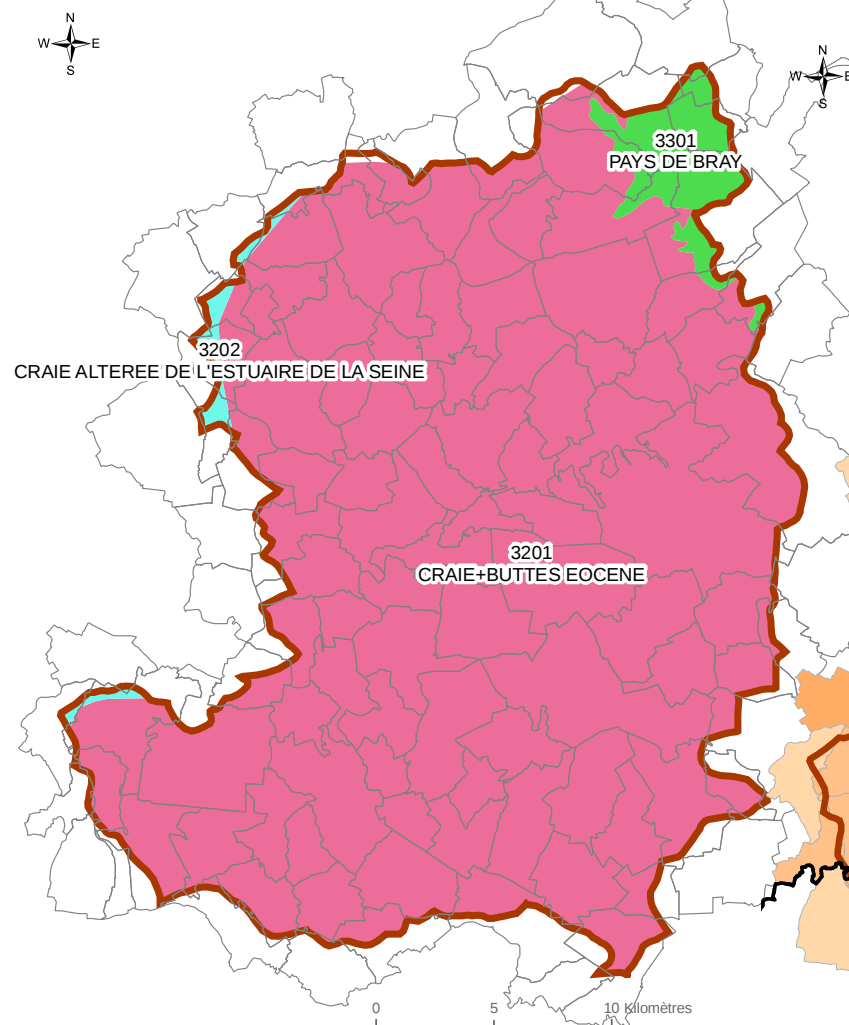
ASA	Association Syndicale Autorisée
CIPAN	Culture Intermédiaire Piège à Nitrate
CSP	Code de la Santé Publique
DCE	Directive Cadre sur l'Eau
DDTM	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DDPP	Direction Départementale de la Protection des Populations
DERU	Directive Eau Résiduaire Urbaine
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DUP	Déclaration d'Utilité Publique
CG	Conseil Général
EU	Eaux Usées
EPTB	Etablissement Public Territorial de Bassin
HC	masse d'eau Côtière
ICPE	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
ME	Masse d'Eau
MG	Mesure Générique
PPRE	Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien
RLC	Rétablissement de la libre Circulation
RSDE	Action nationale de recherche et de réduction des Rejets des Substances Dangereuses dans les Eaux
SDAGE	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
STEP	Station d'Epuration
UH	Unité Hydrographique
ZCE	Zone de Collecte des Effluents
ZEC	Zone Ecologique Contrôlée
ZNT	Zone Non Traitée
ZH	Zone Humide

Sav01 - ANDELLE

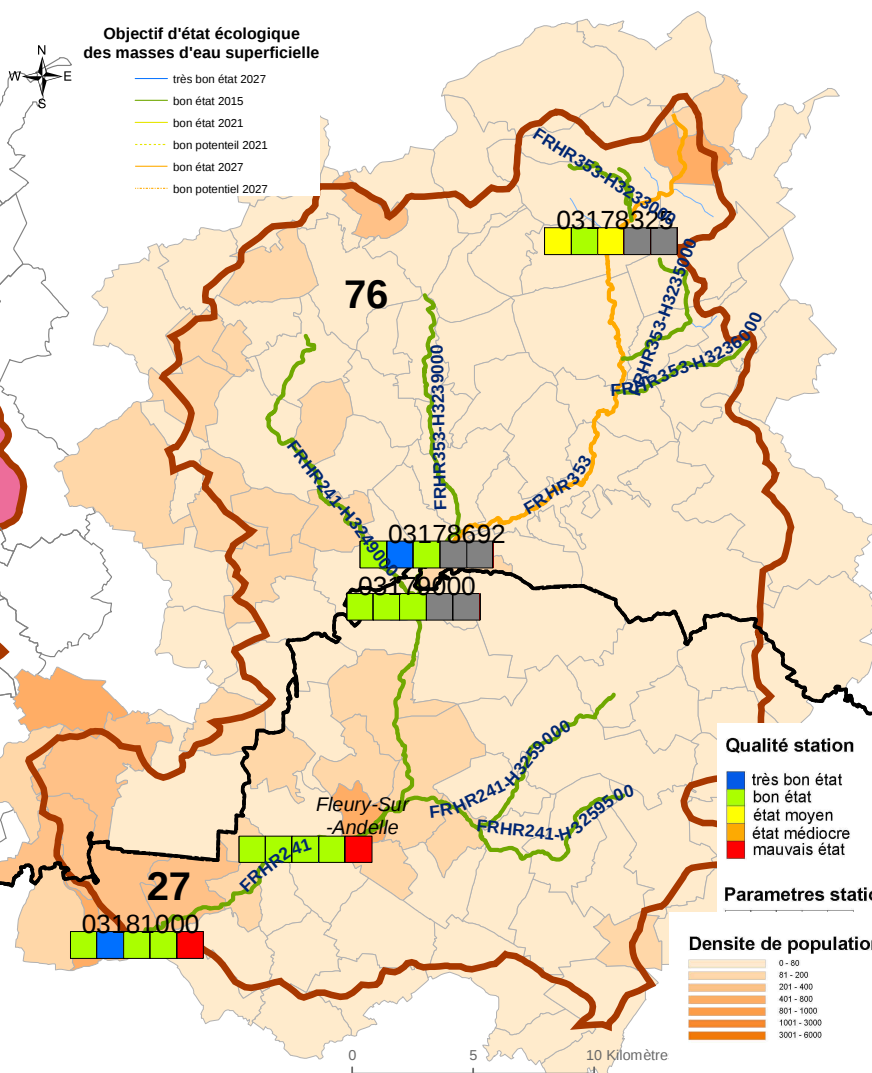
- 757 km²
- 51 000 habitants
- 300 km de cours d'eau



Masses d'eau souterraines et captages Grenelle



Masses d'eau superficielles



Cette unité hydrographique est caractérisée par de l'élevage en amont dans le Pays de Bray, de la polyculture élevage sur l'aval et les affluents en rive droite, davantage de grandes cultures dans le Vexin normand (rive gauche). La diminution de la surface des prairies (-50% en 30 ans) se poursuit. Près d'un tiers du bassin est très sensible à l'érosion. Des inondations répétitives liées aux ruissellements touchent les secteurs médian et aval. L'activité industrielle et la population se concentrent dans les vallées et sur l'aval du bassin versant. L'Andelle et ses affluents sont classés au titre de l'article L432-6 du code de l'environnement pour la restauration de la libre circulation des poissons migrateurs, mais sans arrêté de désignation des espèces dans le département de Seine-Maritime.

Sur l'aval de l'Andelle (R241), la qualité écologique¹ est bonne mais on observe un déclassement de l'état chimique par les HAP. L'existence d'une zone protégée au titre de Natura 2000 (lit mineur et berges du Fouillebroc) renforce l'enjeu de

¹ La méthode d'évaluation de l'état des eaux douces de surface utilisée pour les cartes du SDAGE est définie dans un Guide technique du MEEDDAT paru en mars 2009. Les cartes d'état aux stations détaillent les différentes composantes de l'état écologique sur la période de référence 2006-2007 : indices biologiques (BIO), cycle de l'oxygène (O2), Nutriments (NP) et Polluants spécifiques (PS). EC désigne l'état chimique évalué sur la base de la contamination des eaux par les 41 substances prioritaires sur cette même période 2006-2007.

préservation des milieux aquatiques et humides sur cet affluent. Sur l'**amont de l'Andelle (R353)**, la qualité écologique n'est pas bonne, en raison des enjeux suivants : altérations morphologiques dues à la présence de nombreux ouvrages transverses, ruissellements - érosion et pollutions diffuses, pollutions ponctuelles (matières azotées, matières phosphorées). La préservation des zones humides est un enjeu fort pour la protection de la ressource souterraine du secteur. Le développement de l'activité canoë-kayak existante est possible, sous réserve du respect du fonctionnement écologique des rivières.

La **masse d'eau souterraine 3201** n'est pas en bon état chimique du fait de sa contamination par les nitrates et par les pesticides. Son état quantitatif est bon mais des conflits d'usages ponctuels peuvent exister entre l'utilisation de la ressource pour l'alimentation en eau potable et la préservation des zones humides, notamment en basse vallée et sur les affluents (Fouillebroc). L'état chimique et quantitatif de la **masse d'eau souterraine 3301** est bon. L'ensemble du bassin est considéré comme un réservoir d'eau potable à préserver pour l'avenir.

Masses d'eau souterraines – état initial² et objectifs³

Masses d'eau		Etat chimique initial			Etat quantitatif initial	Zones "eau de surface" potentiellement soumises à des déséquilibres locaux	Objectif d'état chimique	Objectif d'état quantitatif
Craie du Vexin normand et picard	3201	Mauvais	nitrates et pesticides	Tendance à la hausse des concentrations en NO ₃ à inverser	Bon		Bon état 2027	Bon état 2015
Pays de Bray	3301	Bon			Bon	Pays de Bray humide	Bon état 2015	Bon état 2015

Masses d'eau superficielles – état initial⁴ et objectifs³

Masses d'eau		type	Etat écologique initial		Etat chimique initial (41 substances)	Etat chimique initial (hors HAP/DEHP)	Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
L'Andelle du confluent du Heron au confluent de la Seine	FRHR241	naturelle	Bon		Mauvais	Bon	Bon état 2015	Bon état 2027
Le Crevon	FRHR241-H3249000	naturelle	Moyen	expertise : réduction du taux d'étagement	non suivie	non suivie	Bon état 2015	Bon état 2015
La Lieure	FRHR241-H3259000	naturelle	Moyen	expertise : réduction du taux d'étagement	non suivie	non suivie	Bon état 2015	Bon état 2015
Le Fouillebroc	FRHR241-H3259500	naturelle	Moyen	expertise : réduction du taux d'étagement	non suivie	non suivie	Bon état 2015	Bon état 2015
L'Andelle de sa source au confluent du Héron	FRHR353	naturelle	Moyen	déclassement par Ptot, NH4, macroinvertébrés	non suivie	non suivie	Bon état 2027	Bon état 2015
Le Roncherolles	FRHR353-H3233000	naturelle	Bon	expertise	non suivie	non suivie	Bon état 2015	Bon état 2015
ruisseau la roulée	FRHR353-H3235000	naturelle	Bon	expertise	non suivie	non suivie	Bon état 2015	Bon état 2015
ruisseau de Bièvredent	FRHR353-H3236000	naturelle	Bon	expertise	non suivie	non suivie	Bon état 2015	Bon état 2015
Le Héron	FRHR353-H3239000	naturelle	Bon		non suivie	non suivie	Bon état 2015	Bon état 2015

Des fiches de synthèse de la qualité mesurée aux stations de suivi des eaux superficielles sont disponibles sur simple demande auprès du Service Etude et Milieux de la Direction Territoriale et Maritime Seine-aval de l'agence de l'eau ou bien, pour la région Haute-Normandie, en téléchargement sur le site de la DREAL Haute-Normandie via l'interface Carmen⁵.

² Etabli sur la base de la chronique de données 1995-2005, complétées à dire d'experts.

³ SDAGE Seine et côtières normands 2010-2015

⁴ Etabli sur la base de la chronique de données 2006-2007, complétées à dire d'experts.

⁵ <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/suiviqualitatifdeseauxsuperficielles.map>

Eaux souterraines – enjeu protection de la ressource

Masses d'eau		Nombre de BAC prioritaires		
		Grenelle	SDAGE	9 ^{ème} Programme agence
Craie du Vexin normand et picard	3201		2	1
Pays de Bray	3301			

Eaux superficielles –enjeu continuité écologique

Masses d'eau		Classements actuels				Propositions de classements		Nombre d'ouvrages Grenelle
		Cours d'eau réservés	L 432-6 (décret)	L 432-6 (arrêté de désignation des espèces)	ZAP anguilles (priorité 1)	L 214-17 (Liste I)	L 214-17 (Liste II)	
L'Andelle du confluent du Héron au confluent de la Seine	FRHR241	oui	oui	oui	oui	oui	oui	4
Le Crevon	FRHR241-H3249000	oui				oui		
La Lieure	FRHR241-H3259000	oui	oui	oui		oui	oui	
Le Fouillebroc	FRHR241-H3259500	oui	oui	oui		oui	oui	1
L'Andelle de sa source au confluent du Héron	FRHR353	oui	oui		oui	oui	oui	
Le Roncherolles	FRHR353-H3233000	oui				oui		
ruisseau la roulée	FRHR353-H3235000	oui				oui		
ruisseau de Bièvredent	FRHR353-H3236000	oui				oui		
Le Héron	FRHR353-H3239000	oui				oui		

ANDELLE										
Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Echéance opérationnelle	Echéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010	
1 - Création de station d'épuration										
Remplacer l'assainissement non collectif par un assainissement collectif pour atteindre le bon état écologique.	STEP de Rouvray-Catillon (180 EH)	SIAEPA de la région de Sigy-en-Bray	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_COURS	
2 - Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP										
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Argueil (1000 EH)	SIAEPA de la région de Sigy-en-Bray	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE	
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Buchy (1600 EH)	SIAEPA de la région de Sigy-en-Bray	DERU 2007	01/04/2010	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	TERMINE	
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Croisy sur Andelle (500 EH) regroupement avec la STEP de Vascoeuil	SIAEPA de la région de la Haye	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE	
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Nolleva (300 EH)	SIAEPA de la région de la Haye	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE	
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Pitres (2050 EH)	Communauté d'agglomération Seine-Eure	DERU 2008	31/12/2014	31/12/2005	oui	DRIEE	27	TERMINE	
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Romilly-sur-Andelle (6800 EH)	SIA de Romilly Pont Saint-Pierre	DCE	31/12/2011	31/12/2015	oui	DDTM 27	27	NON_ENGAGE	
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU ; raccordement prévu sur la STEP de Croisy- Vascoeuil	STEP de Vascoeuil (500 EH)	SIAEPA de la région de la Haye	DERU 2008	31/12/2012	31/12/2005	oui	DDTM 76	27	NON_ENGAGE	
5 - Amélioration des réseaux d'assainissement eaux usées										
Réaliser un diagnostic de fonctionnement du réseau	systèmes de collecte n'en ayant pas fait l'objet dans les 10 dernières années	Collectivités		31/12/2015		non	DDTM 76	76	EN_COURS	
Réhabiliter les réseaux d'assainissement	ZCE Argueil	SIAEPA de la région de Sigy-en-Bray	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE	
Réhabiliter les réseaux d'assainissement	ZCE de Forges-les-Eaux	commune de Forges-les-Eaux	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE	
Création d'un réseau d'assainissement	ZCE de Rouvray Catillon	SIAEPA de la région de Sigy-en-Bray	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_COURS	
6 - Amélioration de l'ANC										
Contrôler les installations d'ANC	UH	Collectivités	LEMA	31/12/2012	31/12/2012	non	DDTM 76	76 , 27	EN_COURS	
Mettre en conformité les installations d'ANC	UH	Propriétaires, Collectivités	LEMA (Art. 46)			non	DDTM 76	76 , 27	EN_COURS	
7 - Amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales des collectivités										
Réaliser un zonage d'assainissement pluvial	UH	Collectivités	L2224-10 du code général des collectivités territoriales	31/12/2015		non	DDTM 27 , DDTM 76	76 , 27	EN_EMERGENCE	
8 - Limitation des usages de pesticides par les collectivités et particuliers										
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Bethencourt (Sigy-en-Bray)	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui		76	NON_ENGAGE	
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Blainville-Crevon	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui		76	NON_ENGAGE	
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC du Mesnil-Lieubray	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui		76	NON_ENGAGE	
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC Le Fontenil et Source du village (Rouvray-Catillon)	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui		76	NON_ENGAGE	
9 - Réduction des rejets polluants chroniques de l'industrie et artisanat										
Rendre compatibles avec les objectifs du SDAGE les arrêtés préfectoraux réglementant les ICPE prélevant et/ou rejetant dans la masse d'eau concernée en tenant notamment compte des substances déclassantes.	UH	exploitant	Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)			non	Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	76 , 27	EN_EMERGENCE	
15 - Amélioration de la collecte et de la gestion des effluents d'élevage										
Faire un diagnostic de l'impact du rejet des piscicultures sur le milieu récepteur ; si besoin mener la mise aux normes afin de réduire l'impact	Salmoniculture de la Lieure (Menesqueville)	exploitant	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDPP 27	27	NON_ENGAGE	
Faire un diagnostic de l'impact du rejet des piscicultures sur le milieu récepteur ; si besoin mener la mise aux normes afin de réduire l'impact	Salmoniculture de l'Andelle (Perruel)	exploitant	DCE	31/12/2015	31/12/2015	non	DDPP 27	27	EN_EMERGENCE	
Réaliser 1500 analyses d'effluents d'élevages	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	01/07/2013	01/07/2013	non	DDTM 76	76	EN_COURS	
Disposer d'une capacité de stockage des effluents d'élevage permettant de couvrir les périodes et conditions d'interdiction d'épandage	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate			non	DDTM 76	76	EN_COURS	

ANDELLE									
Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Echéance opérationnelle	Echéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
16 - Réduction des apports en pesticides agricoles par le renforcement des bonnes pratiques agricoles									
Détruire au maximum 30% des CIPAN par voie chimique	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010	non	DDTM 27 , DDTM 76	76 , 27	EN_COURS
Définir un plan d'action dans le cadre d'Ecophyto 2018	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2011	31/12/2011	non	DRAAF	76 , 27	EN_EMERGENCE
Mettre en oeuvre le plan d'action Ecophyto	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2018	31/12/2018	non	DRAAF	76 , 27	NON_ENGAGE
Maintenir une zone non traitée le long des cours d'eau et des plans d'eau	UH	Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Arrêté du 12 septembre 2006			non	DRAAF	76 , 27	EN_COURS
18 - Réduction des apports en fertilisant par le renforcement des bonnes pratiques agricoles									
Réaliser 3000 reliquats par an en sortie d'hiver	département de Seine-Maritime	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate			non	DDTM 76	76	EN_COURS
Etablir un plan prévisionnel de fertilisation azotée et tenir à jour un cahier d'épandage par chaque agriculteur	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate			non	DDTM 27 , DDTM 76	76 , 27	TERMINE
Limiter la quantité maximale d'azote dans les effluents d'élevage épandus annuellement à 170kg/ha de surface agricole potentiellement épandable	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate			non	DDTM 27 , DDTM 76	76 , 27	TERMINE
Pour les grandes cultures de printemps, interdire l'apport d'azote minéral entre le 1er juillet et le 15 février	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate			non	DDTM 27	27	TERMINE
Plafonner tout apport d'azote à 120 unités pour le colza et 100 unités pour les autres cultures, à l'exception de la betterave et du lin oléagineux	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate			non	DDTM 27	27	TERMINE
Pour les prairies de plus de 6 mois, interdire l'apport de fertilisants à C/N bas (lisiers, fientes) entre le 15 novembre et le 15 janvier	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate			non	DDTM 27	27	TERMINE
Pour les grandes cultures de printemps, interdire l'apport de fertilisants à C/N bas (lisiers, fientes) entre le 1er juillet et le 15 janvier	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate			non	DDTM 27	27	TERMINE
Pour les grandes cultures d'automne, interdire l'apport d'azote minéral entre 1er septembre et le 15 février	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate			non	DDTM 27	27	EN_COURS
Pour les grandes cultures de printemps, interdire l'apport de fertilisants à C/N élevé (fumiers) entre le 1er juillet et le 31 août	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate			non	DDTM 27	27	TERMINE
Pour les grandes cultures d'automne, interdire l'apport de fertilisants à C/N bas (lisiers, fientes) entre le 1er novembre et le 15 janvier	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate			non	DDTM 27	27	TERMINE
Plafonner les apports d'azote minéral et de fertilisants à C/N bas (lisiers...) entre la fin de la période d'interdiction d'épandage et le 1er mars à 90 unités d'azote sur colza et ray-grass en cultures dérobées et à 60 unités d'azote sur les autres cultures	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate			non	DDTM 27	27	TERMINE
Pour les prairies de plus de 6 mois, interdire l'apport d'azote minéral entre le 1er octobre et le 15 février	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate			non	DDTM 27	27	TERMINE
Respecter les périodes et conditions d'interdiction d'épandage de fertilisants organiques et minéraux	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate			non	DDTM 76	76	EN_COURS
Limiter les fertilisants organiques, toutes origines confondues, limiter à 250kg d'azote total/ha du 1er juillet au 31 décembre	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate			non	DDTM 76	76	EN_COURS
Maintenir les prairies humides répertoriées (nb ha)	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate			non	DDTM 76	76	EN_COURS
19 - Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière...									
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de Blainville-Crevon	SIAEPA de la région de Préaux	Décret du 14 mai 2007	31/12/2010		oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de Blainville-Crevon	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de Blainville-Crevon	SIAEPA de la région de Préaux Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		non	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC du Mesnil-Lieubray	SAEPA du Bray-Sud	Décret du 14 mai 2007	31/12/2010		oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC du Mesnil-Lieubray	SAEPA du Bray-Sud Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		non	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC du Mesnil-Lieubray	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE

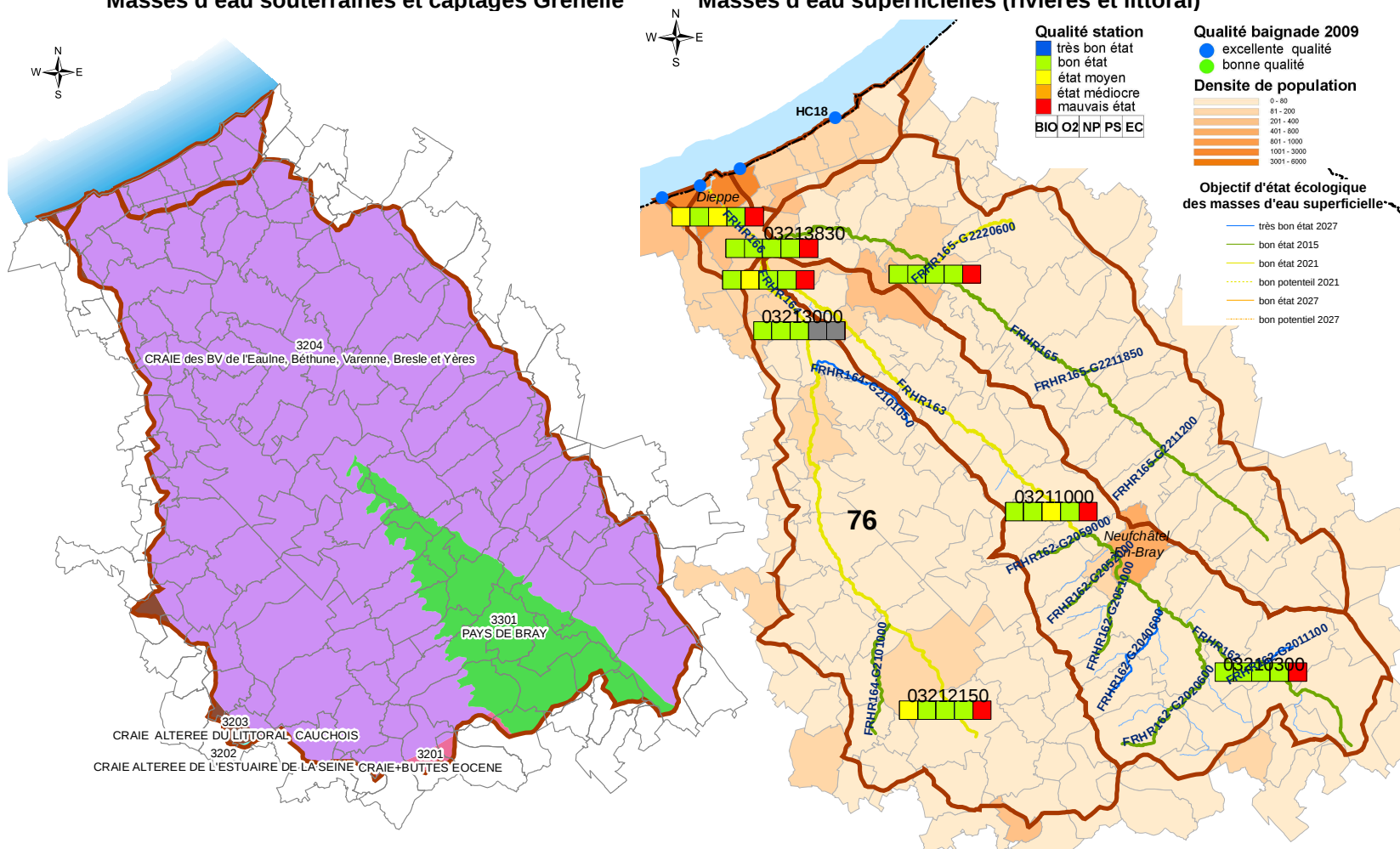
ANDELLE									
Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Echéance opérationnelle	Echéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
21 - Couverture des sols pendant l'interculture (CIPAN)									
80% de couverture automnale des terres arables à l'échelle des exploitations	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010	non	DDTM 27	27	TERMINE
90% de couverture automnale des terres arables à l'échelle des exploitations	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2011	31/12/2011	non	DDTM 27	27	EN_COURS
100% de couverture automnale des terres arables à l'échelle des exploitations	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2012	31/12/2012	non	DDTM 27	27	NON_ENGAGE
80% de couverture automnale des terres arables	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010	non	DDTM 76	76	EN_COURS
90% de couverture automnale des terres arables	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2011	31/12/2011	non	DDTM 76	76	EN_COURS
100% de couverture automnale des terres arables	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2012	31/12/2012	non	DDTM 76	76	EN_COURS
22 - Création et entretien de bandes enherbées le long des rivières									
Protéger les cours d'eau, à proximité de toute parcelle agricole, par la présence d'une bande enherbée ou boisée d'une largeur d'au moins 5 mètres	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate			non	DDTM 27 , DDTM 76	76 , 27	EN_COURS
25 - Travaux de renaturation/restauration/entretien de cours d'eau									
Réouverture d'un bras de l'Andelle	Communes de Douville et de Radepont	SIBA				oui	ONEMA	27	NON_ENGAGE
Renaturer le Fouillebroc à Lisors et Touffreville (site atelier n°13)	Fouillebroc à Lisors et Touffreville	SIBA		31/12/2012		oui	DDTM 27	27	EN_COURS
26 - Animation, diagnostics, études, suivi sur la restauration et l'entretien des cours d'eau									
Rédiger et mettre en oeuvre un Programme pluriannuel de restauration et d'entretien (PPRE)	Andelle amont et affluents	SYMAC	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Actualiser le Programme pluriannuel de restauration et d'entretien (PPRE)	Andelle aval et affluents	SIBA	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	MISE 27	76 , 27	NON_ENGAGE
28 - Amélioration / restauration de la continuité écologique des cours d'eau									
Définir un schéma de restauration de la continuité écologique	Andelle	SIBA	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	30/06/2010	18/04/2002	oui	DDTM 27 , ONEMA	76 , 27	NON_ENGAGE
Lancer des études sur les ouvrages sans étude	Andelle	SIBA	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2011	18/04/2002	oui	DDTM 27	76 , 27	NON_ENGAGE
Classer la partie amont de l'Andelle au titre du L214-17-2 du code de l'environnement	cours amont de l'Andelle	Etat	règlement anguille du 18 septembre 2007	31/12/2011	31/12/2011	non	DIREN de bassin		NON_ENGAGE
Mettre en conformité les ouvrages restants	cours principal de l'Andelle	SIBA et propriétaires	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997		18/04/2002	non	DDTM 27	76 , 27	EN_EMERGENCE
Mettre en conformité les 6 ouvrages étudiés (procédure réglementaire et travaux)	Transièrès, SCI Pont de l'Andelle, Vannages de Fleury, Moulin de Bacqueville, Moulin Thibour, Dosapro	SIBA et propriétaires	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2012	18/04/2002	oui	DDTM 27	76 , 27	EN_COURS
Mettre en conformité l'usine hydroélectrique à la dévalaison et la montaison	usine hydroélectrique de Fontaine Guérard	SIBA	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2010	18/04/2002	oui	DDTM 27	27	EN_COURS
Mettre en conformité l'usine hydroélectrique à la dévalaison et la montaison	usine hydroélectrique de Perriers/Andelle (moulin du Val d'Anglier)	SIBA	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2010	18/04/2002	oui	DDTM 27	27	NON_ENGAGE
31 - Entretien et/ou restauration de zones humides									
Protéger les zones humides existantes par acquisition foncière ou contractualisation	lit majeur des cours d'eau	Collectivités	Loi Grenelle I du 3 août 2009 (article 23)	31/12/2015		oui	MISE 27	76 , 27	EN_COURS
32 - Animation, diagnostics, études ou suivi concernant les zones humides									
Identifier et cartographier les zones humides existantes et potentielles	lit majeur des cours d'eau	DREAL Haute-Normandie		31/12/2011		oui	DREAL Haute-Normandie	76 , 27	NON_ENGAGE
35 - Réductions des prélèvements d'eau									
Réguler les prélèvements	SIAEPA de la région de Sigy-en-Bray	Police de l'eau				non	DDTM 76	76	NON_ENGAGE

ANDELLE									
Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Echéance opérationnelle	Echéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
38 - Acquisition de connaissances									
Evaluer l'état des zones humides et corridors biologiques : inventaires et suivis des populations d'amphibiens et de leurs axes de migration	secteur à définir	ONEMA				non	ONEMA	76	EN_EMERGENCE
Cartographier les zones de frayères de la faune piscicole	UH	DDTM 76, DDT 27, ONEMA	code de l'environnement (R 432-1 à R 432-1-5)	30/06/2012	30/06/2012	oui	DDTM 27, DDTM 76, ONEMA	76, 27	NON_ENGAGE
Améliorer la connaissance de l'état du milieu, réaliser des Indices Biologiques Macrophytes en Rivière (IBMR), acquérir des outil d'évaluation des actions	UH	AESN ou DREAL Haute-Normandie				oui	DREAL Haute-Normandie	76	EN_COURS
39 - Amélioration de la connaissance des pressions polluantes de substances dangereuses pour la définition d'actions visant leur réduction									
Réaliser une étude relative à l'impact des rejets de polluants sur le milieu dans l'objectif d'établir une liste d'établissements industriels à mettre en compatibilité avec les objectifs du SDAGE	région Haute-Normandie	DREAL Haute-Normandie	SDAGE	31/03/2011		non	DREAL Haute-Normandie	76, 27	EN_COURS
Réviser les arrêtés préfectoraux des ICPE ou prendre des arrêtés complémentaires pour assurer la surveillance des rejets de substances dangereuses dans les effluents industriels en mettant en oeuvre la 2ème campagne RSDE	UH (600 sites en Haute-Normandie)	Inspection des installations classées	Circulaire ministérielle du 5 janvier 2009	31/12/2013	31/12/2013	oui	DREAL Haute-Normandie	76, 27	EN_COURS
40 - Actions territoriales									
Améliorer la coordination de la gestion des milieux aquatiques entre l'amont et l'aval	bassin versant de l'Andelle (Eure et Seine-Maritime)	SIBA et SYMAC		31/12/2010		oui	DREAL Haute-Normandie, MISE 27	76, 27	NON_ENGAGE
Organiser la maîtrise d'ouvrage érosion ruissellement et rivières au sein d'une seule structure de bassin versant	bassin versant de l'Andelle (Eure et Seine-Maritime)	SIBA et SYMAC		31/12/2012		oui	DREAL Haute-Normandie, MISE 27	76, 27	EN_EMERGENCE
50 - Sécurisation de l'alimentation en eau potable									
Terminer la procédure de DUP (attente résultat de l'étude de sécurisation)	Captage de Mesnil-Lieubray	SAEPA du Bray-Sud	Article L1321-2 du CSP	31/12/2011		oui	Agence Régionale de Santé	27	EN_COURS
Terminer la procédure de DUP	captage de Rouvray Fontenil	commune de Forges-les-Eaux	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	27	EN_COURS
Terminer la procédure de DUP	captage de Rouvray Source du village	commune de Forges-les-Eaux	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	27	EN_COURS
Terminer la procédure de DUP	captage de Ry Faribole	SIAEPAC de la Faribole	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	27	EN_COURS
Engager une procédure de DUP	captage des 3 Moulins (Lyons la Forêt)	commune de Lyons-la-Forêt	Texte Ref Inconnu	31/12/2012		non	Agence Régionale de Santé	27	EN_EMERGENCE
Engager une procédure de DUP	Captage les Monts de Gournets (Fleury sur Andelle)	commune de Fleury-sur-Andelle	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	27	EN_EMERGENCE
Réaliser une étude de sécurisation de l'alimentation en eau potable	SIAEPA de la région de Sigy-en-Bray - captage de Sigy	SIAEPA de la région de Sigy-en-Bray et SAEPA du Bray-Sud	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes	31/12/2011		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Réaliser une étude de sécurisation de l'alimentation en eau potable	Syndicat de la région de Préaux - captage de Blainville-Crevon	SIAEP de la région de Catenay et SIAEPAC de la Faribole	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes	31/12/2011		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_EMERGENCE

- 1 060 km²
- 92 400 habitants
- 458 km de cours d'eau



Masses d'eau superficielles (rivières et littoral)



L'Arques au niveau de l'embranchure (R166) est fortement modifiée du fait de l'artificialisation de son lit majeur (agglomération dieppoise). Sur l'Eaulne (R165), la Varenne (R164) et la Béthune amont (R162), le bon état écologique¹ doit être atteint en 2015, sous réserve cependant d'une restauration de la continuité écologique. La qualité écologique de certains petits affluents est bonne et doit être préservée. Sur la Béthune aval (R163), l'atteinte du bon état écologique dépend d'actions renforcées sur les problématiques morphologie (ouvrages transverses, déconnexion des zones d'expansion de crues) et pollutions ponctuelles (matières organiques et oxydables, azotées et phosphorées). L'existence de trois zones protégées au titre de Natura 2000 (bassin de l'Arques sur 305 km de cours d'eau, Pays de Bray Humide sur l'amont de la Béthune, littoral cauchois) renforce l'enjeu de préservation des milieux aquatiques et humides.

¹ La méthode d'évaluation de l'état des eaux douces de surface utilisée pour les cartes du SDAGE est définie dans un Guide technique du MEEDDAT paru en mars 2009. Les cartes d'état aux stations détaillent les différentes composantes de l'état écologique sur la période de référence 2006-2007 : indices biologiques (BIO), cycle de l'oxygène (O2), Nutriments (NP) et Polluants spécifiques (PS). EC désigne l'état chimique évalué sur la base de la contamination des eaux par les 41 substances prioritaires sur cette même période 2006-2007.

Les masses d'eau souterraines 3301 et 3204 sont de bonne qualité chimique et en équilibre du point de vue quantitatif.

Sur la masse d'eau côtière Pays de Caux Nord (C18), la qualité chimique et écologique n'est pas bonne (blooms de phytoplanctons toxiques, prolifération d'algues vertes) et certains compartiments restent mal connus (benthos). Les eaux de baignade sont globalement de qualité moyenne et restent soumises aux événements pluvieux (dysfonctionnement de certains systèmes d'assainissement) et aux apports des cours d'eau côtiers (y compris des bassins voisins, comme la Scie).

Masses d'eau côtières – Etat initial² et objectifs³

Masses d'eau		type	Etat écologique initial	Etat chimique initial	Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
Pays de Caux nord	C18	naturelle	Bon		Bon état 2015	Bon état 2015

Masses d'eau souterraines – état initial⁴ et objectifs³

Masses d'eau			Etat chimique initial	Etat quantitatif initial	Zones "eau de surface" potentiellement soumises à des déséquilibres locaux	Objectif d'état chimique	Objectif d'état quantitatif
Craie des BV de l'Eaulne, Béthune, Varenne, Bresle et Yères	3204	Bon	Tendance à la hausse des concentrations en NO3 à inverser	Bon	Bassins de l'Arques, de l'Eaulne, de la Varenne	Bon état 2015	Bon état 2015
Pays de Bray	3301	Bon		Bon	Pays de Bray humide, Béthune	Bon état 2015	Bon état 2015

Masses d'eau superficielles – état initial⁵ et objectifs³

Masses d'eau		type	Etat écologique initial		Etat chimique initial (41 substances)	Etat chimique initial (hors HAP/DEHP)	Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
la Béthune de sa source au confluent du ru de Bully	FRHR162	naturelle	Bon		Mauvais	Bon	Bon état 2015	Bon état 2027
ru le Toupray	FRHR162-G2011100	naturelle	Bon	expertise	non suivie	non suivie	Très bon état 2015	Bon état 2015
ruisseau le sorson	FRHR162-G2020600	naturelle	Bon	expertise	non suivie	non suivie	Bon état 2015	Bon état 2015
ruisseau la canche	FRHR162-G2040600	naturelle	Bon	expertise	non suivie	non suivie	Très bon état 2015	Bon état 2015
ruisseau le philbert	FRHR162-G2051000	naturelle	Bon	expertise	non suivie	non suivie	Bon état 2015	Bon état 2015
ru la Marie-Cloche	FRHR162-G2052000	naturelle	Bon	expertise	non suivie	non suivie	Bon état 2015	Bon état 2015
ruisseau du bully	FRHR162-G2059000	naturelle	Moyen	expertise : rejets et ouvrages	non suivie	non suivie	Bon état 2015	Bon état 2015
la Béthune du confluent du ru de Bully au confluent de l'Eaulne	FRHR163	naturelle	Moyen	déclassement par COD, PO4, Ptot	Mauvais	Bon	Bon état 2021	Bon état 2027
la Varenne de sa source au confluent de l'Arques	FRHR164	naturelle	Moyen	déclassement par IBGN et IBD	Mauvais	Bon	Bon état 2015	Bon état 2027
ruisseau le hareng	FRHR164-G2101000	naturelle	Moyen	expertise : rejets	non suivie	non suivie	Bon état 2015	Bon état 2015
fossé du fond de meuse	FRHR164-G2101050	naturelle	Bon	expertise	non suivie	non suivie	Très bon état 2015	Bon état 2015
l'Eaulne de sa source au confluent de l'Arques	FRHR165	naturelle	Bon		Mauvais	Bon	Bon état 2015	Bon état 2027
ruisseau de lucy	FRHR165-G2211200	naturelle	Bon	expertise	non suivie	non suivie	Bon état 2015	Bon état 2015

² Etabli sur la base des suivis phytoplancton 2002-2007 et macro-invertébrés benthiques de substrat meuble 2007, complétés à dire d'experts.

³ SDAGE Seine et côtiers normands 2010-2015

⁴ Etabli sur la base de la chronique de données 1995-2005, complétées à dire d'experts.

⁵ Etabli sur la base de la chronique de données 2006-2007, complétées à dire d'experts.

Masses d'eau		type	Etat écologique initial		Etat chimique initial (41 substances)	Etat chimique initial (hors HAP/DEHP)	Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
la Héanne	FRHR165-G2211850	naturelle	Moyen	expertise : morphologie	non suivie	non suivie	Bon état 2015	Bon état 2015
ruisseau le bailly-bec	FRHR165-G2220600	naturelle	Moyen	expertise : morphologie	ME non suivie	ME non suivie	Bon état 2021	Bon état 2015
l'Arques du confluent de l'Eaulne à l'embouchure	FRHR166	fortement modifiée	Moyen	déclassement : Ptot, IBD	Mauvais	Bon	Bon potentiel 2021	Bon état 2027

Des fiches de synthèse de la qualité mesurée aux stations de suivi des eaux superficielles sont disponibles sur simple demande auprès du Service Etude et Milieux de la Direction Territoriale et Maritime Seine-aval de l'agence de l'eau ou bien, pour la région Haute-Normandie, en téléchargement sur le site de la DREAL Haute-Normandie via l'interface Carmen⁶.

Eaux souterraines – enjeu protection de la ressource

Masses d'eau		Nombre de BAC prioritaires		
		Grenelle	SDAGE	9 ^{ème} Programme agence
Craie des BV de l'Eaulne, Béthune, Varenne, Bresle et Yères	3204		2	1
Pays de Bray	3301			

Eaux superficielles –enjeu continuité écologique

Masses d'eau		Classements actuels				Propositions de classements		Nombre d'ouvrages Grenelle
		Cours d'eau réservés	L 432-6 (décret)	L 432-6 (arrêté de désignation des espèces)	ZAP anguilles (priorité 1)	L 214-17 (Liste I)	L 214-17 (Liste II)	
la Béthune de sa source au confluent du ru de Bully	FRHR162	oui	oui	oui	oui	oui	oui	4
ru le Toupray	FRHR162-G2011100	oui	oui	oui		oui	oui	
ruisseau le sorson	FRHR162-G2020600	oui	oui	oui		oui	oui	
ruisseau la canche	FRHR162-G2040600	oui	oui	oui		oui	oui	
ruisseau le philbert	FRHR162-G2051000	oui	oui	oui		oui	oui	
ru la Marie-Cloche	FRHR162-G2052000	oui	oui	oui		oui	oui	
ruisseau du bully	FRHR162-G2059000	oui	oui	oui		oui	oui	
la Béthune du confluent du ru de Bully au confluent de l'Eaulne	FRHR163	oui	oui	oui	oui	oui	oui	2
la Varenne de sa source au confluent de l'Arques	FRHR164	oui	oui	oui	oui	oui	oui	4
ruisseau le hareng	FRHR164-G2101000	oui	oui	oui		oui	oui	
fossé du fond de meuse	FRHR164-G2101050	oui	oui	oui		oui	oui	
l'Eaulne de sa source au confluent de l'Arques	FRHR165	oui	oui	oui	oui	oui	oui	
ruisseau de lucy	FRHR165-G2211200	oui	oui	oui		oui	oui	
la Héanne	FRHR165-G2211850	oui	oui	oui		oui	oui	
ruisseau le bailly-bec	FRHR165-G2220600	oui	oui	oui		oui	oui	
l'Arques du confluent de l'Eaulne à l'embouchure	FRHR166	oui	oui	oui	oui	oui	oui	

⁶ <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/suiviqualitatifdeseauxsuperficielles.map>

ARQUES

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
2 - Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP									
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP d'Arques la Bataille (2600 EH)	Communauté d'agglomération de la région dieppoise	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique - présence d'écrevisses à pieds blancs nécessitant une amélioration de la qualité du rejet	STEP de Beaubec la rosière (250 EH)	SIAEPA de Forges Nord	DCE	31/12/2014	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Beaussault (300 EH)	commune de Beaussault	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Envermeu (2500 EH)	commune de Envermeu	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Londinières (1500 EH)	commune de Londinières	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Mesnières-en-Bray (800 EH)	SAEPA de la région de Bully Mesnières	DERU 2007	31/12/2014	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Neuville-Ferrière (300 EH)	commune de Neuville Ferrière	DERU 2007	31/12/2014	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Saint Aubin le Cauf (1000 EH)	SEA de la Béthune	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Saint Nicolas d'Alermont (5000 EH)	commune de Saint Nicolas d'Alermont	DCE	31/12/2011	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Saint Saens (3000 EH)	commune de Saint Saens	DCE	31/08/2011	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Saint Vaast d'Equieville (800 EH)	SEA de la Béthune	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
5 - Amélioration des réseaux d'assainissement eaux usées									
Réaliser un diagnostic de fonctionnement du réseau	systèmes de collecte n'en ayant pas fait l'objet dans les 10 dernières années	Collectivités		31/12/2015			DDTM 76	76	EN_COURS
6 - Amélioration de l'ANC									
Contrôler les installations d'ANC	UH	Collectivités	LEMA	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre en conformité les installations d'ANC	UH	Propriétaires, Collectivités	LEMA (Art. 46)				DDTM 76	76	EN_COURS
7 - Amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales des collectivités									
Réaliser un zonage d'assainissement pluvial	UH	Collectivités	L2224-10 du code général des collectivités territoriales	31/12/2015			DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
9 - Réduction des rejets polluants chroniques de l'industrie et artisanat									
Maîtriser les rejets de substances prioritaires (déchets d'épuration, pertes aux transbordements, DTQD)	Port de Dieppe	Syndicat mixte du port de Dieppe	DCE	31/12/2010	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Mettre en place un dispositif de traitement des effluents des opérations de carénage de la zone technique pêche et plaisance	Port de Dieppe	Syndicat mixte du port de Dieppe	DCE	31/12/2010	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Améliorer les rejets de l'établissement d'équarrissage	Saint-Aubin-le-Cauf	Atemax ouest équarrissage	Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)				Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	76	NON_ENGAGE

ARQUES

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
Rendre compatibles avec les objectifs du SDAGE les arrêtés préfectoraux réglementant les ICPE prélevant et/ou rejetant dans la masse d'eau concernée en tenant notamment compte des substances déclassantes.	UH	DREAL Haute-Normandie	Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)				Inspection des installations classées (DREAL ou DDPF)	76	EN_COURS
14 - Animation, diagnostic, suivi, connaissance des pollutions industrielles									
Développer un volet portuaire dans un futur contrat global	Port de Dieppe	Syndicat mixte du port de Dieppe		31/12/2012		oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
15 - Amélioration de la collecte et de la gestion des effluents d'élevage									
Faire un diagnostic de l'impact du rejet des piscicultures sur le milieu récepteur ; si besoin mener la mise aux normes afin de réduire l'impact	Lefèvre Surgelés (Rosay)	LEFEVRE SURGELES	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDPP 76	76	NON_ENGAGE
Faire un diagnostic de l'impact du rejet des piscicultures sur le milieu récepteur ; si besoin mener la mise aux normes afin de réduire l'impact	Lefèvre Surgelés (Saint-Saens)	LEFEVRE SURGELES	DCE	31/12/2015	31/12/2015		DDPP 76	76	EN_COURS
Faire un diagnostic de l'impact du rejet des piscicultures sur le milieu récepteur ; si besoin mener la mise aux normes afin de réduire l'impact	Pisciculture du Moulin Hamel (Wanchy-Capval)	Pisciculture du Moulin Hamel	DCE	31/12/2015	31/12/2015		DDPP 76	76	EN_COURS
Faire un diagnostic de l'impact du rejet des piscicultures sur le milieu récepteur ; si besoin mener la mise aux normes afin de réduire l'impact	Pisciculture Pierru (Saint Hellier)	Pisciculture Pierru	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDPP 76	76	NON_ENGAGE
Faire un diagnostic de l'impact du rejet des piscicultures sur le milieu récepteur ; si besoin mener la mise aux normes afin de réduire l'impact	Piscicultures de Clais, Vatierville et Lamberville	Piscicultures de Clais, Vatierville et Lamberville	DCE	31/12/2015	31/12/2015		DDPP 76	76	EN_COURS
Faire un diagnostic de l'impact du rejet des piscicultures sur le milieu récepteur ; si besoin mener la mise aux normes afin de réduire l'impact	Saint-Germain d'Etable	Ferme Piscicole de Biville	DCE	31/12/2015	31/12/2015		DDPP 76	76	EN_COURS
Faire un diagnostic de l'impact du rejet des piscicultures sur le milieu récepteur ; si besoin mener la mise aux normes afin de réduire l'impact	SCEA de la Source (Muchedent)	Scea de la Source	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDPP 76	76	NON_ENGAGE
Réaliser 1500 analyses d'effluents d'élevages	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	01/07/2013	01/07/2013		DDTM 76	76	EN_COURS
Disposer d'une capacité de stockage des effluents d'élevage permettant de couvrir les périodes et conditions d'interdiction d'épandage	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
16 - Réduction des apports en pesticides agricoles par le renforcement des bonnes pratiques agricoles									
Détruire au maximum 30% des CIPAN par voie chimique	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 76	76	EN_COURS
Définir un plan d'action dans le cadre d'Ecophyto 2018	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2011	31/12/2011		DRAAF	76	EN_COURS
Définir un plan d'action dans le cadre d'Ecophyto 2018	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2011	31/12/2011		DRAAF	76	EN_COURS

ARQUES

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
Mettre en oeuvre le plan d'action Ecophyto	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2018	31/12/2018		DRAAF	76	NON_ENGAGE
Maintenir une zone non traitée le long des cours d'eau et des plans d'eau	UH	Particuliers, Agriculteurs, Collectivités et notamment golf de Saint Saens	Arrêté du 12 septembre 2006				DRAAF	76	EN_COURS

18 - Réduction des apports en fertilisant par le renforcement des bonnes pratiques agricoles

Réaliser 3000 reliquats par an en sortie d'hiver	département de Seine-Maritime	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Maintenir les prairies humides répertoriées (nb ha)	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Etablir un plan prévisionnel de fertilisation azotée et tenir à jour un cahier d'épandage par chaque agriculteur	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Respecter les périodes et conditions d'interdiction d'épandage de fertilisants organiques et minéraux	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Limiter la quantité maximale d'azote dans les effluents d'élevage épandus annuellement à 170kg/ha de surface agricole potentiellement épandable	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Limiter les fertilisants organiques, toutes origines confondues, limiter à 250kg d'azote total/ha du 1er juillet au 31 décembre	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS

19 - Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière...

Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de Bully	SAEPA de la région de Bully Mesnières Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015			DDTM 76	76	EN_COURS
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de Bully	SAEPA de la région de Bully Mesnières	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de Bully	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC du Pont de Tôtes (Sommerly)	SIAEPA des Sources de la Varenne et de la Béthune Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015			DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC du Pont de Tôtes (Sommerly)	SIAEPA des Sources de la Varenne et de la Béthune	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC du Pont de Tôtes (Sommerly)	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE

21 - Couverture des sols pendant l'interculture (CIPAN)

80% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 76	76	EN_COURS
90% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2011	31/12/2011		DDTM 76	76	EN_COURS

ARQUES

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
100% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 76	76	EN_COURS
22 - Création et entretien de bandes enherbées le long des rivières									
Protéger les cours d'eau, à proximité de toute parcelle agricole, par la présence d'une bande enherbée ou boisée d'une largeur d'au moins 5 mètres	UH avec priorité Béthune (affluents aval Neufchâtel)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
25 - Travaux de renaturation/restauration/entretien de cours d'eau									
Renaturer les berges en limitant la "prolifération" de techniques végétales non justifiées	Arques, Bethune, Eaulne, Varenne	SIRCA, SIBV Eaulne, SIBV Varenne		31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
26 - Animation, diagnostics, études, suivi sur la restauration et l'entretien des cours d'eau									
Rédiger et mettre en oeuvre un Programme pluriannuel de restauration et d'entretien (PPRE)	Arques	SIRCA	DCE		31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
28 - Amélioration / restauration de la continuité écologique des cours d'eau									
Engager les travaux de restauration de la continuité écologique sur les 4 ouvrages identifiés	Barrage Ravera (Bellencombre), Moulin de Roville (Saint-Saens), Moulin du Buc (Torcy-le-Grand), Usrine d'Orival (Bellencombre)	SIBV Varenne et propriétaires	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2012	18/04/2002	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Réaliser l'étude de restauration de la continuité écologique sur les 16 ouvrages identifiés	Béthune	SIBV Béthune	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	30/06/2010	18/04/2002	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Réaliser l'étude de restauration de la continuité écologique sur les affluents de la Béthune	Béthune	SIBV Béthune	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	30/06/2010	18/04/2002	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Engager les travaux de restauration de la continuité écologique sur les 11 ouvrages identifiés	Béthune	SIBV Béthune et propriétaires	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2015	18/04/2002	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Réaliser l'étude de restauration de la continuité écologique sur les 13 ouvrages identifiés	Eaulne	SIBV Eaulne	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2010	18/04/2002	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Réaliser les travaux de restauration de la continuité écologique	Eaulne	SIBV Eaulne et propriétaires	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997		18/04/2002	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Engager les travaux de restauration de la continuité écologique sur les 5 ouvrages identifiés	Moulin Bleu (Neufchâtel-en-Bray), Scierie de Neuville-Ferrière (Neuville Ferrière), Dérivation de Saint-Saire (Saint-Saire), Moulin d'Archelles (Arques-la-Bataille), Vannage d'Archelles (Arques-la-Bataille)	SIBV Béthune et propriétaires	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2012	18/04/2002	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Réaliser l'étude de restauration de la continuité écologique sur les 22 ouvrages identifiés	Varenne	SIBV Varenne	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2010	18/04/2002	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Engager les travaux de restauration de la continuité écologique sur les 18 ouvrages identifiés	Varenne	SIBV Varenne et propriétaires	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2015	18/04/2002	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE

ARQUES

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
31 - Entretien et/ou restauration de zones humides									
Protéger les zones humides existantes par acquisition foncière ou contractualisation	Pays de Bray et lit majeur des cours d'eau	Collectivités	Loi Grenelle I du 3 août 2009 (article 23)	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre en oeuvre les plans de gestion (validés ou en cours d'élaboration)	Pays de Bray et lit majeur des cours d'eau : Eaulne Varenne Béthune Arques	Collectivités		31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
32 - Animation, diagnostics, études ou suivi concernant les zones humides									
Identifier et cartographier les zones humides existantes et potentielles	Pays de Bray et lit majeur des cours d'eau	DREAL Haute-Normandie		31/12/2011		oui	DREAL Haute-Normandie	76	NON_ENGAGE
33 - Actions spécifiques de protection et de gestion des secteurs littoraux et marins									
Mettre en oeuvre les actions découlant des profils de vulnérabilité	Plage de Saint-Martin-en-Campagne, Dieppe-Puy et Dieppe-plage et moulière de Penly	Communauté d'agglomération de la région dieppoise	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	31/03/2015	31/03/2015	oui	Agence Régionale de Santé	76	NON_ENGAGE
Définir les profils de vulnérabilité	Plages de Saint-Martin-en-Campagne, Dieppe-Puy et Dieppe-plage et moulière de Penly (secteur d'étude groupé avec plages de Quiberville-sur-Mer, Sainte-Marguerite-sur-Mer, Pourville et Hautot-sur-Mer, Saint-Aubin-sur-Mer)	Communauté d'agglomération de la région dieppoise	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	01/12/2010	01/12/2010	oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_EMERGENCE
38 - Acquisition de connaissances									
Evaluer l'état des zones humides et corridors biologiques : inventaires et suivis des populations d'amphibiens et de leurs axes de migration	secteur à définir	ONEMA	Texte Ref Inconnu				ONEMA	76	EN_EMERGENCE
Cartographier les zones de frayères de la faune piscicole	UH	DDTM 76, ONEMA	code de l'environnement (R 432-1 à R 432-1-5)	30/06/2012	30/06/2012	oui	DDTM 76 , ONEMA	76	NON_ENGAGE
Améliorer la connaissance de l'état du milieu, réaliser des Indices Biologiques Macrophytes en Rivière (IBMR), acquérir des outils d'évaluation des actions	UH	AESN, DREAL, maîtres d'ouvrage des actions	Texte Ref Inconnu			oui	ONEMA	76	NON_ENGAGE
39 - Amélioration de la connaissance des pressions polluantes de substances dangereuses pour la définition d'actions visant leur réduction									
Réaliser une étude relative à l'impact des rejets de polluants sur le milieu dans l'objectif d'établir une liste d'établissements industriels à mettre en compatibilité avec les objectifs du SDAGE	région Haute-Normandie	DREAL Haute-Normandie	SDAGE	31/03/2011			DREAL Haute-Normandie	76	EN_EMERGENCE
Réviser les arrêtés préfectoraux des ICPE ou prendre des arrêtés complémentaires pour assurer la surveillance des rejets de substances dangereuses dans les effluents industriels en mettant en oeuvre la 2ème campagne RSDE	UH (600 sites en Haute-Normandie)	Inspection des installations classées	Circulaire ministérielle du 5 janvier 2009	31/12/2013	31/12/2013	oui	DREAL Haute-Normandie	76	EN_COURS
50 - Sécurisation de l'alimentation en eau potable									
Engager une procédure de DUP	captage de Bellencombre	SAEPA de la région de Bellencombre	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	ABANDONNE
Terminer la procédure de DUP	captage de Bures-en-Bray	commune de Bures-en-Bray	Article L1321-2 du CSP	31/12/2012		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Terminer la procédure de DUP	captage de Envermeu Saint-Laurent 1983	commune de Saint Nicolas d'Aliermont	Article L1321-2 du CSP	31/12/2012		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Terminer la procédure de DUP	captage de Fréauville	SIAEP du Plateau d'Aliermont	Article L1321-2 du CSP	31/12/2012		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS

ARQUES

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
Terminer la procédure de DUP	captage de Le Grand Hattehoule (Mesnières-en-Bray)	commune de Neufchâtel-en-Bray	Article L1321-2 du CSP	31/12/2012		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Terminer la procédure de DUP	captage de Neuville-Ferrières	commune de Neufchâtel-en-Bray	Article L1321-2 du CSP	31/12/2012		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Terminer la procédure de DUP	captage Les Patis (Ancourt)	SIAEP de la région de Dieppe nord	Article L1321-2 du CSP	31/12/2012		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Terminer la procédure de DUP	captages de Beaumont-le-Hareng	SAEPA de Grigneuseville	Article L1321-2 du CSP	31/12/2012		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Résoudre le problème de turbidité (par une interconnexion avec le SAEPA de Grigneuseville)	SAEPA de la région de Bellencombre	SAEPA de la région de Bellencombre	Texte Ref Inconnu	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	TERMINE
Réaliser une interconnexion avec le SIAEP de Grigneuseville pour résoudre le problème de turbidité	SIAEP de Bellencombre	SIAEP de Bellencombre	Texte Ref Inconnu	31/12/2011		oui	Agence Régionale de Santé	76	TERMINE
Réaliser une étude de sécurisation de l'alimentation en eau potable	SIAEP de la région de Dieppe nord - captage d'Ancourt	à définir	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes	31/12/2012		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Réaliser des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable	SIAEP de la région de Dieppe nord - captage d'Ancourt	SIAEP de la région de Dieppe nord	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes	31/12/2015		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_EMERGENCE
Réaliser des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable : maillage et mélange des eaux des captages de Montérolier et Sommary	SIAEP Sources Varenne Béthune - captage de Sommary	SIAEPA des Sources de la Varenne et de la Béthune	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes	28/02/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Réaliser une étude de sécurisation de l'alimentation en eau potable	SIAEPA de la région des Grandes Ventes - captage de Fresles	SIAEPA Longueville Est	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Réaliser une étude de sécurisation de l'alimentation en eau potable	SIAEPA Vallée de l'Eaulne - captage de Saint-Germain-sur-Eaulne	à définir	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes	31/12/2012		oui	Agence Régionale de Santé	76	NON_ENGAGE

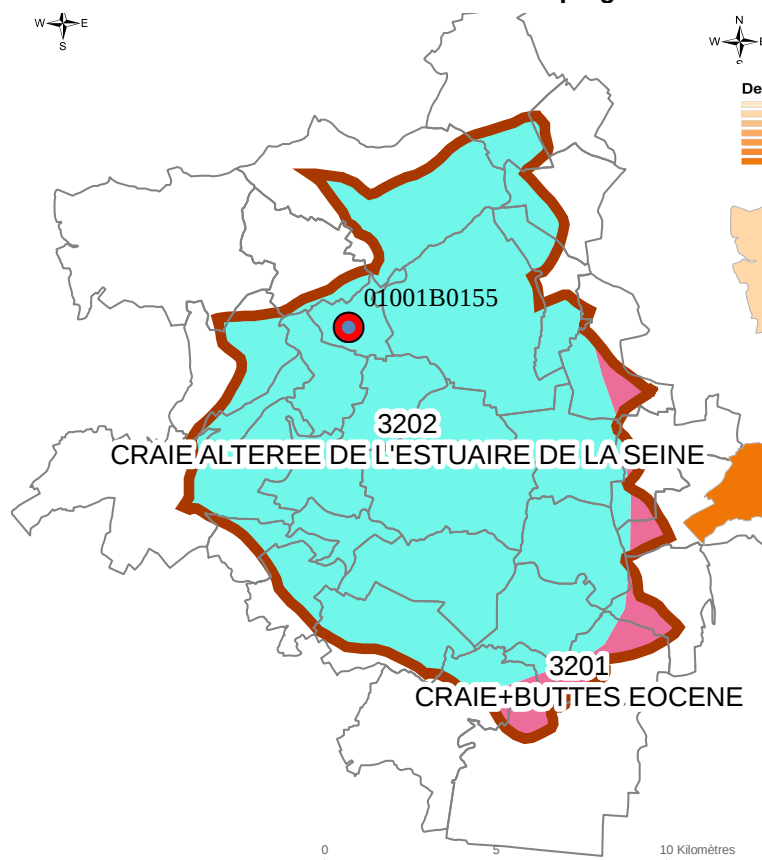
SAv03 – AUBETTE-ROBEC

- 152 km²
- 59 600 habitants
- 35 km de cours d'eau

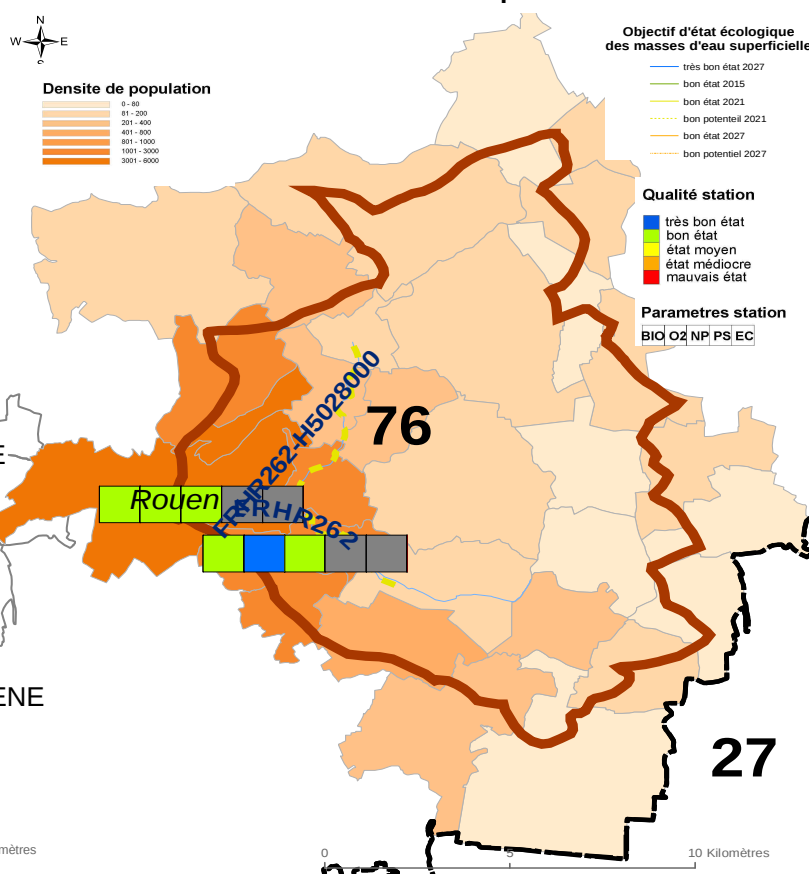


L'agriculture (grandes cultures et polyculture-élevage) occupe un peu moins des deux tiers du territoire. L'urbanisation est très forte sur les secteurs médian et aval (agglomération rouennaise) où les problèmes aigus de gestion des eaux pluviales entraînent des inondations récurrentes.

Masses d'eau souterraines et captages Grenelle



Masses d'eau superficielles



L'Aubette (R262) est classée comme fortement modifiée (MEFM) en raison d'altérations morphologiques irréversibles sur sa partie aval : nombreux ouvrages transverses, urbanisation de la vallée avec artificialisation totale du lit majeur, cours parfois souterrain. Elle souffre également de pollutions ponctuelles.

Les masses d'eau souterraines 3202 et 3201 sont contaminées par les pesticides et les nitrates. De plus, la masse d'eau 3202 est en déséquilibre quantitatif et doit faire l'objet de mesures spécifiques pour une meilleure gestion de la ressource.

L'Aubette (R262) est classée comme fortement modifiée (MEFM) en raison d'altérations morphologiques irréversibles sur sa partie aval : nombreux ouvrages transverses, urbanisation de la vallée avec artificialisation totale du lit majeur, cours parfois souterrain. Elle souffre également de pollutions ponctuelles.

Les masses d'eau souterraines 3202 et 3201 sont contaminées par les pesticides et les nitrates. De plus, la masse d'eau 3202 est en déséquilibre quantitatif et doit faire l'objet de mesures spécifiques pour une meilleure gestion de la ressource.

La préservation de la ressource en eau souterraine en quantité et en qualité est un enjeu fort pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable de

l'agglomération rouennaise.

Le SAGE Cailly-Aubette-Robec a été approuvé le 23/12/2005, il devra être révisé pour se mettre en conformité avec la LEMA avant le 31/12/2011 et en compatibilité avec le SDAGE d'ici le 31/12/2012.

La méthode d'évaluation de l'état des eaux douces de surface utilisée pour les cartes du SDAGE est définie dans un Guide technique du MEEDDAT paru en mars 2009. Les cartes d'état aux stations détaillent les différentes composantes de l'état écologique sur la période de référence 2006-2007 : indices biologiques (BIO), cycle de l'oxygène (O2), Nutriments (NP) et Polluants spécifiques (PS). EC désigne l'état chimique évalué sur la base de la contamination des eaux par les 41 substances prioritaires sur cette même période 2006-2007.

Masses d'eau souterraines – état initial¹ et objectifs²

Masses d'eau		Etat chimique initial			Etat quantitatif initial	Zones "eau de surface" potentiellement soumises à des déséquilibres locaux	Objectif d'état chimique	Objectif d'état quantitatif
Craie du Vexin normand et picard	3201	Mauvais	Nitrates, Pesticides	Tendance à la hausse des concentrations en NO3 à inverser	Bon		Bon état 2027	Bon état 2015
Craie altérée de l'estuaire de la Seine	3202	Mauvais	Nitrates	Tendance à la hausse des concentrations en NO3 à inverser	Mauvais	Aubette, Robec	Bon état 2027	Bon état 2015

Masses d'eau superficielles – état initial³ et objectifs³

Masses d'eau		type	Etat écologique initial		Etat chimique initial (41 substances)	Etat chimique initial (hors HAP/DEHP)	Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
L'Aubette de sa source au confluent de la Seine	FRHR262	fortement modifiée	Moyen	déclassement : IBGN 2008, hydromorphologie	ME non suivie	ME non suivie	Bon potentiel 2021	Bon état 2015
Le Robec	FRHR262-H5028000	fortement modifiée	Moyen	déclassement : habitats artificialisés, rejets pluviaux	ME non suivie	ME non suivie	Bon potentiel 2021	Bon état 2015

Des fiches de synthèse de la qualité mesurée aux stations de suivi des eaux superficielles sont disponibles sur simple demande auprès du Service Etude et Milieux de la Direction Territoriale et Maritime Seine-aval de l'agence de l'eau ou bien, pour la région Haute-Normandie, en téléchargement sur le site de la DREAL Haute-Normandie via l'interface Carmen⁴.

Eaux souterraines – enjeu protection de la ressource

Masses d'eau		Nombre de BAC prioritaires		
		Grenelle	SDAGE	9 ^{ème} Programme agence
Craie du Vexin normand et picard	3201	1	1	
Craie altérée de l'estuaire de la Seine	3202			

Eaux superficielles –enjeu continuité écologique

Masses d'eau		Classements actuels				Propositions de classements		Nombre d'ouvrages Grenelle
		Cours d'eau réservés	L 432-6 (décret)	L 432-6 (arrêté de désignation des espèces)	ZAP anguilles (priorité 1)	L 214-17 (Liste I)	L 214-17 (Liste II)	
L'Aubette de sa source au confluent de la Seine	FRHR262					oui		
Le Robec	FRHR262-H5028000					oui		

¹ Etabli sur la base de la chronique de données 1995-2005, complétées à dire d'experts.

² SDAGE Seine et côtiers normands 2010-2015

³ Etabli sur la base de la chronique de données 2006-2007, complétées à dire d'experts.

⁴ <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/suiviqualitativdeseauxsuperficielles.map>

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
5 - Amélioration des réseaux d'assainissement eaux usées									
Réaliser un diagnostic de fonctionnement du réseau	systèmes de collecte n'en ayant pas fait l'objet dans les 10 dernières années	Collectivités		31/12/2015			DDTM 76	76	EN_COURS
6 - Amélioration de l'ANC									
Contrôler les installations d'ANC	UH	Collectivités	LEMA	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre en conformité les installations d'ANC	UH	Propriétaires, Collectivités	LEMA (Art. 46)				DDTM 76	76	EN_COURS
7 - Amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales des collectivités									
Réaliser un zonage d'assainissement pluvial	UH	Collectivités	L2224-10 du code général des collectivités territoriales	31/12/2015			DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
8 - Limitation des usages de pesticides par les collectivités et particuliers									
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Fontaine-sous-Préaux	Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1) + décret n°1319 du 28/10/09 + annexe 5 du SDAGE	31/12/2011	31/12/2011	oui	DDTM 76 , DRAAF	76	NON_ENGAGE
Définir une charte d'entretien des espaces communaux et mettre en oeuvre les actions adaptées auprès des collectivités	BAC de Fontaine-sous-Préaux	Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1) + décret n°1319 du 28/10/09 + annexe 5 du SDAGE	31/12/2015		oui	DDTM 76 , DRAAF	76	NON_ENGAGE
9 - Réduction des rejets polluants chroniques de l'industrie et artisanat									
Stopper les déversements de substances dangereuses entraînant la pollution de l'Aubette	SARL Robert Blondel Productions (Saint-Léger-du-Bourg-Denis)	SARL Robert Blondel Productions	Arrêté de mise en demeure	31/12/2012	04/02/2010	oui	Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	76	ABANDONNE
Rendre compatibles avec les objectifs du SDAGE les arrêtés préfectoraux réglementant les ICPE prélevant et/ou rejetant dans la masse d'eau concernée en tenant notamment compte des substances déclassantes.	UH	DREAL Haute-Normandie	Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)				Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	76	EN_COURS
11 - Maîtrise des raccordements aux réseaux d'assainissement urbain									
Respecter l'interdiction de rejeter les eaux polluées dans le réseau d'assainissement collectif	Saint Jacques sur Darnétal	VAL CHIMIE	Arrêté de mise en demeure	31/12/2010	22/06/2009		Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	76	NON_ENGAGE
12 - Prévention de pollution accidentelle (y compris pluviale) d'origine industrielle ou artisanale									
Mettre en place un système de rétention des eaux polluées et réparer la fuite de la cuve de récupération des eaux pluviales	Saint Jacques sur Darnétal	VAL CHIMIE	Arrêté de mise en demeure	31/12/2010	22/06/2009		Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	76	EN_COURS
15 - Amélioration de la collecte et de la gestion des effluents d'élevage									
Réaliser 1500 analyses d'effluents d'élevages	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrates - 4e programme d'action Nitrates	01/07/2013	01/07/2013		DDTM 76	76	EN_COURS
Disposer d'une capacité de stockage des effluents d'élevage permettant de couvrir les périodes et conditions d'interdiction d'épandage	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrates - 4e programme d'action Nitrates		01/07/2013		DDTM 76	76	EN_COURS
16 - Réduction des apports en pesticides agricoles par le renforcement des bonnes pratiques agricoles									
Détruire au maximum 30% des CIPAN par voie chimique	UH	Agriculteurs	Directive Nitrates - 4e programme d'action Nitrates	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 76	76	EN_COURS

AUBETTE-ROBEC

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Echéance opérationnelle	Echéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
Définir un plan d'action dans le cadre d'Ecophyto 2018	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2011	31/12/2011		DRAAF	76	EN_COURS
Mettre en oeuvre le plan d'action Ecophyto	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2018	31/12/2018		DRAAF	76	NON_ENGAGE
Maintenir une zone non traitée le long des cours d'eau et des plans d'eau	UH	Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Arrêté du 12 septembre 2006				DRAAF	76	EN_COURS
18 - Réduction des apports en fertilisant par le renforcement des bonnes pratiques agricoles									
Réaliser 3000 reliquats par an en sortie d'hiver	département de Seine-Maritime	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Limiter les fertilisants organiques, toutes origines confondues, limiter à 250kg d'azote total/ha du 1er juillet au 31 décembre	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Maintenir les prairies humides répertoriées (nb ha)	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Etablir un plan prévisionnel de fertilisation azotée et tenir à jour un cahier d'épandage par chaque agriculteur	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Respecter les périodes et conditions d'interdiction d'épandage de fertilisants organiques et minéraux	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Limiter la quantité maximale d'azote dans les effluents d'élevage épandus annuellement à 170kg/ha de surface agricole potentiellement épandable	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
19 - Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière...									
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de Fontaine-sous-Préaux	CREA	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	30/06/2010	31/12/2011	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de Fontaine-sous-Préaux	CREA Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2011			DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de Fontaine-sous-Préaux	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
21 - Couverture des sols pendant l'interculture (CIPAN)									
80% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 76	76	EN_COURS
90% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2011	31/12/2011		DDTM 76	76	EN_COURS
100% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 76	76	EN_COURS
22 - Création et entretien de bandes enherbées le long des rivières									
Protéger les cours d'eau, à proximité de toute parcelle agricole, par la présence d'une bande enherbée ou boisée d'une largeur d'au moins 5 mètres	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
26 - Animation, diagnostics, études, suivi sur la restauration et l'entretien des cours d'eau									
Rédiger et mettre en oeuvre un Programme pluriannuel de restauration et d'entretien (PPRE)	Aubette et Robec	à définir		31/12/2010		oui	DDTM 76	76	EN_COURS
28 - Amélioration / restauration de la continuité écologique des cours d'eau									
Evaluer la franchissabilité des ouvrages hydrauliques	Aubette et Robec	Syndicat mixte du SAGE Cailly Aubette Robec	L 432-6, décret du 25 mars 1991, arrêté ministériel du 2 janvier 1986	31/12/2010			DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Réaliser l'étude de restauration de la continuité écologique	Aubette et Robec	CREA		31/12/2012		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE

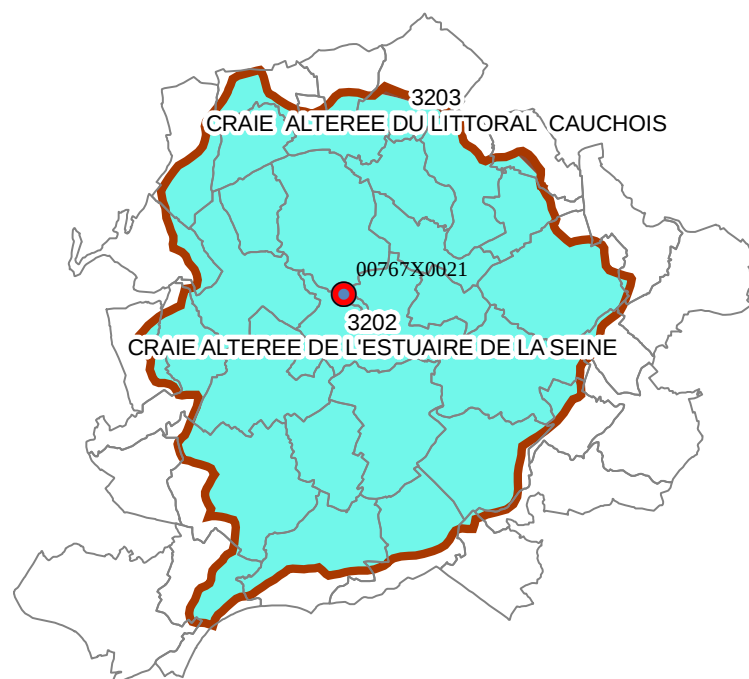
Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
31 - Entretien et/ou restauration de zones humides									
Protéger les zones humides existantes par acquisition foncière ou contractualisation	lit majeur des cours d'eau	Collectivités	Loi Grenelle I du 3 août 2009 (article 23)	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
32 - Animation, diagnostics, études ou suivi concernant les zones humides									
Identifier et cartographier les zones humides existantes et potentielles	lit majeur des cours d'eau	DREAL Haute-Normandie		31/12/2011		oui	DREAL Haute-Normandie	76	NON_ENGAGE
Délimiter les ZHIEP et les Zones Stratégiques pour la Gestion de l'Eau (ZSGE)	UH	Syndicat mixte du SAGE Cailly Aubette Robec	LEMA (Art. 77)	31/12/2012	31/12/2012	oui	DDTM 76 , DREAL Haute-Normandie	76	NON_ENGAGE
34 - Etudes ou actions de gouvernance concernant la gestion de la rareté de la ressource en eau									
Améliorer la connaissance des prélèvements agricoles : identification des forages d'irrigation, agricole et d'abreuvement pour le cheptel (ressource prélevée, quantités)	R262 (masse d'eau souterraine 3202)	AESN et BRGM		31/12/2010		oui	DREAL Haute-Normandie	76	NON_ENGAGE
37 - Maîtrise du ruissellement urbain et/ou de l'urbanisation									
Faire passer le PPRI à enquête publique	UH	DDTM 76		30/03/2012			DDTM 76	76	EN_COURS
Approuver le PPRI prescrit	UH	DDTM 76		30/09/2012			DDTM 76	76	EN_COURS
38 - Acquisition de connaissances									
Evaluer l'état des zones humides et corridors biologiques : inventaires et suivis des populations d'amphibiens et de leurs axes de migration	secteur à définir	ONEMA					ONEMA	76	EN_EMERGENCE
Cartographier les zones de frayères de la faune piscicole	UH	DDTM 76, ONEMA	code de l'environnement (R 432-1 à R 432-1-5)	30/06/2012	30/06/2012	oui	DDTM 76 , ONEMA	76	NON_ENGAGE
Améliorer la connaissance de l'état du milieu, réaliser des Indices Biologiques Macrophytes en Rivière (IBMR), acquérir des outils d'évaluation des actions	UH	AESN, DREAL, maîtres d'ouvrage des actions				oui	DREAL , ONEMA	76	NON_ENGAGE
39 - Amélioration de la connaissance des pressions polluantes de substances dangereuses pour la définition d'actions visant leur réduction									
Réaliser une étude relative à l'impact des rejets de polluants sur le milieu dans l'objectif d'établir une liste d'établissements industriels à mettre en compatibilité avec les objectifs du SDAGE	région Haute-Normandie	DREAL Haute-Normandie	SDAGE	31/03/2011			DREAL Haute-Normandie	76	EN_EMERGENCE
Réviser les arrêtés préfectoraux des ICPE ou prendre des arrêtés complémentaires pour assurer la surveillance des rejets de substances dangereuses dans les effluents industriels en mettant en oeuvre la 2ème campagne RSDE	UH (600 sites en Haute-Normandie)	Inspection des installations classées	Circulaire ministérielle du 5 janvier 2009	31/12/2013	31/12/2013	oui	DREAL Haute-Normandie	76	NON_ENGAGE
40 - Actions territoriales									
Restructurer la maîtrise d'ouvrage rivières	SAGE du Cailly Aubette Robec	à définir		31/12/2010		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Réviser le SAGE du Cailly Aubette Robec (mise en compatibilité avec le SDAGE et en conformité avec la LEMA)	SAGE du Cailly Aubette Robec	Syndicat mixte du SAGE Cailly Aubette Robec	LEMA (Art. 79) et SDAGE	31/12/2011	31/12/2011	oui	DREAL Haute-Normandie	76	EN_EMERGENCE
50 - Sécurisation de l'alimentation en eau potable									
Terminer la procédure de DUP	captage de Darnétal	CREA	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS

SAV04 - AUSTREBERTHE

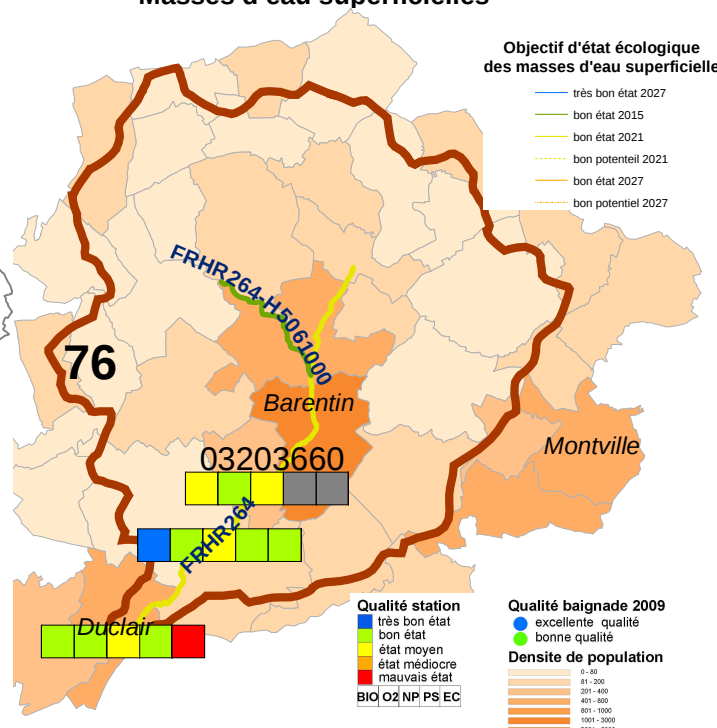
- 214 km²
- 39 28
- 300 km de cours d'eau



Masses d'eau souterraines et captages Grenelle



Masses d'eau superficielles



Ce bassin versant, occupé à 83% par l'agriculture (polyculture élevage), présente un aléa érosion fort à très fort sur près de la moitié du territoire. L'Austreberthe est classée au titre du L432-6 pour la restauration de la libre circulation des poissons migrateurs.

L'atteinte du bon état écologique¹ sur l'**Austreberthe (R264)** dépend des enjeux suivants : morphologie (ouvrages transverses et embouchure busée, recalibrage), érosion - ruissellements et pollutions diffuses, pollutions ponctuelles et eaux pluviales. Le développement de l'activité canoë-kayak présente sur l'Austreberthe est possible, sous réserve du respect du fonctionnement écologique de la rivière. L'état chimique de l'Austreberthe est déclassé par les HAP.

La **masse d'eau souterraine 3202** est contaminée par les pesticides et par les nitrates. Elle est en déséquilibre quantitatif et doit faire l'objet de mesures spécifiques pour une meilleure gestion de la ressource.

0 5 10 Kilomètres

¹ La méthode d'évaluation de l'état des eaux douces de surface utilisée pour les cartes du SDAGE est définie dans un Guide technique du MEEDDAT paru en mars 2009. Les cartes d'état aux stations détaillent les différentes composantes de l'état écologique sur la période de référence 2006-2007 : indices biologiques (BIO), cycle de l'oxygène (O₂), Nutriments (NP) et Polluants spécifiques (PS). EC désigne l'état chimique évalué sur la base de la contamination des eaux par les 41 substances prioritaires sur cette même période 2006-2007.

Masses d'eau souterraines – état initial² et objectifs³

Masses d'eau		Etat chimique initial			Etat quantitatif initial	Objectif d'état chimique	Objectif d'état quantitatif
Craie altérée de l'estuaire de Seine	3202	Mauvais	Nitrates	Tendance à la hausse des concentrations en NO3 à inverser	Mauvais	Bon état 2027	Bon état 2015

Masses d'eau superficielles – état initial⁴ et objectifs³

Masses d'eau		type	Etat écologique initial		Etat chimique initial (41 substances)	Etat chimique initial (hors HAP/DEHP)	Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
L'Austreberthe de sa source au confluent de la Seine	FRHR264	naturelle	Moyen	Ptot; IBGN	Mauvais	Bon	Bon état 2021	Bon état 2027
Le Saffimbec	FRHR264-H5061000	naturelle	Moyen	Expertise : rejets	ME non suivie	ME non suivie	Bon état 2015	Bon état 2015

Des fiches de synthèse de la qualité mesurée aux stations de suivi des eaux superficielles sont disponibles sur simple demande auprès du Service Etude et Milieux de la Direction Territoriale et Maritime Seine-aval de l'agence de l'eau ou bien, pour la région Haute-Normandie, en téléchargement sur le site de la DREAL Haute-Normandie via l'interface Carmen⁵.

Eaux souterraines – enjeu protection de la ressource

Masses d'eau		Nombre de BAC prioritaires		
		Grenelle	SDAGE	9 ^{ème} Programme agence
Craie altérée de l'estuaire de Seine	3202	1	2	

Eaux superficielles –enjeu continuité écologique

Masses d'eau		Classements actuels				Propositions de classements		Nombre d'ouvrages Grenelle
		Cours d'eau réservés	L 432-6 (décret)	L 432-6 (arrêté de désignation des espèces)	ZAP anguilles (priorité 1)	L 214-17 (Liste I)	L 214-17 (Liste II)	
L'Austreberthe de sa source au confluent de la Seine	FRHR264	oui	oui			oui		
Le Saffimbec	FRHR264-H5061000		oui			oui		

² Etabli sur la base de la chronique de données 1995-2005, complétées à dire d'experts.

³ SDAGE Seine et côtiers normands 2010-2015

⁴ Etabli sur la base de la chronique de données 2006-2007, complétées à dire d'experts.

⁵ <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/suiviqualitafdeseauxsuperficielles.map>

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
2 - Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP									
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Blacqueville (500 EH)	DCE	31/12/2015	31/12/2015	SMAEPA de la région de Fréville	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Fresquienne (200 EH)	DCE	31/12/2012	31/12/2015	SIAEPA de Sierville	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Saint Paer (1000 EH)	DCE	31/12/2015	31/12/2015	CREA	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Sierville (500 EH)	DCE	31/12/2015	31/12/2015	SIAEPA de Sierville	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Villers Ecalles -Barentin (30000EH) -reconstruction	DCE	31/12/2010	31/12/2015	SI d'assainissement de la Haute vallée de l'Austreberthe	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
5 - Amélioration des réseaux d'assainissement eaux usées									
Réaliser un diagnostic de fonctionnement du réseau	systèmes de collecte n'en ayant pas fait l'objet dans les 10 dernières années		31/12/2015		Collectivités		DDTM 76	76	EN_COURS
Réhabiliter les réseaux d'assainissement	ZCE de Villers Ecalles	DCE	31/12/2012	31/12/2015	SI d'assainissement de la Haute vallée de l'Austreberthe	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
6 - Amélioration de l'ANC									
Contrôler les installations d'ANC	UH	LEMA	31/12/2012	31/12/2012	Collectivités		DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre en conformité les installations d'ANC	UH	LEMA (Art. 46)			Propriétaires, Collectivités		DDTM 76	76	EN_COURS
7 - Amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales des collectivités									
Réaliser un zonage d'assainissement pluvial	UH	L2224-10 du code général des collectivités territoriales	31/12/2015		Collectivités		DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
8 - Limitation des usages de pesticides par les collectivités et particuliers									
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Limésy	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1) + décret n°1319 du 28/10/09 + annexe 5 du SDAGE	31/12/2011	31/12/2011	Collectivités	oui	DDTM 76 , DRAAF	76	NON_ENGAGE
Définir une charte d'entretien des espaces communaux et mettre en oeuvre les actions adaptées auprès des collectivités	BAC de Limésy	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1) + décret n°1319 du 28/10/09 + annexe 5 du SDAGE			Collectivités	oui	DDTM 76 , DRAAF	76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Sierville	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	à définir	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
9 - Réduction des rejets polluants chroniques de l'industrie et artisanat									
Rendre compatibles avec les objectifs du SDAGE les arrêtés préfectoraux réglementant les ICPE prélevant et/ou rejetant dans la masse d'eau concernée en tenant notamment compte des substances déclassantes.	UH	Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)			DREAL Haute-Normandie		Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	76	EN_COURS
16 - Réduction des apports en pesticides agricoles par le renforcement des bonnes pratiques agricoles									
Détruire au maximum 30% des CIPAN par voie chimique	UH	Directive Nitrates - 4e programme d'action Nitrates	31/12/2010	31/12/2010	Agriculteurs		DDTM 76	76	EN_COURS

AUSTREBERTHE

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
Définir un plan d'action dans le cadre d'Ecophyto 2018	UH	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2011	31/12/2011	Agriculteurs		DRAAF	76	EN_COURS
Mettre en oeuvre le plan d'action Ecophyto	UH	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2018	31/12/2018	Agriculteurs		DRAAF	76	NON_ENGAGE
Maintenir une zone non traitée le long des cours d'eau et des plans d'eau	UH	Arrêté du 12 septembre 2006			Particuliers, Agriculteurs, Collectivités		DRAAF	76	EN_COURS

18 - Réduction des apports en fertilisant par le renforcement des bonnes pratiques agricoles

Mettre en oeuvre les actions adaptées auprès des collectivités	UH	Directive Nitrates - 4e programme d'action Nitrates	30/06/2013	30/06/2013	Agriculteurs		DDTM 76	76	EN_COURS
Respecter les périodes et conditions d'interdiction d'épandage de fertilisants organiques et minéraux	UH	Directive Nitrates - 4e programme d'action Nitrates			Agriculteurs		DDTM 76	76	EN_COURS
Maintenir les prairies humides répertoriées (nb ha)	UH	Directive Nitrates - 4e programme d'action Nitrates			Agriculteurs		DDTM 76	76	EN_COURS

19 - Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière...

Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de Limésy	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	30/06/2010	31/12/2011	SAEP Austreberthe	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de Limésy	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2012		SAEP Austreberthe Particuliers, Agriculteurs, Collectivités		DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de Limésy	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2015		Agriculteurs, collectivités si achat foncier	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de Sierville	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		SIAEPA de Sierville Particuliers, Agriculteurs, Collectivités		DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de Sierville	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		SIAEPA de Sierville	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de Sierville	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		Agriculteurs, collectivités si achat foncier	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE

20 - Diagnostic, animation, suivi ou contrôles concernant les pratiques agricoles

Mettre en place une animation "résorption des pollutions diffuses" et un suivi du programme d'actions	BAC de Limésy	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2011		à définir	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
---	---------------	---	------------	--	-----------	-----	---------	----	----------

21 - Couverture des sols pendant l'interculture (CIPAN)

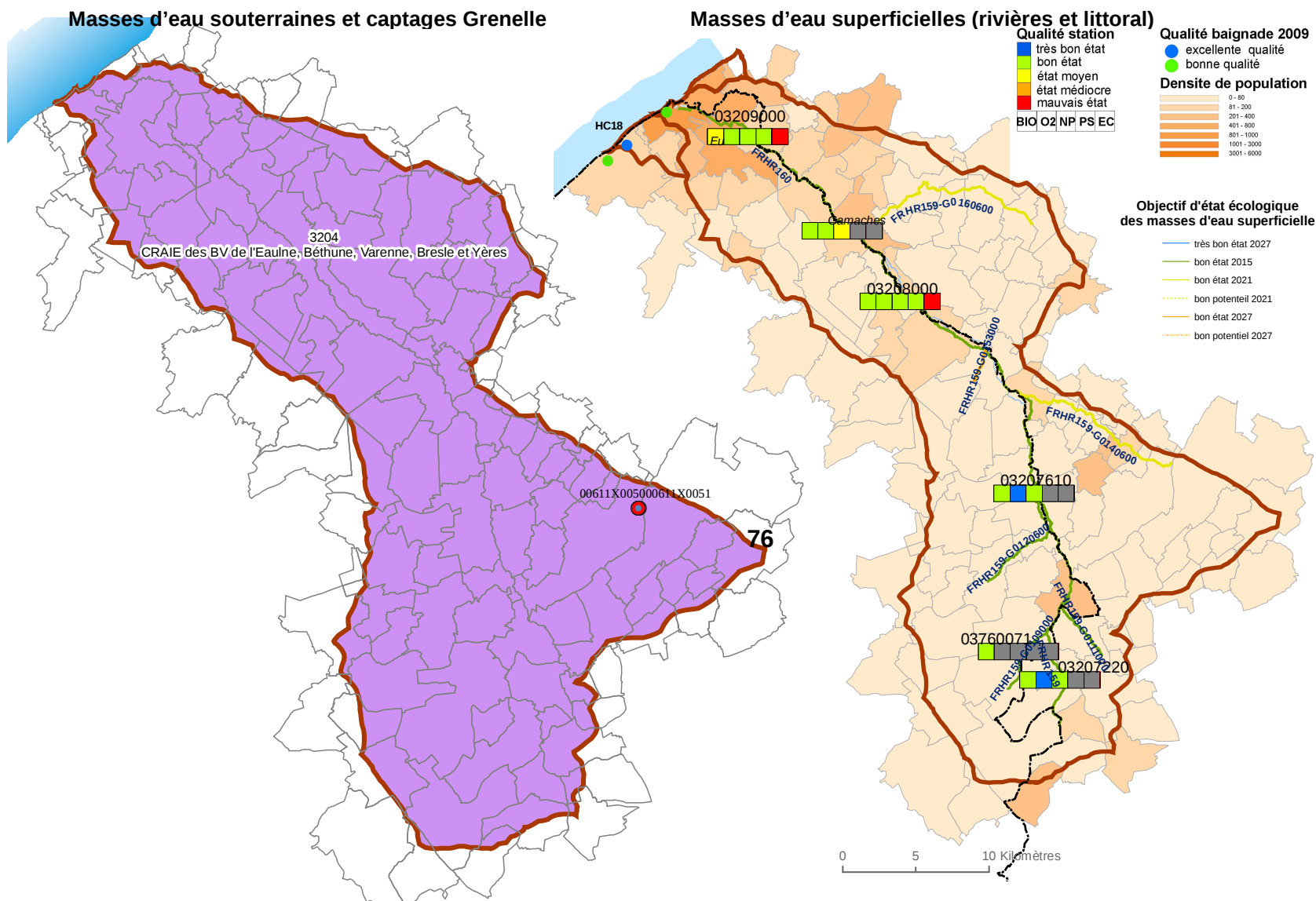
80% de couverture automnale des terres arables	UH	Directive Nitrates - 4e programme d'action Nitrates	31/12/2010	31/12/2010	Agriculteurs		DDTM 76	76	EN_COURS
90% de couverture automnale des terres arables	UH	Directive Nitrates - 4e programme d'action Nitrates	31/12/2011	31/12/2011	Agriculteurs		DDTM 76	76	EN_COURS
100% de couverture automnale des terres arables	UH	Directive Nitrates - 4e programme d'action Nitrates	31/12/2012	31/12/2012	Agriculteurs		DDTM 76	76	EN_COURS

AUSTREBERTHE

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
22 - Création et entretien de bandes enherbées le long des rivières									
Protéger les cours d'eau, à proximité de toute parcelle agricole, par la présence d'une bande enherbée ou boisée d'une largeur d'au moins 5 mètres	UH	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate			Agriculteurs		DDTM 76	76	EN_COURS
28 - Amélioration / restauration de la continuité écologique des cours d'eau									
Conduire une étude de restauration de la continuité écologique sur 2 ouvrages	aval Austreberthe	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2010		SIRAS	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Améliorer le franchissement pour l'anguille	confluence entre la Seine et l'Austreberthe (Duclair)	L 432-6, décret du 25 mars 1991, arrêté ministériel du 2 janvier 1986	31/12/2010		à définir	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Engager les travaux de restauration de la continuité écologique sur 1 ouvrage	Moulin du Paulu (Saint-Paer)	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2012		SIRAS	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
32 - Animation, diagnostics, études ou suivi concernant les zones humides									
Identifier et cartographier les zones humides existantes et potentielles	UH		31/12/2011		DREAL Haute-Normandie	oui	DREAL Haute-Normandie	76	NON_ENGAGE
36 - Maintien ou restauration de zones d'expansion de crue									
Restaurer des zones inondables	ancien site Tecumseh au Paulu		31/12/2015		SIRAS	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
37 - Maîtrise du ruissellement urbain et/ou de l'urbanisation									
Faire passer le PPRI à enquête publique	UH		30/09/2010		DDTM 76		DDTM 76	76	EN_COURS
Approuver le PPRI prescrit	UH		30/03/2011		DDTM 76		DDTM 76	76	EN_COURS
38 - Acquisition de connaissances									
Evaluer l'état des zones humides et corridors biologiques : inventaires et suivis des populations d'amphibiens et de leurs axes de migration	secteur à définir				ONEMA		ONEMA	76	EN_EMERGENCE
Cartographier les zones de frayères de la faune piscicole	UH	code de l'environnement (R 432-1 à R 432-1-5)	30/06/2012	30/06/2012	DDTM 76, ONEMA	oui	DDTM 76 , ONEMA	76	NON_ENGAGE
Améliorer la connaissance de l'état du milieu, réaliser des Indices Biologiques Macrophytes en Rivière (IBMR), acquérir des outils d'évaluation des actions	UH				AESN, DREAL, maîtres d'ouvrage des actions	oui	DREAL , ONEMA	76	NON_ENGAGE
39 - Amélioration de la connaissance des pressions polluantes de substances dangereuses pour la définition d'actions visant leur réduction									
Réaliser une étude relative à l'impact des rejets de polluants sur le milieu dans l'objectif d'établir une liste d'établissements industriels à mettre en compatibilité avec les objectifs du SDAGE	région Haute-Normandie	SDAGE	31/03/2011		DREAL Haute-Normandie		DREAL Haute-Normandie	76	EN_EMERGENCE
Réviser les arrêtés préfectoraux des ICPE ou prendre des arrêtés complémentaires pour assurer la surveillance des rejets de substances dangereuses dans les effluents industriels en mettant en oeuvre la 2ème campagne RSDE	UH (600 sites en Haute-Normandie)	Circulaire ministérielle du 5 janvier 2009	31/12/2013	31/12/2013	Inspection des installations classées	oui	DREAL Haute-Normandie	76	NON_ENGAGE
50 - Sécurisation de l'alimentation en eau potable									
Réaliser des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable : réfection de l'usine de traitement de l'eau potable (aide Agence conditionnée à la réalisation d'une étude BAC et à la mise en oeuvre d'actions préventives)	SIAEP de l'Austreberthe - captage de Limésy	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes	23/07/2012		SAEP Austreberthe	oui	Agence Régionale de Santé	76	NON_ENGAGE

SAv07 - BRESLE

- 779 km²
- 62 400 habitants
- 262 km de cours d'eau



Ce bassin versant est occupé par une activité agricole sur les trois quarts de sa superficie, polycultures et élevage bovin en fond de vallée et à l'amont du bassin versant côté Seine-Maritime. Les cultures intensives se pratiquent essentiellement sur les plateaux, elles sont très développées côté Somme (bassins du Liger et de la Vimeuse). La diminution des surfaces en prairies se poursuit. La Bresle est classée au titre du L432-6 pour la restauration de la libre circulation des poissons migrateurs.

La **Bresle amont (R159)** est en bon état écologique¹, mais son état chimique est déclassé par les HAP comme celui de l'aval (R160). L'atteinte du bon état écologique est aujourd'hui compromise sur l'**aval de la Bresle (R160)** en raison d'altérations morphologiques (ouvrages transverses, gravières) et de pollutions ponctuelles. L'industrie, et notamment celle du verre, exerce une pression croissante de l'amont vers l'aval et particulièrement à partir de Gamaches.

L'existence de deux zones protégées au titre de Natura 2000 (le littoral cachois, la vallée de la Bresle) renforce l'enjeu de préservation des milieux.

La **masse d'eau souterraine 3204** présente une bonne qualité chimique et un bon équilibre quantitatif.

La **masse d'eau côtière Pays de Caux Nord (C18)** est soumise à des blooms de phytoplanctons toxiques et à des proliférations d'algues vertes, et certains compartiments sont mal connus.

¹ La méthode d'évaluation de l'état des eaux douces de surface utilisée pour les cartes du SDAGE est définie dans un Guide technique du MEEDDAT paru en mars 2009. Les cartes d'état aux stations détaillent les différentes composantes de l'état écologique sur la période de référence 2006-2007 : indices biologiques (BIO), cycle de l'oxygène (O2), Nutriments (NP) et Polluants spécifiques (PS). EC désigne l'état chimique évalué sur la base de la contamination des eaux par les 41 substances prioritaires sur cette même période 2006-2007.

(benthos). Les eaux de baignade restent fragiles par temps de pluie et soumises à l'influence des apports des fleuves côtiers.

Le SAGE Bresle est en phase d'élaboration

Masses d'eau côtières – Etat initial² et objectifs³

Libellé ME	Code ME	type	Etat écologique actuel	Etat chimique actuel	Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
Pays de Caux nord	C18	naturelle	Bon		Bon état 2015	Bon état 2015

Masses d'eau souterraines – état initial⁴ et objectifs³

Masses d'eau		Etat chimique initial		Etat quantitatif initial	Objectif d'état chimique	Objectif d'état quantitatif
CRAIE des BV de l'Eaulne, Béthune, Varenne, Bresle et Yères	3204	Bon	Tendance à la hausse des concentrations en NO3 à inverser	Bon	Bon état 2015	Bon état 2015

Masses d'eau superficielles – état initial⁵ et objectifs³

Masse d'eau		type	Etat écologique initial		Etat chimique initial (41 substances)	Etat chimique initial (hors HAP/DEHP)	Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
La Bresle de sa source au confluent de la Vimeuse	FRHR159	naturelle	Bon		Mauvais	Bon	Bon état 2015	Bon état 2027
Le ruisseau d'Haudricourt	FRHR159-G0109000	naturelle	Bon	Expertise	ME non suivie	ME non suivie	Bon état 2015	Bon état 2015
Le ruisseau du Menillet	FRHR159-G0111000	naturelle	Bon	Expertise	ME non suivie	ME non suivie	Bon état 2015	Bon état 2015
La Meline	FRHR159-G0120600	naturelle	Bon	Expertise	ME non suivie	ME non suivie	Bon état 2015	Bon état 2015
Le Liger	FRHR159-G0140600	naturelle	Moyen	PO4, IBD	ME non suivie	ME non suivie	Bon état 2021	Bon état 2015
Le ruisseau de (fontaine) Saint Pierre	FRHR159-G0153000	naturelle	Moyen	Expertise : hydromorpho	ME non suivie	ME non suivie	Bon état 2027	Bon état 2015
La Vimeuse	FRHR159-G0160600	naturelle	Moyen	Expertise : rejets	ME non suivie	ME non suivie	Bon état 2021	Bon état 2015
La Bresle du confluent de la Vimeuse à l'embouchure	FRHR160	naturelle	Moyen	IBD	Mauvais	Bon	Bon état 2015	Bon état 2027

Des fiches de synthèse de la qualité mesurée aux stations de suivi des eaux superficielles sont disponibles sur simple demande auprès du Service Etude et Milieux de la Direction Territoriale et Maritime Seine-aval de l'agence de l'eau ou bien, pour la région Haute-Normandie, en téléchargement sur le site de la DREAL Haute-Normandie via l'interface Carmen⁶.

² Etabli sur la base des suivis phytoplancton 2002-2007 et macro-invertébrés benthiques de substrat meuble 2007, complétés à dire d'experts.

³ SDAGE Seine et côtiers normands 2010-2015

⁴ Etabli sur la base de la chronique de données 1995-2005, complétées à dire d'experts.

⁵ Etabli sur la base de la chronique de données 2006-2007, complétées à dire d'experts.

⁶ <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/suiviqualitativdeseauxsuperficielles.map>

Eaux souterraines – enjeu protection de la ressource

Masses d'eau		Nombre de BAC prioritaires		
		Grenelle	SDAGE	9 ^{ème} Programme agence
Craie des BV de l'Eaulne, Béthune, Varenne, Bresle et Yères	3204	1	4	3

Eaux superficielles –enjeu continuité écologique

Masses d'eau		Classements actuels				Propositions de classements		Nombre d'ouvrages Grenelle
		Cours d'eau réservés	L 432-6 (décret)	L 432-6 (arrêté de désignation des espèces)	ZAP anguilles (priorité 1)	L 214-17 (Liste I)	L 214-17 (Liste II)	
La Bresle de sa source au confluent de la Vimeuse	FRHR159	oui	oui	oui	oui	oui	oui	3
Le ruisseau d'Haudricourt	FRHR159-G0109000	oui	oui	oui		oui	oui	
Le ruisseau du Menillet	FRHR159-G0111000	oui	oui	oui		oui	oui	
La Meline	FRHR159-G0120600	oui	oui	oui		oui	oui	
Le Liger	FRHR159-G0140600	oui				oui		
Le ruisseau de (fontaine) Saint Pierre	FRHR159-G0153000	oui	oui	oui		oui	oui	
La Vimeuse	FRHR159-G0160600	oui				oui		
La Bresle du confluent de la Vimeuse à l'embouchure	FRHR160	oui	oui	oui	oui (en aval de la Méline)	oui	oui	

BRESLE

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
2 - Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP									
Mettre le rejet de la station en comptabilité avec le bon état écologique : améliorer le traitement des boues	STEP de Beaucamps-le-Vieux (1800 EH)	commune de Beaucamps-le-Vieux	DCE	31/12/2012	31/12/2015		DDTM 80	80	NON_ENGAGE
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Blangy-sur-Bresle (4000 EH)	SIAEPA de Blangy-sur-Bresle/Bouttencourt	DERU 2008	31/12/2011	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Bouttencourt-Monnières (200 EH) à raccorder sur STEP de Blangy-sur-Bresle	SIAEPA de Blangy-sur-Bresle/Bouttencourt	DCE	31/12/2011	31/12/2015		DDTM 80	80	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Bouvaincourt (3800EH) à raccorder sur STEP de Gamaches	SIVOM de Gamaches et commune de Gamaches	DCE	31/12/2015	31/12/2015		DDTM 80	80	NON_ENGAGE
Mettre la station d'épuration en conformité avec les usages côtiers	STEP de Eu (27000 EH) raccordée sur Le Tréport	commune de Eu et SMERABL	DCE	01/01/2011	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Hodeng-au-Bosc (800 EH)	SAEPA de Vieux-Rouen-sur-Bresle	DERU 2008	31/12/2011	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Incheville (2700 EH)	SMEA de la région de Eu	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre la station d'épuration en conformité avec les usages côtiers : création d'une station de 45 000 EH	STEP de Le Tréport (27600 EH)	SMERABL	DCE	01/01/2011	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Monnières (400 EH) à raccorder sur la STEP de Monchaux	SAEPA de Rieux-Monchaux	DCE	31/12/2011	31/12/2015	oui	DDTM 80	80	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station en comptabilité avec le bon état écologique : améliorer le traitement des boues	STEP de Neuville-Copegueule (750EH)	commune de Neuville-Copegueule	DCE	31/12/2012	31/12/2015		DDTM 80	80	EN_EMERGENCE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Oust Marest (600 EH) à raccorder sur la STEP du Tréport	commune de Oust Marest	DCE	31/12/2011	31/12/2015	oui	DDTM 80	80	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station en comptabilité avec le bon état écologique : construction d'une STEP de 1500 EH	STEP de Sénarpont (1167 EH)	commune de Sénarpont	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 80	80	EN_EMERGENCE
5 - Amélioration des réseaux d'assainissement eaux usées									
Réaliser un diagnostic de fonctionnement du réseau	systèmes de collecte n'en ayant pas fait l'objet dans les 10 dernières années	Collectivités		31/12/2015			DDTM 80 , DDT 60 , DDTM 76	60, 76, 80	EN_COURS
Réhabiliter les réseaux d'assainissement et créer un déversoir d'orage	ZCE de Bermesnil (raccordée à la STEP de Sénarpont)	commune de Bermesnil	DCE	31/12/2011	31/12/2015		DDTM 80	80	NON_ENGAGE

BRESLE

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
Réhabiliter les réseaux d'assainissement	ZCE de Blangy-sur-Bresle	commune de Blangy-sur-Bresle	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Réhabiliter les réseaux d'assainissement	ZCE de Gamaches	SIVOM de Gamaches et commune de Gamaches	DCE	31/12/2015	31/12/2015		DDTM 80	80	EN_EMERGENCE
Réhabiliter les réseaux d'assainissement	ZCE de Hodeng-au-Bosc, St Léger sur Bresle et de Vieux-Rouen-sur-Bresle	SAEPA de Vieux-Rouen-sur-Bresle	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Réaliser un diagnostic de fonctionnement du réseau	ZCE de Le Quesne (3500 EH), Liomer, Brocourt, et Hornoy-le-Bourg	SIA du Haut Liger	DCE	31/12/2015	31/12/2015		DDTM 80	76	NON_ENGAGE
Réhabiliter les réseaux d'assainissement	ZCE de Rieux	SAEPA de Rieux-Monchaux	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE

6 - Amélioration de l'ANC

Contrôler les installations d'ANC	UH	Collectivités	LEMA	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 80 , DDT 60 , DDTM 76	60, 76, 80	EN_COURS
Mettre en conformité les installations d'ANC	UH	Propriétaires, Collectivités	LEMA (Art. 46)				DDTM 80 , DDT 60 , DDTM 76	60, 76, 80	EN_COURS
Créer des SPANC	UH (département de la Somme)	Collectivités	LEMA	31/12/2011	31/12/2015		DDTM 80	80	NON_ENGAGE

7 - Amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales des collectivités

Réaliser un zonage d'assainissement pluvial	UH	Collectivités	L2224-10 du code général des collectivités territoriales	31/12/2015			DDTM 80 , DDT 60 , DDTM 76	60, 76, 80	EN_EMERGENCE
---	----	---------------	--	------------	--	--	----------------------------	------------	--------------

9 - Réduction des rejets polluants chroniques de l'industrie et artisanat

Mettre les rejets des opérations de carénage en compatibilité avec le bon état écologique	Port du Tréport	CCI Littoral Normand-Picard	DCE	31/12/2015	31/12/2015		DDTM 76	76, 80	EN_EMERGENCE
Respecter les prescriptions de surveillance des rejets, de qualité des sédiments, de prévention des pollution et de recyclage de l'eau	PROMOTRAME (Longroy)	PROMOTRAME	Arrêté de mise en demeure	25/06/2010	25/06/2010		DREAL Haute-Normandie	76	TERMINE
Rendre compatibles avec les objectifs du SDAGE les arrêtés préfectoraux réglementant les ICPE prélevant et/ou rejetant dans la masse d'eau concernée en tenant notamment compte des substances déclassantes.	UH	DREAL Haute-Normandie	Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)				Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	76	EN_COURS

15 - Amélioration de la collecte et de la gestion des effluents d'élevage

Faire un diagnostic de l'impact du rejet des piscicultures sur le milieu récepteur ; si besoin mener la mise aux normes afin de réduire l'impact	Pisciculture Feldmann (Hodeng-au-Bosc)	Pisciculture Feldmann	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDPP 76	76	NON_ENGAGE
--	--	-----------------------	-----	------------	------------	-----	---------	----	------------

BRESLE

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
Faire un diagnostic de l'impact du rejet des piscicultures sur le milieu récepteur ; si besoin mener la mise aux normes afin de réduire l'impact	Pisciculture Feldmann (Vieux Rouen sur Bresle)	Pisciculture Feldmann	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDPP 76	76	NON_ENGAGE
Faire un diagnostic de l'impact du rejet des piscicultures sur le milieu récepteur ; si besoin mener la mise aux normes afin de réduire l'impact	Piscicultures à vocation touristique de Aumale, Gamache et Ponts-et-Marais	Pisciculture de Pont et Marais	DCE	31/12/2015	31/12/2015		DDPP 76	76	EN_COURS
Réaliser 1500 analyses d'effluents d'élevages	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	01/07/2013	01/07/2013		DDTM 76	76	EN_COURS
Disposer d'une capacité de stockage des effluents d'élevage permettant de couvrir les périodes et conditions d'interdiction d'épandage	UH (départements de Seine-Maritime et de l'Oise)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate		01/07/2013		DDT 60 , DDTM 76	60, 76	EN_COURS

16 - Réduction des apports en pesticides agricoles par le renforcement des bonnes pratiques agricoles

Définir un plan d'action dans le cadre d'Ecophyto 2018	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2011	31/12/2011		DRAAF	60, 76, 80	EN_COURS
Mettre en oeuvre le plan d'action Ecophyto	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2018	31/12/2018		DRAAF	60, 76, 80	NON_ENGAGE
Maintenir une zone non traitée le long des cours d'eau et des plans d'eau	UH	Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Arrêté du 12 septembre 2006				DRAAF	60, 76, 80	EN_COURS
Détruire au maximum 30% des CIPAN par voie chimique	Zone Vulnérable sur toutes les communes de Seine-Maritime et 3 communes de la Somme	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 80 , DDTM 76	76, 80	EN_COURS

18 - Réduction des apports en fertilisant par le renforcement des bonnes pratiques agricoles

Réaliser 3000 reliquats par an en sortie d'hiver	département de Seine-Maritime	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Limiter la quantité maximale d'azote dans les effluents d'élevage épandus annuellement à 170kg/ha de surface agricole potentiellement épandable	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 80 , DDT 60 , DDTM 76	60, 76, 80	EN_COURS
Former de façon continue les agriculteurs à la gestion de la fertilisation azotée	Zone vulnérable sur toutes les communes de l'Oise	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2012	31/12/2012		DDT 60	60	NON_ENGAGE

BRESLE

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
Limiter les fertilisants organiques, toutes origines confondues, limiter à 250kg d'azote total/ha du 1er juillet au 31 décembre	Zone Vulnérable sur toutes les communes de Seine-Maritime	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Maintenir les prairies humides répertoriées (nb ha)	Zone Vulnérable sur toutes les communes de Seine-Maritime et de l'Oise	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate (Seine-Maritime) Opposabilité à déclaration (Oise)				DDT 60 , DDTM 76	60, 76	EN_COURS
Respecter les périodes et conditions d'interdiction d'épandage de fertilisants organiques et minéraux	Zone Vulnérable sur toutes les communes de Seine-Maritime et de l'Oise et 3 commune de la Somme	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 80 , DDT 60 , DDTM 76	60, 76, 80	EN_COURS
Etablir un plan prévisionnel de fertilisation azotée et tenir à jour un cahier d'épandage par chaque agriculteur	Zone Vulnérable sur toutes les communes de Seine-Maritime et de l'Oise et 3 communes de la Somme	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 80 , DDT 60 , DDTM 76	60, 76, 80	EN_COURS
19 - Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière...									
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de Guibermesnil (Lafresguimont-Saint-Martin)	SIAEP du Liger	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2010		oui	DDTM 80	80	EN_EMERGENCE
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de Guibermesnil (Lafresguimont-Saint-Martin)	SIAEP du Liger	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2011		oui	DDTM 80	80	NON_ENGAGE
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de Monchaux-Soreng	SAEPA de Rieux-Monchaux Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007	31/12/2010		oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de Monchaux-Soreng	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de Nesle-Normandeuse	SIAEPA de Nesle Pierrecourt	Décret du 14 mai 2007	31/12/2011		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de Nesle-Normandeuse	SIAEPA de Nesle Pierrecourt Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007	31/12/2012		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de Nesle-Normandeuse	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
20 - Diagnostic, animation, suivi ou contrôles concernant les pratiques agricoles									
Mettre en place une animation "résorption des pollutions diffuses" et un suivi du programme d'actions	BAC de Guibermesnil (Lafresguimont-Saint-Martin)	SIAEP du Liger	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2012		oui		80	EN_EMERGENCE

BRESLE

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
21 - Couverture des sols pendant l'interculture (CIPAN)									
80% de couverture automnale des terres arables	Zone Vulnérable sur toutes les communes de Seine-Maritime et de l'Oise et 3 communes de la Somme	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 80 , DDT 60 , DDTM 76	60, 76, 80	EN_COURS
90% de couverture automnale des terres arables	Zone Vulnérable sur toutes les communes de Seine-Maritime et de l'Oise et 3 communes de la Somme	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2011	31/12/2011		DDTM 80 , DDT 60 , DDTM 76	60, 76, 80	EN_COURS
100% de couverture automnale des terres arables	Zone Vulnérable sur toutes les communes de Seine-Maritime et de l'Oise et 3 communes de la Somme	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 80 , DDT 60 , DDTM 76	60, 76, 80	EN_COURS
22 - Création et entretien de bandes enherbées le long des rivières									
Protéger les cours d'eau, à proximité de toute parcelle agricole, par la présence d'une bande enherbée ou boisée d'une largeur d'au moins 5 mètres	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 80 , DDT 60 , DDTM 76	60, 76, 80	EN_COURS

BRESLE

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
26 - Animation, diagnostics, études, suivi sur la restauration et l'entretien des cours d'eau									
Améliorer la prise en compte du bon état écologique dans la révision du Programme pluriannuel de restauration et d'entretien (PPRE)	Bresle	ASA de la Bresle	DCE	31/12/2010	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Améliorer la prise en compte du bon état écologique dans le plan de gestion, actualiser le Programme pluriannuel de restauration et d'entretien (PPRE)	Liger	Syndicat intercommunal d'aménagement de la rivière le Liger (SIARL)				oui	DDTM 80	80	NON_ENGAGE
28 - Amélioration / restauration de la continuité écologique des cours d'eau									
Restaurer la continuité écologique en mettant en oeuvre les travaux de mise en conformité sur 4 ouvrages dont 2 piscicultures (accessibilité au tronçon de Hodeng-au-Bosc à Vieux-Rouen-sur-Bresle)	Bresle amont	EPTB de la Bresle et propriétaires	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2015	18/04/2002	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Restaurer la continuité écologique en mettant en oeuvre les travaux de mise en conformité sur 6 ouvrages (Noeud Aumale)	Bresle amont	EPTB de la Bresle et propriétaires	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2015	18/04/2002	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Restaurer la continuité écologique en mettant en oeuvre les travaux de mise en conformité sur 4 ouvrages (accessibilité au tronçon de Saint-Germain-sur-Bresle à Aumale)	Bresle amont	EPTB de la Bresle et propriétaires	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2015	18/04/2002		DDTM 76	76, 80	NON_ENGAGE
Restaurer la continuité écologique en mettant en oeuvre les travaux de mise en conformité sur 4 ouvrages (accessibilité au tronçon de Vieux-Rouen-sur-Bresle et St-Germain-sur-Bresle)	Bresle amont	EPTB de la Bresle et propriétaires	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2015	18/04/2002	oui	DDTM 76	76, 80	NON_ENGAGE
Restaurer la continuité écologique en mettant en oeuvre les travaux de mise en conformité sur 8 ouvrages (amélioration aval Sénarpont)	Bresle amont et aval	EPTB de la Bresle et propriétaires	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2011	18/04/2002	oui	DDTM 76	76, 80	NON_ENGAGE
Restaurer la continuité écologique en mettant en oeuvre les travaux de mise en conformité sur les 3 ouvrages identifiés (noeud Sénarpont) et consolidation d'1 ouvrage aval	Microcentrale Gamache (Gamache), coopérative agricole (Sénarpont), Moulin de Saint-Léger (Saint-Léger-sur-Bresle)	EPTB de la Bresle et propriétaires	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2010	18/04/2002	oui	DDTM 80	80	NON_ENGAGE

BRESLE

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
Restaurer la continuité écologique en mettant en oeuvre les travaux de mise en conformité sur 7 ouvrages (Amont Aumale)	Quincampoix-Fleuzy	EPTB de la Bresle et propriétaires	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997		18/04/2002	oui	DDT 60	60	NON_ENGAGE
Réaliser une étude d'acquisition de connaissance en vue de la restauration de la libre circulation piscicole	rivière Vimeuse	SI Aménagement Hydraulique du bassin versant de la Vimeuse		31/12/2011			DDTM 80	80	NON_ENGAGE
Aménager les débits de fuite des gravières	lit majeur des rivières côtières	Propriétaires		31/12/2012		oui		76, 80	NON_ENGAGE
31 - Entretien et/ou restauration de zones humides									
Protéger les zones humides existantes par acquisition foncière ou contractualisation ou travail auprès des communes qui ont des terrains en zone humide - proposition de réaménagement	lit majeur des cours d'eau	Collectivités	Loi Grenelle I du 3 août 2009 (article 23)	31/12/2015		oui	DREAL Haute-Normandie	60, 76, 80	NON_ENGAGE
32 - Animation, diagnostics, études ou suivi concernant les zones humides									
Identifier et cartographier les zones humides existantes et potentielles	lit majeur des cours d'eau	DREAL Haute-Normandie et Picardie		31/12/2011		oui	DREAL Haute-Normandie	76, 80	NON_ENGAGE
Délimiter les ZHIEP et les Zones Stratégiques pour la Gestion de l'Eau (ZSGE)	périmètre SAGE/EPTB	EPTB de la Bresle	LEMA (Art. 77)	31/12/2013		oui	DREAL Haute-Normandie	76, 80	NON_ENGAGE
33 - Actions spécifiques de protection et de gestion des secteurs littoraux et marins									
Mettre en oeuvre les actions découlant des profils de vulnérabilité	Plage de Mesnil-Val	SMEA de la région de Eu	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	31/03/2015	31/03/2015	oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Définir les profils de vulnérabilité	Plage de Mesnil-Val (secteur d'étude groupé avec plage de Criel-plage)	SMEA de la région de Eu	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	01/12/2010	01/12/2010	oui	Agence Régionale de Santé	76	TERMINE
Définir les profils de vulnérabilité	Plages du Tréport et de Mers les Bains et moulière du Tréport	SMERABL	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	01/12/2010	01/12/2010	oui	Agence Régionale de Santé	76, 80	EN_COURS
Mettre en oeuvre les actions découlant des profils de vulnérabilité	Plages du Tréport et de Mers les Bains et moulières du Tréport	SMERABL ou SMEA de la région de Eu	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	31/03/2015	31/03/2015	oui	Agence Régionale de Santé	76, 80	EN_COURS
36 - Maintien ou restauration de zones d'expansion de crue									
Encadrer et limiter l'urbanisation en lit majeur	UH	Collectivités					DDTM 76	76, 80	EN_EMERGENCE
38 - Acquisition de connaissances									

BRESLE

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
Evaluer l'état des zones humides et corridors biologiques : inventaires et suivis des populations d'amphibiens et de leurs axes de migration	secteur à définir	ONEMA					ONEMA	60, 76, 80	EN_EMERGENCE
Cartographier les zones de frayères de la faune piscicole	UH	DDTM 76, DDTM 80, ONEMA	code de l'environnement (R 432-1 à R 432-1-5)	30/06/2012	30/06/2012	oui	DDTM 80 , DDTM 76 , ONEMA	60, 76, 80	NON_ENGAGE
Améliorer la connaissance de l'état du milieu, réaliser des Indices Biologiques Macrophytes en Rivière (IBMR), acquérir des outils d'évaluation des actions	UH	AESN, DREAL, maîtres d'ouvrage des actions				oui	DREAL , ONEMA	60, 76, 80	NON_ENGAGE
Réaliser une étude relative à l'impact des rejets de polluants sur le milieu dans l'objectif d'établir une liste d'établissements industriels à mettre en compatibilité avec les objectifs du SDAGE	région Haute-Normandie et région Picardie	DREAL Haute-Normandie	SDAGE	31/03/2011			DREAL Haute-Normandie , DREAL Picardie	60, 76	EN_EMERGENCE
39 - Amélioration de la connaissance des pressions polluantes de substances dangereuses pour la définition d'actions visant leur réduction									
Réviser les arrêtés préfectoraux des ICPE ou prendre des arrêtés complémentaires pour assurer la surveillance des rejets de substances dangereuses dans les effluents industriels en mettant en oeuvre la 2ème campagne RSDE	UH (600 sites en Haute-Normandie)	Inspection des installations classées	Circulaire ministérielle du 5 janvier 2009	31/12/2013	31/12/2013	oui	DREAL Haute-Normandie , DREAL Picardie	60, 76	NON_ENGAGE

BRESLE

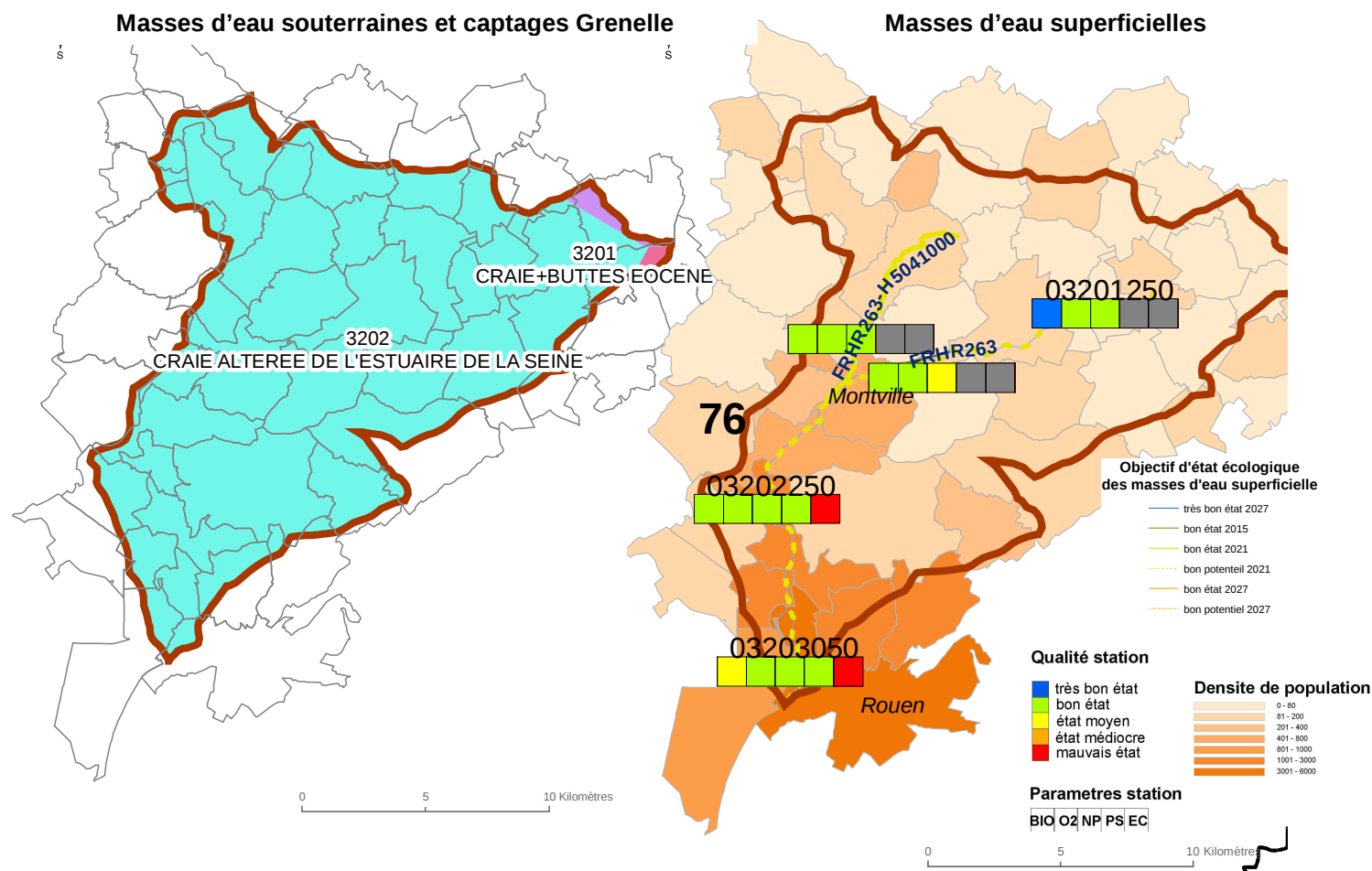
Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
40 - Actions territoriales									
Finaliser le SAGE de la Bresle (en élaboration)	périmètre du SAGE Bresle	EPTB de la Bresle		31/12/2013		oui	DREAL Haute-Normandie	60, 76, 80	EN_EMERGENCE
50 - Sécurisation de l'alimentation en eau potable									
Terminer la procédure de DUP	captage de Le Fond de Cuignet - nouveau forage (Marques)	SIAEPA Vallée de l'Eaulne	Article L1321-2 du CSP	31/12/2013		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_EMERGENCE
Terminer la procédure de DUP	captage de Nesle-Normandeuse	SIAEPA de Nesle Pierrecourt	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	NON_ENGAGE
Réaliser une étude de sécurisation de l'alimentation en eau potable	captage de Saint-Germain-sur-Eaulne	SIAEPA de la Vallée de l'Eaulne	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes	31/12/2015		oui	Agence Régionale de Santé	76	NON_ENGAGE
Terminer la procédure de DUP	captage Le Grand Fontaine (Blangy-sur-Bresle)	SIAEPA de Blangy-sur-Bresle/Bouttencourt	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	NON_ENGAGE
Réaliser une étude de sécurisation de l'alimentation en eau potable	SIAEPA Vallée de l'Eaulne	SIAEPA Vallée de l'Eaulne		31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_EMERGENCE
Réaliser des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable	SIAEPA Vallée de l'Eaulne	SIAEPA Vallée de l'Eaulne		31/12/2015		oui	Agence Régionale de Santé	76	NON_ENGAGE
Réaliser des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable	Syndicat des eaux de Blargies	Syndicat des eaux de Blargies		31/12/2012	31/12/2015		Agence Régionale de Santé	60	NON_ENGAGE
Réaliser une étude de sécurisation de l'alimentation en eau potable	Syndicat des eaux de Blargies	Syndicat des eaux de Blargies		31/12/2012	31/12/2015		Agence Régionale de Santé	60	EN_COURS

SAv08 - CAILLY

- 246 km²
- 86 200 habitants
- 58 km de cours d'eau



Sur cette unité hydrographique, l'agriculture occupe près des deux tiers du territoire (principalement polyculture élevage) et l'aléa érosion est fort à très fort sur un quart du bassin. L'urbanisation est concentrée sur les secteurs médian et aval (agglomération rouennaise), où les problèmes aigus de gestion des eaux pluviales entraînent des inondations récurrentes. Le Cailly est classé au titre du L432-6 pour la restauration de la libre circulation des poissons migrateurs.



Le Cailly (R263) est classé comme masse d'eau fortement modifiée (MEFM) en raison d'altérations morphologiques irréversibles sur la partie aval : nombreux ouvrages transverses, urbanisation de la vallée avec artificialisation totale du lit majeur, cours parfois souterrain. Cette masse d'eau doit faire l'objet de mesures relatives aux enjeux suivants : manques d'eau, morphologie (ouvrages transverses, artificialisation du lit), ruissellements - érosion et pollutions diffuses, pollutions ponctuelles (matières phosphorées). L'état chimique du Cailly est déclassé par les HAP.

La **masse d'eau souterraine 3202** est contaminée par les nitrates. Pour atteindre un bon état quantitatif, elle doit faire l'objet de mesures spécifiques pour une meilleure gestion de la ressource. Les champs captants de la Haute-Vallée du Cailly et de Maromme sont stratégiques pour l'alimentation en eau potable de l'agglomération rouennaise et il est important de garantir la pérennité d'une ressource souterraine de qualité.

Le SAGE Cailly-Aubette-Robec a été approuvé le 23/12/2005, il devra être révisé pour se mettre en conformité avec la LEMA avant le 31/12/2011 et en compatibilité avec le SDAGE d'ici le 31/12/2012.

La méthode d'évaluation de l'état des eaux douces de surface utilisée pour les cartes du SDAGE est définie dans un Guide technique du MEEDDAT paru en mars 2009. Les cartes d'état aux stations détaillent les différentes composantes de l'état écologique sur la période de référence 2006-2007 : indices biologiques (BIO), cycle de l'oxygène (O2), Nutriments (NP) et Polluants spécifiques (PS). EC désigne l'état chimique évalué sur la base de la contamination des eaux par les 41 substances prioritaires sur cette même période 2006-2007.

Masses d'eau souterraines – état initial¹ et objectifs²

Masses d'eau		Etat chimique actuel			Etat quantitatif actuel	Zones "eau de surface" potentiellement soumises à des déséquilibres locaux	Objectif d'état chimique	Objectif d'état quantitatif
Craie altérée de l'estuaire de Seine	3202	Mauvais	Nitrates	Tendance à la hausse des concentrations en NO3 à inverser	Mauvais	Cailly	Bon état 2027	Bon état 2015

Masses d'eau superficielles – état initial³ et objectifs³

Masses d'eau		type	Etat écologique initial		Etat chimique initial (41 substances)	Etat chimique initial (hors HAP/DEHP)	Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
Le Cailly de sa source au confluent de la Seine	FRHR263	fortement modifiée	Moyen	déclassement : NH4, IBGN	Mauvais	Bon	Bon potentiel 2021	Bon état 2027
La Clérette	FRHR263-H5041000	naturelle	Moyen	déclassement : IBGN et expertise (temps de pluie, ruissellements)	ME non suivie	ME non suivie	Bon état 2021	Bon état 2015

Des fiches de synthèse de la qualité mesurée aux stations de suivi des eaux superficielles sont disponibles sur simple demande auprès du Service Etude et Milieux de la Direction Territoriale et Maritime Seine-aval de l'agence de l'eau ou bien, pour la région Haute-Normandie, en téléchargement sur le site de la DREAL Haute-Normandie via l'interface Carmen⁴.

Eaux souterraines – enjeu protection de la ressource

Masses d'eau		Nombre de BAC prioritaires		
		Grenelle	SDAGE	9 ^{ème} Programme agence
Craie altérée de l'estuaire de Seine	3202		1	

Eaux superficielles –enjeu continuité écologique

Masses d'eau		Classements actuels				Propositions de classements		Nombre d'ouvrages Grenelle
		Cours d'eau réservés	L 432-6 (décret)	L 432-6 (arrêté de désignation des espèces)	ZAP anguilles (priorité 1)	L 214-17 (Liste I)	L 214-17 (Liste II)	
Le Cailly de sa source au confluent de la Seine	FRHR263	oui	oui			oui		
La Clérette	FRHR263-H5041000	oui	oui			oui		

¹ Etabli sur la base de la chronique de données 1995-2005, complétées à dire d'experts.

² SDAGE Seine et côtiers normands 2010-2015

³ Etabli sur la base de la chronique de données 2006-2007, complétées à dire d'experts.

⁴ <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/suiviqualitatifdeseauxsuperficielles.map>

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
2 - Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP									
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Clères (1500 EH)	SIAEPA de la région de Montville	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Montville (10000 EH)	Commune de Montville	DERU 2007	31/12/2015	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Saint-André-sur-Cailly (400 EH)	SIAEPA du Haut Cailly	DERU 2007	31/07/2010	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
5 - Amélioration des réseaux d'assainissement eaux usées									
Réaliser un diagnostic de fonctionnement du réseau	systèmes de collecte n'en ayant pas fait l'objet dans les 10 dernières années	Collectivités		31/12/2015			DDTM 76	76	EN_COURS
Réhabiliter les réseaux d'assainissement	ZCE de Montville	Commune de Montville	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Réhabiliter les réseaux d'assainissement	ZCE de Rouen - Le Petit Quevilly	CREA	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
6 - Amélioration de l'ANC									
Contrôler les installations d'ANC	UH	Collectivités	LEMA	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre en conformité les installations d'ANC	UH	Propriétaires, Collectivités	LEMA (Art. 46)				DDTM 76	76	EN_COURS
7 - Amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales des collectivités									
Réaliser un zonage d'assainissement pluvial	UH	Collectivités	L2224-10 du code général des collectivités territoriales	31/12/2015			DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
8 - Limitation des usages de pesticides par les collectivités et particuliers									
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Maromme	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
9 - Réduction des rejets polluants chroniques de l'industrie et artisanat									
Arrêter les déversements de substances dans le cours d'eau Cailly et remédier aux manquements constatés	BRENNTAG NORMANDIE (Montville)	BRENNTAG NORMANDIE	Arrêté de mise en demeure		03/10/2009		Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	76	TERMINE
Rendre compatibles avec les objectifs du SDAGE les arrêtés préfectoraux réglementant les ICPE prélevant et/ou rejetant dans la masse d'eau concernée en tenant notamment compte des substances déclassantes.	UH	DREAL Haute-Normandie	Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)				Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	76	EN_COURS
Respecter les valeurs limites de rejet	WILD FRANCE SAS (Le Houltme)	WILD FRANCE SAS	Arrêté de mise en demeure	14/03/2011	14/03/2011		DREAL Haute-Normandie	76	EN_COURS

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
11 - Maîtrise des raccordements aux réseaux d'assainissement urbain									
Respecter la convention spéciale de déversement	MF PRODUCTIONS (Maromme)	MF PRODUCTIONS	Arrêté de mise en demeure	31/12/2010	13/02/2010		Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	76	NON_ENGAGE
15 - Amélioration de la collecte et de la gestion des effluents d'élevage									
Faire un diagnostic de l'impact du rejet des piscicultures sur le milieu récepteur ; si besoin mener la mise aux normes afin de réduire l'impact	Sondres (Montville)	SARL PIERRU PISCICULTURES	DCE	31/12/2015		oui	DDPP 76	76	NON_ENGAGE
Réaliser 1500 analyses d'effluents d'élevages	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	01/07/2013	01/07/2013		DDTM 76	76	EN_COURS
Disposer d'une capacité de stockage des effluents d'élevage permettant de couvrir les périodes et conditions d'interdiction d'épandage	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate		01/07/2013		DDTM 76	76	EN_COURS
16 - Réduction des apports en pesticides agricoles par le renforcement des bonnes pratiques agricoles									
Détruire au maximum 30% des CIPAN par voie chimique	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 76	76	EN_COURS
Définir un plan d'action dans le cadre d'Ecophyto 2018	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2011	31/12/2011		DRAAF	76	EN_COURS
Mettre en oeuvre le plan d'action Ecophyto	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2018	31/12/2018		DRAAF	76	NON_ENGAGE
Maintenir une zone non traitée le long des cours d'eau et des plans d'eau	UH	Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Arrêté du 12 septembre 2006				DRAAF	76	EN_COURS
18 - Réduction des apports en fertilisant par le renforcement des bonnes pratiques agricoles									
Réaliser 3000 reliquats par an en sortie d'hiver	département de Seine-Maritime	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Limiter la quantité maximale d'azote dans les effluents d'élevage épandus annuellement à 170kg/ha de surface agricole potentiellement épandable	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
Limiter les fertilisants organiques, toutes origines confondues, limiter à 250kg d'azote total/ha du 1er juillet au 31 décembre	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Maintenir les prairies humides répertoriées (nb ha)	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Etablir un plan prévisionnel de fertilisation azotée et tenir à jour un cahier d'épandage par chaque agriculteur	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Respecter les périodes et conditions d'interdiction d'épandage de fertilisants organiques et minéraux	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
19 - Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière...									
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de Maromme	CREA Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de Maromme	CREA	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de Maromme	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
21 - Couverture des sols pendant l'interculture (CIPAN)									
80% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 76	76	EN_COURS
90% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2011	31/12/2011		DDTM 76	76	EN_COURS
100% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 76	76	EN_COURS
22 - Création et entretien de bandes enherbées le long des rivières									
Protéger les cours d'eau, à proximité de toute parcelle agricole, par la présence d'une bande enherbée ou boisée d'une largeur d'au moins 5 mètres	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS

CAILLY

<i>Action</i>	<i>Localisation</i>	<i>Maîtrise d'ouvrage</i>	<i>Texte de référence</i>	<i>Échéance opérationnelle</i>	<i>Échéance réglementaire</i>	<i>Priorité AESN</i>	<i>Service pilote</i>	<i>Département</i>	<i>Avancement 2010</i>
25 - Travaux de renaturation/restauration/entretien de cours d'eau									
Restaurer les petits affluents : nécessité pour la faune aquatique de maintenir et restaurer des zones refuges annexes au cours d'eau principal (impacts des activités humaines trop forts sur le lit principal)	affluents du Cailly	Syndicat mixte de la Vallée du Cailly	Texte Ref Inconnu	31/12/2012		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Remettre à l'air libre le Cailly dans sa partie aval	Cailly aval	à définir		31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
26 - Animation, diagnostics, études, suivi sur la restauration et l'entretien des cours d'eau									
Rédiger et mettre en oeuvre un Programme pluriannuel de restauration et d'entretien (PPRE)	Cailly et Clérette	CREA	DCE	31/12/2010	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
31 - Entretien et/ou restauration de zones humides									
Protéger les zones humides existantes par acquisition foncière ou contractualisation	lit majeur des cours d'eau	Collectivités	Loi Grenelle I du 3 août 2009 (article 23)	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
32 - Animation, diagnostics, études ou suivi concernant les zones humides									
Identifier et cartographier les zones humides existantes et potentielles	lit majeur des cours d'eau	DREAL Haute-Normandie		31/12/2011		oui	DREAL Haute-Normandie	76	NON_ENGAGE
Délimiter les ZHIEP et les Zones Stratégiques pour la Gestion de l'Eau (ZSGE)	UH	Syndicat mixte du SAGE Cailly Aubette Robec	LEMA (Art. 77)	31/12/2012	31/12/2012	oui	DREAL Haute-Normandie	76	NON_ENGAGE
34 - Etudes ou actions de gouvernance concernant la gestion de la rareté de la ressource en eau									
Améliorer la connaissance des prélèvements agricoles : identification des forages d'irrigation, agricole et d'abreuvement pour le cheptel (ressource prélevée, quantités)	R263 (masse d'eau souterraine associée : 3202)	AESN et BRGM		31/12/2010		oui	DREAL Haute-Normandie	76	NON_ENGAGE
37 - Maîtrise du ruissellement urbain et/ou de l'urbanisation									
Faire passer le PPRI à enquête publique	UH	DDTM 76		30/03/2012			DDTM 76	76	EN_COURS
Approuver le PPRI prescrit	UH	DDTM 76		30/09/2012			DDTM 76	76	EN_COURS
38 - Acquisition de connaissances									
Evaluer l'état des zones humides et corridors biologiques : inventaires et suivis des populations d'amphibiens et de leurs axes de migration	secteur à définir	ONEMA					ONEMA	76	EN_EMERGENCE
Cartographier les zones de frayères de la faune piscicole	UH	DDTM 76, ONEMA	code de l'environnement (R 432-1 à R 432-1-5)	30/06/2012	30/06/2012	oui	DDTM 76 , ONEMA	76	NON_ENGAGE

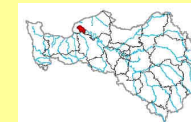
Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
Améliorer la connaissance de l'état du milieu, réaliser des Indices Biologiques Macrophytes en Rivière (IBMR), acquérir des outils d'évaluation des actions	UH	AESN, DREAL, maîtres d'ouvrage des actions				oui	DREAL , ONEMA	76	NON_ENGAGE
39 - Amélioration de la connaissance des pressions polluantes de substances dangereuses pour la définition d'actions visant leur réduction									
Réaliser une étude relative à l'impact des rejets de polluants sur le milieu dans l'objectif d'établir une liste d'établissements industriels à mettre en compatibilité avec les objectifs du SDAGE	région Haute-Normandie	DREAL Haute-Normandie	SDAGE	31/03/2011			DREAL Haute-Normandie	76	EN_EMERGENCE
Réviser les arrêtés préfectoraux des ICPE ou prendre des arrêtés complémentaires pour assurer la surveillance des rejets de substances dangereuses dans les effluents industriels en mettant en oeuvre la 2ème campagne RSDE	UH (600 sites en Haute-Normandie)	Inspection des installations classées	Circulaire ministérielle du 5 janvier 2009	31/12/2013	31/12/2013	oui	DREAL Haute-Normandie	76	EN_COURS
40 - Actions territoriales									
Restructurer la maîtrise d'ouvrage rivières	SAGE du Cailly Aubette Robec	à définir		31/12/2010		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre en oeuvre le SAGE et l'animer, sensibiliser les acteurs de l'eau	SAGE du Cailly Aubette Robec	Syndicat mixte du SAGE Cailly Aubette Robec		31/12/2011		oui	DREAL Haute-Normandie	76	EN_COURS
Réviser le SAGE du Cailly Aubette Robec (mise en compatibilité avec le SDAGE et en conformité avec la LEMA)	SAGE du Cailly Aubette Robec	Syndicat mixte du SAGE Cailly Aubette Robec	LEMA (Art. 79) et SDAGE	31/12/2011	31/12/2011	oui	DREAL Haute-Normandie	76	EN_EMERGENCE
50 - Sécurisation de l'alimentation en eau potable									
Terminer la procédure de DUP	captage de Grand-Tendos (Mont-Cauvaire)	SIAEP de la région de Mont Cauvaire	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Réviser la procédure de DUP	captage de La Rue-Saint-Pierre	SIAEPA du Haut Cailly	Article L1321-2 du CSP			oui	Agence Régionale de Santé	76	NON_ENGAGE
Terminer la procédure de DUP	captage de Maromme	CREA	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Terminer la procédure de DUP	captage Les Anglais et captage Les Sondres (Montville)	SIAEPA de la région de Montville	Article L1321-2 du CSP			oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS

CAILLY

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
Réaliser une étude de sécurisation de l'alimentation en eau	Entreprise Glaxo à Notre Dame de Bondeville	Entreprise Glaxo	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes				Agence Régionale de Santé	76	ABANDONNE
Réaliser des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable	SIAPA de la région de Montville - captage de Montville "les anglais"	SIAEPA de la région de Montville	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_EMERGENCE

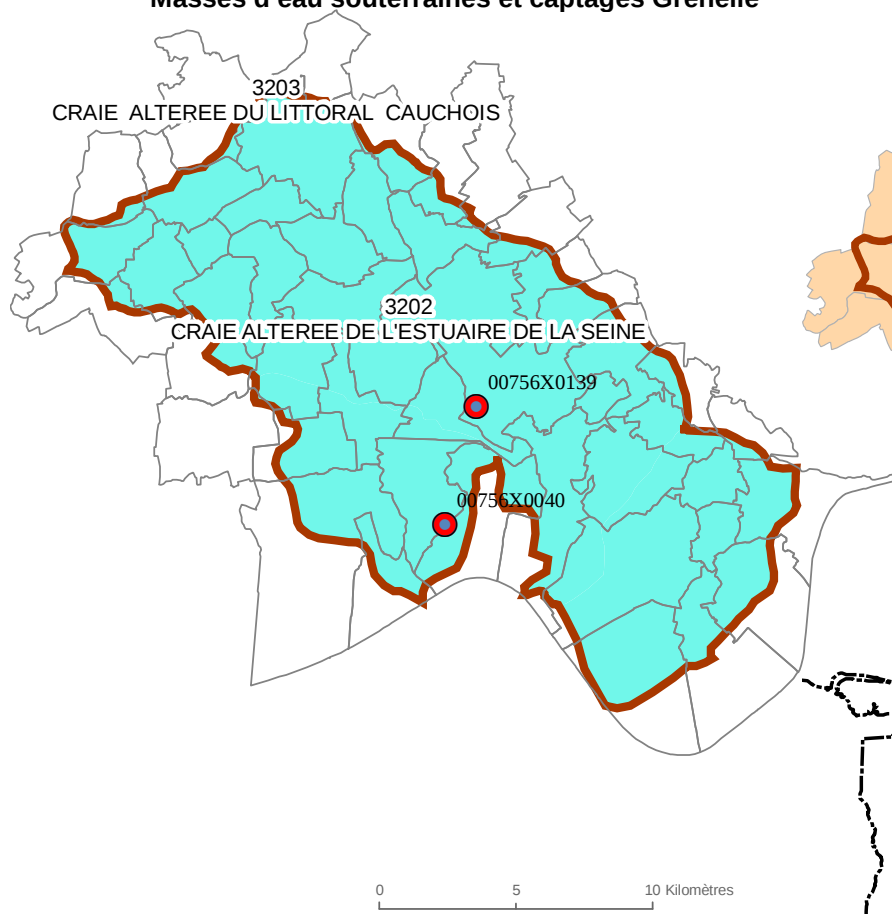
SAV09 - COMMERCE

- 269 km²
- 56 500 habitants
- 101 km de cours d'eau

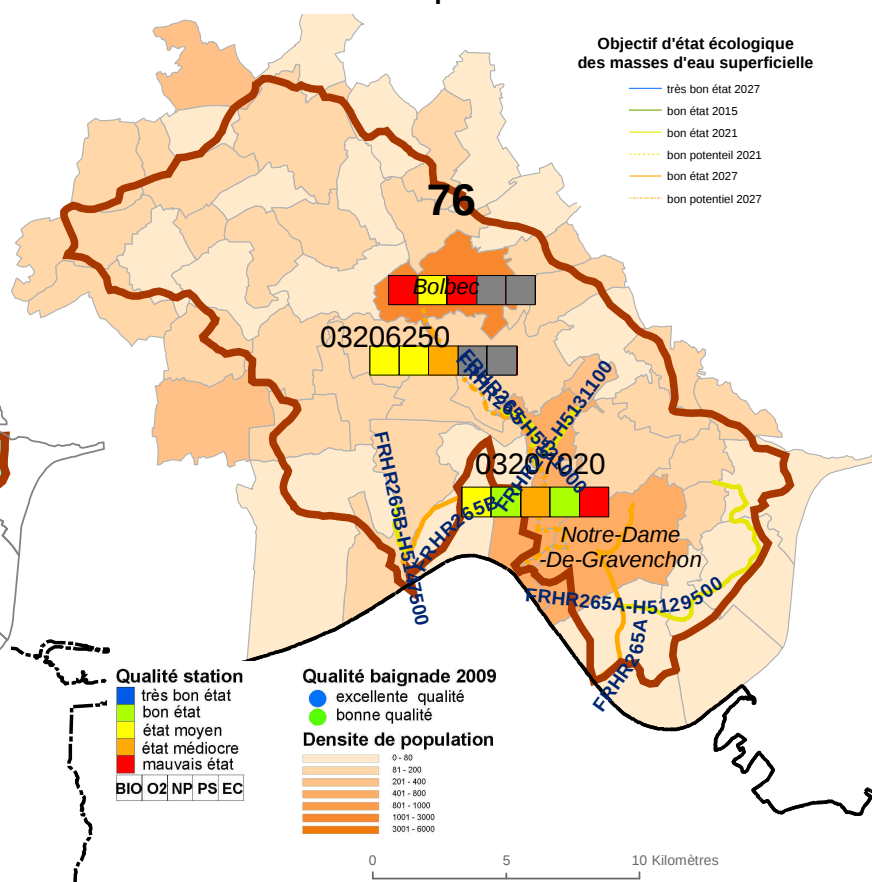


Sur ce bassin versant, occupé aux trois quarts par l'agriculture, les fonds de vallée sont très urbanisés et les ruissellements de temps de pluie provoquent des inondations récurrentes. L'activité industrielle est très présente de la source à la confluence avec la Seine (pétrochimie et dérivés, chimie fine, alimentaire...) et génère des besoins en eau importants. La rivière présente un débit faible sur son cours amont et médian, dont une partie est constitué par les divers rejets.

Masses d'eau souterraines et captages Grenelle



Masses d'eau superficielles



Le Commerce (R265) est classé comme masse d'eau fortement modifiée (MEFM) en raison d'altérations morphologiques irréversibles : recalibrages, urbanisation de la vallée à Bolbec et sur tout l'aval. Elle est également concernée par des enjeux quantitatifs (risque de pénurie de la ressource), ruissellements – érosion et pollutions diffuses, pollutions ponctuelles (matières organiques et oxydables, matières azotées, matières phosphorées). **Le Theluët (R265A)** et **la Brousseresse (R265B)** doivent faire l'objet de mesures relatives aux mêmes enjeux. L'état chimique du Commerce est déclassé du fait d'une contamination par les HAP.

La **masse d'eau souterraine 3202** est contaminée par les nitrates, la 3001 par les nitrates et les pesticides. Pour atteindre le bon état quantitatif elles doivent faire l'objet de mesures spécifiques pour une meilleure gestion de la ressource.

Le SAGE du Commerce a été approuvé le 19/02/2004, il devra être révisé pour se mettre en

conformité avec la LEMA avant le 31/12/2011 et en compatibilité avec le SDAGE d'ici le 31/12/2012.

La méthode d'évaluation de l'état des eaux douces de surface utilisée pour les cartes du SDAGE est définie dans un Guide technique du MEEDDAT paru en mars 2009. Les cartes d'état aux stations détaillent les différentes composantes de l'état écologique sur la période de référence 2006-2007 : indices biologiques (BIO), cycle de l'oxygène (O₂), Nutriments (NP) et Polluants spécifiques (PS). EC désigne l'état chimique évalué sur la base de la contamination des eaux par les 41 substances prioritaires sur cette même période 2006-2007.

Masses d'eau souterraines – état initial¹ et objectifs²

Masses d'eau		Etat chimique initial			Etat quantitatif initial	Objectif d'état chimique	Objectif d'état quantitatif
Craie altérée de l'estuaire de Seine	3202	Mauvais	Nitrates	Tendance à la hausse des concentrations en NO3 à inverser	Mauvais	Bon état 2027	Bon état 2015

Masses d'eau superficielles – état initial³ et objectifs³

Masses d'eau		type	Etat écologique initial		Etat chimique initial (41 substances)	Etat chimique initial (hors HAP/DEHP)	Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
Le ruisseau du Commerce de sa source au confluent de la Seine	FRHR265	fortement modifiée	Mauvais	déclassement : Ptot, PO4, NH4, NO2, IBD, IBGN	Mauvais	Bon	Bon potentiel 2027	Bon état 2027
Le Théluet de sa source au confluent de la Seine	FRHR265A	naturelle	Mauvais	déclassement : Ptot, PO4, NH4, IBD, IBGN	ME non suivie	ME non suivie	Bon état 2027	Bon état 2015
La Ravine	FRHR265A-H5129500	naturelle	Mauvais	expertise : pollutions diffuses, habitats altérés	ME non suivie	ME non suivie	Bon état 2021	Bon état 2015
La Brouisseresse de sa source au confluent de la Seine	FRHR265B	naturelle	Médiocre	expertise : rejets	ME non suivie	ME non suivie	Bon état 2027	Bon état 2015
Le Vivier	FRHR265B-H5147500	naturelle	Mauvais	expertise : rejets	ME non suivie	ME non suivie	Bon état 2021	Bon état 2015
La rivière des aulnes	FRHR265-H5131000	naturelle	Mauvais	expertise : rejets, morphologie	ME non suivie	ME non suivie	Bon état 2021	Bon état 2015
Le cours d'eau 02 de la commune de Lillebonne	FRHR265-H5131100	naturelle	Médiocre	expertise : morphologie, eutrophisation, sédimentation des fonds	ME non suivie	ME non suivie	Bon état 2021	Bon état 2015

Des fiches de synthèse de la qualité mesurée aux stations de suivi des eaux superficielles sont disponibles sur simple demande auprès du Service Etude et Milieux de la Direction Territoriale et Maritime Seine-aval de l'agence de l'eau ou bien, pour la région Haute-Normandie, en téléchargement sur le site de la DREAL Haute-Normandie via l'interface Carmen⁴.

Eaux souterraines – enjeu protection de la ressource

Masses d'eau		Nombre de BAC prioritaires		
		Grenelle	SDAGE	9 ^{ème} Programme agence
Craie altérée de l'estuaire de Seine	3202	2	4	2

Eaux superficielles –enjeu continuité écologique

Il n'y a ni proposition de classement au titre du L 214-17 ni ouvrages Grenelle sur les cours d'eau du territoire.

¹ Etabli sur la base de la chronique de données 1995-2005, complétées à dire d'experts.

² SDAGE Seine et côtiers normands 2010-2015

³ Etabli sur la base de la chronique de données 2006-2007, complétées à dire d'experts.

⁴ <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/suiviquatitatifdeseauxsuperficielles.map>

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
2 - Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP									
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Bréauté (1100 EH)	SIAEPA de la région de Bretteville-Saint-Maclou	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Lillebonne (10000 EH)	Communauté de communes Caux Vallée de Seine	DERU 2008	29/04/2010	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Manneville La Goupil (1000 EH)	SIAEPA de la région de Manneville la Goupil	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Saint Gilles de la Neuville (500 EH)	SIAEPA des eaux usées de la région de Saint-Romain-de-Colbosc	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Touffreville la Cable (400 EH)	SAEPA de Montmeillier Caux Sud	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
5 - Amélioration des réseaux d'assainissement eaux usées									
Prioriser le raccordement des particuliers qui rejettent directement en rivière	ruisseau de la Brouisseresse	Collectivités, Particuliers		31/12/2015			DDTM 76	76	EN_COURS
Réaliser un diagnostic de fonctionnement du réseau	systèmes de collecte n'en ayant pas fait l'objet dans les 10 dernières années	Collectivités		31/12/2015			DDTM 76	76	EN_COURS
Réaliser un diagnostic de fonctionnement du réseau	ZCE de Notre-Dame-de-Gravenchon	Communauté de communes Caux Vallée de Seine	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
6 - Amélioration de l'ANC									
Contrôler les installations d'ANC	UH	Collectivités	LEMA	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre en conformité les installations d'ANC	UH	Propriétaires, Collectivités	LEMA (Art. 46)				DDTM 76	76	EN_COURS
7 - Amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales des collectivités									
Réaliser un zonage d'assainissement pluvial	UH	Collectivités	L2224-10 du code général des collectivités territoriales	31/12/2015			DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
8 - Limitation des usages de pesticides par les collectivités et particuliers									
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de CC Saint-Marcel et Puits Synd. St Antoine-la-Forêt (Gruchet-le-Valasse)	Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1) + décret n°1319 du 28/10/09 + annexe 5 du SDAGE	31/12/2011	31/12/2011	oui	DDTM 76 , DRAAF	76	EN_COURS
Définir une charte d'entretien des espaces communaux et mettre en oeuvre les actions adaptées auprès des collectivités	BAC de CC Saint-Marcel et Puits Synd. St Antoine-la-Forêt (Gruchet-le-Valasse)	Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1) + décret n°1319 du 28/10/09 + annexe 5 du SDAGE	31/12/2015		oui	DDTM 76 , DRAAF	76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de La Fontaine Murée (Gruchet-le-Valasse)	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui		76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de la Source rue Azarias Selle-Paul Martin (Bolbec)	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Radicatel (Saint-Jean-de-Folleville)	Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1) + décret n°1319 du 28/10/09 + annexe 5 du SDAGE	31/12/2011	31/12/2011	oui	DDTM 76 , DRAAF	76	NON_ENGAGE
Définir une charte d'entretien des espaces communaux et mettre en oeuvre les actions adaptées auprès des collectivités	BAC de Radicatel (Saint-Jean-de-Folleville)	Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1) + décret n°1319 du 28/10/09 + annexe 5 du SDAGE			oui	DDTM 76 , DRAAF	76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Saint-Denis (Notre-Dame-de-Gravenchon)	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC Le Becquet (Lillebonne)	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui		76	NON_ENGAGE

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
9 - Réduction des rejets polluants chroniques de l'industrie et artisanat									
Mettre en conformité les installations de récupération des eaux de lavage et des eaux pollués	Bolbec	THERAY INTERMARCHÉ (station service)	Arrêté de mise en demeure		20/12/2009		Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	76	EN_COURS
Rendre compatibles avec les objectifs du SDAGE les arrêtés préfectoraux réglementant les ICPE prélevant et/ou rejetant dans la masse d'eau concernée en tenant notamment compte des substances déclassantes.	UH	DREAL Haute-Normandie	Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)				Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	76	EN_COURS
10 - Maintien et fiabilisation du niveau d'épuration des rejets polluants industriels									
Rendre compatibles avec les objectifs du SDAGE les arrêtés préfectoraux réglementant les ICPE prélevant et/ou rejetant dans la masse d'eau concernée en tenant notamment compte des substances déclassantes.	UH	DREAL Haute-Normandie	Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)				Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	76	EN_COURS
15 - Amélioration de la collecte et de la gestion des effluents d'élevage									
Faire un diagnostic de l'impact du rejet des piscicultures sur le milieu récepteur ; si besoin mener la mise aux normes afin de réduire l'impact	Pisciculture de la Vallée (Lillebonne)	Pisciculture de la Vallée	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDPP 76	76	NON_ENGAGE
Réaliser 1500 analyses d'effluents d'élevages	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	01/07/2013	01/07/2013		DDTM 76	76	EN_COURS
Disposer d'une capacité de stockage des effluents d'élevage permettant de couvrir les périodes et conditions d'interdiction d'épandage	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate		01/07/2013		DDTM 76	76	EN_COURS
16 - Réduction des apports en pesticides agricoles par le renforcement des bonnes pratiques agricoles									
Détruire au maximum 30% des CIPAN par voie chimique	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 76	76	EN_COURS
Définir un plan d'action dans le cadre d'Ecophyto 2018	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2011	31/12/2011		DRAAF	76	EN_COURS
Mettre en oeuvre le plan d'action Ecophyto	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2018	31/12/2018		DRAAF	76	NON_ENGAGE
Maintenir une zone non traitée le long des cours d'eau et des plans d'eau	UH	Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Arrêté du 12 septembre 2006				DRAAF	76	EN_COURS
18 - Réduction des apports en fertilisant par le renforcement des bonnes pratiques agricoles									
Réaliser 3000 reliquats par an en sortie d'hiver	département de Seine-Maritime	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Limiter les fertilisants organiques, toutes origines confondues, limiter à 250kg d'azote total/ha du 1er juillet au 31 décembre	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Maintenir les prairies humides répertoriées (nb ha)	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Etablir un plan prévisionnel de fertilisation azotée et tenir à jour un cahier d'épandage par chaque agriculteur	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
Respecter les périodes et conditions d'interdiction d'épandage de fertilisants organiques et minéraux	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Limiter la quantité maximale d'azote dans les effluents d'élevage épandus annuellement à 170kg/ha de surface agricole potentiellement épandable	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
19 - Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière...									
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de CC Saint-Marcel et Puits Synd. St Antoine-la-Forêt (Gruchet-le-Valasse)	Communauté de communes Caux Vallée de Seine	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	30/06/2010	31/12/2011	oui	DDTM 76	76	TERMINE
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de CC Saint-Marcel et Puits Synd. St Antoine-la-Forêt (Gruchet-le-Valasse)	Communauté de communes Caux Vallée de Seine Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2014			DDTM 76	76	EN_COURS
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de CC Saint-Marcel et Puits Synd. St Antoine-la-Forêt (Gruchet-le-Valasse)	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de la Source rue Azarias Selle-Paul Martin (Bolbec)	Communauté de communes Caux Vallée de Seine Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015			DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de la Source rue Azarias Selle-Paul Martin (Bolbec)	Communauté de communes Caux Vallée de Seine	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de la Source rue Azarias Selle-Paul Martin (Bolbec)	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de Radicatel (Saint-Jean-de-Folleville)	Communauté d'agglomération havraise	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	30/06/2010	31/12/2011	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de Radicatel (Saint-Jean-de-Folleville)	Communauté d'agglomération havraise Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2012			DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de Radicatel (Saint-Jean-de-Folleville)	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de Saint-Denis (Notre-Dame-de-Gravenchon)	Communauté de communes Caux Vallée de Seine Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015			DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de Saint-Denis (Notre-Dame-de-Gravenchon)	Communauté de communes Caux Vallée de Seine	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de Saint-Denis (Notre-Dame-de-Gravenchon)	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
20 - Diagnostic, animation, suivi ou contrôles concernant les pratiques agricoles									
Mettre en place une animation "résorption des pollutions diffuses" et un suivi du programme d'actions	BAC de CC Saint-Marcel et Puits Synd. St Antoine-la-Forêt (Gruchet-le-Valasse)	Communauté de communes Caux Vallée de Seine	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2011		oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre en place une animation "résorption des pollutions diffuses" et un suivi du programme d'actions	BAC de Radicatel (Saint-Jean-de-Folleville)	Communauté d'agglomération havraise	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2010		oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
21 - Couverture des sols pendant l'interculture (CIPAN)									
80% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 76	76	EN_COURS
90% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2011	31/12/2011		DDTM 76	76	EN_COURS

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
100% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 76	76	EN_COURS
22 - Création et entretien de bandes enherbées le long des rivières									
Protéger les cours d'eau, à proximité de toute parcelle agricole, par la présence d'une bande enherbée ou boisée d'une largeur d'au moins 5 mètres	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
31 - Entretien et/ou restauration de zones humides									
Protéger les zones humides existantes par acquisition foncière ou contractualisation	lit majeur	Collectivités	Loi Grenelle I du 3 août 2009 (article 23)	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
32 - Animation, diagnostics, études ou suivi concernant les zones humides									
Identifier et cartographier les zones humides existantes et potentielles	lit majeur	DREAL Haute-Normandie		31/12/2011		oui	DREAL Haute-Normandie	76	NON_ENGAGE
Délimiter les ZHIEP et les Zones Stratégiques pour la Gestion de l'Eau (ZSGE)	UH	Communauté de communes Caux Vallée de Seine	LEMA (Art. 77)	31/12/2012	31/12/2012	oui	DREAL Haute-Normandie	76	NON_ENGAGE
34 - Etudes ou actions de gouvernance concernant la gestion de la rareté de la ressource en eau									
Améliorer la connaissance des prélèvements agricoles : identification des forages d'irrigation, agricole et d'abreuvement pour le cheptel (ressource prélevée, quantités)	UH (masse d'eau souterraine associée : 3202)	AESN et BRGM		31/12/2010		oui	DREAL Haute-Normandie	76	NON_ENGAGE
38 - Acquisition de connaissances									
Evaluer l'état des zones humides et corridors biologiques : inventaires et suivis des populations d'amphibiens et de leurs axes de migration	secteur à définir	ONEMA					ONEMA	76	EN_EMERGENCE
Cartographier les zones de frayères de la faune piscicole	UH	DDTM 76, ONEMA	code de l'environnement (R 432-1 à R 432-1-5)	30/06/2012	30/06/2012	oui	DDTM 76 , ONEMA	76	NON_ENGAGE
Améliorer la connaissance de l'état du milieu, réaliser des Indices Biologiques Macrophytes en Rivière (IBMR), acquérir des outil d'évaluation des actions	UH	AESN, DREAL, maîtres d'ouvrage des actions				oui	DREAL , ONEMA	76	NON_ENGAGE
39 - Amélioration de la connaissance des pressions polluantes de substances dangereuses pour la définition d'actions visant leur réduction									
Réaliser une étude relative à l'impact des rejets de polluants sur le milieu dans l'objectif d'établir une liste d'établissements industriels à mettre en compatibilité avec les objectifs du SDAGE	région Haute-Normandie	DREAL Haute-Normandie	SDAGE	31/03/2011			DREAL Haute-Normandie	76	EN_EMERGENCE
Réviser les arrêtés préfectoraux des ICPE ou prendre des arrêtés complémentaires pour assurer la surveillance des rejets de substances dangereuses dans les effluents industriels en mettant en oeuvre la 2ème campagne RSDE	UH (600 sites en Haute-Normandie)	Inspection des installations classées	Circulaire ministérielle du 5 janvier 2009	31/12/2013	31/12/2013	oui	DREAL Haute-Normandie	76	EN_COURS
40 - Actions territoriales									
Mettre en oeuvre le SAGE et l'animer, sensibiliser les acteurs de l'eau	périmètre du SAGE du Commerce	Communauté de communes Caux Vallée de Seine		31/12/2011		oui	DREAL Haute-Normandie	76	EN_COURS
Réviser le SAGE du Commerce (mise en compatibilité avec le SDAGE et en conformité avec la LEMA)	SAGE du Commerce	Communauté de communes Caux Vallée de Seine	LEMA (Art. 79) et SDAGE	31/12/2011	31/12/2011	oui	DREAL Haute-Normandie	76	EN_EMERGENCE

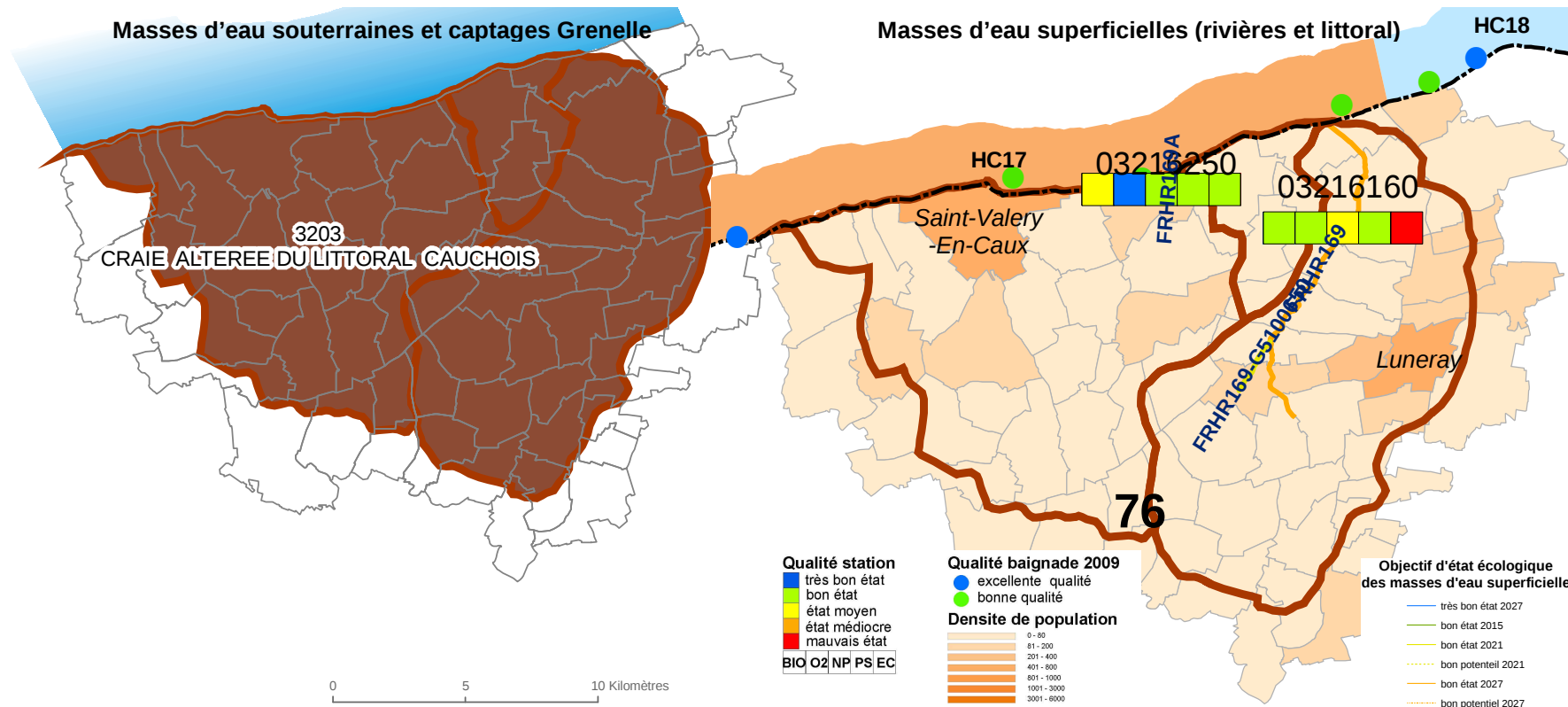
Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
50 - Sécurisation de l'alimentation en eau potable									
Terminer la procédure de DUP	captage Le Puits Maillé (Lillebonne)	Communauté de communes Caux Vallée de Seine	Article L1321-2 du CSP	31/12/2011		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Réaliser des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable	CCVS - secteur de Saint-Maurice d'Etelan	Communauté de communes Caux Vallée de Seine	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes	31/12/2015			Agence Régionale de Santé	76	EN_EMERGENCE
Réaliser une étude de sécurisation de l'alimentation en eau potable : surchloration pour traiter le glyphosate	CCVS - secteur de Saint-Maurice d'Etelan	Communauté de communes Caux Vallée de Seine	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes				Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Réaliser des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable	CCVS - secteur Notre Dame de Gravenchon	Communauté de communes Caux Vallée de Seine	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes	31/12/2012	31/12/2015	oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_EMERGENCE
Réaliser une étude de sécurisation de l'alimentation en eau potable	CCVS - secteur Notre Dame de Gravenchon	Communauté de communes Caux Vallée de Seine	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes		31/12/2015		Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Réaliser une étude de sécurisation de l'alimentation en eau potable	Senoble	SENOBLE FRANCE	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes		31/12/2015		Agence Régionale de Santé	76	ABANDONNE

SAV11 - DUN-VEULES

- 245 km²
- 20 600 habitants
- 21 km de cours d'eau



Cette unité hydrographique est essentiellement caractérisée par l'agriculture (élevage et cultures industrielles) et abrite le seul site conchylicole de la région. L'aléa érosion est fort à très fort sur plus de la moitié du territoire, et la vallée du Dun est soumise à des inondations récurrentes liées aux ruissellements.



Le Dun (R169) est une rivière aux potentialités biologiques limitées en raison d'un faible débit. L'atteinte du bon état écologique¹ est compromise par des altérations morphologiques (buse estuarienne, recalibrages), des processus récurrents de ruissellements-érosion, des pollutions diffuses et des pollutions ponctuelles. Sur la **Veules (R169A)**, les potentialités biologiques sont limitées du fait de la brièveté du cours (1,2 km), et la rivière est soumise à de fortes altérations morphologiques (ouvrages transverses, urbanisation du lit majeur). Si les eaux de la Veules sont de bonne qualité au regard des 41 substances de l'état chimique, l'état du Dun est déclassé par les HAP et les pesticides.

La **masse d'eau souterraine 3203** est contaminée par les nitrates. En matière d'équilibre quantitatif, on peut noter des

problèmes localisés de mise à disposition d'une ressource suffisante durant la période estivale (Veules-les-Roses).

On observe des blooms de phytoplanctons toxiques et des proliférations d'algues vertes sur la **masse d'eau côtière Pays de Caux Sud (C17)** et certains compartiments sont mal connus (benthos). Il existe par ailleurs des secteurs de fort intérêt et donc à enjeux patrimoniaux (platier à laminaire). Les eaux de baignade (3 plages) sont de qualité moyenne. Elles souffrent de déclassements chroniques par temps de pluie et subissent l'influence des cours d'eau côtiers (Dun et Saâne). La seule zone conchylicole du littoral de Seine-Maritime se situe sur l'estran de la commune de Veules-les-Roses et sa préservation nécessite une réduction des apports de contaminants par le bassin, mais aussi de la Scie, de la Saâne et de la Durdent. L'existence d'une zone protégée au titre de Natura 2000 (le littoral cauchois) renforce l'enjeu de préservation des milieux aquatiques et humides sur le trait de côte.

¹ La méthode d'évaluation de l'état des eaux douces de surface utilisée pour les cartes du SDAGE est définie dans un Guide technique du MEEDDAT paru en mars 2009. Les cartes d'état aux stations détaillent les différentes composantes de l'état écologique sur la période de référence 2006-2007 : indices biologiques (BIO), cycle de l'oxygène (O2), Nutriments (NP) et Polluants spécifiques (PS). EC désigne l'état chimique évalué sur la base de la contamination des eaux par les 41 substances prioritaires sur cette même période 2006-2007.

Masses d'eau côtières – Etat initial² et objectifs³

Masses d'eau		type	Etat écologique initial	Etat chimique initial	Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
Pays de Caux sud	C17	naturelle			Bon état 2021	Bon état 2021

Masses d'eau souterraines – état initial⁴ et objectifs³

Masses d'eau		Etat chimique initial			Etat quantitatif initial	Objectif d'état chimique	Objectif d'état quantitatif
Craie altérée du littoral cauchois	3203	Mauvais	nitrites	Tendance à la hausse des concentrations en NO3 à inverser : contamination de la partie ouest (Pointe de Caux) avec migration du front vers le nord-est	Bon	Bon état 2027	Bon état 2015

Masses d'eau superficielles – état initial⁵ et objectifs³

Masses d'eau		type	Etat écologique initial		Etat chimique initial (41 substances)	Etat chimique initial (hors HAP/DEHP)		Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
Le Dun de sa source à l'embouchure	FRHR169	naturelle	Médiocre	déclassement : Ptot, PO4, embouchure	Mauvais	Mauvais	Isoproturon	Bon état 2027	Bon état 2027
La Veules de sa source à l'embouchure	FRHR169A	naturelle	Moyen	déclassement : IBGN, IBD	Bon	Bon		Bon état 2027	Bon état 2015
Le fossé des Marettes ou de Bourval	FRHR169-G5100650	naturelle	Mauvais	expertise : rejets	non suivie	non suivie		Bon état 2021	Bon état 2015

Des fiches de synthèse de la qualité mesurée aux stations de suivi des eaux superficielles sont disponibles sur simple demande auprès du Service Etude et Milieux de la Direction Territoriale et Maritime Seine-aval de l'agence de l'eau ou bien, pour la région Haute-Normandie, en téléchargement sur le site de la DREAL Haute-Normandie via l'interface Carmen⁶.

Eaux souterraines – enjeu protection de la ressource

Masses d'eau		Nombre de BAC prioritaires		
		Grenelle	SDAGE	9 ^{ème} Programme agence
Craie altérée du littoral cauchois	3203			3

Eaux superficielles –enjeu continuité écologique

Il n'y a ni proposition de classement au titre du L 214-17 ni ouvrages Grenelle sur les cours d'eau du territoire.

² Etabli sur la base des suivis phytoplancton 2002-2007 et macro-invertébrés benthiques de substrat meuble 2007, complétés à dire d'experts.

³ SDAGE Seine et côtiers normands 2010-2015

⁴ Etabli sur la base de la chronique de données 1995-2005, complétées à dire d'experts.

⁵ Etabli sur la base de la chronique de données 2006-2007, complétées à dire d'experts.

⁶ <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/suiviqualitativdeseauxsuperficielles.map>

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
2 - Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP									
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Canville les deux églises (250 EH)	SIAEPA de la région de St Laurent en Caux	DERU 2008	31/12/2014	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Luneray (8600 EH)	commune de Luneray	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Saint Valéry en Caux (15000 EH)	Communauté de communes de la Côte d'Albatre	DERU 2008	01/12/2010	31/12/1998	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Veules les Roses (3600 EH)	Communauté de communes de la Côte d'Albatre	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP du Bourg Dun (1600 EH)	SAEPA de la région de Fontaine le Dun	DCE	01/03/2010	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	TERMINE
5 - Amélioration des réseaux d'assainissement eaux usées									
Réaliser un diagnostic de fonctionnement du réseau	systèmes de collecte n'en ayant pas fait l'objet dans les 10 dernières années	Collectivités		31/12/2015			DDTM 76	76	EN_COURS
6 - Amélioration de l'ANC									
Contrôler les installations d'ANC	UH	Collectivités	LEMA	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre en conformité les installations d'ANC	UH	Propriétaires, Collectivités	LEMA (Art. 46)				DDTM 76	76	EN_COURS
8 - Limitation des usages de pesticides par les collectivités et particuliers									
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC d'Autigny	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui		76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Blosseville	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui		76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC du Four à Chaux (Saint-Valéry-en-Caux)	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	ZNA du bassin du Dun	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui		76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	zones de vulnérabilité vis-à-vis du littoral (enjeu lié au parc ostréicole de Veules les Roses)	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui		76	NON_ENGAGE
9 - Réduction des rejets polluants chroniques de l'industrie et artisanat									
Mettre les rejets des opérations de carénage en compatibilité avec le bon état écologique	Port de Saint-Valéry-en-Caux	Communauté de communes de la Côte d'Albatre	DCE	31/12/2015	31/12/2015		DDTM 76	76	NON_ENGAGE

DUN-VEULES

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
Rendre compatibles avec les objectifs du SDAGE les arrêtés préfectoraux réglementant les ICPE prélevant et/ou rejetant dans la masse d'eau concernée en tenant notamment compte des substances déclassantes.	UH	DREAL Haute-Normandie	Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)				Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	76	EN_COURS
15 - Amélioration de la collecte et de la gestion des effluents d'élevage									
Réaliser 1500 analyses d'effluents d'élevages	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	01/07/2013	01/07/2013		DDTM 76	76	EN_COURS
Disposer d'une capacité de stockage des effluents d'élevage permettant de couvrir les périodes et conditions d'interdiction d'épandage	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate		01/07/2013		DDTM 76	76	EN_COURS
16 - Réduction des apports en pesticides agricoles par le renforcement des bonnes pratiques agricoles									
Détruire au maximum 30% des CIPAN par voie chimique	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 76	76	EN_COURS
Définir un plan d'action dans le cadre d'Ecophyto 2018	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2011	31/12/2011		DRAAF	76	EN_COURS
Mettre en oeuvre le plan d'action Ecophyto	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2018	31/12/2018		DRAAF	76	NON_ENGAGE
Maintenir une zone non traitée le long des cours d'eau et des plans d'eau	UH	Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Arrêté du 12 septembre 2006				DRAAF	76	EN_COURS
18 - Réduction des apports en fertilisant par le renforcement des bonnes pratiques agricoles									
Réaliser 3000 reliquats par an en sortie d'hiver	département de Seine-Maritime	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Maintenir les prairies humides répertoriées (nb ha)	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Etablir un plan prévisionnel de fertilisation azotée et tenir à jour un cahier d'épandage par chaque agriculteur	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Respecter les périodes et conditions d'interdiction d'épandage de fertilisants organiques et minéraux	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS

DUN-VEULES

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
Limiter la quantité maximale d'azote dans les effluents d'élevage épandus annuellement à 170kg/ha de surface agricole potentiellement épandable	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Limiter les fertilisants organiques, toutes origines confondues, limiter à 250kg d'azote total/ha du 1er juillet au 31 décembre	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
21 - Couverture des sols pendant l'interculture (CIPAN)									
80% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 76	76	EN_COURS
90% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2011	31/12/2011		DDTM 76	76	EN_COURS
100% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 76	76	EN_COURS
22 - Création et entretien de bandes enherbées le long des rivières									
Protéger les cours d'eau, à proximité de toute parcelle agricole, par la présence d'une bande enherbée ou boisée d'une largeur d'au moins 5 mètres	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
26 - Animation, diagnostics, études, suivi sur la restauration et l'entretien des cours d'eau									
Actualiser le Programme pluriannuel de restauration et d'entretien (PPRE)	Dun et Veules	SMBV Dun Veules	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
28 - Amélioration / restauration de la continuité écologique des cours d'eau									
Finaliser l'étude de réestuarisation	estuaire du Dun	SMBV Dun Veules		31/12/2012		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Renaturer les berges et améliorer la continuité écologique par suppression de zones busées	Veules	SMBV Dun Veules		31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
31 - Entretien et/ou restauration de zones humides									
Protéger les zones humides existantes par acquisition foncière ou contractualisation	lit majeur des cours d'eau	Collectivités	Loi Grenelle I du 3 août 2009 (article 23)	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
32 - Animation, diagnostics, études ou suivi concernant les zones humides									
Identifier et cartographier les zones humides existantes et potentielles	lit majeur des cours d'eau	DREAL Haute-Normandie		31/12/2011		oui	DREAL Haute-Normandie	76	NON_ENGAGE
Identifier et cartographier les zones humides existantes et potentielles	lit majeur des cours d'eau	DREAL Haute-Normandie		31/12/2011		oui	DREAL Haute-Normandie	76	NON_ENGAGE

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
33 - Actions spécifiques de protection et de gestion des secteurs littoraux et marins									
Mettre en oeuvre les actions découlant des profils de vulnérabilité	Plage de Saint-Aubin-sur-Mer	Communauté d'agglomération de la région dieppoise	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	31/03/2015	31/03/2015	oui	Agence Régionale de Santé	76	NON_ENGAGE
Définir les profils de vulnérabilité	Plage de Saint-Aubin-sur-Mer (secteur d'étude groupé avec plages de Quiberville-sur-Mer, Sainte-Marguerite-sur-Mer, Pourville, Dieppe-Plage, Puys et Saint-Martin-en-Campagne)	Communauté d'agglomération de la région dieppoise	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	01/12/2010	01/12/2010	oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Définir les profils de vulnérabilité	Plages de Saint-Valéry, Veules-les-Roses et pars ostréicole et moulière de Veules les Roses (secteur d'étude groupé avec plage de Veulettes-sur-Mer)	Communauté de communes de la Côte d'Albatre	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	01/12/2010	01/12/2010		Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Mettre en oeuvre les actions découlant des profils de vulnérabilité	Plages de Veules-les-Roses et Saint-Valéry-en-Caux et parc ostréicole et moulière de Veules les Roses	Communauté de communes de la Côte d'Albatre	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	31/03/2015	31/03/2015	oui	Agence Régionale de Santé	76	NON_ENGAGE
37 - Maitrise du ruissellement urbain et/ou de l'urbanisation									
Faire passer le PPRI à enquête publique	UH	DDTM 76		30/04/2010			DDTM 76	76	TERMINE
Approuver le PPRI prescrit	UH	DDTM 76		30/10/2010			DDTM 76	76	TERMINE
38 - Acquisition de connaissances									
Evaluer l'état des zones humides et corridors biologiques : inventaires et suivis des populations d'amphibiens et de leurs axes de migration	secteur à définir	ONEMA					ONEMA	76	EN_EMERGENCE
Cartographier les zones de frayères de la faune piscicole	UH	DDTM 76, ONEMA	code de l'environnement (R 432-1 à R 432-1-5)	30/06/2012	30/06/2012	oui	DDTM 76 , ONEMA	76	NON_ENGAGE
Améliorer la connaissance de l'état du milieu, réaliser des Indices Biologiques Macrophytes en Rivière (IBMR), acquérir des outil d'évaluation des actions	UH	AESN, DREAL, maîtres d'ouvrage des actions				oui	DREAL , ONEMA	76	NON_ENGAGE
39 - Amélioration de la connaissance des pressions polluantes de substances dangereuses pour la définition d'actions visant leur réduction									
Réaliser une étude relative à l'impact des rejets de polluants sur le milieu dans l'objectif d'établir une liste d'établissements industriels à mettre en compatibilité avec les objectifs du SDAGE	région Haute-Normandie	DREAL Haute-Normandie	SDAGE	31/03/2011			DREAL Haute-Normandie	76	EN_EMERGENCE

DUN-VEULES

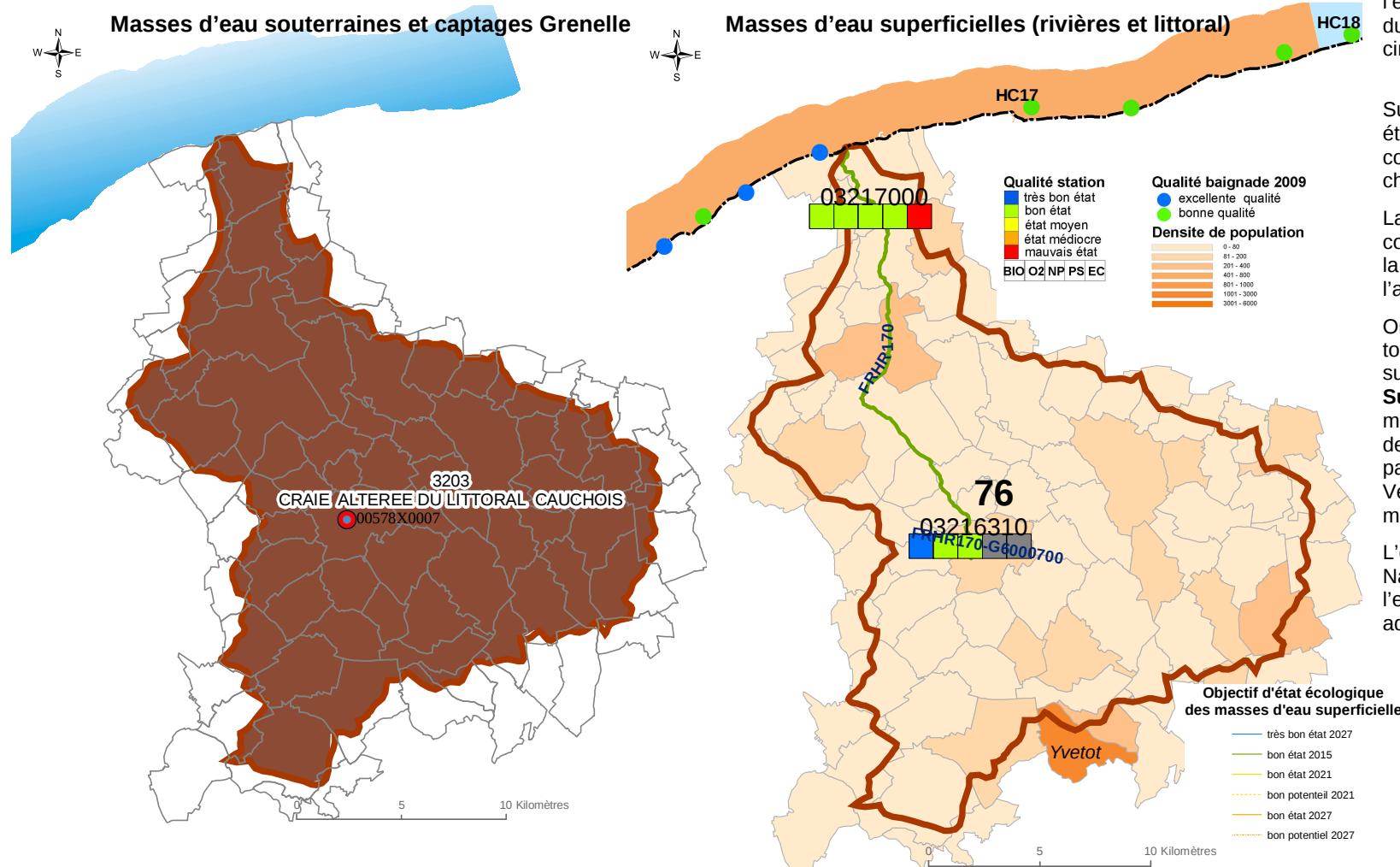
Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
Réviser les arrêtés préfectoraux des ICPE ou prendre des arrêtés complémentaires pour assurer la surveillance des rejets de substances dangereuses dans les effluents industriels en mettant en oeuvre la 2ème campagne RSDE	UH (600 sites en Haute-Normandie)	Inspection des installations classées	Circulaire ministérielle du 5 janvier 2009	31/12/2013	31/12/2013	oui	DREAL Haute-Normandie	76	NON_ENGAGE
50 - Sécurisation de l'alimentation en eau potable									
Terminer la procédure de DUP	captage de Névilles	Communauté de communes de la Côte d'Albatre	Article L1321-2 du CSP	31/12/2012		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Terminer la procédure de DUP	captage Le Moulin (Manneville-es-Plains)	Communauté de communes de la Côte d'Albatre	Article L1321-2 du CSP	31/12/2012		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Réaliser des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable	CCCA - secteur de Blosseville	Communauté de communes de la Côte d'Albatre	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes	31/12/2015		oui	Agence Régionale de Santé	76	NON_ENGAGE
Réaliser une étude de sécurisation de l'alimentation en eau potable	CCCA - secteur de Blosseville	Communauté de communes de la Côte d'Albatre	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes				Agence Régionale de Santé	76	TERMINE
Réaliser des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable	CCCA - secteur de Névilles-Cailleville	Communauté de communes de la Côte d'Albatre		31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Réaliser des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable (recherche d'eau)	périmètre de la CCCA	Communauté de communes de la Côte d'Albatre		31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_EMERGENCE
Réaliser des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable (maillage, poursuivre les investigations sur la ressource de Clermont 2)	Saint-Valery-en-Caux	Communauté de communes de la Côte d'Albatre					Agence Régionale de Santé	76	EN_EMERGENCE

SAV12 - DURDENT

- 366 km²
- 27 200 habitants
- 52 km de cours d'eau



Cette unité hydrographique, occupée principalement par l'agriculture (polyculture élevage, cultures industrielles), présente un aléa érosion fort à très fort sur la moitié de son territoire et souffre d'inondations récurrentes liées aux ruissellements. L'aménagement récent de l'estuaire pour répondre aux inondations a permis de restaurer la libre circulation des grands migrateurs à l'embouchure. La Durdent est classée au titre du L432-6 pour la restauration de la libre circulation des poissons migrateurs.



Sur la **Durdent (R170)**, les conditions du bon état écologique¹ sont déjà réunies, mais la contamination par les HAP dégrade l'état chimique de la rivière.

La **masse d'eau souterraine 3203** est contaminée par les nitrates. La reconquête de la qualité de la nappe est un enjeu fort pour l'alimentation en eau potable.

On observe des blooms de phytoplanctons toxiques et des proliférations d'algues vertes sur la **masse d'eau côtière Pays de Caux Sud (C17)** et certains compartiments sont mal connus (benthos). Il existe par ailleurs des secteurs de fort intérêt et donc à enjeux patrimoniaux (platier à laminaire). La plage de Veulette est globalement de bonne qualité, mais celle-ci reste fragile par temps de pluie.

L'existence d'une zone protégée au titre de Natura 2000 (le littoral cauchois) renforce l'enjeu de préservation des milieux aquatiques et humides sur le trait de côte

¹ La méthode d'évaluation de l'état des eaux douces de surface utilisée pour les cartes du SDAGE est définie dans un Guide technique du MEEDDAT paru en mars 2009. Les cartes d'état aux stations détaillent les différentes composantes de l'état écologique sur la période de référence 2006-2007 : indices biologiques (BIO), cycle de l'oxygène (O2), Nutriments (NP) et Polluants spécifiques (PS). EC désigne l'état chimique évalué sur la base de la contamination des eaux par les 41 substances prioritaires sur cette même période 2006-2007.

Masses d'eau côtières – Etat initial² et objectifs³

Masses d'eau		type	Etat écologique initial	Etat chimique initial	Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
Pays de Caux sud	C17	naturelle			Bon état 2021	Bon état 2021

Masses d'eau souterraines – état initial⁴ et objectifs³

Masses d'eau		Etat chimique initial			Etat quantitatif initial	Objectif d'état chimique	Objectif d'état quantitatif
Craie altérée du littoral cauchois	3203	Mauvais	nitrate	Tendance à la hausse des concentrations en NO3 à inverser : contamination de la partie ouest (Pointe de Caux) avec migration du front vers le nord-est	Bon	Bon état 2027	Bon état 2015

Masses d'eau superficielles – état initial⁵ et objectifs³

Masses d'eau		type	Etat écologique initial		Etat chimique initial (41 substances)	Etat chimique initial (hors HAP/DEHP)	Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
La Durdent de sa source à l'embouchure	FRHR170	naturelle	Bon		Mauvais	Bon	Bon état 2015	Bon état 2027
La Valette	FRHR170-G6000700	naturelle	Bon	expertise	ME non suivie	ME non suivie	Bon état 2015	Bon état 2015

Des fiches de synthèse de la qualité mesurée aux stations de suivi des eaux superficielles sont disponibles sur simple demande auprès du Service Etude et Milieux de la Direction Territoriale et Maritime Seine-aval de l'agence de l'eau ou bien, pour la région Haute-Normandie, en téléchargement sur le site de la DREAL Haute-Normandie via l'interface Carmen⁶.

Eaux souterraines – enjeu protection de la ressource

Masses d'eau		Nombre de BAC prioritaires		
		Grenelle	SDAGE	9 ^{ème} Programme agence
Craie altérée du littoral cauchois	3203			1

Eaux superficielles –enjeu continuité écologique

Masses d'eau		Classements actuels				Propositions de classements		Nombre d'ouvrages Grenelle
		Cours d'eau réservés	L 432-6 (décret)	L 432-6 (arrêté de désignation des espèces)	ZAP anguilles (priorité 1)	L 214-17 (Liste I)	L 214-17 (Liste II)	
La Durdent de sa source à l'embouchure	FRHR170	oui	oui	oui	oui	oui	oui	3
La Valette	FRHR170-G6000700	oui	oui	oui		oui	oui	

² Etabli sur la base des suivis phytoplancton 2002-2007 et macro-invertébrés benthiques de substrat meuble 2007, complétés à dire d'experts.

³ SDAGE Seine et côtiers normands 2010-2015

⁴ Etabli sur la base de la chronique de données 1995-2005, complétées à dire d'experts.

⁵ Etabli sur la base de la chronique de données 2006-2007, complétées à dire d'experts.

⁶ <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/suiviqualitativdeseauxsuperficielles.map>

DURDENT

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
2 - Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP									
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Bosville (500 EH)	Communauté de communes de la Côte d'Albatre	DERU 2008	31/12/2014	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Cany Barville (30000 EH)	Communauté de communes de la Côte d'Albatre	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Criquetot sur Ouville (500 EH)	SAEPA de la région de Yerville	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Etalleville (300 EH)	SIAEPA de la région de Doudeville	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Etoutteville 1 (350 EH)	SIAEPA de la région de Doudeville	DERU 2008	31/12/2014	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Grainville la Teinturière (1000 EH)	Communauté de communes de la Côte d'Albatre	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Hautot Saint Sulpice (2000 EH)	SIAEPA de la région d'Yvetot	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Malleville les Gres (400 EH)	Communauté de communes de la Côte d'Albatre	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Ouville l'Abbaye (400 EH)	SAEPA de la région de Yerville	DERU 2007	31/12/2014	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Vittefleury 1 (Paluel) (500 EH)	Communauté de communes de la Côte d'Albatre	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
5 - Amélioration des réseaux d'assainissement eaux usées									
Réaliser un diagnostic de fonctionnement du réseau	systèmes de collecte n'en ayant pas fait l'objet dans les 10 dernières années	Collectivités		31/12/2015			DDTM 76	76	EN_COURS
6 - Amélioration de l'ANC									
Contrôler les installations d'ANC	UH	Collectivités	LEMA	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre en conformité les installations d'ANC	UH	Propriétaires, Collectivités	LEMA (Art. 46)				DDTM 76	76	EN_COURS
8 - Limitation des usages de pesticides par les collectivités et particuliers									
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Cany-Ouainville (Cany-Barville)	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Héricourt-en-Caux	Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1) + décret n°1319 du 28/10/09 + annexe 5 du SDAGE	31/12/2011	31/12/2011	oui	DDTM 76 , DRAAF	76	NON_ENGAGE

DURDENT

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
Définir une charte d'entretien des espaces communaux et mettre en oeuvre les actions adaptées auprès des collectivités	BAC de Héricourt-en-Caux	Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1) + décret n°1319 du 28/10/09 + annexe 5 du SDAGE	31/12/2015		oui	DDTM 76 , DRAAF	76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Saint-Firmin (Sommesnil)	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui		76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC du Vert Buisson (Envronville)	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE

9 - Réduction des rejets polluants chroniques de l'industrie et artisanat

Rendre compatibles avec les objectifs du SDAGE les arrêtés préfectoraux réglementant les ICPE prélevant et/ou rejetant dans la masse d'eau concernée en tenant notamment compte des substances déclassantes.	UH	DREAL Haute-Normandie	Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)				Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	76	EN_COURS
--	----	-----------------------	---	--	--	--	---	----	----------

15 - Amélioration de la collecte et de la gestion des effluents d'élevage

Réaliser 1500 analyses d'effluents d'élevages	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	01/07/2013	01/07/2013		DDTM 76	76	EN_COURS
Disposer d'une capacité de stockage des effluents d'élevage permettant de couvrir les périodes et conditions d'interdiction d'épandage	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate		01/07/2013		DDTM 76	76	EN_COURS

16 - Réduction des apports en pesticides agricoles par le renforcement des bonnes pratiques agricoles

Détruire au maximum 30% des CIPAN par voie chimique	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 76	76	EN_COURS
Définir un plan d'action dans le cadre d'Ecophyto 2018	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2011	31/12/2011		DRAAF	76	EN_COURS
Mettre en oeuvre le plan d'action Ecophyto	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2018	31/12/2018		DRAAF	76	NON_ENGAGE
Maintenir une zone non traitée le long des cours d'eau et des plans d'eau	UH	Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Arrêté du 12 septembre 2006				DRAAF	76	EN_COURS

18 - Réduction des apports en fertilisant par le renforcement des bonnes pratiques agricoles

Réaliser 3000 reliquats par an en sortie d'hiver	département de Seine-Maritime	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Maintenir les prairies humides répertoriées (nb ha)	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS

DURDENT

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
Etablir un plan prévisionnel de fertilisation azotée et tenir à jour un cahier d'épandage par chaque agriculteur	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Respecter les périodes et conditions d'interdiction d'épandage de fertilisants organiques et minéraux	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Limiter la quantité maximale d'azote dans les effluents d'élevage épandus annuellement à 170kg/ha de surface agricole potentiellement épandable	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Limiter les fertilisants organiques, toutes origines confondues, limiter à 250kg d'azote total/ha du 1er juillet au 31 décembre	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
19 - Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière...									
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de Héricourt-en-Caux	Syndicat de production du plateau Nord d'Yvetot	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2011	31/12/2011	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de Héricourt-en-Caux	Syndicat de production du plateau Nord d'Yvetot Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2012			DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de Héricourt-en-Caux	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC du Vert Buisson (Envronville)	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC du Vert Buisson (Envronville)	Syndicat de production du plateau Nord d'Yvetot Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015			DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC du Vert Buisson (Envronville)	Syndicat de production du plateau Nord d'Yvetot	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
20 - Diagnostic, animation, suivi ou contrôles concernant les pratiques agricoles									
Mettre en place une animation "résorption des pollutions diffuses" et un suivi du programme d'actions	BAC de Héricourt-en-Caux	à définir	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2011		oui	DDTM 76	76	EN_COURS
21 - Couverture des sols pendant l'interculture (CIPAN)									
80% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 76	76	EN_COURS
90% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2011	31/12/2011		DDTM 76	76	EN_COURS
100% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 76	76	EN_COURS

DURDENT

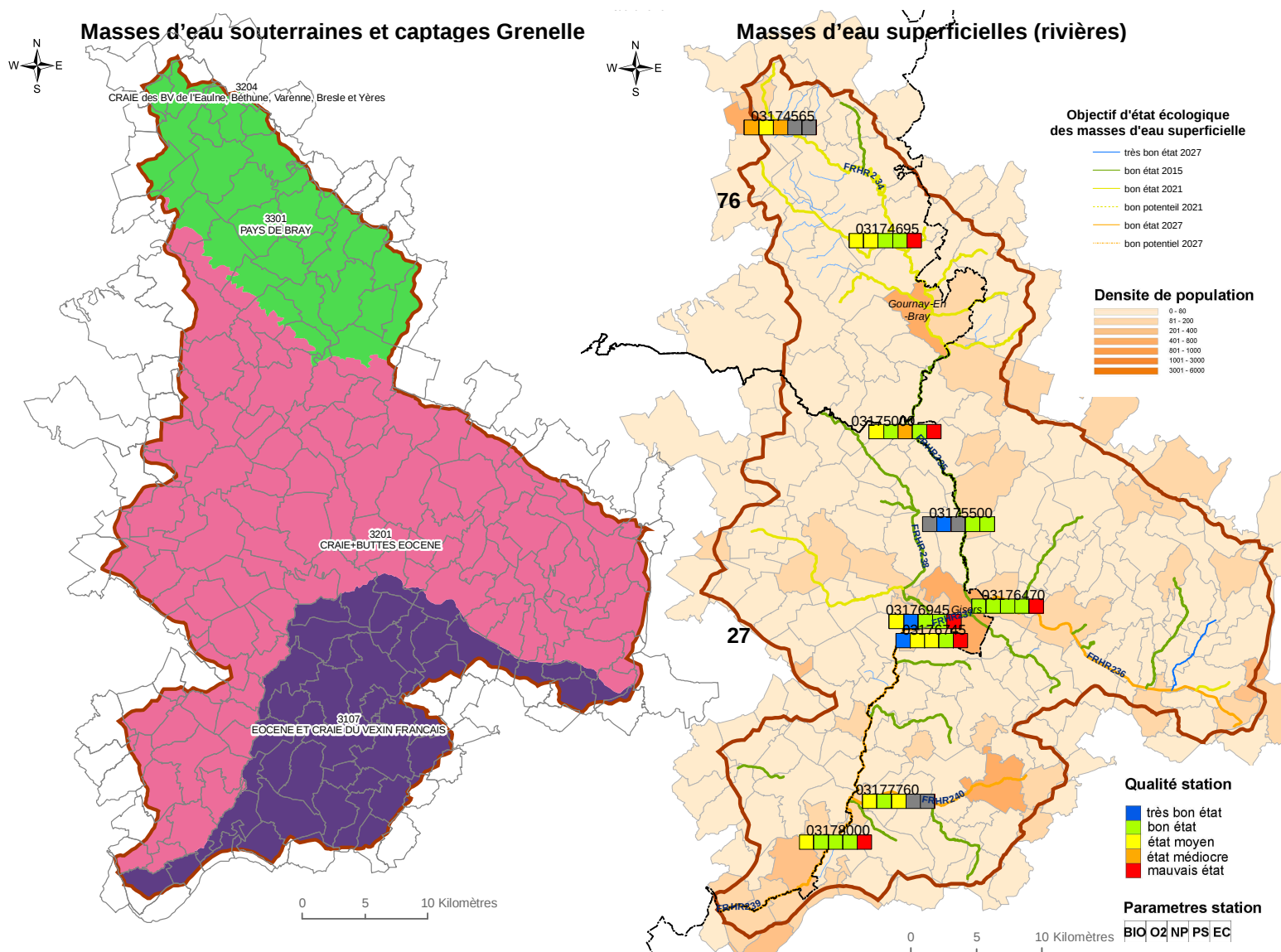
Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
22 - Création et entretien de bandes enherbées le long des rivières									
Protéger les cours d'eau, à proximité de toute parcelle agricole, par la présence d'une bande enherbée ou boisée d'une largeur d'au moins 5 mètres	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
28 - Amélioration / restauration de la continuité écologique des cours d'eau									
Engager les travaux de restauration de la continuité écologique sur les 17 ouvrages identifiés	Durdent	Particuliers		31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Engager les travaux de restauration de la continuité écologique sur les 3 ouvrages identifiés	Minoterie de Vittefleury (Vittefleury), Ancienne linerie du Hamel (Vittefleury), Seuil amont du Hamel (Vittefleury)	ASA Durdent		31/12/2012		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
30 - Actions concernant la gestion des plans d'eau									
Définir les profils de vulnérabilité (activités nautiques, dont baignade)	Lac de Caniel (Vittefleury)	Communauté de communes de la Côte d'Albâtre, SAS Base de CANIEL?	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	01/12/2010	01/12/2010	oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_EMERGENCE
Mettre en oeuvre les actions découlant du profil de vulnérabilité	Lac de Caniel (Vittefleury)	Communauté de communes de la Côte d'Albâtre, SAS Base de CANIEL?	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	31/12/2015	31/12/2015	oui	Agence Régionale de Santé	76	NON_ENGAGE
31 - Entretien et/ou restauration de zones humides									
Protéger les zones humides existantes par acquisition foncière ou contractualisation	lit majeur des cours d'eau	Collectivités	Loi Grenelle I du 3 août 2009 (article 23)	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	EN_COURS
32 - Animation, diagnostics, études ou suivi concernant les zones humides									
Identifier et cartographier les zones humides existantes et potentielles	lit majeur des cours d'eau	DREAL Haute-Normandie		31/12/2011		oui	DREAL Haute-Normandie	76	NON_ENGAGE
38 - Acquisition de connaissances									
Evaluer l'état des zones humides et corridors biologiques : inventaires et suivis des populations d'amphibiens et de leurs axes de migration	secteur à définir	ONEMA					ONEMA	76	EN_EMERGENCE
Cartographier les zones de frayères de la faune piscicole	UH	DDTM 76, ONEMA	code de l'environnement (R 432-1 à R 432-1-5)	30/06/2012	30/06/2012	oui	DDTM 76 , ONEMA	76	NON_ENGAGE
Améliorer la connaissance de l'état du milieu, réaliser des Indices Biologiques Macrophytes en Rivière (IBMR), acquérir des outils d'évaluation des actions	UH	AESN, DREAL, maîtres d'ouvrage des actions				oui	DREAL , ONEMA	76	NON_ENGAGE

DURDENT

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
39 - Amélioration de la connaissance des pressions polluantes de substances dangereuses pour la définition d'actions visant leur réduction									
Réaliser une étude relative à l'impact des rejets de polluants sur le milieu dans l'objectif d'établir une liste d'établissements industriels à mettre en compatibilité avec les objectifs du SDAGE	région Haute-Normandie	DREAL Haute-Normandie	SDAGE	31/03/2011			DREAL Haute-Normandie	76	EN_EMERGENCE
Réviser les arrêtés préfectoraux des ICPE ou prendre des arrêtés complémentaires pour assurer la surveillance des rejets de substances dangereuses dans les effluents industriels en mettant en oeuvre la 2ème campagne RSDE	UH (600 sites en Haute-Normandie)	Inspection des installations classées	Circulaire ministérielle du 5 janvier 2009	31/12/2013	31/12/2013	oui	DREAL Haute-Normandie	76	NON_ENGAGE
50 - Sécurisation de l'alimentation en eau potable									
Terminer la procédure de DUP	captage de Saint-Firmin (Sommesnil)	SMAEPA de la région d'Héricourt-Nord	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Terminer la procédure de DUP	nouveaux champs captant F1, F2 (Héricourt-en-Caux)	Syndicat de production du plateau Nord d'Yvetot	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Réaliser une étude de sécurisation de l'alimentation en eau potable	Syndicat du plateau nord d'Yvetot - captage d'Héricourt	SIAEPA Vallée de la Saane	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes	31/12/2011		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS

SAV13 - EPTE

- 1 475 km²
- 100 400 habitants
- 781 km de cours d'eau



Ce bassin versant est majoritairement couvert par l'agriculture : grandes cultures dominantes avec peu d'herbages, sauf sur le Pays de Bray (au nord) où l'activité d'élevage prédominante permet de conserver la moitié de la SAU toujours en herbe (mais cette surface tend à reculer avec le retournement des prairies).

Le bon état écologique est actuellement compromis sur toutes les grandes masses d'eau superficielles : du fait d'un enjeu morphologique sur la **Troesne (R236)** ; sur **l'Epte amont (R234)** en raison de pollutions ponctuelles liées aux rejets de Forges-Serqueux par temps de pluie et à l'industrialisation de la tête de bassin. Sur **l'Epte aval (R237 et R239)**, la **Lévrière (R238)** et **l'Aubette (R240)**, les enjeux identifiés concernent la morphologie (ouvrages transverses, fixation du lit par d'anciens travaux d'hydraulique agricole, amont de l'Aubette urbanisé et recalibré), les pollutions diffuses et les pollutions ponctuelles sur la Lévrière et l'Aubette.

L'état chimique est dégradé par les HAP sur toutes ces masses d'eau, ainsi que par les pesticides sur la **Troesne (R236)**, **l'Epte aval (R239)** et **l'Aubette (R240)**.

Deux Zones Natura 2000 renforcent l'enjeu de préservation des milieux aquatiques et humides : celle de la vallée de l'Epte sur l'aval (**R235, R237, R239**), et celle du pays de Bray Humide sur l'Epte amont (**R234**).

Les **masses d'eau souterraines 3107** (22% de la surface de l'UH) et **3201** (60%) sont contaminées par les nitrates et les pesticides, mais ne présentent aucun déséquilibre quantitatif. La qualité chimique et l'équilibre quantitatif de la **masse d'eau souterraine 3301** sont bons.

La méthode d'évaluation de l'état des eaux douces de surface utilisée pour les cartes du SDAGE est définie dans un Guide technique du MEEDDAT paru en mars 2009. Les cartes d'état aux stations détaillent les différentes composantes de l'état écologique sur la période de référence 2006-2007 : indices biologiques (BIO), cycle de l'oxygène (O2), Nutriments (NP) et Polluants spécifiques (PS). EC désigne l'état chimique évalué sur la base de la contamination des eaux par les 41 substances prioritaires sur cette même période 2006-2007.

Masses d'eau souterraines – état initial¹ et objectifs²

Masses d'eau		Etat chimique initial			Etat quantitatif initial	Zones "eau de surface" potentiellement soumises à des déséquilibres locaux	Objectif d'état chimique	Objectif d'état quantitatif
Eocène et craie du Vexin français	3107	Mauvais	pesticides	Tendance à la hausse des concentrations en NO3 à inverser	Bon	Aubette de Magny	Bon état 2027	Bon état 2015
Craie du Vexin normand et picard	3201	Mauvais	nitrate et pesticides	Tendance à la hausse des concentrations en NO3 à inverser	Bon	Troesne	Bon état 2027	Bon état 2015
Pays de Bray	3301	Bon			Bon	Pays de Bray humide	Bon état 2015	Bon état 2015

Masses d'eau superficielles – état initial³ et objectifs³

Masses d'eau		type	Etat écologique initial		Etat chimique initial (41 substances)	Etat chimique initial (hors HAP/DEHP)		Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
L'Epte de sa source au confluent du ru de Goulancourt	FRHR234	naturelle	Médiocre	déclassement : Ptot, PO4, NH4, NO2, IBGN	non suivie	non suivie		Bon état 2021	Bon état 2015
Le ruisseau d'Halescourt	FRHR234-H3107000	naturelle	Bon	expertise	non suivie	non suivie		Bon état 2015	Bon état 2015
Le ruisseau de la Mésangueville	FRHR234-H3109000	naturelle	Moyen	déclassement : Saturation O2, IBGN, IBD, IPR	Mauvais	Bon		Bon état 2021	Bon état 2027
Le ru de la commune de Gancourt-Saint-Etienne	FRHR234-H3110650	naturelle	Médiocre	expertise : rejets, recalibrages	non suivie	non suivie		Bon état 2021	Bon état 2015
Le ruisseau des rieux	FRHR234-H3112000	naturelle	Moyen	expertise	non suivie	non suivie		Bon état 2021	Bon état 2015
La Morette	FRHR234-H3113000	naturelle	Moyen	expertise : morphologie	non suivie	non suivie		Bon état 2021	Bon état 2015
Le ru d'Auchy	FRHR234-H3114000	naturelle	Moyen	expertise : morphologie	non suivie	non suivie		Bon état 2021	Bon état 2015
Le ruisseau de Goulancourt	FRHR234-H3119000	naturelle	Moyen	expertise : morphologie	non suivie	non suivie		Bon état 2021	Bon état 2015
L'Epte du confluent du ru de Goulancourt au confluent de la Troesne	FRHR235	naturelle	Moyen	déclassement : Ptot, PO4, NO2, IBD	Mauvais	Bon		Bon état 2015	Bon état 2027
La Troesne de sa source au confluent de l'Epte	FRHR236	naturelle	Moyen	expertise : morphologie	Mauvais	Mauvais	Diuron	Bon état 2027	Bon état 2027
Le Merdron	FRHR236-H3131000	naturelle	Médiocre	expertise : morphologie	non suivie	non suivie		Bon état 2021	Bon état 2015
Le rue de Pouilly	FRHR236-H3132000	naturelle	Bon	expertise	non suivie	non suivie		Très bon état 2015	Bon état 2015
Le ru du Mesnil	FRHR236-H3134000	naturelle	Bon	expertise	non suivie	non suivie		Bon état 2015	Bon état 2015
Le ru de Loconville	FRHR236-H3134250	naturelle	Bon	expertise	non suivie	non suivie		Bon état 2015	Bon état 2015
Le ru du Moulinet	FRHR236-H3135000	naturelle	Bon	expertise	non suivie	non suivie		Bon état 2015	Bon état 2015
Le ruisseau l'Aunette	FRHR236-H3136000	naturelle	Bon	expertise	non suivie	non suivie		Bon état 2015	Bon état 2015
L'Epte du confluent de la Troesne au confluent de la Lévière	FRHR237	naturelle	Moyen	déclassement : COD, Ptot	Mauvais	Bon		Bon état 2015	Bon état 2027
Le Réveillon	FRHR237-H3141000	naturelle	Moyen	expertise : morphologie	non suivie	non suivie		Bon état 2015	Bon état 2015

¹ Etabli sur la base de la chronique de données 1995-2005, complétées à dire d'experts.² SDAGE Seine et côtières normands 2010-2015³ Etabli sur la base de la chronique de données 2006-2007, complétées à dire d'experts.

Masses d'eau		type	Etat écologique initial		Etat chimique initial (41 substances)	Etat chimique initial (hors HAP/DEHP)		Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
La Lévrière de sa source au confluent de l'Epte	FRHR238	naturelle	Moyen	déclassement : IBGN	Mauvais	Bon		Bon état 2015	Bon état 2027
Le ru de la commune de Sancourt	FRHR238-H3150650	naturelle	Moyen	expertise	non suivie	non suivie		Bon état 2015	Bon état 2015
La Bonde	FRHR238-H3158000	naturelle	Moyen	expertise : rejets, morphologie	non suivie	non suivie		Bon état 2021	Bon état 2015
L'Epte du confluent de la Lévrière au confluent de la Seine	FRHR239	naturelle	Moyen	déclassement : IBGN	Mauvais	Mauvais	Diuron	Bon état 2027	Bon état 2027
Le ruisseau d'herouval	FRHR239-H3161000	naturelle	Bon	expertise	non suivie	non suivie		Bon état 2015	Bon état 2015
Le ru du Cudron	FRHR239-H3163000	naturelle	Bon	expertise	non suivie	non suivie		Bon état 2015	Bon état 2015
Le ru de chaussy	FRHR239-H3181000	naturelle	Bon	expertise	non suivie	non suivie		Bon état 2015	Bon état 2015
Le fossé de la commune de Ecos	FRHR239-H3181200	naturelle	Bon	expertise	non suivie	non suivie		Bon état 2015	Bon état 2015
L'Aubette de sa source au confluent de l'Epte	FRHR240	naturelle	Moyen	déclassement : Ptot, PO4, IBGN	Mauvais	Mauvais	Diuron	Bon état 2027	Bon état 2027
Le ru de Genainville	FRHR240-H3171250	naturelle	Bon	expertise	non suivie	non suivie		Bon état 2015	Bon état 2015

Des fiches de synthèse de la qualité mesurée aux stations de suivi des eaux superficielles sont disponibles sur simple demande auprès du Service Etude et Milieux de la Direction Territoriale et Maritime Seine-aval de l'agence de l'eau ou bien, pour la région Haute-Normandie, en téléchargement sur le site de la DREAL Haute-Normandie via l'interface Carmen⁴.

Eaux souterraines – enjeu protection de la ressource

Masses d'eau		Nombre de BAC prioritaires		
		Grenelle	SDAGE	9 ^{ème} Programme agence
Eocène et craie du Vexin français	3107			
Craie du Vexin normand et picard	3201		4	1
Pays de Bray	3301			

Eaux superficielles –enjeu continuité écologique

Masses d'eau		Classements actuels				Propositions de classements		Nombre d'ouvrages Grenelle
		Cours d'eau réservés	L 432-6 (décret)	L 432-6 (arrêté de désignation des espèces)	ZAP anguilles (priorité 1)	L 214-17 (Liste I)	L 214-17 (Liste II)	
L'Epte de sa source au confluent du ru de Goulancourt	FRHR234							
Le ruisseau d'Halescourt	FRHR234-H3107000							
Le ruisseau de la Mésangueville	FRHR234-H3109000							
Le ru de la commune de Gancourt-Saint-Etienne	FRHR234-H3110650							
Le ruisseau des rieux	FRHR234-H3112000							
La Morette	FRHR234-H3113000							
Le ru d'Auchy	FRHR234-H3114000							

⁴ <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/suiviqualitatifdeseauxsuperficielles.map>

Masses d'eau		Classements actuels				Propositions de classements		Nombre d'ouvrages Grenelle
		Cours d'eau réservés	L 432-6 (décret)	L 432-6 (arrêté de désignation des espèces)	ZAP anguilles (priorité 1)	L 214-17 (Liste I)	L 214-17 (Liste II)	
Le ruisseau de Goulancourt	FRHR234-H3119000							
L'Epte du confluent du ru de Goulancourt au confluent de la Troesne	FRHR235							
La Troesne de sa source au confluent de l'Epte	FRHR236							
Le Merdron	FRHR236-H3131000							
Le rue de Pouilly	FRHR236-H3132000							
Le ru du Mesnil	FRHR236-H3134000							
Le ru de Loconville	FRHR236-H3134250							
Le ru du Moulinet	FRHR236-H3135000							
Le ruisseau l'Aunette	FRHR236-H3136000							
L'Epte du confluent de la Troesne au confluent de la Lévrière	FRHR237							
Le Réveillon	FRHR237-H3141000							
La Lévrière de sa source au confluent de l'Epte	FRHR238					oui	oui	
Le ru de la commune de Sancourt	FRHR238-H3150650							
La Bonde	FRHR238-H3158000							
L'Epte du confluent de la Lévrière au confluent de la Seine	FRHR239					oui	oui	
Le ruisseau d'herouval	FRHR239-H3161000						oui	
Le ru du Cudron	FRHR239-H3163000						oui	
Le ru de chaussy	FRHR239-H3181000						oui	
Le fossé de la commune de Ecos	FRHR239-H3181200							
L'Aubette de sa source au confluent de l'Epte	FRHR240						Oui (entre l'Epte et le ru de Genainville)	
Le ru de Genainville	FRHR240-H3171250						oui	

EPTE									
Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
1 - Création de station d'épuration									
Création d'une station d'épuration	STEP de Flavacourt	à définir					DDT 60	60	NON_ENGAGE
Création d'une station d'épuration	STEP de Fresneaux-Montchevreuil	à définir					DDT 60	60	NON_ENGAGE
Création d'une station d'épuration	STEP de Jouy-sous-Thelle	à définir					DDT 60	60	NON_ENGAGE
Création d'une station d'épuration	STEP de La Houssoye	à définir					DDT 60	60	NON_ENGAGE
Création d'une station d'épuration	STEP de Lalande-en-Son	à définir					DDT 60	60	NON_ENGAGE
Création d'une station d'épuration	STEP de Le Liancourt Saint Pierre	à définir					DDT 60	60	NON_ENGAGE
Création d'une station d'épuration	STEP de Le Mesnil Théribus	à définir					DDT 60	60	NON_ENGAGE
Création d'une station d'épuration	STEP de Le Vauroux	à définir					DDT 60	60	NON_ENGAGE
Création d'une station d'épuration	STEP de Saint-Pierre-des-Champs	à définir					DDT 60	60	NON_ENGAGE
Création d'une station d'épuration	STEP de Trie-Château	à définir					DDT 60	60	NON_ENGAGE
Création d'une station d'épuration	STEP de Valdampierre	à définir					DDT 60	60	NON_ENGAGE
Création d'une station d'épuration	STEP d'Eragny-sur-Epte	à définir					DDT 60	60	NON_ENGAGE
2 - Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP									
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Chaumont-en-Vexin (5000 EH)	commune de Chaumont-en-Vexin	DCE		31/12/2015		DDT 60	60	NON_ENGAGE
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Cuy saint Fiacre (260 EH)	SAEPA de Cuy-Saint-Fiacre	DERU 2008	31/12/2014	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre le système d'assainissement en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Dangu (900 EH) et Noyers (500 EH) : regroupement	SIAC du Cornillon	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 27	27	NON_ENGAGE
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Doudeauville (110 EH)	SAEPA de Cuy-Saint-Fiacre	DERU 2007	31/12/2015	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Gasny (7000 EH)	Communauté d'agglomération des Portes de l'Eure	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 27	27	EN_COURS
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Hénonville (1300 EH)	Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDT 60	60	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Ivry-le-Temple (1200 EH)	Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDT 60	60	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Neuf Marche (500 EH)	SIVU Neufmarche St Pierre des Champs	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Saint-Germain-de-Fly (2000EH)	commune de Saint-Germain-de-Fly	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDT 60	60	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Saumont-la-Poterie (400 EH)	SIAEPA Forges Est	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Sérifontaine (4000 EH)	commune de Sérifontaine	DCE		31/12/2015	oui	DDT 60	60	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Talmontiers (1000 EH)	commune de Talmontiers	DCE		31/12/2015	oui	DDT 60	60	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Villeneuve-les-Sablons (7300 EH)	Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons	DCE	31/12/2011	31/12/2015	oui	DDT 60	60	NON_ENGAGE
5 - Amélioration des réseaux d'assainissement eaux usées									
Réaliser un diagnostic de fonctionnement du réseau	systèmes de collecte n'en ayant pas fait l'objet dans les 10 dernières années	Collectivités		31/12/2015			DDTM 27, DDT 60, DDTM 76	60, 76, 27	EN_COURS
6 - Amélioration de l'ANC									
Contrôler les installations d'ANC	UH	Collectivités	LEMA	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 27, DDT 60, DDTM 76	60, 76, 27	EN_COURS
Mettre en conformité les installations d'ANC	UH	Propriétaires, Collectivités	LEMA (Art. 46)				DDTM 27, DDT 60, DDTM 76	60, 76, 27	EN_COURS
7 - Amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales des collectivités									
Réaliser un zonage d'assainissement pluvial	UH	Collectivités	L2224-10 du code général des collectivités territoriales	31/12/2015			DDTM 27, DDT 60, DDTM 76	60, 76, 27	EN_EMERGENCE

EPTE									
Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
9 - Réduction des rejets polluants chroniques de l'industrie et artisanat									
Rehabilitation des rejets pluviaux	Paulstra (Etrepagny)	PAULSTRA	Arrêté de mise en demeure				Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	27	NON_ENGAGE
Rendre compatibles avec les objectifs du SDAGE les arrêtés préfectoraux réglementant les ICPE prélevant et/ou rejetant dans la masse d'eau concernée en tenant notamment compte des substances déclassantes.	UH	DREAL Haute-Normandie DREAL Picardie	Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)				Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	60, 76, 27	EN_COURS
15 - Amélioration de la collecte et de la gestion des effluents d'élevage									
Supprimer les rejets non traités dans le milieu de 2 élevages bovins laitiers	GANCOURT-SAINT-ETIENNE	exploitant	Texte Ref Inconnu				DDPP 76	76	EN_COURS
Réaliser 1500 analyses d'effluents d'élevages	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	01/07/2013	01/07/2013		DDTM 76	76	EN_COURS
Disposer d'une capacité de stockage des effluents d'élevage permettant de couvrir les périodes et conditions d'interdiction d'épandage	UH (départements de Seine-Maritime et de l'Oise)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate		01/07/2013		DDT 60, DDTM 76	60, 76	EN_COURS
16 - Réduction des apports en pesticides agricoles par le renforcement des bonnes pratiques agricoles									
Détruire au maximum 30% des CIPAN par voie chimique	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 27, DDTM 76	76, 27	EN_COURS
Définir un plan d'action dans le cadre d'Ecophyto 2018	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2011	31/12/2011		DRAAF	60, 76, 27	EN_COURS
Mettre en oeuvre le plan d'action Ecophyto	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2018	31/12/2018		DRAAF	60, 76, 27	NON_ENGAGE
Maintenir une zone non traitée le long des cours d'eau et des plans d'eau	UH	Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Arrêté du 12 septembre 2006				DRAAF, DISEMA 60	60, 76, 27	EN_COURS
18 - Réduction des apports en fertilisant par le renforcement des bonnes pratiques agricoles									
Réaliser 3000 reliquats par an en sortie d'hiver	département de Seine-Maritime	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Etablir un plan prévisionnel de fertilisation azotée et tenir à jour un cahier d'épandage par chaque agriculteur	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27, DDT 60, DDTM 76	60, 76, 27	TERMINE
Limiter la quantité maximale d'azote dans les effluents d'élevage épandus annuellement à 170kg/ha de surface agricole potentiellement épandable	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27, DDT 60, DDTM 76	60, 76, 27	TERMINE
Pour les grandes cultures de printemps, interdire l'apport de fertilisants à C/N élevé (fumiers) entre le 1er juillet et le 31 août	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	EN_COURS
Pour les grandes cultures d'automne, interdire l'apport de fertilisants à C/N bas (lisiers, fientes) entre le 1er novembre et le 15 janvier	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	EN_COURS
Plafonner les apports d'azote minéral et de fertilisants à C/N bas (lisiers...) entre la fin de la période d'interdiction d'épandage et le 1er mars à 90 unités d'azote sur colza et ray-grass en cultures dérobées et à 60 unités d'azote sur les autres cultures	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	EN_COURS
Pour les prairies de plus de 6 mois, interdire l'apport d'azote minéral entre le 1er octobre et le 15 février	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	EN_COURS
Pour les grandes cultures de printemps, interdire l'apport d'azote minéral entre le 1er juillet et le 15 février	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	EN_COURS
Plafonner tout apport d'azote à 120 unités pour le colza et 100 unités pour les autres cultures, à l'exception de la betterave et du lin oléagineux	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	EN_COURS

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
Pour les prairies de plus de 6 mois, interdire l'apport de fertilisants à C/N bas (lisiers, fientes) entre le 15 novembre et le 15 janvier	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	EN_COURS
Pour les grandes cultures de printemps, interdire l'apport de fertilisants à C/N bas (lisiers, fientes) entre le 1er juillet et le 15 janvier	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	EN_COURS
Pour les grandes cultures d'automne, interdire l'apport d'azote minéral entre 1er septembre et le 15 février	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	NON_ENGAGE
Former de façon continue les agriculteurs à la gestion de la fertilisation azotée	UH (département de l'Oise)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2012		DDT 60	60	NON_ENGAGE
Limiter les fertilisants organiques, toutes origines confondues, limiter à 250kg d'azote total/ha du 1er juillet au 31 décembre	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Respecter les périodes et conditions d'interdiction d'épandage de fertilisants organiques et minéraux	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate		31/12/2012		DDT 60, DDTM 76	60, 76	EN_COURS
Maintenir les prairies humides répertoriées (nb ha)	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate (Seine-Maritime) Opposabilité à déclaration (Oise)				DDT 60, DDTM 76	60, 76	EN_COURS

19 - Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière...

Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de Chaumont-en-Vexin	commune de Chaumont-en-Vexin	"Étude de Protection et de diversification de la ressource en eau, Étude du Bassin d'Alimentation de Captage de Chaumont en Vexin" - décembre 2009	31/12/2013		oui	DDT 60	60	NON_ENGAGE
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de Ons-en-Bray	Syndicat Intercommunal des Eaux d'Ons-en-Bray	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2011		oui	DDT 60	60	NON_ENGAGE
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de Ons-en-Bray	Syndicat Intercommunal des Eaux d'Ons-en-Bray	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2015		oui	DDT 60	60	NON_ENGAGE
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC du Bout du Moulin (Saint-Denis-le-Ferment)	commune de Gisors	Décret du 14 mai 2007	01/01/2010		oui	DDTM 27	27	EN_COURS
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC du Bout du Moulin (Saint-Denis-le-Ferment)	commune de Gisors	Décret du 14 mai 2007	31/12/2012		oui	DDTM 27	27	NON_ENGAGE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC du Bout du Moulin (Saint-Denis-le-Ferment)	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 27	27	NON_ENGAGE
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	Forage Prairie des Rosières (Saint-Clair-sur-Epte)	commune de Saint Clair sur Epte	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)			oui	DDT 95	95	NON_ENGAGE
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	Puits dit de Hodent (Saint-Gervais)	SIE de la région de Magny en Vexin	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)			oui	DDT 95	95	NON_ENGAGE
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	Source de Gratte Sel (Ambleville)	commune d'Ambleville	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)			oui	DDT 95	95	NON_ENGAGE
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	Source de Villiers en Arthies	SIE de Villiers en Arthies - Chaussy - Cherece	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)			oui	DDT 95	95	NON_ENGAGE

21 - Couverture des sols pendant l'interculture (CIPAN)

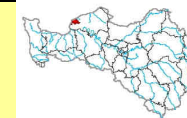
80% de couverture automnale des terres arables à l'échelle des exploitations	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 27	27	TERMINE
90% de couverture automnale des terres arables à l'échelle des exploitations	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2011	31/12/2011		DDTM 27	27	EN_COURS

EPTE									
Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
100% de couverture automnale des terres arables à l'échelle des exploitations	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 27	27	NON_ENGAGE
80% de couverture automnale des terres arables	UH (départements de Seine-Maritime et de l'Oise)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010		DDT 60, DDTM 76	60, 76	EN_COURS
90% de couverture automnale des terres arables	UH (départements de Seine-Maritime et de l'Oise)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2011	31/12/2011		DDT 60, DDTM 76	60, 76	EN_COURS
100% de couverture automnale des terres arables	UH (départements de Seine-Maritime et de l'Oise)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2012	31/12/2012		DDT 60, DDTM 76	60, 76	EN_COURS
22 - Création et entretien de bandes enherbées le long des rivières									
Protéger les cours d'eau, à proximité de toute parcelle agricole, par la présence d'une bande enherbée ou boisée d'une largeur d'au moins 5 mètres	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27, DDT 60, DDTM 76	60, 76, 27	EN_COURS
25 - Travaux de renaturation/restauration/entretien de cours d'eau									
Renaturer la Bonde	Paulstra à Etrépigny	Communauté de communes du Vexin Thelles				oui	DDTM 27	27	EN_EMERGENCE
26 - Animation, diagnostics, études, suivi sur la restauration et l'entretien des cours d'eau									
Actualiser le Programme pluriannuel de restauration et d'entretien (PPRE) Bonde Lévière datant de 2006 et y intégrer un volet restauration	Bonde et Lévière	ASA Epte 1ère - SIIV Epte ou nouvelle structure - avec CATER 60		31/12/2012		oui	MISE 27	27	NON_ENGAGE
Pérenniser l'animation technique	Bonde et Lévière	ASA Epte 1ère - SIIV Epte				oui	MISE 27	27	EN_COURS
Rédiger un Programme pluriannuel de restauration et d'entretien (PPRE)	Epte (département de l'Eure et de l'Oise)	SII Vallée de l'Epte		31/12/2012		oui	DDTM 27, DDT 60, DDTM 76	60, 27	NON_ENGAGE
Rédiger et mettre en oeuvre un Programme pluriannuel de restauration et d'entretien (PPRE)	Epte amont	SBV de l'Epte amont		31/12/2015		oui	DDTM 27, DDT 60, DDTM 76	60, 76, 27	NON_ENGAGE
Sensibiliser la Communauté de communes du Vexin Thelles à la compétence rivière	Troesne (département de l'Oise)	à définir		31/12/2012		oui	DDT 60	60	EN_COURS
Rédiger un Programme pluriannuel de restauration et d'entretien (PPRE)	Troesne (département de l'Oise)	Communauté de communes du Vexin Thelles		31/12/2015		oui	DDT 60	60	EN_COURS
28 - Amélioration / restauration de la continuité écologique des cours d'eau									
Restaurer la continuité écologique	Epte aval	à définir	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2010	18/04/2002	oui	DDTM 27	27	NON_ENGAGE
Assurer la continuité écologique	Pisciculture de Saint Denis le Ferment sur la Lévière	ASA de l'Epte 1er section		31/12/2012			DDTM 27	27	NON_ENGAGE
Conduire une étude d'effacement d'ouvrages	UH	ASA de l'Epte 1er section		31/12/2011		oui	DDTM 27	76, 27	NON_ENGAGE
Effacer des ouvrages	UH	ASA de l'Epte 1er section		31/12/2012		oui	DDTM 27, DDTM 76	76, 27	NON_ENGAGE
29 - Limitation, contrôle, renaturation et/ou études d'impact des extractions de granulats									
Réhabiliter les ballastières	Lévière	ASA Epte 1ère - SIIV Epte ou nouvelle structure				oui	DDTM 27	27	NON_ENGAGE
31 - Entretien et/ou restauration de zones humides									
Protéger les zones humides existantes par acquisition foncière ou contractualisation ou travail auprès des communes qui ont des terrains en zone humide - proposition de réaménagement	lit majeur des cours d'eau	Conseil Général, Conservatoires des sites, Agriculteurs	Loi Grenelle I du 3 août 2009 (article 23)	31/12/2015			DDT 60	60	NON_ENGAGE
Protéger les zones humides existantes par acquisition foncière ou contractualisation	lit majeur des cours d'eau	Collectivités	Loi Grenelle I du 3 août 2009 (article 23)	31/12/2015		oui	MISE 27, DISE 76	76, 27	NON_ENGAGE
Limitier la création de plans d'eau et le drainage des zones humides	lit majeur des cours d'eau	à définir	SDAGE		01/01/2010		DDTM 27, DDT 60	60, 27	EN_EMERGENCE
32 - Animation, diagnostics, études ou suivi concernant les zones humides									
Identifier et cartographier les zones humides existantes et potentielles	lit majeur des cours d'eau	DREAL Haute-Normandie		31/12/2011		oui	DREAL Haute-Normandie	76, 27	NON_ENGAGE
38 - Acquisition de connaissances									
Etablir un diagnostic hydromorphologique afin d'identifier les actions nécessaires à l'atteinte du bon état écologique	Epte moyenne (entre Goulancourt et Troesne)	à définir		31/12/2011		oui	DDTM 27	27	NON_ENGAGE
Cartographier les zones de frayères de la faune piscicole	UH	ONEMA	code de l'environnement (R 432-1 à R 432-1-5)	30/06/2012	30/06/2012	oui	DDTM 27, DDT 60, DDTM 76, ONEMA	60, 76, 27	NON_ENGAGE

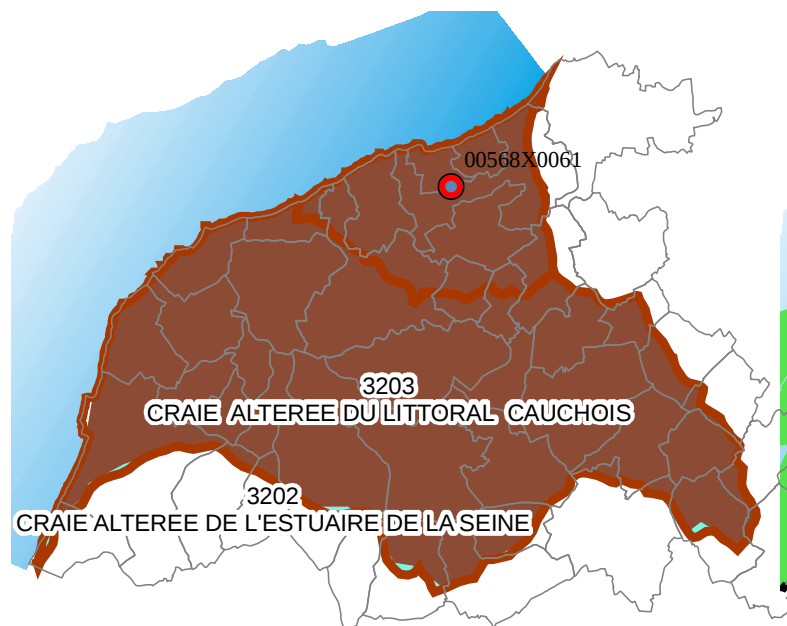
EPTE									
Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
Améliorer la connaissance de l'état du milieu, réaliser des Indices Biologiques Macrophytes en Rivière (IBMR), acquérir des outils d'évaluation des actions	UH	AESN, DREAL, maîtres d'ouvrage des actions				oui	DREAL , ONEMA	76	NON_ENGAGE
39 - Amélioration de la connaissance des pressions polluantes de substances dangereuses pour la définition d'actions visant leur réduction									
Réaliser une étude relative à l'impact des rejets de polluants sur le milieu dans l'objectif d'établir une liste d'établissements industriels à mettre en compatibilité avec les objectifs du SDAGE	région Haute-Normandie et région Picardie	DREAL Haute-Normandie DREAL Picardie	SDAGE	31/03/2011			DREAL Haute-Normandie	60, 76, 27	EN_COURS
Réviser les arrêtés préfectoraux des ICPE ou prendre des arrêtés complémentaires pour assurer la surveillance des rejets de substances dangereuses dans les effluents industriels en mettant en oeuvre la 2ème campagne RSDE	UH (600 sites en Haute-Normandie)	Inspection des installations classées	Circulaire ministérielle du 5 janvier 2009	31/12/2013	31/12/2013	oui	DREAL Haute-Normandie	60, 76, 27	EN_COURS
40 - Actions territoriales									
Créer ou organiser une maîtrise d'ouvrage sur la thématique rivières	Aubette de Magny	à définir					MISE 27	27	EN_EMERGENCE
Améliorer la coordination de la gestion des milieux aquatiques entre l'amont et l'aval	bassin versant de l'Epte (Eure et Seine-Maritime)	SBV de l'Epte amont, ASA 1ère section, ASA 2ème section, SII Vallée de l'Epte		31/12/2010		oui	DDTM 27	76, 27	NON_ENGAGE
Mutualiser les moyens et coordonner les actions des maîtres d'ouvrage sur la thématique rivière	Lévière	à définir		31/12/2012		oui	MISE 27	27	EN_EMERGENCE
Mener une étude de faisabilité pour l'organisation d'une maîtrise d'ouvrage unique sur la thématique "rivière"	UH	ASA Epte 1ère - SII Vallée de l'Epte - SBV Epte Amont		31/12/2011		oui	DDTM 27, DDT 60, DDTM 76	60, 27	EN_COURS
50 - Sécurisation de l'alimentation en eau potable									
Engager une procédure de DUP	captage de La Lévière (Bézu-Saint-Eloi)	Syndicat des Eaux du Vexin Normand	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	27	EN_EMERGENCE
Réaliser des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable : interconnexion avec le captage d'Harquency	captage de La Lévière (Bézu-Saint-Eloi)	Syndicat des Eaux du Vexin Normand	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes	31/12/2011		oui	Agence Régionale de Santé	27	NON_ENGAGE
Terminer la procédure de DUP	captage de La Lévière (Bézu-Saint-Eloi)	Syndicat des Eaux du Vexin Normand	Article L1321-2 du CSP	31/12/2013		oui	Agence Régionale de Santé	27	NON_ENGAGE
Engager une procédure de DUP	captage de La Peupleraie (Sainte-Geneviève-les-Gasny)	Communauté d'agglomération des Portes de l'Eure	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	27	EN_EMERGENCE
Terminer la procédure de DUP	captage de La Peupleraie (Sainte-Geneviève-les-Gasny)	Communauté d'agglomération des Portes de l'Eure	Article L1321-2 du CSP	31/12/2013		oui	Agence Régionale de Santé	27	EN_EMERGENCE
Réaliser une étude de sécurisation de l'alimentation en eau potable	captage de Parnes	commune de Parnes	Texte Ref Inconnu	31/12/2012			Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Réaliser des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable	captage de Parnes	commune de Parnes	Texte Ref Inconnu	31/12/2012			Agence Régionale de Santé	60	NON_ENGAGE
Terminer la procédure de DUP	captage des Essarts (Hébécourt)	SIAEP d'Hébécourt	Article L1321-2 du CSP	31/12/2012		oui	Agence Régionale de Santé	27	EN_COURS
Engager une procédure de DUP	captage Le Haras (Dangu)	commune de Dangu	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	27	EN_EMERGENCE
Terminer la procédure de DUP	captage Le Haras (Dangu)	commune de Dangu	Article L1321-2 du CSP	31/12/2013		oui	Agence Régionale de Santé	27	NON_ENGAGE

SAv14 - ETRETAT

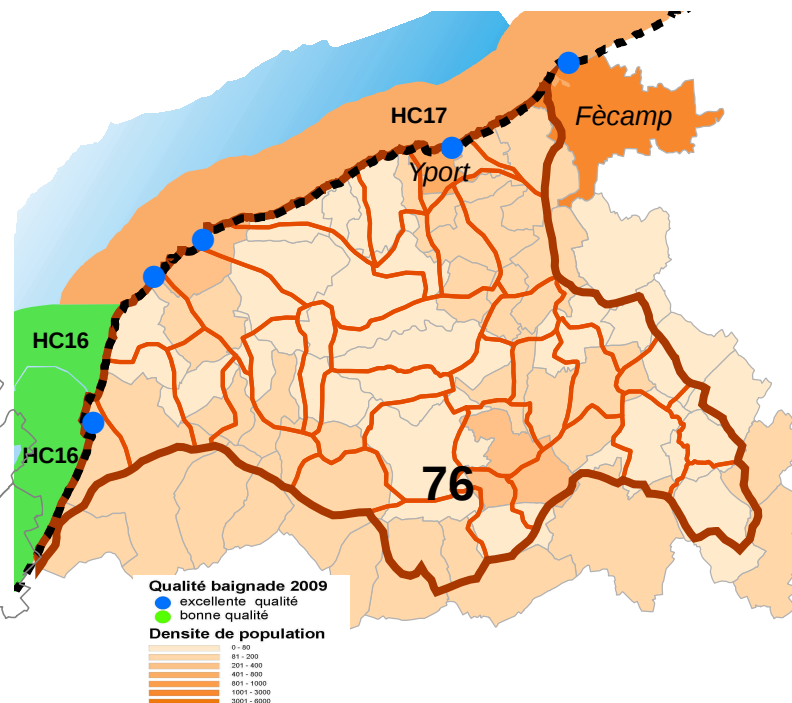
- 207 km²
- 22 200 habitants
- pas de cours d'eau



Masses d'eau souterraines et captages Grenelle



Masses d'eau superficielles



Cette unité hydrographique ne présente pas de masse d'eau superficielle, mais elle compte 1 masse d'eau souterraine et est à cheval sur 2 masses d'eau côtières. Elle est principalement concernée par une activité agricole (polyculture élevage, cultures industrielles), et présente un aléa érosion fort à très fort sur près de la moitié du territoire.

La **masse d'eau souterraine 3203** est contaminée par les nitrates. Elle ne présente en revanche aucun déséquilibre quantitatif. Le champ captant d'Yport, actuellement utilisé pour l'alimentation en eau potable de l'agglomération havraise, est une ressource stratégique dont le potentiel n'est pas totalement exploité. Elle doit à ce titre être préservée.

On observe des blooms de phytoplanctons toxiques et la prolifération d'algues vertes sur les **masses d'eau côtières C16 (Le Havre-Antifer)** et **C17 (Pays de Caux Sud)** et certains compartiments sont mal connus (benthos). Il existe par ailleurs sur la **C17** des secteurs à fort intérêt et donc enjeu patrimonial (platier à laminaire). La zone d'Antifer est contaminée par des micro-algues toxiques, métaux, PCB, dioxines et HAP (présence dans les coquillages). La masse d'eau **C16** est classée comme fortement modifiée en raison des aménagements portuaires. L'existence

d'une zone protégée au titre de Natura 2000 (le littoral cauchois) renforce l'enjeu de préservation des milieux humides sur le trait de côte. Les eaux de baignade (3 plages) sont globalement de qualité moyenne, deux sites restent fragiles en cas d'événements pluvieux.

Masses d'eau côtières – Etat initial¹ et objectifs²

Masses d'eau		type	Etat écologique initial	Etat chimique initial	Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
Le Havre - Antifer	C16	Fortement modifiée			Bon potentiel 2021	Bon état 2021
Pays de Caux sud	C17	naturelle			Bon état 2021	Bon état 2021

Masses d'eau souterraines – état initial³ et objectifs³

Masses d'eau		Etat chimique initial			Etat quantitatif initial	Objectif d'état chimique	Objectif d'état quantitatif
Craie altérée du littoral cauchois	3203	Mauvais	nitrate	Tendance à la hausse des concentrations en NO3 à inverser : contamination de la partie ouest (Pointe de Caux) avec migration du front vers le nord-est	Bon	Bon état 2027	Bon état 2015

Eaux souterraines – enjeu protection de la ressource

Masses d'eau		Nombre de BAC prioritaires		
		Grenelle	SDAGE	9 ^{ème} Programme agence
Craie altérée du littoral cauchois	3203	1	3	1

¹ Etabli sur la base des suivis phytoplancton 2002-2007 et macro-invertébrés benthiques de substrat meuble 2007, complétés à dire d'experts.

² SDAGE Seine et côtiers normands 2010-2015

³ Etabli sur la base de la chronique de données 1995-2005, complétées à dire d'experts.

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
2 - Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP									
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Beaufort (400 EH)	SIAEPA de la région de Criquetot l'Esneval	DERU 2008	31/12/2010	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec la DERU	STEP de Criquetot l'Esneval (1833 EH)	SIAEPA de la région de Criquetot l'Esneval	DERU 2007	31/12/2012	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Ecainville (500 EH)	SIAEPA de la région de Criquetot l'Esneval	DERU 2008	31/12/2014	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Etretat (4200 EH)	commune de Etretat	DCE	31/12/2013	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de La Poterie-cap-d'Antifer (500 EH)	SIAEPA de la région de Criquetot l'Esneval	DERU 2008	01/09/2011	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Yport (16000 EH)	commune de Yport	DCE	31/12/2013	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP des Loges (3500 EH)	SIAEPA de la région de Fécamp sud ouest	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP du Tilleul (400 EH)	SIAEPA de la région de Criquetot l'Esneval	DERU 2008	01/09/2011	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
5 - Amélioration des réseaux d'assainissement eaux usées									
Réaliser un diagnostic de fonctionnement du réseau	systèmes de collecte n'en ayant pas fait l'objet dans les 10 dernières années	Collectivités		31/12/2015			DDTM 76	76	EN_COURS
6 - Amélioration de l'ANC									
Contrôler les installations d'ANC	UH	Collectivités	LEMA	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre en conformité les installations d'ANC	UH	Propriétaires, Collectivités	LEMA (Art. 46)				DDTM 76	76	EN_COURS
8 - Limitation des usages de pesticides par les collectivités et particuliers									
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Etretat	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Yport	Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1) + décret n°1319 du 28/10/09 + annexe 5 du SDAGE	31/12/2011	31/12/2011	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Définir une charte d'entretien des espaces communaux et mettre en oeuvre les actions adaptées auprès des collectivités	BAC de Yport	Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1) + décret n°1319 du 28/10/09 + annexe 5 du SDAGE			oui	DDTM 76 , DRAAF	76	NON_ENGAGE
9 - Réduction des rejets polluants chroniques de l'industrie et artisanat									
Rendre compatibles avec les objectifs du SDAGE les arrêtés préfectoraux réglementant les ICPE prélevant et/ou rejetant dans la masse d'eau concernée en tenant notamment compte des substances déclassantes.	UH	DREAL Haute-Normandie	Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)				Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	76	EN_COURS

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
15 - Amélioration de la collecte et de la gestion des effluents d'élevage									
Réaliser 1500 analyses d'effluents d'élevages	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	01/07/2013	01/07/2013		DDTM 76	76	EN_COURS
Disposer d'une capacité de stockage des effluents d'élevage permettant de couvrir les périodes et conditions d'interdiction d'épandage	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate		01/07/2013		DDTM 76	76	EN_COURS
16 - Réduction des apports en pesticides agricoles par le renforcement des bonnes pratiques agricoles									
Détruire au maximum 30% des CIPAN par voie chimique	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 76	76	EN_COURS
Définir un plan d'action dans le cadre d'Ecophyto 2018	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2011	31/12/2011		DRAAF	76	EN_COURS
Mettre en oeuvre le plan d'action Ecophyto	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2018	31/12/2018		DRAAF	76	NON_ENGAGE
Maintenir une zone non traitée le long des cours d'eau et des plans d'eau	UH	Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Arrêté du 12 septembre 2006				DRAAF	76	EN_COURS
18 - Réduction des apports en fertilisant par le renforcement des bonnes pratiques agricoles									
Réaliser 3000 reliquats par an en sortie d'hiver	département de Seine-Maritime	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Limiter les fertilisants organiques, toutes origines confondues, limiter à 250kg d'azote total/ha du 1er juillet au 31 décembre	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Maintenir les prairies humides répertoriées (nb ha)	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Etablir un plan prévisionnel de fertilisation azotée et tenir à jour un cahier d'épandage par chaque agriculteur	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Respecter les périodes et conditions d'interdiction d'épandage de fertilisants organiques et minéraux	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Limiter la quantité maximale d'azote dans les effluents d'élevage épandus annuellement à 170kg/ha de surface agricole potentiellement épandable	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS

ETRETAT

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
19 - Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière...									
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de Etretat	commune de Etretat Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015			DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de Etretat	commune de Etretat	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de Etretat	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de Yport	Communauté d'agglomération havraise	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	30/06/2010	31/12/2011	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de Yport	Communauté d'agglomération havraise Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2014			DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de Yport	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
20 - Diagnostic, animation, suivi ou contrôles concernant les pratiques agricoles									
Mettre en place une animation "résorption des pollutions diffuses" et un suivi du programme d'actions	BAC de Yport	Communauté d'agglomération havraise	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2011		oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
21 - Couverture des sols pendant l'interculture (CIPAN)									
80% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrates - 4e programme d'action Nitrates	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 76	76	EN_COURS
90% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrates - 4e programme d'action Nitrates	31/12/2011	31/12/2011		DDTM 76	76	EN_COURS
100% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrates - 4e programme d'action Nitrates	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 76	76	EN_COURS
33 - Actions spécifiques de protection et de gestion des secteurs littoraux et marins									
Mettre en oeuvre les actions découlant des profils de vulnérabilité	Plage de Saint-Jouin-Bruneval et sites de pêche à pied entre Le Havre et Antifer	Communauté d'agglomération havraise	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	31/03/2015	31/03/2015	oui	Agence Régionale de Santé	76	NON_ENGAGE
Définir les profils de vulnérabilité	Plage de Saint-Jouin-Bruneval et sites de pêche à pied entre Le Havre et Antifer (secteur d'étude groupé avec plages de Sainte-Adresse et Le Havre)	Communauté d'agglomération havraise	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	01/12/2010	01/12/2010	oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Mettre en oeuvre les actions découlant des profils de vulnérabilité	Plages de Etretat et de Le Tilleul	commune de Yport et commune de Fécamp	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	31/03/2015	31/03/2015	oui	Agence Régionale de Santé	76	NON_ENGAGE
Définir les profils de vulnérabilité	Plages d'Etretat et du Tilleul (secteur d'étude groupé avec plages d'Yport et de Fécamp)	commune de Yport et commune de Fécamp	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	01/12/2010	01/12/2010	oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_EMERGENCE

ETRETAT

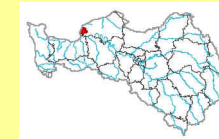
Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
40 - Actions territoriales									
Engager une démarche SAGE sur la Pointe de Caux	UH	à définir		31/12/2015		oui		76	EN_EMERGENCE
50 - Sécurisation de l'alimentation en eau potable									
Terminer la procédure de DUP	captages de Grainval (Criquebeuf-en-Caux)	commune de Fécamp	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Réaliser des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable	ETRETAT	commune de Etretat		31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	NON_ENGAGE
Réaliser des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable	SIAEP de Fécamp-sud-ouest	SIAEPA de la région de Bretteville-Saint-Maclou	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Réaliser une étude de sécurisation de l'alimentation en eau potable	SIAEP de Fécamp-sud-ouest	SIAEPA de la région de Bretteville-Saint-Maclou	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	TERMINE

Département	Unité Hydrographique	N° AG	Mesure Qualitative	Action	Localisation	ME_Sup	ME_Sout	ME_Cot	Bac	Bac_Grenelle	Bac_Sdage	Bac_Parag	Eaux_Louarnaises	Littoral	Ouvrage_Grenelle	Substances_Chimiques	DERU	Texte de référence	Echéance opérationnelle	Echéance réglementaire	Maitrise d'ouvrage	Financié AEPN	Phase Eau	Assessment 2010
Seine-Maritime	etretat	2	Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP	Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Beaupreaire (400 EH)	-											oui	DERU 2008	31/12/2010	31/12/2005	SIAEPA de la région de Criquetot l'Esneval	oui	DDTM 76	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	etretat	2	Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP	Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec la DERU	STEP de Criquetot l'Esneval (1833 EH)	-						oui					oui	DERU 2007	31/12/2012	31/12/2005	SIAEPA de la région de Criquetot l'Esneval	oui	DDTM 76	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	etretat	2	Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP	Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Ecraiville (500 EH)	-											oui	DERU 2008	31/12/2014	31/12/2005	SIAEPA de la région de Criquetot l'Esneval	oui	DDTM 76	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	etretat	2	Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP	Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Etretat (4200 EH)			C17					oui					DCE	31/12/2013	31/12/2015	commune de Etretat	oui	DDTM 76	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	etretat	2	Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP	Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de La Poterie-cap-d'Antifer (500 EH)			C17					oui				oui	DERU 2008	01/09/2011	31/12/2005	SIAEPA de la région de Criquetot l'Esneval	oui	DDTM 76	EN_EMERGENCE
Seine-Maritime	etretat	2	Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP	Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Yport (16000 EH)			C17					oui					DCE	31/12/2013	31/12/2015	commune de Yport	oui	DDTM 76	EN_EMERGENCE
Seine-Maritime	etretat	2	Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP	Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP des Loges (3500 EH)			C17					oui					DCE	31/12/2012	31/12/2015	SIAEPA de la région de Fécamp sud ouest	oui	DDTM 76	EN_EMERGENCE
Seine-Maritime	etretat	2	Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP	Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP du Tilleul (400 EH)			C17					oui				oui	DERU 2008	01/09/2011	31/12/2005	SIAEPA de la région de Criquetot l'Esneval	oui	DDTM 76	EN_EMERGENCE
Seine-Maritime	etretat	5	Amélioration des réseaux d'assainissement eaux usées	Réaliser un diagnostic de fonctionnement du réseau	systèmes de collecte n'en ayant pas fait l'objet dans les 10 dernières années													Texte Ref Inconnu	31/12/2015		Collectivités		DDTM 76	EN_COURS
Seine-Maritime	etretat	6	Amélioration de l'ANC	Contrôler les installations d'ANC	UH	-												LEMA	31/12/2012	31/12/2012	Collectivités		DDTM 76	EN_COURS
Seine-Maritime	etretat	6	Amélioration de l'ANC	Mettre en conformité les installations d'ANC	UH	-												LEMA (Art. 46)			Propriétaires, Collectivités		DDTM 76	EN_COURS
Seine-Maritime	etretat	8	Limitation des usages de pesticides par les collectivités et particuliers	Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Etretat		3203		oui	oui		oui					oui	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	à définir	oui	DDTM 76	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	etretat	8	Limitation des usages de pesticides par les collectivités et particuliers	Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Yport	-	3203		oui	oui		oui					oui	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1) + décret n°1319 du 28/10/09 + annexe 5 du SDAGE	31/12/2011	31/12/2011	Collectivités	oui	DDTM 76	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	etretat	8	Limitation des usages de pesticides par les collectivités et particuliers	Définir une charte d'entretien des espaces communaux et mettre en oeuvre les actions adaptées auprès des collectivités	BAC de Yport	-	3203		oui	oui		oui					oui	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1) + décret n°1319 du 28/10/09 + annexe 5 du SDAGE			Collectivités	oui	DDTM 76 , DRAAF	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	etretat	9	Réduction des rejets polluants chroniques de l'industrie et artisanat	Rendre compatibles avec les objectifs du SDAGE les arrêtés préfectoraux réglementant les ICPE prélevant et/ou rejetant dans la masse d'eau concernée en tenant notamment compte des substances déclassantes.	UH													Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)			DREAL Haute-Normandie		Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	EN_COURS
Seine-Maritime	etretat	15	Amélioration de la collecte et de la gestion des effluents d'élevage	Réaliser 1500 analyses d'effluents d'élevages	UH (département de Seine-Maritime)							oui						Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	01/07/2013	01/07/2013	Agriculteurs		DDTM 76	EN_COURS
Seine-Maritime	etretat	15	Amélioration de la collecte et de la gestion des effluents d'élevage	Disposer d'une capacité de stockage des effluents d'élevage permettant de couvrir les périodes et conditions d'interdiction d'épandage	UH (département de Seine-Maritime)							oui						Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate		01/07/2013	Agriculteurs		DDTM 76	EN_COURS
Seine-Maritime	etretat	16	Réduction des apports en pesticides agricoles par le renforcement des bonnes pratiques agricoles	Détruire au maximum 30% des CIPAN par voie chimique	UH							oui					oui	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010	Agriculteurs		DDTM 76	EN_COURS

Département	Unité Hydrographique	N° HG	Mesureur Gérétaire	Action	Localisation	ME_Sup	ME_Sout	ME_Cot	Bac	Bac_Grosjean	Bac_Silvère	Bac_Xerrog	Eau_L'Estuaire	Littoral	Ouvrage Grenelle	Substance Dangereuse	DDPU	Texte de référence	Echéance opérationnelle	Echéance réglementaire	Maitrise d'ouvrage	Filière AEP	Photo Eau	Avenant 2010
Seine-Maritime	etretat	16	Réduction des apports en pesticides agricoles par le renforcement des bonnes pratiques agricoles	Définir un plan d'action dans le cadre d'Ecophyto 2018	UH								oui				oui	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2011	31/12/2011	Agriculteurs		DRAAF	EN_COURS
Seine-Maritime	etretat	16	Réduction des apports en pesticides agricoles par le renforcement des bonnes pratiques agricoles	Mettre en oeuvre le plan d'action Ecophyto	UH								oui				oui	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2018	31/12/2018	Agriculteurs		DRAAF	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	etretat	16	Réduction des apports en pesticides agricoles par le renforcement des bonnes pratiques agricoles	Maintenir une zone non traitée le long des cours d'eau et des plans d'eau	UH													Arrêté du 12 septembre 2006			Particuliers, Agriculteurs, Collectivités		DRAAF	EN_COURS
Seine-Maritime	etretat	18	Réduction des apports en fertilisants par le renforcement des bonnes pratiques agricoles	Réaliser 3000 reliquats par an en sortie d'hiver	département de Seine-Maritime								oui					Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate			Agriculteurs		DDTM 76	EN_COURS
Seine-Maritime	etretat	18	Réduction des apports en fertilisants par le renforcement des bonnes pratiques agricoles	Limiter les fertilisants organiques, toutes origines confondues, limiter à 250kg d'azote total/ha du 1er juillet au 31 décembre	UH								oui					Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate			Agriculteurs		DDTM 76	EN_COURS
Seine-Maritime	etretat	18	Réduction des apports en fertilisants par le renforcement des bonnes pratiques agricoles	Maintenir les prairies humides répertoriées (nb ha)	UH								oui				oui	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate			Agriculteurs		DDTM 76	EN_COURS
Seine-Maritime	etretat	18	Réduction des apports en fertilisant par le renforcement des bonnes pratiques agricoles	Etablir un plan prévisionnel de fertilisation azotée et tenir à jour un cahier d'épandage par chaque agriculteur	UH								oui					Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate			Agriculteurs		DDTM 76	EN_COURS
Seine-Maritime	etretat	18	Réduction des apports en fertilisant par le renforcement des bonnes pratiques agricoles	Respecter les périodes et conditions d'interdiction d'épandage de fertilisants organiques et minéraux	UH								oui					Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate			Agriculteurs		DDTM 76	EN_COURS
Seine-Maritime	etretat	18	Réduction des apports en fertilisant par le renforcement des bonnes pratiques agricoles	Limiter la quantité maximale d'azote dans les effluents d'élevage épandus annuellement à 170kg/ha de surface agricole potentiellement épandable	UH								oui					Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate			Agriculteurs		DDTM 76	EN_COURS
Seine-Maritime	etretat	19	Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière, □	Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de Etretat		3203		oui	oui		oui					oui	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		commune de Etretat Particuliers, Agriculteurs, Collectivités		DDTM 76	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	etretat	19	Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière, □	Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de Etretat		3203		oui	oui		oui					oui	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		commune de Etretat	oui	DDTM 76	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	etretat	19	Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière, □	Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de Etretat		3203		oui	oui		oui					oui	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		Agriculteurs, collectivités si achat foncier	oui	DDTM 76	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	etretat	19	Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière, □	Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de Yport		3203		oui	oui	oui	oui					oui	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	30/06/2010	31/12/2011	Communauté d'agglomération havraise	oui	DDTM 76	EN_COURS
Seine-Maritime	etretat	19	Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière, □	Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de Yport		3203		oui	oui	oui	oui					oui	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2014		Communauté d'agglomération havraise Particuliers, Agriculteurs, Collectivités		DDTM 76	EN_EMERGENCE

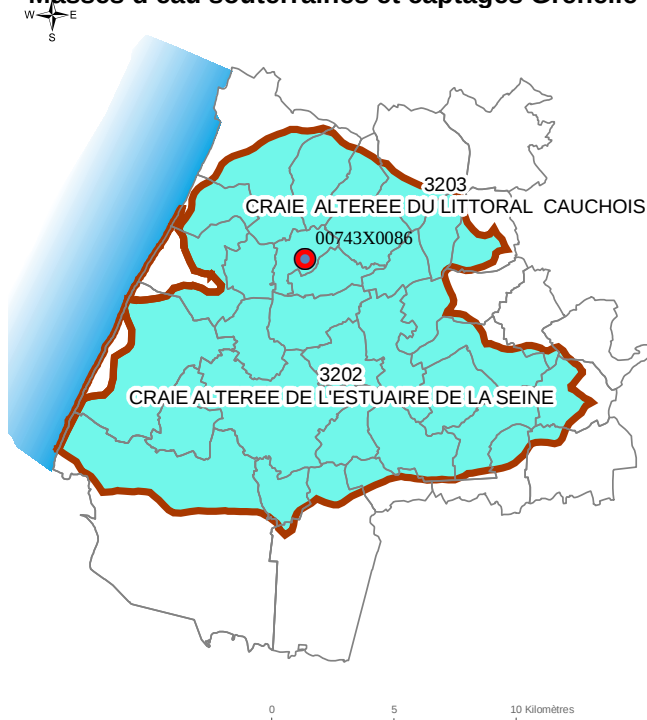
SAV18 - LEZARDE

- 213 km²
- 51 300 habitants
- 38 km de cours d'eau

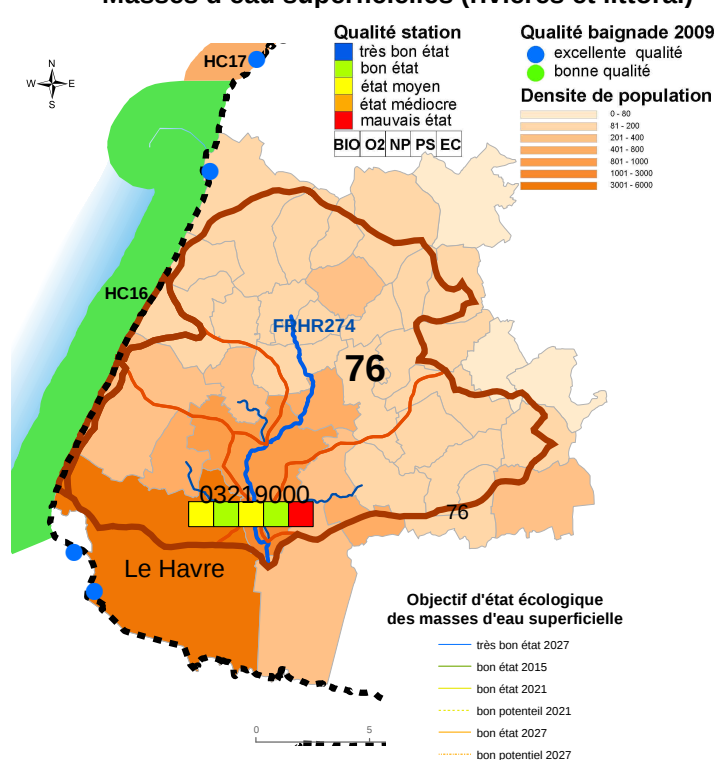


Cette unité hydrographique se caractérise à l'amont par un plateau agricole (polyculture élevage et cultures industrielles) très sensible à l'érosion et aux ruissellements, et une vallée encaissée urbanisée où les problèmes aigus de gestion des eaux pluviales entraînent des inondations récurrentes.

Masses d'eau souterraines et captages Grenelle



Masses d'eau superficielles (rivières et littoral)



La **Lézarde (R274)** est classée comme masse d'eau fortement modifiée (MEFM) en raison d'altérations morphologiques irréversibles (agglomération havraise) qui limitent ses potentialités biologiques. Elle est soumise aux enjeux suivants : morphologie (étangs en fond de vallée, urbanisation, recalibrages), questions quantitatives, ruissellements – érosion et pollutions diffuses (nitrates et pesticides). Elle est de plus en mauvais état chimique, du fait d'une contamination par les HAP.

La **masse d'eau souterraine 3202** est contaminée par les nitrates et elle doit, pour atteindre le bon état quantitatif, faire l'objet de mesures spécifiques pour une meilleure gestion de la ressource.

La **masse d'eau côtière Le Havre-Antifer (C16)** est classée comme fortement modifiée du fait des aménagements portuaires. Elle connaît des blooms de phytoplanctons toxiques et des proliférations d'algues vertes, et certains compartiments sont mal connus (benthos). L'existence d'une zone protégée au titre de Natura 2000 (le littoral cauchois) renforce l'enjeu de préservation des milieux humides sur le trait de côte. Les eaux de baignade sont de qualité moyenne et restent fragiles en cas d'événements pluvieux.

La méthode d'évaluation de l'état des eaux douces de surface utilisée pour les cartes du SDAGE est définie dans un Guide technique du MEEDDAT paru en mars 2009. Les cartes d'état aux stations détaillent les différentes composantes de l'état écologique sur la période de référence 2006-2007 : indices biologiques (BIO), cycle de l'oxygène (O2), Nutriments (NP) et Polluants spécifiques (PS). EC désigne l'état chimique évalué sur la base de la contamination des eaux par les 41 substances prioritaires sur cette même période 2006-2007.

Masses d'eau côtières – Etat initial¹ et objectifs²

Masses d'eau		type	Etat écologique initial	Etat chimique initial	Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
Le Havre - Antifer	C16	fortement modifiée			Bon potentiel 2021	Bon état 2021
Pays de Caux sud	C17	naturelle			Bon état 2021	Bon état 2021

Masses d'eau souterraines – état initial³ et objectifs³

Masses d'eau		Etat chimique initial			Etat quantitatif initial	Objectif d'état chimique	Objectif d'état quantitatif
Craie altérée de l'estuaire de Seine	3202	Mauvais	Nitrates	Tendance à la hausse des concentrations en NO3 à inverser	Mauvais	Bon état 2027	Bon état 2015

Masses d'eau superficielles – état initial⁴ et objectifs³

Masses d'eau		type	Etat écologique initial		Etat chimique initial (41 substances)	Etat chimique initial (hors HAP/DEHP)	Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
La Lézarde de sa source au confluent du Canal de Tancarville	FRHR274	fortement modifiée	Moyen	NO2, IBGN, IBD	Mauvais	Bon	Bon potentiel 2021	Bon état 2027
La Clinarderie ou Curande	FRHR274-H7320600	naturelle	Médiocre	expertise : morphologie	non suivie	non suivie	Bon état 2021	Bon état 2015
Le ruisseau des Rouelles	FRHR274-H7340600	naturelle	Médiocre	expertise : rejets, ruissellements, habitats	non suivie	non suivie	Bon état 2021	Bon état 2015
La rivière de Saint-Laurent	FRHR274-H7360600	naturelle	Moyen	expertise : rejets, ruissellements, habitats	non suivie	non suivie	Bon état 2021	Bon état 2015

Des fiches de synthèse de la qualité mesurée aux stations de suivi des eaux superficielles sont disponibles sur simple demande auprès du Service Etude et Milieux de la Direction Territoriale et Maritime Seine-aval de l'agence de l'eau ou bien, pour la région Haute-Normandie, en téléchargement sur le site de la DREAL Haute-Normandie via l'interface Carmen⁵.

Eaux souterraines – enjeu protection de la ressource

Masses d'eau		Nombre de BAC prioritaires		
		Grenelle	SDAGE	9 ^{ème} Programme agence
Craie altérée de l'estuaire de Seine	3202	1	7	1

Eaux superficielles –enjeu continuité écologique

Masses d'eau		Classements actuels				Propositions de classements		Nombre d'ouvrages Grenelle
		Cours d'eau réservés	L 432-6 (décret)	L 432-6 (arrêté de désignation des espèces)	ZAP anguilles (priorité 1)	L 214-17 (Liste I)	L 214-17 (Liste II)	
La Lézarde de sa source au confluent du Canal de Tancarville	FRHR274	oui				oui		
La Clinarderie ou Curande	FRHR274-H7320600							
Le ruisseau des Rouelles	FRHR274-H7340600							
La rivière de Saint-Laurent	FRHR274-H7360600							

¹ Etabli sur la base des suivis phytoplancton 2002-2007 et macro-invertébrés benthiques de substrat meuble 2007, complétés à dire d'experts.

² SDAGE Seine et côtiers normands 2010-2015

³ Etabli sur la base de la chronique de données 1995-2005, complétées à dire d'experts.

⁴ Etabli sur la base de la chronique de données 2006-2007, complétées à dire d'experts.

⁵ <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/suiviquatitativdeseauxsuperficielles.map>

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
2 - Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP									
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Epretot (500 EH)	SIAEPA de la région de Saint-Romain-Nord-Ouest	DERU 2007	31/12/2014	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Etainhus (500 EH)	SIAEPA de la région de Saint-Romain-Nord-Ouest	DERU 2007	31/12/2014	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Octeville sur Mer (500 EH)	Communauté d'agglomération havraise	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Sainneville (600 EH)	commune de Sainneville	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
5 - Amélioration des réseaux d'assainissement eaux usées									
Réaliser un diagnostic de fonctionnement du réseau	systèmes de collecte n'en ayant pas fait l'objet dans les 10 dernières années	Collectivités		31/12/2015			DDTM 76	76	EN_COURS
Réhabiliter les réseaux d'assainissement	ZCE du Havre	Communauté d'agglomération havraise	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
6 - Amélioration de l'ANC									
Contrôler les installations d'ANC	UH	Collectivités	LEMA	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre en conformité les installations d'ANC	UH	Propriétaires, Collectivités	LEMA (Art. 46)				DDTM 76	76	EN_COURS
7 - Amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales des collectivités									
Réaliser un zonage d'assainissement pluvial	UH	Collectivités	L2224-10 du code général des collectivités territoriales	31/12/2015			DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
8 - Limitation des usages de pesticides par les collectivités et particuliers									
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Durécu (Saint-Martin-du-Manoir)	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de La Payenrière (Montivilliers)	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de L'Enfer (Saint-Laurent-de-Brévedent)	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Rolleville	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Saint-Martin-du-Bec	Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1) + décret n°1319 du 28/10/09 + annexe 5 du SDAGE	31/12/2011	31/12/2011	oui	DDTM 76 , DRAAF	76	NON_ENGAGE
Définir une charte d'entretien des espaces communaux et mettre en oeuvre les actions adaptées auprès des collectivités	BAC de Saint-Martin-du-Bec	Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1) + décret n°1319 du 28/10/09 + annexe 5 du SDAGE			oui	DDTM 76 , DRAAF	76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC du Parc des sources du Havre (Saint-Laurent-de-Brévedent)	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
9 - Réduction des rejets polluants chroniques de l'industrie et artisanat									
Mettre en place un dispositif de traitement des effluents de la zone de carénage existante	Port de plaisance et de pêche du Havre	commune du Havre	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Rendre compatibles avec les objectifs du SDAGE les arrêtés préfectoraux réglementant les ICPE prélevant et/ou rejetant dans la masse d'eau concernée en tenant notamment compte des substances déclassantes.	UH	DREAL Haute-Normandie	Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)				Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	76	EN_COURS

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
15 - Amélioration de la collecte et de la gestion des effluents d'élevage									
Réaliser 1500 analyses d'effluents d'élevages	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	01/07/2013	01/07/2013		DDTM 76	76	EN_COURS
Disposer d'une capacité de stockage des effluents d'élevage permettant de couvrir les périodes et conditions d'interdiction d'épandage	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate		01/07/2013		DDTM 76	76	EN_COURS
16 - Réduction des apports en pesticides agricoles par le renforcement des bonnes pratiques agricoles									
Détruire au maximum 30% des CIPAN par voie chimique	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 76	76	EN_COURS
Définir un plan d'action dans le cadre d'Ecophyto 2018	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2011	31/12/2011		DRAAF	76	EN_COURS
Mettre en oeuvre le plan d'action Ecophyto	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2018	31/12/2018		DRAAF	76	NON_ENGAGE
Maintenir une zone non traitée le long des cours d'eau et des plans d'eau	UH	Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Arrêté du 12 septembre 2006				DRAAF	76	EN_COURS
18 - Réduction des apports en fertilisant par le renforcement des bonnes pratiques agricoles									
Réaliser 3000 reliquats par an en sortie d'hiver	département de Seine-Maritime	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Maintenir les prairies humides répertoriées (nb ha)	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Etablir un plan prévisionnel de fertilisation azotée et tenir à jour un cahier d'épandage par chaque agriculteur	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Respecter les périodes et conditions d'interdiction d'épandage de fertilisants organiques et minéraux	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Limiter la quantité maximale d'azote dans les effluents d'élevage épandus annuellement à 170kg/ha de surface agricole potentiellement épandable	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Limiter les fertilisants organiques, toutes origines confondues, limiter à 250kg d'azote total/ha du 1er juillet au 31 décembre	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
19 - Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière...									
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de Durécu (Saint-Martin-du-Manoir)	Communauté d'agglomération havraise Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015			DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de Durécu (Saint-Martin-du-Manoir)	Communauté d'agglomération havraise	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de Durécu (Saint-Martin-du-Manoir)	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de La Payennière (Montivilliers)	Communauté d'agglomération havraise Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007	31/12/2012			DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de La Payennière (Montivilliers)	Communauté d'agglomération havraise	Décret du 14 mai 2007	31/12/2012		oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de La Payennière (Montivilliers)	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE

LEZARDE

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de L'Enfer (Saint-Laurent-de-Brévedent)	Communauté d'agglomération havraise	Décret du 14 mai 2007	31/12/2012		oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de L'Enfer (Saint-Laurent-de-Brévedent)	Communauté d'agglomération havraise Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007	31/12/2013			DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de L'Enfer (Saint-Laurent-de-Brévedent)	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de Rolleville	Communauté d'agglomération havraise	Décret du 14 mai 2007 ; captage de Rolleville : arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non-conforme aux normes sur le paramètres Nitrates jusqu'au 15/03/2011	31/12/2012		oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de Rolleville	Communauté d'agglomération havraise Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007	31/12/2014			DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de Rolleville	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de Saint-Martin-du-Bec	SIAEPA de la région de Criqueot l'Esneval	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	30/06/2010	31/12/2011	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de Saint-Martin-du-Bec	SIAEPA de la région de Criqueot l'Esneval Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2011			DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de Saint-Martin-du-Bec	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC du Manoir (Fontaine-la-Mallet)	Communauté d'agglomération havraise Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015			DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC du Manoir (Fontaine-la-Mallet)	Communauté d'agglomération havraise	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015			DDTM 76	76	EN_COURS
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC du Manoir (Fontaine-la-Mallet)	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015			DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC du Parc des sources du Havre (Saint-Laurent-de-Brévedent)	Communauté d'agglomération havraise	Décret du 14 mai 2007	31/12/2012		oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC du Parc des sources du Havre (Saint-Laurent-de-Brévedent)	Communauté d'agglomération havraise Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007	31/12/2013			DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC du Parc des sources du Havre (Saint-Laurent-de-Brévedent)	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE

20 - Diagnostic, animation, suivi ou contrôles concernant les pratiques agricoles

Mettre en place une animation "résorption des pollutions diffuses" et un suivi du programme d'actions	BAC de Saint-Martin-du-Bec	à définir	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2010		oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
---	----------------------------	-----------	---	------------	--	-----	---------	----	--------------

21 - Couverture des sols pendant l'interculture (CIPAN)

80% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 76	76	EN_COURS
90% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2011	31/12/2011		DDTM 76	76	EN_COURS

LEZARDE

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
100% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 76	76	EN_COURS
22 - Création et entretien de bandes enherbées le long des rivières									
Protéger les cours d'eau, à proximité de toute parcelle agricole, par la présence d'une bande enherbée ou boisée d'une largeur d'au moins 5 mètres	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
24 - Diagnostic, animation, suivi concernant le ruissellement et l'érosion des sols agricoles									
Mettre en oeuvre le programme réglementaire sur les zones agricoles (arrêté érosion)	UH	à définir	Décret du 14 mai 2007 (Décret Erosion)	31/12/2010		oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
28 - Amélioration / restauration de la continuité écologique des cours d'eau									
Remettre la rivière en fond de vallée, avec arasement de seuils	Lézarde à Rolleville (à compléter ?)	Communauté d'agglomération havraise		31/12/2015		oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Remettre la rivière en fond de vallée (suppression d'une chute de 8 mètres)	Rivière de Saint-Laurent à Gonfreville-l'Orcher	Communauté d'agglomération havraise		31/12/2011		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
31 - Entretien et/ou restauration de zones humides									
Protéger les zones humides existantes par acquisition foncière ou contractualisation	lit majeur des cours d'eau	Collectivités	Loi Grenelle I du 3 août 2009 (article 23)	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
32 - Animation, diagnostics, études ou suivi concernant les zones humides									
Identifier et cartographier les zones humides existantes et potentielles	lit majeur des cours d'eau	DREAL Haute-Normandie		31/12/2011		oui	DREAL Haute-Normandie	76	NON_ENGAGE
33 - Actions spécifiques de protection et de gestion des secteurs littoraux et marins									
Mettre en oeuvre les actions découlant des profils de vulnérabilité	Plages de Sainte-Adresse et Le Havre et sites de pêche à pied entre Le Havre et Antifer	Communauté d'agglomération havraise	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	31/03/2015	31/03/2015	oui	Agence Régionale de Santé	76	NON_ENGAGE
Définir les profils de vulnérabilité	Plages de Sainte-Adresse et Le Havre et sites de pêche à pied entre Le Havre et Antifer (secteur d'étude groupé avec la plage de Saint-Jouin)	Communauté d'agglomération havraise	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	01/12/2010	01/12/2010	oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
34 - Etudes ou actions de gouvernance concernant la gestion de la rareté de la ressource en eau									
Améliorer la connaissance des prélèvements agricoles : identification des forages d'irrigation, agricole et d'abreuvement pour le cheptel (ressource prélevée, quantités)	UH (masse d'eau souterraine associée : 3202)	AESN et BRGM		31/12/2010		oui	DREAL Haute-Normandie	76	NON_ENGAGE
36 - Maintien ou restauration de zones d'expansion de crue									
Restaurer des zones inondables	UH	Communauté d'agglomération havraise		31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
37 - Maîtrise du ruissellement urbain et/ou de l'urbanisation									
Faire passer le PPRI à enquête publique	UH	DDTM 76		30/06/2010			DDTM 76	76	EN_COURS
Définir le programme d'action du Décret Erosion	UH	DDTM 76	Décret du 14 mai 2007	30/06/2010		oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Définir le programme d'action du Décret Erosion	UH	DDTM 76	Décret du 14 mai 2007	30/06/2010		oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Approuver le PPRI prescrit	UH	DDTM 76	Texte Ref Inconnu	31/12/2010			DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre en oeuvre le programme d'action du Décret Erosion	UH	DDTM 76	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
38 - Acquisition de connaissances									
Rechercher les sources de Nitrates entraînant une contamination des eaux souterraines	bassin d'alimentation du captage de Rolleville	Communauté d'agglomération havraise	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes				Agence Régionale de Santé	76	EN_EMERGENCE
Evaluer l'état des zones humides et corridors biologiques : inventaires et suivis des populations d'amphibiens et de leurs axes de migration	secteur à définir	ONEMA					ONEMA	76	EN_EMERGENCE
Cartographier les zones de frayères de la faune piscicole	UH	DDTM 76, ONEMA	code de l'environnement (R 432-1 à R 432-1-5)	30/06/2012	30/06/2012	oui	DDTM 76 , ONEMA	76	NON_ENGAGE
Améliorer la connaissance de l'état du milieu, réaliser des Indices Biologiques Macrophytes en Rivière (IBMR), acquérir des outils d'évaluation des actions	UH	AESN, DREAL, maîtres d'ouvrage des actions				oui	DREAL , ONEMA	76	NON_ENGAGE
39 - Amélioration de la connaissance des pressions polluantes de substances dangereuses pour la définition d'actions visant leur réduction									
Réaliser une étude relative à l'impact des rejets de polluants sur le milieu dans l'objectif d'établir une liste d'établissements industriels à mettre en compatibilité avec les objectifs du SDAGE	région Haute-Normandie	DREAL Haute-Normandie	SDAGE	31/03/2011			DREAL Haute-Normandie	76	EN_EMERGENCE
Réviser les arrêtés préfectoraux des ICPE ou prendre des arrêtés complémentaires pour assurer la surveillance des rejets de substances dangereuses dans les effluents industriels en mettant en oeuvre la 2ème campagne RSDE	UH (600 sites en Haute-Normandie)	Inspection des installations classées	Circulaire ministérielle du 5 janvier 2009	31/12/2013	31/12/2013	oui	DREAL Haute-Normandie	76	NON_ENGAGE
40 - Actions territoriales									
Engager une démarche SAGE sur la Pointe de Caux	UH	à définir		31/12/2015		oui		76	EN_EMERGENCE
50 - Sécurisation de l'alimentation en eau potable									
Réaliser des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable : travaux de maillage et mélange avec la ressource d'Yport	Agglomération havraise - captage de Rolleville	Communauté d'agglomération havraise	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes	31/03/2011			Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Terminer la procédure de DUP	captage de L'Enfer (Saint-Laurent-de-Brévedent)	SIAEPA de la région de Saint-Romain-Nord-Ouest	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Terminer la procédure de DUP	captage du Bec (Saint-Martin-du-Bec)	SIAEPA de la région de Criquetot l'Esneval	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Réaliser des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable : usine de dénitrification	SIAEPA de la région de Criquetot l'Esneval - captage de Saint-Martin-du-Bec	SIAEPA de la région de Criquetot l'Esneval	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Réaliser des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable : usine de traitement de la turbidité et des pesticides	SIAEPA de la région nord-ouest de Saint-Romain-de-Colbosc	SIAEPA des eaux usées de la région de Saint-Romain-de-Colbosc		31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS

Département	Unité hydrographique	N° MG	Mesure Gaeitruis	Action	Localisation	ME_Sup	ME_Sout	ME_Cot	Bac	Bac - Gravelle	Bac - Sige	Bac - Sping	Espace souterrain	Utilité	Quartier - Gravelle	Subsidence, Dangers	DERU	Texte de référence	Echéance réglementaire	Echéance réglementaire	Maîtrise d'ouvrage	Priorité AEP	Priorité Eau	Avancement 2010
Seine-Maritime	lezarde	2	Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP	Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Epretot (500 EH)	R274											oui	DERU 2007	31/12/2014	31/12/2005	SIAEPA de la région de Saint-Romain-Nord-Ouest	oui	DDTM 76	EN_EMERGENCE
Seine-Maritime	lezarde	2	Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP	Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Etainhus (500 EH)	R274											oui	DERU 2007	31/12/2014	31/12/2005	SIAEPA de la région de Saint-Romain-Nord-Ouest	oui	DDTM 76	EN_EMERGENCE
Seine-Maritime	lezarde	2	Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP	Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Oteville sur Mer (500 EH)	R274												DCE	31/12/2012	31/12/2015	Communauté d'agglomération havraise	oui	DDTM 76	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	lezarde	2	Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP	Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Sainneville (600 EH)	R274												DCE	31/12/2012	31/12/2015	commune de Sainneville	oui	DDTM 76	EN_EMERGENCE
Seine-Maritime	lezarde	5	Amélioration des réseaux d'assainissement eaux usées	Réaliser un diagnostic de fonctionnement du réseau	systèmes de collecte n'en ayant pas fait l'objet dans les 10 dernières années													Texte Ref Inconnu	31/12/2015		Collectivités		DDTM 76	EN_COURS
Seine-Maritime	lezarde	5	Amélioration des réseaux d'assainissement eaux usées	Réhabiliter les réseaux d'assainissement	ZCE du Havre	R274												DCE	31/12/2012	31/12/2015	Communauté d'agglomération havraise	oui	DDTM 76	EN_COURS
Seine-Maritime	lezarde	6	Amélioration de l'ANC	Contrôler les installations d'ANC	UH												oui	LEMA	31/12/2012	31/12/2012	Collectivités		DDTM 76	EN_COURS
Seine-Maritime	lezarde	6	Amélioration de l'ANC	Mettre en conformité les installations d'ANC	UH												oui	LEMA (Art. 46)			Propriétaires, Collectivités		DDTM 76	EN_COURS
Seine-Maritime	lezarde	7	Amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales des collectivités	Réaliser un zonage d'assainissement pluvial	UH												oui	L2224-10 du code général des collectivités territoriales	31/12/2015		Collectivités		DDTM 76	EN_EMERGENCE
Seine-Maritime	lezarde	8	Limitation des usages de pesticides par les collectivités et particuliers	Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Durécu (Saint-Martin-du-Manoir)		3202		oui	oui	oui						oui	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	à définir	oui	DDTM 76	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	lezarde	8	Limitation des usages de pesticides par les collectivités et particuliers	Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de La Payennière (Montvilliers)		3202		oui	oui	oui						oui	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	à définir	oui	DDTM 76	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	lezarde	8	Limitation des usages de pesticides par les collectivités et particuliers	Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de L'Enfer (Saint-Laurent-de-Brévedent)		3202		oui	oui	oui						oui	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	à définir	oui	DDTM 76	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	lezarde	8	Limitation des usages de pesticides par les collectivités et particuliers	Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Rolleville		3202		oui	oui	oui						oui	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	à définir	oui	DDTM 76	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	lezarde	8	Limitation des usages de pesticides par les collectivités et particuliers	Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Saint-Martin-du-Bec	R274	3202		oui	oui		oui					oui	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1) + décret n°1319 du 28/10/09 + annexe 5 du SDAGE	31/12/2011	31/12/2011	Collectivités	oui	DDTM 76 , DRAAF	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	lezarde	8	Limitation des usages de pesticides par les collectivités et particuliers	Définir une charte d'entretien des espaces communaux et mettre en oeuvre les actions adaptées auprès des collectivités	BAC de Saint-Martin-du-Bec	R274	3202		oui	oui		oui					oui	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1) + décret n°1319 du 28/10/09 + annexe 5 du SDAGE			Collectivités	oui	DDTM 76 , DRAAF	NON_ENGAGE

Département	Unité hydrographique	N° MG	Mesure Gesteur	Action	Localisation	ME_Sup	ME_Sout	ME_Cot	Bac	Bac - Gravelle	Bac - Sable	Bac - Silt	Bac - Arg	Espace souterrain	Utilité	Ouvrage - Gravelle	Substance - Drogues	Déjà	Texte de référence	Échéance réglementaire	Échéance réglementaire	Maîtrise d'ouvrage	Priorité AEP	Priorité Eau	Avancement 2010
Seine-Maritime	lezarde	8	Limitation des usages de pesticides par les collectivités et particuliers	Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC du Parc des sources du Havre (Saint-Laurent-de-Brévedent)		3202		oui		oui	oui	oui					oui	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	à définir	oui	DDTM 76	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	lezarde	9	Réduction des rejets polluants chroniques de l'industrie et artisanat	Mettre en place un dispositif de traitement des effluents de la zone de carénage existante	Port de plaisance et de pêche du Havre			C16							oui				DCE	31/12/2012	31/12/2015	commune du Havre	oui	DDTM 76	EN_EMERGENCE
Seine-Maritime	lezarde	9	Réduction des rejets polluants chroniques de l'industrie et artisanat	Rendre compatibles avec les objectifs du SDAGE les arrêtés préfectoraux réglementant les ICPE prélevant et/ou rejetant dans la masse d'eau concernée en tenant notamment compte des substances déclassantes.	UH														Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)			DREAL Haute-Normandie	Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)		EN_COURS
Seine-Maritime	lezarde	15	Amélioration de la collecte et de la gestion des effluents d'élevage	Réaliser 1500 analyses d'effluents d'élevages	UH (département de Seine-Maritime)								oui						Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	01/07/2013	01/07/2013	Agriculteurs		DDTM 76	EN_COURS
Seine-Maritime	lezarde	15	Amélioration de la collecte et de la gestion des effluents d'élevage	Disposer d'une capacité de stockage des effluents d'élevage permettant de couvrir les périodes et conditions d'interdiction d'épandage	UH (département de Seine-Maritime)								oui						Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate		01/07/2013	Agriculteurs		DDTM 76	EN_COURS
Seine-Maritime	lezarde	16	Réduction des apports en pesticides agricoles par le renforcement des bonnes pratiques agricoles	Détruire au maximum 30% des CIPAN par voie chimique	UH								oui					oui	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010	Agriculteurs		DDTM 76	EN_COURS
Seine-Maritime	lezarde	16	Réduction des apports en pesticides agricoles par le renforcement des bonnes pratiques agricoles	Définir un plan d'action dans le cadre d'Ecophyto 2018	UH								oui					oui	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2011	31/12/2011	Agriculteurs		DRAAF	EN_COURS
Seine-Maritime	lezarde	16	Réduction des apports en pesticides agricoles par le renforcement des bonnes pratiques agricoles	Mettre en oeuvre le plan d'action Ecophyto	UH								oui					oui	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2018	31/12/2018	Agriculteurs		DRAAF	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	lezarde	16	Réduction des apports en pesticides agricoles par le renforcement des bonnes pratiques agricoles	Maintenir une zone non traitée le long des cours d'eau et des plans d'eau	UH														Arrêté du 12 septembre 2006			Particuliers, Agriculteurs, Collectivités		DRAAF	EN_COURS
Seine-Maritime	lezarde	18	Réduction des apports en fertilisant par le renforcement des bonnes pratiques agricoles	Réaliser 3000 reliquats par an en sortie d'hiver	département de Seine-Maritime								oui						Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate			Agriculteurs		DDTM 76	EN_COURS
Seine-Maritime	lezarde	18	Réduction des apports en fertilisant par le renforcement des bonnes pratiques agricoles	Maintenir les prairies humides répertoriées (nb ha)	UH								oui					oui	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate			Agriculteurs		DDTM 76	EN_COURS

Département	Unité hydrographique	N° MG	Mesure Geste/Geste	Action	Localisation	ME_Sup	ME_Sout	ME_Cot	Bac - Grande	Bac - Moyenne	Bac - Petite	Bac - 0/100	Espace souterrain	Urbanisme	Qualité de l'eau	Substratum, Dangers	Texte de référence	Échéance réglementaire	Échéance réglementaire	Maitrise d'ouvrage	Priorité AEP	Piloté Etat	Avancement 2010
Seine-Maritime	lezarde	18	Réduction des apports en fertilisant par le renforcement des bonnes pratiques agricoles	Etablir un plan prévisionnel de fertilisation azotée et tenir à jour un cahier d'épandage par chaque agriculteur	UH								oui				Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate			Agriculteurs		DDTM 76	EN_COURS
Seine-Maritime	lezarde	18	Réduction des apports en fertilisant par le renforcement des bonnes pratiques agricoles	Respecter les périodes et conditions d'interdiction d'épandage de fertilisants organiques et minéraux	UH								oui				Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate			Agriculteurs		DDTM 76	EN_COURS
Seine-Maritime	lezarde	18	Réduction des apports en fertilisant par le renforcement des bonnes pratiques agricoles	Limiter la quantité maximale d'azote dans les effluents d'élevage épandus annuellement à 170kg/ha de surface agricole potentiellement épandable	UH								oui				Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate			Agriculteurs		DDTM 76	EN_COURS
Seine-Maritime	lezarde	18	Réduction des apports en fertilisant par le renforcement des bonnes pratiques agricoles	Limiter les fertilisants organiques, toutes origines confondues, limiter à 250kg d'azote total/ha du 1er juillet au 31 décembre	UH								oui				Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate			Agriculteurs		DDTM 76	EN_COURS
Seine-Maritime	lezarde	19	Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière, □	Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de Durécu (Saint-Martin-du-Manoir)		3202		oui		oui	oui			oui		Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		Communauté d'agglomération havraise Particuliers, Agriculteurs, Collectivités		DDTM 76	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	lezarde	19	Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière, □	Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de Durécu (Saint-Martin-du-Manoir)		3202		oui		oui	oui			oui		Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		Communauté d'agglomération havraise	oui	DDTM 76	EN_EMERGENCE
Seine-Maritime	lezarde	19	Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière, □	Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de Durécu (Saint-Martin-du-Manoir)		3202		oui		oui	oui			oui		Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		Agriculteurs, collectivités si achat foncier	oui	DDTM 76	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	lezarde	19	Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière, □	Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de La Payennière (Montvilliers)		3202		oui		oui	oui			oui		Décret du 14 mai 2007	31/12/2012		Communauté d'agglomération havraise Particuliers, Agriculteurs, Collectivités		DDTM 76	EN_EMERGENCE
Seine-Maritime	lezarde	19	Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière, □	Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de La Payennière (Montvilliers)		3202		oui		oui	oui			oui		Décret du 14 mai 2007	31/12/2012		Communauté d'agglomération havraise	oui	DDTM 76	EN_EMERGENCE
Seine-Maritime	lezarde	19	Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière, □	Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de La Payennière (Montvilliers)		3202		oui		oui	oui			oui		Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		Agriculteurs, collectivités si achat foncier	oui	DDTM 76	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	lezarde	19	Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière, □	Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de L'Enfer (Saint-Laurent-de-Brévedent)		3202		oui		oui	oui			oui		Décret du 14 mai 2007	31/12/2012		Communauté d'agglomération havraise	oui	DDTM 76	EN_EMERGENCE

Département	Unité hydrographique	N° MG	Mesure Gaehterus	Action	Localisation	ME_Sup	ME_Sout	ME_Cot	Bec	Bec - Grenelle	Bec - Seine	Bec - Sph	Espace souterrain	Utilité	Qualité	Substance	Danger	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Maîtrise d'ouvrage	Priorité AEP	Piloté Etat	Avancement 2010
Seine-Maritime	lezarde	19	Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière, ☐	Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de L'Enfer (Saint-Laurent-de-Brévedent)		3202		oui		oui	oui				oui		Décret du 14 mai 2007	31/12/2013		Communauté d'agglomération havraise Particuliers, Agriculteurs, Collectivités		DDTM 76	EN_EMERGENCE
Seine-Maritime	lezarde	19	Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière, ☐	Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de L'Enfer (Saint-Laurent-de-Brévedent)		3202		oui		oui	oui				oui		Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		Agriculteurs, collectivités si achat foncier	oui	DDTM 76	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	lezarde	19	Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière, ☐	Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de Rolleville		3202		oui		oui	oui				oui		Décret du 14 mai 2007 ; captage de Rolleville : arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non-conforme aux normes sur le paramètres Nitrates jusqu'au 15/03/2011	31/12/2012		Communauté d'agglomération havraise	oui	DDTM 76	EN_EMERGENCE
Seine-Maritime	lezarde	19	Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière, ☐	Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de Rolleville		3202		oui		oui	oui				oui		Décret du 14 mai 2007	31/12/2014		Communauté d'agglomération havraise Particuliers, Agriculteurs, Collectivités		DDTM 76	EN_EMERGENCE
Seine-Maritime	lezarde	19	Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière, ☐	Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de Rolleville		3202		oui		oui	oui				oui		Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		Agriculteurs, collectivités si achat foncier	oui	DDTM 76	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	lezarde	19	Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière, ☐	Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de Saint-Martin-du-Bec		3202		oui	oui	oui	oui				oui		Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	30/06/2010	31/12/2011	SIAEPA de la région de Criqueot l'Esneval	oui	DDTM 76	EN_COURS
Seine-Maritime	lezarde	19	Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière, ☐	Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de Saint-Martin-du-Bec		3202		oui	oui	oui	oui				oui		Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2011		SIAEPA de la région de Criqueot l'Esneval Particuliers, Agriculteurs, Collectivités		DDTM 76	EN_EMERGENCE
Seine-Maritime	lezarde	19	Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière, ☐	Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de Saint-Martin-du-Bec		3202		oui	oui	oui	oui				oui		Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2015		Agriculteurs, collectivités si achat foncier	oui	DDTM 76	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	lezarde	19	Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière, ☐	Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC du Manoir (Fontaine-la-Mallet)		3202		oui		oui	oui				oui		Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		Communauté d'agglomération havraise Particuliers, Agriculteurs, Collectivités		DDTM 76	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	lezarde	19	Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière, ☐	Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC du Manoir (Fontaine-la-Mallet)		3202		oui		oui	oui				oui		Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		Communauté d'agglomération havraise		DDTM 76	EN_COURS

Département	Unité Hydrographique	N° MG	Mesure Générale	Action	Localisation	ME_Sup	ME_Sout	ME_Cot	Bac	Bac - Grands	Bac - Moyens	Bac - Petits	Eaux courantes	Littoral	Ouvrages - Grands	Sauvegarde - Diverses	Déjà	Texte de référence	Echéance opérationnelle	Echéance réglementaire	Maîtrise d'ouvrage	Priorité ADEP	Phase Etat	Avancement 2010
Seine-Maritime	Iezarde	19	Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière, □	Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC du Manoir (Fontaine-la-Mallet)		3202		oui		oui		oui				oui	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		Agriculteurs, collectivités si achat foncier		DDTM 76	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	Iezarde	19	Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière, □	Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC du Parc des sources du Havre (Saint-Laurent-de-Brévedent)		3202		oui		oui	oui	oui				oui	Décret du 14 mai 2007	31/12/2012		Communauté d'agglomération havraise	oui	DDTM 76	EN_EMERGENCE
Seine-Maritime	Iezarde	19	Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière, □	Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC du Parc des sources du Havre (Saint-Laurent-de-Brévedent)		3202		oui		oui	oui	oui				oui	Décret du 14 mai 2007	31/12/2013		Communauté d'agglomération havraise Particuliers, Agriculteurs, Collectivités		DDTM 76	EN_EMERGENCE
Seine-Maritime	Iezarde	19	Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière, □	Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC du Parc des sources du Havre (Saint-Laurent-de-Brévedent)		3202		oui		oui	oui	oui				oui	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		Agriculteurs, collectivités si achat foncier	oui	DDTM 76	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	Iezarde	20	Diagnostic, animation, suivi ou contrôles concernant les pratiques agricoles	Mettre en place une animation "résorption des pollutions diffuses" et un suivi du programme d'actions	BAC de Saint-Martin-du-Bec	R274	3202		oui	oui	oui		oui				oui	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2010		à définir	oui	DDTM 76	EN_EMERGENCE
Seine-Maritime	Iezarde	21	Couverture des sols pendant l'interculture (CIPAN)	80% de couverture automnale des terres arables	UH								oui					Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010	Agriculteurs		DDTM 76	EN_COURS
Seine-Maritime	Iezarde	21	Couverture des sols pendant l'interculture (CIPAN)	90% de couverture automnale des terres arables	UH								oui					Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2011	31/12/2011	Agriculteurs		DDTM 76	EN_COURS
Seine-Maritime	Iezarde	21	Couverture des sols pendant l'interculture (CIPAN)	100% de couverture automnale des terres arables	UH								oui					Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2012	31/12/2012	Agriculteurs		DDTM 76	EN_COURS
Seine-Maritime	Iezarde	22	Création et entretien de bandes enherbées le long des rivières	Protéger les cours d'eau, à proximité de toute parcelle agricole, par la présence d'une bande enherbée ou boisée d'une largeur d'au moins 5 mètres	UH												oui	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate			Agriculteurs		DDTM 76	EN_COURS
Seine-Maritime	Iezarde	24	Diagnostic, animation, suivi concernant le ruissellement et l'érosion des sols agricoles	Mettre en oeuvre le programme réglementaire sur les zones agricoles (arrêté érosion)	UH	R274	3202						oui					Décret du 14 mai 2007 (Décret Erosion)	31/12/2010		à définir	oui	DDTM 76	EN_EMERGENCE
Seine-Maritime	Iezarde	28	Amélioration / restauration de la continuité écologique des cours d'eau	Remettre la rivière en fond de vallée, avec arasement de seuils	Lézarde à Rolleville (à compléter ?)	R274												Texte Ref Inconnu	31/12/2015		Communauté d'agglomération havraise	oui	DDTM 76	EN_EMERGENCE
Seine-Maritime	Iezarde	28	Amélioration / restauration de la continuité écologique des cours d'eau	Remettre la rivière en fond de vallée (suppression d'une chute de 8 mètres)	Rivière de Saint-Laurent à Gonfreville-l'Orcher	R274-H7360600												Texte Ref Inconnu	31/12/2011		Communauté d'agglomération havraise	oui	DDTM 76	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	Iezarde	31	Entretien et/ou restauration de zones humides	Protéger les zones humides existantes par acquisition foncière ou contractualisation	lit majeur des cours d'eau													Loi Grenelle I du 3 août 2009 (article 23)	31/12/2015		Collectivités	oui	DDTM 76	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	Iezarde	32	Animation, diagnostics, études ou suivi concernant les zones humides	Identifier et cartographier les zones humides existantes et potentielles	lit majeur des cours d'eau													Texte Ref Inconnu	31/12/2011		DREAL Haute-Normandie	oui	DREAL Haute-Normandie	NON_ENGAGE

Département	Unité hydrographique	N° MG	Mesure Gérétaire	Action	Localisation	ME_Sup	ME_Sout	ME_Cot	Bac	Bac - Gravelle	Bac - Grasse	Bac - Sphing	Espace souterrain	Urban	Quartier - Gravelle	Subsidence, Dérive, Dérive	Texte de référence	Échéance réglementaire	Échéance réglementaire	Maîtrise d'ouvrage	Priorité AESN	Priorité Etat	Avancement 2010
Seine-Maritime	lezarde	33	Actions spécifiques de protection et de gestion des secteurs littoraux et marins	Mettre en oeuvre les actions découlant des profils de vulnérabilité	Plages de Sainte-Adresse et Le Havre et sites de pêche à pied entre Le Havre et Antifer			C16						oui			Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/38 9 du 30/12/2009	31/03/2015	31/03/2015	Communauté d'agglomération havraise	oui	Agence Régionale de Santé	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	lezarde	33	Actions spécifiques de protection et de gestion des secteurs littoraux et marins	Définir les profils de vulnérabilité	Plages de Sainte-Adresse et Le Havre et sites de pêche à pied entre Le Havre et Antifer (secteur d'étude groupé avec la plage de Saint-Jouin)			C16						oui			Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/38 9 du 30/12/2009	01/12/2010	01/12/2010	Communauté d'agglomération havraise	oui	Agence Régionale de Santé	EN_COURS
Seine-Maritime	lezarde	34	Etudes ou actions de gouvernance concernant la gestion de la rareté de la ressource en eau	Améliorer la connaissance des prélèvements agricoles : identification des forages d'irrigation, agricole et d'abreuvement pour le cheptel (ressource prélevée, quantités)	UH (masse d'eau souterraine associée : 3202)		3202							oui			Texte Ref Inconnu	31/12/2010		AESN et BRGM	oui	DREAL Haute-Normandie	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	lezarde	36	Maintien ou restauration de zones d'expansion de crue	Restaurer des zones inondables	UH	R274											Texte Ref Inconnu	31/12/2015		Communauté d'agglomération havraise	oui	DDTM 76	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	lezarde	37	Maitrise du ruissellement urbain et/ou de l'urbanisation	Faire passer le PPRI à enquête publique	UH												Texte Ref Inconnu	30/06/2010		DDTM 76		DDTM 76	EN_COURS
Seine-Maritime	lezarde	37	Maitrise du ruissellement urbain et/ou de l'urbanisation	Définir le programme d'action du Décret Erosion	UH	R274											Décret du 14 mai 2007	30/06/2010		DDTM 76	oui	DDTM 76	EN_EMERGENCE
Seine-Maritime	lezarde	37	Maitrise du ruissellement urbain et/ou de l'urbanisation	Définir le programme d'action du Décret Erosion	UH	R274											Décret du 14 mai 2007	30/06/2010		DDTM 76	oui	DDTM 76	EN_EMERGENCE
Seine-Maritime	lezarde	37	Maitrise du ruissellement urbain et/ou de l'urbanisation	Approuver le PPRI prescrit	UH												Texte Ref Inconnu	31/12/2010		DDTM 76		DDTM 76	EN_COURS
Seine-Maritime	lezarde	37	Maitrise du ruissellement urbain et/ou de l'urbanisation	Mettre en oeuvre le programme d'action du Décret Erosion	UH	R274											Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		DDTM 76	oui	DDTM 76	EN_EMERGENCE
Seine-Maritime	lezarde	38	Acquisition de connaissances	Rechercher les sources de Nitrates entraînant une contamination des eaux souterraines	bassin d'alimentation du captage de Rolleville	R274	3202		oui				oui				arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes			Communauté d'agglomération havraise		Agence Régionale de Santé	EN_EMERGENCE
Seine-Maritime	lezarde	38	Acquisition de connaissances	Evaluer l'état des zones humides et corridors biologiques : inventaires et suivis des populations d'amphibiens et de leurs axes de migration	secteur à définir												Texte Ref Inconnu			ONEMA		ONEMA	EN_EMERGENCE
Seine-Maritime	lezarde	38	Acquisition de connaissances	Cartographier les zones de frayères de la faune piscicole	UH												code de l'environnement (R 432-1 à R 432-1-5)	30/06/2012	30/06/2012	DDTM 76, ONEMA	oui	DDTM 76 , ONEMA	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	lezarde	38	Acquisition de connaissances	Améliorer la connaissance de l'état du milieu, réaliser des Indices Biologiques Macrophytes en Rivière (IBMR), acquérir des outils d'évaluation des actions	UH												Texte Ref Inconnu			AESN, DREAL, maîtres d'ouvrage des actions	oui	DREAL , ONEMA	NON_ENGAGE

Département	Unité hydrographique	N° MG	Mesure Gendarme	Action	Localisation	ME_Sup	ME_Sout	ME_Cot	Bec	Bec - Gravelle	Bec - Elbe	Bec - Sphing	Eaux souterraines	Littoral	Ouvrage - Gravelle	Substances Dangereuses	Détail	Texte de référence	Échéance réglementaire	Échéance réglementaire	Maîtrise d'ouvrage	Priorité AEP	Priorité Eau	Avancement 2010
Seine-Maritime	lezarde	39	Amélioration de la connaissance des pressions polluantes de substances dangereuses pour la définition d'actions visant leur réduction	Réaliser une étude relative à l'impact des rejets de polluants sur le milieu dans l'objectif d'établir une liste d'établissements industriels à mettre en compatibilité avec les objectifs du SDAGE	région Haute-Normandie												oui	SDAGE	31/03/2011		DREAL Haute-Normandie		DREAL Haute-Normandie	EN_EMERGENCE
Seine-Maritime	lezarde	39	Amélioration de la connaissance des pressions polluantes de substances dangereuses pour la définition d'actions visant leur réduction	Réviser les arrêtés préfectoraux des ICPE ou prendre des arrêtés complémentaires pour assurer la surveillance des rejets de substances dangereuses dans les effluents industriels en mettant en oeuvre la 2ème campagne RSDE	UH (600 sites en Haute-Normandie)												oui	Circulaire ministérielle du 5 janvier 2009	31/12/2013	31/12/2013	Inspection des installations classées	oui	DREAL Haute-Normandie	NON_ENGAGE
Seine-Maritime	lezarde	40	Actions territoriales	Engager une démarche SAGE sur la Pointe de Caux	UH													Texte Ref Inconnu	31/12/2015		à définir	oui		EN_EMERGENCE
Seine-Maritime	lezarde	50	Sécurisation de l'alimentation en eau potable	Réaliser des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable : travaux de maillage et mélange avec la ressource d'Yport	Agglomération havraise - captage de Rolleville													arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes	31/03/2011		Communauté d'agglomération havraise		Agence Régionale de Santé	EN_COURS
Seine-Maritime	lezarde	50	Sécurisation de l'alimentation en eau potable	Terminer la procédure de DUP	captage de L'Enfer (Saint-Laurent-de-Brévedent)		3202		oui									Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		SIAEPA de la région de Saint-Romain-Nord-Ouest	oui	Agence Régionale de Santé	EN_COURS
Seine-Maritime	lezarde	50	Sécurisation de l'alimentation en eau potable	Terminer la procédure de DUP	captage du Bec (Saint-Martin-du-Bec)		3202		oui									Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		SIAEPA de la région de Criquetot l'Esneval	oui	Agence Régionale de Santé	EN_COURS
Seine-Maritime	lezarde	50	Sécurisation de l'alimentation en eau potable	Réaliser des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable : usine de dénitrification	SIAEPA de la région de Criquetot l'Esneval - captage de Saint-Martin-du-Bec													arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes	31/12/2010		SIAEPA de la région de Criquetot l'Esneval	oui	Agence Régionale de Santé	EN_COURS
Seine-Maritime	lezarde	50	Sécurisation de l'alimentation en eau potable	Réaliser des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable : usine de traitement de la turbidité et des pesticides	SIAEPA de la région nord-ouest de Saint-Romain-de-Colbosc													Texte Ref Inconnu	31/12/2010		SIAEPA des eaux usées de la région de Saint-Romain-de-Colbosc	oui	Agence Régionale de Santé	EN_COURS

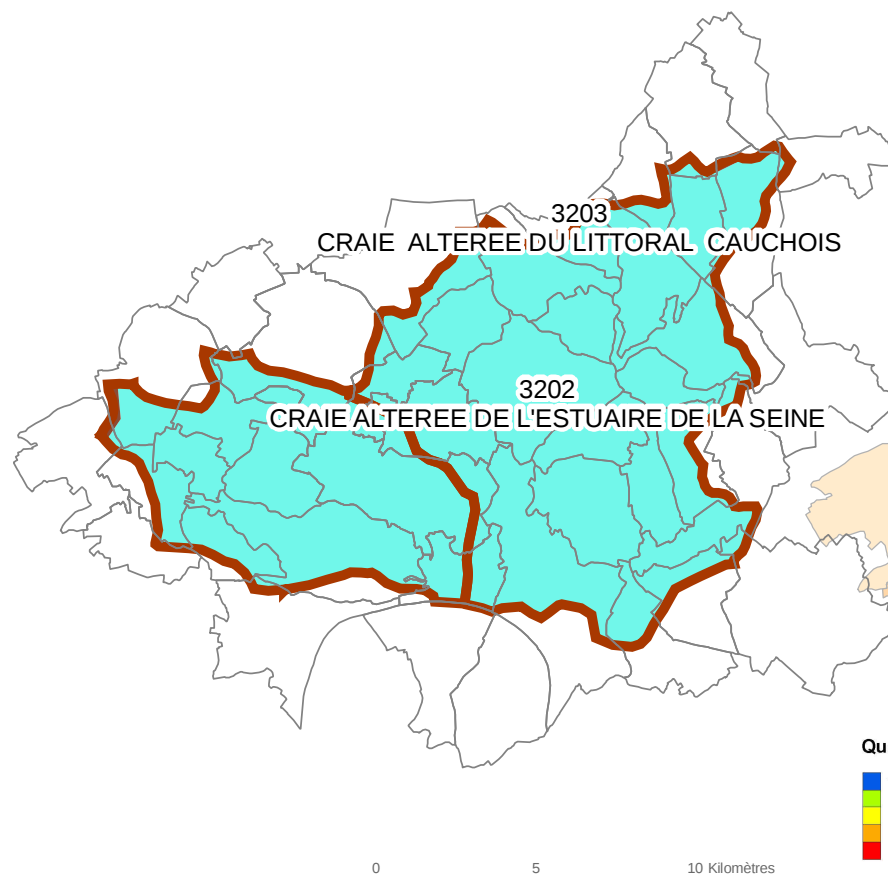
SAV20 - RANCON SAINTE-GERTRUDE

- 179 km²
- 27 600 habitants
- 22 km de cours d'eau



Ce bassin versant, couvert aux trois quarts par l'agriculture (polyculture élevage), est soumis à un aléa érosion fort à très fort sur un tiers de sa surface. La Rançon et la Sainte-Gertrude sont classées au titre du L432-6 pour la restauration de la libre circulation des poissons migrateurs.

Masses d'eau souterraines et captages Grenelle



Qualité station

- très bon état
- bon état
- état moyen
- état médiocre
- mauvais état

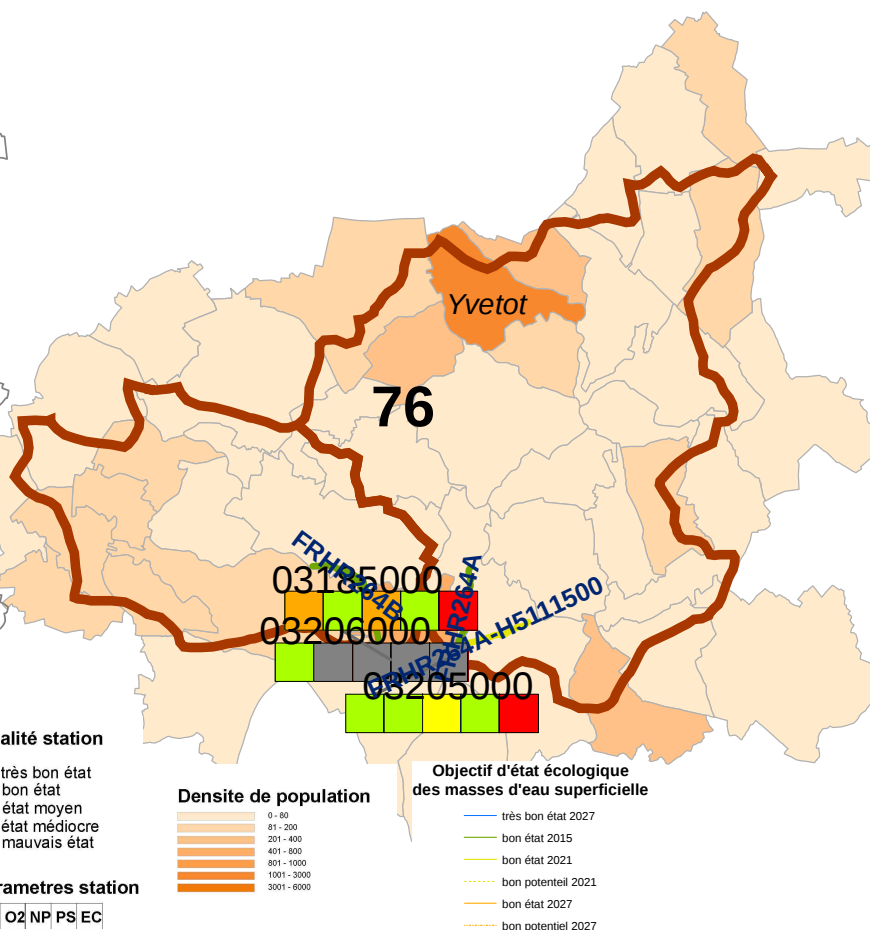
Paramètres station

BIO O₂ NP PS EC

Densité de population

- 0 - 60
- 61 - 200
- 201 - 400
- 401 - 600
- 601 - 1000
- 1001 - 3000
- 3001 - 6000

Masses d'eau superficielles



Le bon état écologique doit être atteint dès 2015 sur la **Rançon (R264A)** et la **Sainte-Gertrude (R246B)**, moyennant des actions renforcées pour améliorer la morphologie et réduire les apports diffus. La contamination de la Rançon et de la Sainte-Gertrude par les HAP compromet en revanche l'atteinte du bon état chimique.

La **masse d'eau souterraine 3202** est contaminée par les nitrates. Certains captages ont du être abandonnés du fait de teneurs dépassant les seuils autorisés pour la potabilisation. Elle doit également faire l'objet de mesures spécifiques pour une meilleure gestion de la ressource, des conflits d'usages ponctuels (surtout l'été) existant déjà sur le secteur de Montmeiller-Caux-Sud.

La méthode d'évaluation de l'état des eaux douces de surface utilisée pour les cartes du SDAGE est définie dans un Guide technique du MEEDDAT paru en mars 2009. Les cartes d'état aux stations détaillent les différentes composantes de l'état écologique sur la période de référence 2006-2007 : indices biologiques (BIO), cycle de l'oxygène (O₂), Nutriments (NP) et Polluants spécifiques (PS). EC désigne l'état chimique évalué sur la base de la contamination des eaux par les 41 substances prioritaires sur cette même période 2006-2007.

Masses d'eau souterraines – état initial¹ et objectifs²

Masses d'eau		Etat chimique initial			Etat quantitatif initial	Zones "eau de surface" potentiellement soumises à des déséquilibres locaux	Objectif d'état chimique	Objectif d'état quantitatif
Craie altérée de l'estuaire de Seine	3202	Mauvais	nitrate	Tendance à la hausse des concentrations en NO3 à inverser	Mauvais	Rançon	Bon état 2027	Bon état 2015
Craie altérée du littoral cauchois	3203	Mauvais	nitrate	Tendance à la hausse des concentrations en NO3 à inverser : contamination de la partie ouest (Pointe de Caux) avec migration du front vers le nord-est	Bon		Bon état 2027	Bon état 2015

Masses d'eau superficielles – état initial³ et objectifs³

Masses d'eau		type	Etat écologique initial		Etat chimique initial (41 substances)	Etat chimique initial (hors HAP/DEHP)	Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
La Rançon de sa source au confluent de la Seine	FRHR264A	naturelle	Moyen	Ptot	Mauvais	Bon	Bon état 2015	Bon état 2027
Le ruisseau de la Fontenelle	FRHR264A-H5111500	naturelle	Moyen	expertise : rejets	non suivie	non suivie	Bon état 2021	Bon état 2015
La Sainte-Gertrude de sa source au confluent de la Seine	FRHR264B	naturelle	Moyen	expertise : morphologie, apports diffus	non suivie	non suivie	Bon état 2015	Bon état 2015

Des fiches de synthèse de la qualité mesurée aux stations de suivi des eaux superficielles sont disponibles sur simple demande auprès du Service Etude et Milieux de la Direction Territoriale et Maritime Seine-aval de l'agence de l'eau ou bien, pour la région Haute-Normandie, en téléchargement sur le site de la DREAL Haute-Normandie via l'interface Carmen⁴.

Eaux souterraines – enjeu protection de la ressource

Masses d'eau		Nombre de BAC prioritaires		
		Grenelle	SDAGE	9 ^{ème} Programme agence
Craie altérée de l'estuaire de Seine	3202		1	2
Craie altérée du littoral cauchois	3203			

Eaux superficielles –enjeu continuité écologique

Masses d'eau		Classements actuels				Propositions de classements		Nombre d'ouvrages Grenelle
		Cours d'eau réservés	L 432-6 (décret)	L 432-6 (arrêté de désignation des espèces)	ZAP anguilles (priorité 1)	L 214-17 (Liste I)	L 214-17 (Liste II)	
La Rançon de sa source au confluent de la Seine	FRHR264A	oui	oui			oui		
Le ruisseau de la Fontenelle	FRHR264A-H5111500	oui	oui			oui		1
La Sainte-Gertrude de sa source au confluent de la Seine	FRHR264B	oui	oui			oui		

¹ Etabli sur la base de la chronique de données 1995-2005, complétées à dire d'experts.

² SDAGE Seine et côtiers normands 2010-2015

³ Etabli sur la base de la chronique de données 2006-2007, complétées à dire d'experts.

⁴ <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/suiviquatitivedeseauxsuperficielles.map>

RANCON SAINTE-GERTRUDE

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
2 - Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP									
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Bois Himont (400 EH)	SIAEPA Montmeiller Caux Sud	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGEN CE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Caudebec-en-Caux (6000 EH)	Communauté de communes Caux Vallée de Seine	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGEN CE
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Louvetot (300 EH) raccordée sur la STEP de Caudebec	Communauté de communes Caux Vallée de Seine	DERU 2007	31/12/2011	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	TERMINE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Saint-Arnoult (1200 EH)	Communauté de communes Caux Vallée de Seine	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Sainte-Marie-des-Champs (3000 EH)	SIAEPA de la région d'Yvetot	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGEN CE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Saint-Wandrille-Rançon (1000 EH)	Communauté de communes Caux Vallée de Seine	DCE	31/12/2014	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Touffreville-la-Corbeline (500 EH)	SIAEPA Montmeiller Caux Sud	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGEN CE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Yvetot (27000 EH)	commune d'Yvetot	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGEN CE
5 - Amélioration des réseaux d'assainissement eaux usées									
Réaliser un diagnostic de fonctionnement du réseau	systèmes de collecte n'en ayant pas fait l'objet dans les 10 dernières années	Collectivités		31/12/2015			DDTM 76	76	EN_COURS
Réaliser un diagnostic de fonctionnement du réseau	ZCE de Saint-Wandrille-Rançon	Communauté de communes Caux Vallée de Seine	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
6 - Amélioration de l'ANC									
Contrôler les installations d'ANC	UH	Collectivités	LEMA	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre en conformité les installations d'ANC	UH	Propriétaires, Collectivités	LEMA (Art. 46)				DDTM 76	76	EN_COURS
7 - Amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales des collectivités									
Réaliser un zonage d'assainissement pluvial	UH	Collectivités	L2224-10 du code général des collectivités territoriales	31/12/2015			DDTM 76	76	EN_EMERGEN CE
8 - Limitation des usages de pesticides par les collectivités et particuliers									
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Blacqueville	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui		76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Montmeiller (Saint-Arnoult)	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui		76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Source Ambion (Maulévrier-Sainte-Gertrude)	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
9 - Réduction des rejets polluants chroniques de l'industrie et artisanat									
Rendre compatibles avec les objectifs du SDAGE les arrêtés préfectoraux réglementant les ICPE prélevant et/ou rejetant dans la masse d'eau concernée en tenant notamment compte des substances déclassantes.	UH	DREAL Haute-Normandie	Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)				Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	76	EN_COURS
14 - Animation, diagnostic, suivi, connaissance des pollutions industrielles									
Améliorer la surveillance des rejets et la connaissance de leur impact sur le milieu récepteur	Gardet et de Bezenac Environnement (Yvetot)	GARDET ET DE BEZENAC ENVIRONNEMENT	Arrêté de mise en demeure	15/02/2010	15/02/2010		DREAL Haute-Normandie	76	TERMINE

RANCON SAINTE-GERTRUDE

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
15 - Amélioration de la collecte et de la gestion des effluents d'élevage									
Faire un diagnostic de l'impact du rejet des piscicultures sur le milieu récepteur ; si besoin mener la mise aux normes afin de réduire l'impact	Maulevrierie-Sainte-Gertrude	FDAPPMA 76	DCE	31/12/2015	31/12/2015		DDPP 76	76	EN_COURS
Faire un diagnostic de l'impact du rejet des piscicultures sur le milieu récepteur ; si besoin mener la mise aux normes afin de réduire l'impact	Pisciculture de la rivière de la Fontenelle (Saint-Wandrille-Rançon)	Pisciculture de la rivière de la Fontenelle	DCE	31/12/2015	31/12/2015		DDPP 76	76	EN_COURS
Réaliser 1500 analyses d'effluents d'élevages	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	01/07/2013	01/07/2013		DDTM 76	76	EN_COURS
Disposer d'une capacité de stockage des effluents d'élevage permettant de couvrir les périodes et conditions d'interdiction d'épandage	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate		01/07/2013		DDTM 76	76	EN_COURS
16 - Réduction des apports en pesticides agricoles par le renforcement des bonnes pratiques agricoles									
Détruire au maximum 30% des CIPAN par voie chimique	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 76	76	EN_COURS
Définir un plan d'action dans le cadre d'Ecophyto 2018	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2011	31/12/2011		DRAAF	76	EN_COURS
Définir un plan d'action dans le cadre d'Ecophyto 2018	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2011	31/12/2011		DRAAF	76	EN_COURS
Mettre en oeuvre le plan d'action Ecophyto	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2018	31/12/2018		DRAAF	76	NON_ENGAGE
Mettre en oeuvre le plan d'action Ecophyto	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2018	31/12/2018		DRAAF	76	NON_ENGAGE
Maintenir une zone non traitée le long des cours d'eau et des plans d'eau	UH	Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Arrêté du 12 septembre 2006				DRAAF	76	EN_COURS
18 - Réduction des apports en fertilisant par le renforcement des bonnes pratiques agricoles									
Réaliser 3000 reliquats par an en sortie d'hiver	département de Seine-Maritime	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Limiter la quantité maximale d'azote dans les effluents d'élevage épandus annuellement à 170kg/ha de surface agricole potentiellement épandable	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Limiter les fertilisants organiques, toutes origines confondues, limiter à 250kg d'azote total/ha du 1er juillet au 31 décembre	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Maintenir les prairies humides répertoriées (nb ha)	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Etablir un plan prévisionnel de fertilisation azotée et tenir à jour un cahier d'épandage par chaque agriculteur	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Respecter les périodes et conditions d'interdiction d'épandage de fertilisants organiques et minéraux	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS

RANCON SAINTE-GERTRUDE

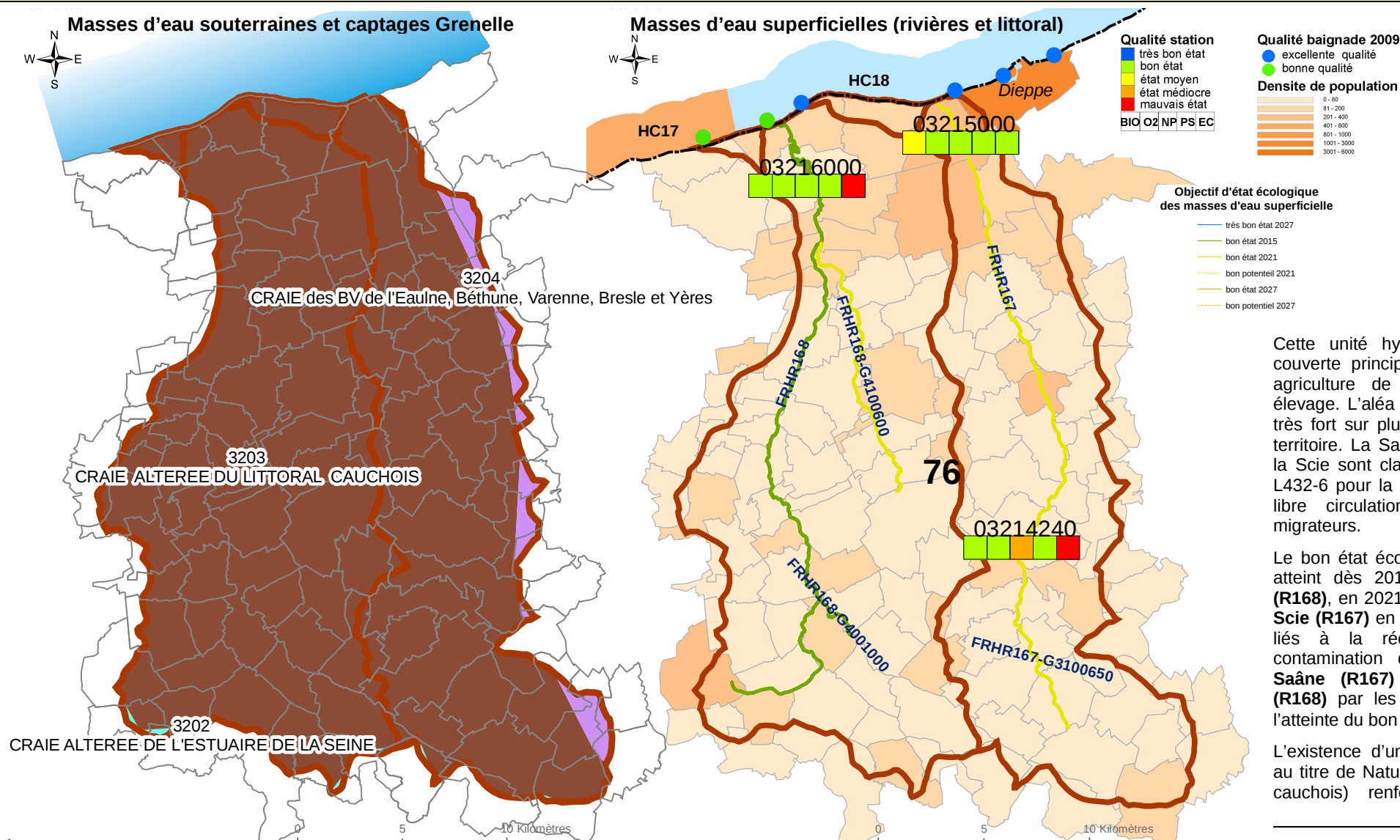
Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
19 - Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière...									
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de Source Ambion (Maulévrier-Sainte-Gertrude)	Communauté de communes Caux Vallée de Seine	Décret du 14 mai 2007	31/12/2012		oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de Source Ambion (Maulévrier-Sainte-Gertrude)	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de Source Ambion (Maulévrier-Sainte-Gertrude)	Communauté de communes Caux Vallée de Seine Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015			DDTM 76	76	EN_EMERGEN CE
21 - Couverture des sols pendant l'interculture (CIPAN)									
80% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 76	76	EN_COURS
90% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2011	31/12/2011		DDTM 76	76	EN_COURS
100% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 76	76	EN_COURS
22 - Création et entretien de bandes enherbées le long des rivières									
Protéger les cours d'eau, à proximité de toute parcelle agricole, par la présence d'une bande enherbée ou boisée d'une largeur d'au moins 5 mètres	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
25 - Travaux de renaturation/restauration/entretien de cours d'eau									
Etudier la remise à l'air libre des débouchés des affluents en Seine	embouchures de l'Ambion et de la Sainte-Gertrude	Collectivités		30/06/2012		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Restaurer l'écoulement de la rivière en fond de vallée	Fontenelle	SBV Caux Seine		31/12/2012		oui	DDTM 76	76	TERMINE
28 - Amélioration / restauration de la continuité écologique des cours d'eau									
Equiper les embouchures en Seine pour la franchissabilité des anguilles	embouchures de la Rançon et de la Sainte-Gertrude	CREA		31/12/2015			DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Engager les travaux de restauration de la continuité écologique sur 1 ouvrage	seuil de Saint-Wandrille-Rançon (Saint-Wandrille)	SBV Caux Seine		31/12/2012			DDTM 76	76	EN_EMERGEN CE
Initier des études RLC sur l'ensemble des cours d'eau	UH	SBV Caux Seine		31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
31 - Entretien et/ou restauration de zones humides									
Protéger les zones humides existantes par acquisition foncière ou contractualisation	lit majeur des cours d'eau	Collectivités	Loi Grenelle I du 3 août 2009 (article 23)	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
32 - Animation, diagnostics, études ou suivi concernant les zones humides									
Identifier et cartographier les zones humides existantes et potentielles	lit majeur des cours d'eau	DREAL Haute-Normandie		31/12/2011		oui	DREAL Haute-Normandie	76	NON_ENGAGE

RANCON SAINTE-GERTRUDE

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
38 - Acquisition de connaissances									
Evaluer l'état des zones humides et corridors biologiques : inventaires et suivis des populations d'amphibiens et de leurs axes de migration	secteur à définir	ONEMA					ONEMA	76	EN_EMERGEN CE
Cartographier les zones de frayères de la faune piscicole	UH	DDTM 76, ONEMA	code de l'environnement (R 432-1 à R 432-1-5)	30/06/2012	30/06/2012	oui	DDTM 76 , ONEMA	76	NON_ENGAGE
Améliorer la connaissance de l'état du milieu, réaliser des Indices Biologiques Macrophytes en Rivière (IBMR), acquérir des outil d'évaluation des actions	UH	AESN, DREAL, maîtres d'ouvrage des actions				oui	DREAL , ONEMA	76	NON_ENGAGE
39 - Amélioration de la connaissance des pressions polluantes de substances dangereuses pour la définition d'actions visant leur réduction									
Réaliser une étude relative à l'impact des rejets de polluants sur le milieu dans l'objectif d'établir une liste d'établissements industriels à mettre en compatibilité avec les objectifs du SDAGE	région Haute-Normandie	DREAL Haute-Normandie	SDAGE	31/03/2011			DREAL Haute-Normandie	76	EN_EMERGEN CE
Réviser les arrêtés préfectoraux des ICPE ou prendre des arrêtés complémentaires pour assurer la surveillance des rejets de substances dangereuses dans les effluents industriels en mettant en oeuvre la 2ème campagne RSDE	UH (600 sites en Haute-Normandie)	Inspection des installations classées	Circulaire ministérielle du 5 janvier 2009	31/12/2013	31/12/2013	oui	DREAL Haute-Normandie	76	NON_ENGAGE
50 - Sécurisation de l'alimentation en eau potable									
Engager une procédure de DUP (selon la faisabilité d'une remise en service)	captage de La Folletière ancien (La Folletière)	SIAEPA de la région de Fréville	Article L1321-2 du CSP	31/12/2012		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_EMERGEN CE
Terminer la procédure de DUP	captage de Montmeiller (Saint-Arnoult)	SIAEPA Montmeiller Caux Sud	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	TERMINE
Engager une procédure de DUP	captage de Source Ambion (Maulévrier-Sainte-Gertrude)	Communauté de communes Caux Vallée de Seine	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS

SAV22 – SAANE VIENNE SCIE

- 531 km²
- 39 200 habitants
- 124 km de cours d'eau



Cette unité hydrographique est couverte principalement par une agriculture de type polyculture élevage. L'aléa érosion est fort à très fort sur plus de la moitié du territoire. La Saâne, la Vienne et la Scie sont classées au titre du L432-6 pour la restauration de la libre circulation des poissons migrateurs.

Le bon état écologique¹ doit être atteint dès 2015 sur la **Saâne (R168)**, en 2021 seulement sur la **Scie (R167)** en raison des enjeux liés à la réestuarisation. La contamination des eaux de la **Saâne (R167)** et de la **Scie (R168)** par les HAP compromet l'atteinte du bon état chimique.

L'existence d'une zone protégée au titre de Natura 2000 (le littoral cauchois) renforce l'enjeu de

¹ La méthode d'évaluation de l'état des eaux douces de surface utilisée pour les cartes du SDAGE est définie dans un Guide technique du MEEEDDAT paru en mars 2009. Les cartes d'état aux stations détaillent les différentes composantes de l'état écologique sur la période de référence 2006-2007 : indices biologiques (BIO), cycle de l'oxygène (O2), Nutriments (NP) et Polluants spécifiques (PS). EC désigne l'état chimique évalué sur la base de la contamination des eaux par les 41 substances prioritaires sur cette même période 2006-2007.

préservation des milieux aquatiques et humides sur le trait de côte.

La **masse d'eau souterraine 3203** (97% de la surface de l'UH) est en équilibre du point de vue quantitatif mais elle est contaminée par les nitrates. On observe également de nombreux phénomènes turbides aux captages.

La **masse d'eau côtière Pays de Caux Nord (C18)** est soumise à des blooms de phytoplanctons toxiques et à des proliférations d'algues vertes, et certains compartiments sont mal connus (benthos). Les eaux de baignade sont globalement de bonne qualité, mais souffrent de déclassements chroniques par temps de pluie. Elles subissent l'influence des cours d'eau côtiers (Saâne et Scie).

Masses d'eau côtières – Etat initial² et objectifs³

Masses d'eau	type	Etat écologique initial	Etat chimique initial	Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
Pays de Caux nord	C18	naturelle	Bon	Bon état 2015	Bon état 2015

Masses d'eau souterraines – état initial⁴ et objectifs³

Masses d'eau		Etat chimique initial			Etat quantitatif initial	Objectif d'état chimique	Objectif d'état quantitatif
Craie des BV de l'Eaulne, Béthune, Varenne, Bresle et Yères	3204	Bon		Tendance à la hausse des concentrations en NO3 à inverser	Bon	Bon état 2015	Bon état 2015
Craie altérée du littoral cauchois	3203	Mauvais	nitrates	Tendance à la hausse des concentrations en NO3 à inverser : contamination de la partie ouest (Pointe de Caux) avec migration du front vers le nord-est	Bon	Bon état 2027	Bon état 2015

Masses d'eau superficielles – état initial⁵ et objectifs³

Masses d'eau		type	Etat écologique initial		Etat chimique initial (41 substances)	Etat chimique initial (hors HAP/DEHP)	Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
La Scie de sa source à l'embouchure	FRHR167	naturelle	Moyen	PO4, NH4, NO2	Mauvais	Bon	Bon état 2021	Bon état 2027
Le Landel	FRHR167-G3100650	naturelle	Médiocre	expertise : assecs, bassin agricole	ME non suivie	ME non suivie	Bon état 2021	Bon état 2015
La Saane de sa source à l'embouchure	FRHR168	naturelle	Bon		Mauvais	Bon	Bon état 2015	Bon état 2027
Le Traversin	FRHR168-G4001000	naturelle	Bon	expertise	ME non suivie	ME non suivie	Bon état 2015	Bon état 2015
La Vienne	FRHR168-G4100600	naturelle	Moyen	expertise : morphologie	ME non suivie	ME non suivie	Bon état 2021	Bon état 2015

Des fiches de synthèse de la qualité mesurée aux stations de suivi des eaux superficielles sont disponibles sur simple demande auprès du Service Etude et Milieux de la Direction Territoriale et Maritime Seine-aval de l'agence de l'eau ou bien, pour la région Haute-Normandie, en téléchargement sur le site de la DREAL Haute-Normandie via l'interface Carmen⁶.

² Etabli sur la base des suivis phytoplancton 2002-2007 et macro-invertébrés benthiques de substrat meuble 2007, complétés à dire d'experts.

³ SDAGE Seine et côtiers normands 2010-2015

⁴ Etabli sur la base de la chronique de données 1995-2005, complétées à dire d'experts.

⁵ Etabli sur la base de la chronique de données 2006-2007, complétées à dire d'experts.

⁶ <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/suiviqualitativdeseauxsuperficielles.map>

Eaux souterraines – enjeu protection de la ressource

Masses d'eau		Nombre de BAC prioritaires		
		Grenelle	SDAGE	9 ^{ème} Programme agence
Craie des BV de l'Eaulne, Béthune, Varenne, Bresle et Yères	3204			
Craie altérée du littoral cauchois	3203		2	3

Eaux superficielles –enjeu continuité écologique

Masses d'eau		Classements actuels				Propositions de classements		Nombre d'ouvrages Grenelle
		Cours d'eau réservés	L 432-6 (décret)	L 432-6 (arrêté de désignation des espèces)	ZAP anguilles (priorité 1)	L 214-17 (Liste I)	L 214-17 (Liste II)	
La Scie de sa source a l'embouchure	FRHR167	oui	oui	oui		oui	oui	4
Le Landel	FRHR167-G3100650	oui	oui	oui		oui	oui	
La Saane de sa source a l'embouchure	FRHR168	oui	oui	oui		oui	oui	2
Le Traversin	FRHR168-G4001000	oui	oui	oui		oui	oui	
La Vienne	FRHR168-G4100600	oui	oui	oui		oui	oui	

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
2 - Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP									
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Auffay (3000 EH)	SIAEPA de Auffay-Tôtes	DERU 2008	30/04/2011	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Bacqueville en Caux 1 (1600 EH)	commune de Bacqueville-en-Caux	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Bosc le Hard (1500 EH)	commune de Bosc le Hard	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état (infiltration des effluents non-conforme)	STEP de Gueutteville (55 EH)	Communauté d'agglomération de la région dieppoise	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Ouville la Rivière (500 EH)	SIAEPA de la région d'Ouville-la-Rivière	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Saint Ouen du Breuil (500 EH)	SAEPA de la région de Yerville	DERU 2008	31/12/2011	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Saint Vaast du Val (350 EH)	SIAEPA de la vallée de la Saône	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Tôtes-Vassonville (2000 EH)	SIAEPA de Auffay-Tôtes	DERU 2008	01/01/2010	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Tourville sur Arques (1000 EH)	Communauté d'agglomération de la région dieppoise	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Varengeville sur Mer (2000 EH)	Communauté d'agglomération de la région dieppoise	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
5 - Amélioration des réseaux d'assainissement eaux usées									
Réaliser un diagnostic de fonctionnement du réseau	systèmes de collecte n'en ayant pas fait l'objet dans les 10 dernières années	Collectivités		31/12/2015			DDTM 76	76	EN_COURS
Réhabiliter les réseaux d'assainissement	ZCE d'Auffay	commune d'Auffay	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	TERMINE
Réhabiliter les réseaux d'assainissement	ZCE de Bacqueville-en-Caux	commune de Bacqueville-en-Caux	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Réhabiliter les réseaux d'assainissement	ZCE de Varengeville sur Mer	Communauté d'agglomération de la région dieppoise	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
6 - Amélioration de l'ANC									
Contrôler les installations d'ANC	UH	Collectivités	LEMA	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre en conformité les installations d'ANC	UH	Propriétaires, Collectivités	LEMA (Art. 46)				DDTM 76	76	EN_COURS
7 - Amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales des collectivités									
Réaliser un zonage d'assainissement pluvial	UH	Collectivités	L2224-10 du code général des collectivités territoriales	31/12/2015			DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
8 - Limitation des usages de pesticides par les collectivités et particuliers									
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Bourdainville - la Vallée (Bourdainville)	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui		76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Brachy	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Saint-Ouen-sous-Brachy (Brachy)	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC Le Fond de Lintot (Lintot-les-Bois)	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC Le Gouffre (Offranville)	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
9 - Réduction des rejets polluants chroniques de l'industrie et artisanat									
Rendre compatibles avec les objectifs du SDAGE les arrêtés préfectoraux réglementant les ICPE prélevant et/ou rejetant dans la masse d'eau concernée en tenant notamment compte des substances déclassantes.	UH	DREAL Haute-Normandie	Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)				Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	76	EN_COURS
15 - Amélioration de la collecte et de la gestion des effluents d'élevage									
Faire un diagnostic de l'impact du rejet des piscicultures sur le milieu récepteur ; si besoin mener la mise aux normes afin de réduire l'impact	SCEA de la source (Biville la Rivière)	Scea de la Source	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDPP 76	76	NON_ENGAGE
Réaliser 1500 analyses d'effluents d'élevages	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	01/07/2013	01/07/2013		DDTM 76	76	EN_COURS
Disposer d'une capacité de stockage des effluents d'élevage permettant de couvrir les périodes et conditions d'interdiction d'épandage	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate		01/07/2013		DDTM 76	76	EN_COURS
16 - Réduction des apports en pesticides agricoles par le renforcement des bonnes pratiques agricoles									
Détruire au maximum 30% des CIPAN par voie chimique	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2015		DDTM 76	76	EN_COURS
Définir un plan d'action dans le cadre d'Ecophyto 2018	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2011	31/12/2011		DRAAF	76	EN_COURS
Mettre en oeuvre le plan d'action Ecophyto	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2018	31/12/2018		DRAAF	76	NON_ENGAGE
Maintenir une zone non traitée le long des cours d'eau et des plans d'eau	UH	Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Arrêté du 12 septembre 2006				DRAAF	76	EN_COURS
18 - Réduction des apports en fertilisant par le renforcement des bonnes pratiques agricoles									
Réaliser 3000 reliquats par an en sortie d'hiver	département de Seine-Maritime	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Maintenir les prairies humides répertoriées (nb ha)	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Etablir un plan prévisionnel de fertilisation azotée et tenir à jour un cahier d'épandage par chaque agriculteur	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Respecter les périodes et conditions d'interdiction d'épandage de fertilisants organiques et minéraux	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Limiter la quantité maximale d'azote dans les effluents d'élevage épandus annuellement à 170kg/ha de surface agricole potentiellement épandable	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Limiter les fertilisants organiques, toutes origines confondues, limiter à 250kg d'azote total/ha du 1er juillet au 31 décembre	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
19 - Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière...									
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC Le Fond de Lintot (Lintot-les-Bois)	SIAEPA Longueville Ouest	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC Le Fond de Lintot (Lintot-les-Bois)	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC Le Fond de Lintot (Lintot-les-Bois)	SIAEPA Longueville Ouest Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015			DDTM 76	76	NON_ENGAGE

SAANE VIENNE SCIE

<i>Action</i>	<i>Localisation</i>	<i>Maîtrise d'ouvrage</i>	<i>Texte de référence</i>	<i>Échéance opérationnelle</i>	<i>Échéance réglementaire</i>	<i>Priorité AESN</i>	<i>Service pilote</i>	<i>Département</i>	<i>Avancement 2010</i>
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC Le Gouffre (Offranville)	Communauté d'agglomération de la région dieppoise	Décret du 14 mai 2007	31/12/2010		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC Le Gouffre (Offranville)	Communauté d'agglomération de la région dieppoise Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015			DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC Le Gouffre (Offranville)	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
21 - Couverture des sols pendant l'interculture (CIPAN)									
80% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrates - 4e programme d'action Nitrates	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 76	76	EN_COURS
90% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrates - 4e programme d'action Nitrates	31/12/2011	31/12/2011		DDTM 76	76	EN_COURS
100% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrates - 4e programme d'action Nitrates	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 76	76	EN_COURS
22 - Création et entretien de bandes enherbées le long des rivières									
Protéger les cours d'eau, à proximité de toute parcelle agricole, par la présence d'une bande enherbée ou boisée d'une largeur d'au moins 5 mètres	Saône, Vienne, Scie, le Landel, le Chasse-Fetu	Agriculteurs	Directive Nitrates - 4e programme d'action Nitrates				DDTM 76	76	EN_COURS
26 - Animation, diagnostics, études, suivi sur la restauration et l'entretien des cours d'eau									
Rédiger et mettre en oeuvre un Programme pluriannuel de restauration et d'entretien (PPRE)	Saône	ASA de la Saône	DCE	31/12/2010	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
28 - Amélioration / restauration de la continuité écologique des cours d'eau									
Poursuivre l'étude de réestuarisation de la Saône	estuaire de la Saône	SMBV Saane Vienne Scie	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2013	18/04/2002	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Réaliser les travaux de réestuarisation de l'estuaire de la Saône	estuaire de la Saône	SMBV Saane Vienne Scie ou Syndicat Mixte du littoral à constituer	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2015	18/04/2002	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Finaliser l'étude de mise en conformité de l'embouchure	estuaire de la Scie (Hautot-sur-Mer)	CG 76	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2010	18/04/2002	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Réaliser les travaux de mise en conformité de l'embouchure	estuaire de la Scie (Hautot-sur-Mer)	CG 76	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2011	18/04/2002	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Engager les travaux de restauration de la continuité écologique sur les 4 ouvrages identifiés	Kerplass 1 (Offranville), Kerplass 2 (Offranville), Moulin de la Génétée (Offranville), Moulin de la Source (Offranville)	ASA de la Scie	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2012	18/04/2002	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Lancer l'étude de restauration de la continuité écologique sur les 10 ouvrages restants	Saône	ASA de la Saône	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2012	18/04/2002	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Engager les travaux de restauration de la continuité écologique en 2 tranches	Saône	ASA de la Saône	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2015	18/04/2002	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Conduire une étude sur les ouvrages restants	Scie	ASA de la Scie	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2012	18/04/2002	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Engager les travaux de restauration de la continuité écologique sur les 6 ouvrages aval étudiés (en 2 tranches)	Scie	ASA de la Scie	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2015	18/04/2002	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE

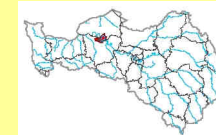
Action	Localisation	Maitrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
Engager les travaux de restauration de la continuité écologique sur les 4 ouvrages identifiés	Vannage du château de Gueures (Gueures), Ferme château d'Imbleville (Imbleville), Pisciculture de la Fontelaye (La Fontelaye), Usine de Sutter (Biville-la-Rivière)	ASA de la Saône	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2012	18/04/2002	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
31 - Entretien et/ou restauration de zones humides									
Protéger les zones humides existantes par acquisition foncière ou contractualisation	lit majeur des cours d'eau	Collectivités	Loi Grenelle I du 3 août 2009 (article 23)	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
32 - Animation, diagnostics, études ou suivi concernant les zones humides									
Identifier et cartographier les zones humides existantes et potentielles	lit majeur des cours d'eau	DREAL Haute-Normandie	arrêté ministériel du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 30 octobre 2009	31/12/2011		oui	DREAL Haute-Normandie	76	NON_ENGAGE
33 - Actions spécifiques de protection et de gestion des secteurs littoraux et marins									
Mettre en oeuvre les actions découlant des profils de vulnérabilité	Plages de Quiberville, Sainte-Marguerite-sur-Mer et Hautot-sur-Mer et moulière de Varengeville	Communauté d'agglomération de la région dieppoise	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	31/03/2011	31/03/2011	oui	Agence Régionale de Santé	76	NON_ENGAGE
Définir les profils de vulnérabilité	Plages de Quiberville, Sainte-Marguerite-sur-Mer et Hautot-sur-Mer et moulière de Varengeville (secteur d'étude groupé avec plages de Pourville, Dieppe-Plage, Puy et Saint-Martin-en-Campagne)	Communauté d'agglomération de la région dieppoise	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	01/12/2010	01/12/2010	oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_EMERGENCE
37 - Maitrise du ruissellement urbain et/ou de l'urbanisation									
Faire passer le PPRI à enquête publique	UH	DDTM 76		30/03/2012			DDTM 76	76	EN_COURS
Approuver le PPRI prescrit	UH	DDTM 76		30/09/2012			DDTM 76	76	EN_COURS
38 - Acquisition de connaissances									
Evaluer l'état des zones humides et corridors biologiques : inventaires et suivis des populations d'amphibiens et de leurs axes de migration	secteur à définir	ONEMA					ONEMA	76	EN_EMERGENCE
Cartographier les zones de frayères de la faune piscicole	UH	DDTM 76, ONEMA	code de l'environnement (R 432-1 à R 432-1-5)	30/06/2012	30/06/2012	oui	DDTM 76 , ONEMA	76	NON_ENGAGE
Améliorer la connaissance de l'état du milieu, réaliser des Indices Biologiques Macrophytes en Rivière (IBMR), acquérir des outil d'évaluation des actions	UH	AESN, DREAL, maîtres d'ouvrage des actions				oui	DREAL , ONEMA	76	NON_ENGAGE
39 - Amélioration de la connaissance des pressions polluantes de substances dangereuses pour la définition d'actions visant leur réduction									
Réaliser une étude relative à l'impact des rejets de polluants sur le milieu dans l'objectif d'établir une liste d'établissements industriels à mettre en compatibilité avec les objectifs du SDAGE	région Haute-Normandie	DREAL Haute-Normandie	SDAGE	31/03/2011			DREAL Haute-Normandie	76	EN_EMERGENCE
Réviser les arrêtés préfectoraux des ICPE ou prendre des arrêtés complémentaires pour assurer la surveillance des rejets de substances dangereuses dans les effluents industriels en mettant en oeuvre la 2ème campagne RSDE	UH (600 sites en Haute-Normandie)	Inspection des installations classées	Circulaire ministérielle du 5 janvier 2009	31/12/2013	31/12/2013	oui	DREAL Haute-Normandie	76	NON_ENGAGE
50 - Sécurisation de l'alimentation en eau potable									
Terminer la procédure de DUP	captage de Bacqueville la croix mangea	commune de Bacqueville-en-Caux	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Terminer la procédure de DUP	captage de Beauval-en-Caux	SIAEPA de la vallée de la Saône	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Terminer la procédure de DUP	captage de Belmesnil	commune de Belmesnil	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Terminer la procédure de DUP	captage de Lintot-les-Bois	SIAEPA de Longueville Ouest	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS

SAANE VIENNE SCIE

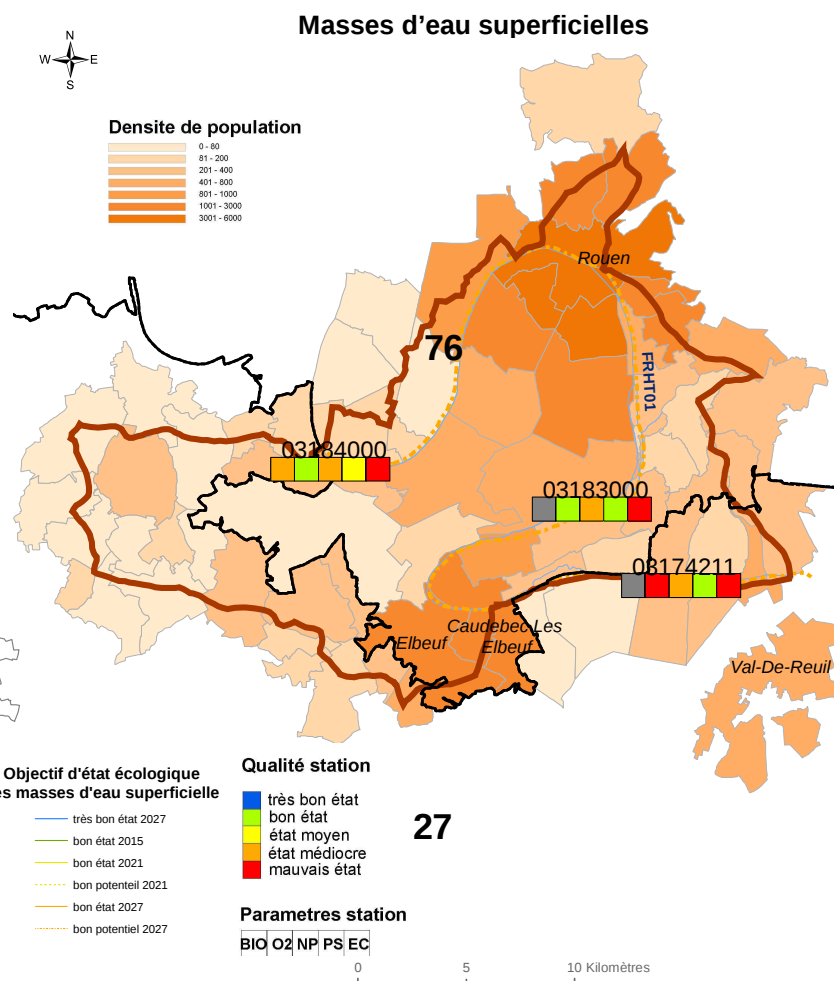
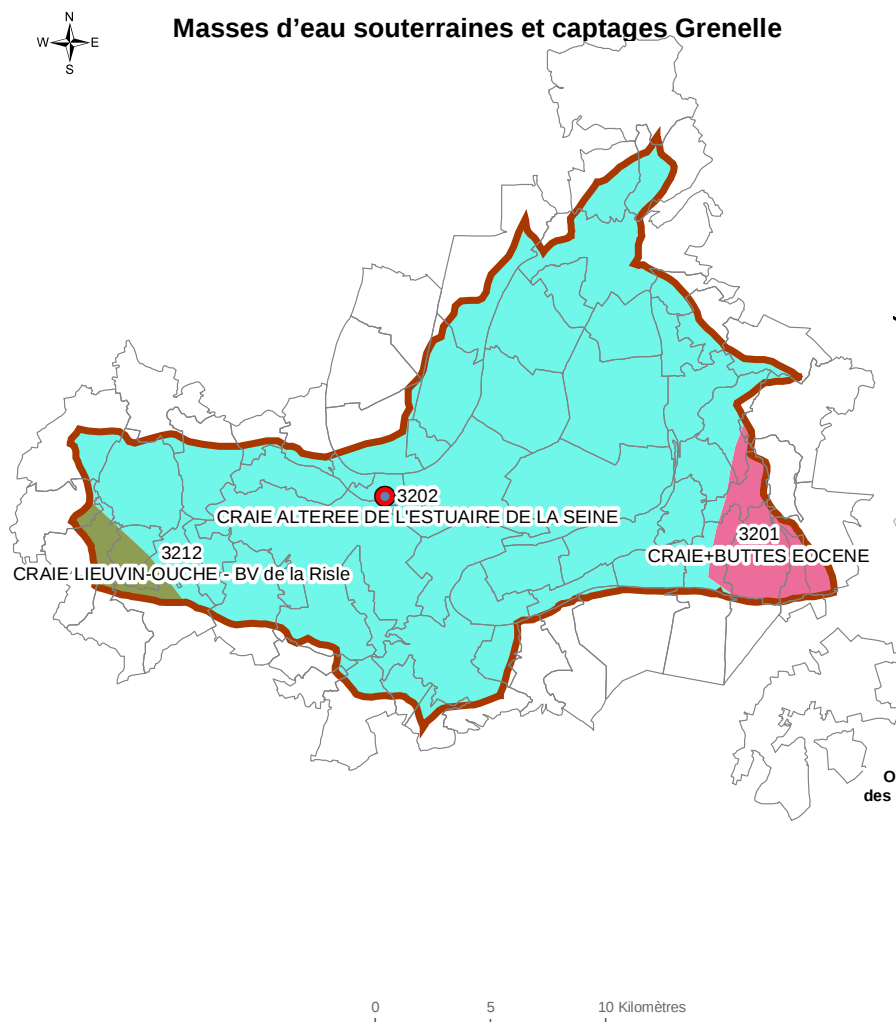
Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
Terminer la procédure de DUP	captage de Offranville Bois la Londe	Communauté d'agglomération de la région dieppoise	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Terminer la procédure de DUP	captage de Plaine rue Vilaine (Bosc-le-Hard)	commune de Bosc le Hard	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Terminer la procédure de révision de la DUP	captage de Saint Victor l'Abbaye Humesnil	SIAEPA de Auffay-Tôtes	Article L1321-2 du CSP	31/12/2012		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Terminer la procédure de DUP	captage de Saint-Pierre-Bénouville	SIAEPA de la région de Doudeville	Article L1321-2 du CSP	31/12/2012		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Terminer la procédure de DUP	captage Le Bois de la Novale (Longueil)	Communauté d'agglomération de la région dieppoise	Article L1321-2 du CSP	31/12/2011		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Terminer la procédure de DUP	captage Le Fond de Lintot (Lintot-les-Bois)	SIAEPA de Longueville Ouest	Article L1321-2 du CSP	31/12/2012		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Terminer la procédure de DUP	captages Le Petit Appeville (Hautot-sur-Mer)	Communauté d'agglomération de la région dieppoise	Article L1321-2 du CSP	31/12/2011		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Réaliser une étude de sécurisation de l'alimentation en eau	cidrerie d'Anneville (Anneville)	cidrerie d'Anneville	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes	31/12/2015			Agence Régionale de Santé	76	EN_EMERGENCE
Réaliser une étude de sécurisation de l'alimentation en eau potable	Commune de Belmesnil - captage de Belmesnil	SIAEPA Longueville Est	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes	31/12/2011		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Réaliser des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable : unité mobile de traitement	SIAEPA de Auffay Tôtes	SIAEPA de Auffay-Tôtes	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes		11/08/2010	oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_EMERGENCE

SAv23 – SEINE ESTUAIRE AMONT

- 363 km²
- 329 100 habitants
- 115 km de cours d'eau



La Seine est ici soumise aux pressions de l'agglomération rouennaise (urbanisation, industries, port) et sous influence de l'agglomération parisienne. Elle abrite des peuplements piscicoles perturbés et une diversité benthique non optimale, qui doivent être améliorés. La Seine est classée au titre du L432-6 pour la restauration de la libre circulation des poissons migrateurs.



L'estuaire de Seine amont (T01) est classé comme fortement modifié au titre de la navigation et des infrastructures portuaires. La contamination de l'eau par les HAP, compromet l'atteinte du bon état chimique sur cette masse d'eau.

Les masses d'eau souterraines 3202 et 3201 sont contaminées par les nitrates - et les pesticides pour la 3201 - et elles doivent, pour atteindre le bon état quantitatif, faire l'objet de mesures spécifiques pour une meilleure gestion de la ressource.

La méthode d'évaluation de l'état des eaux douces de surface utilisée pour les cartes du SDAGE est définie dans un Guide technique du MEEDDAT paru en mars 2009. Les cartes d'état aux stations détaillent les différentes composantes de l'état écologique sur la période de référence 2006-2007 : indices biologiques (BIO), cycle de l'oxygène (O2), Nutriments (NP) et Polluants spécifiques (PS). EC désigne l'état chimique évalué sur la base de la contamination des eaux par les 41 substances prioritaires sur cette même période 2006-2007.

Masses d'eau souterraines – état initial¹ et objectifs²

Masses d'eau		Etat chimique initial			Etat quantitatif initial	Objectif d'état chimique	Objectif d'état quantitatif
Craie du Vexin normand et picard	3201	Mauvais	nitrates, pesticides	Tendance à la hausse des concentrations en NO3 à inverser	Bon	Bon état 2027	Bon état 2015
Craie altérée de l'estuaire de Seine	3202	Mauvais	nitrates	Tendance à la hausse des concentrations en NO3 à inverser	Mauvais	Bon état 2027	Bon état 2015

Masses d'eau superficielles – état initial³ et objectifs³

Masses d'eau		type	Etat écologique initial		Etat chimique initial (41 substances)	Etat chimique initial (hors HAP/DEHP)	Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
Estuaire de Seine amont (de Poses à La Bouille)	FRHT01	fortement modifiée	Mauvais	Ptot, PO4, NH4, NO2	Mauvais	Bon	Bon potentiel 2027	Bon état 2027
Le Puchot	FRHR_T01-H5011000	naturelle	Mauvais	expertise : canalisé et busé sur 600 m	non suivie	non suivie	bon état 2021	bon état 2015
Le Becquet	FRHR_T01-H5015000	naturelle	Médiocre	expertise : recalibrage, drainage grandes cultures, pompage	non suivie	non suivie	bon état 2021	bon état 2015

Des fiches de synthèse de la qualité mesurée aux stations de suivi des eaux superficielles sont disponibles sur simple demande auprès du Service Etude et Milieux de la Direction Territoriale et Maritime Seine-aval de l'agence de l'eau ou bien, pour la région Haute-Normandie, en téléchargement sur le site de la DREAL Haute-Normandie via l'interface Carmen⁴.

Eaux souterraines – enjeu protection de la ressource

Masses d'eau		Nombre de BAC prioritaires		
		Grenelle	SDAGE	9 ^{ème} Programme agence
Craie du Vexin normand et picard	3201		2	1
Pays de Bray	3301			

Eaux superficielles –enjeu continuité écologique

Masses d'eau		Classements actuels				Propositions de classements		Nombre d'ouvrages Grenelle
		Cours d'eau réservés	L 432-6 (décret)	L 432-6 (arrêté de désignation des espèces)	ZAP anguilles (priorité 1)	L 214-17 (Liste I)	L 214-17 (Liste II)	
Estuaire de Seine amont (de Poses à La Bouille)	FRHT01		oui	oui	oui	oui	oui	1
Le Puchot	FRHR_T01-H5011000							
Le Becquet	FRHR_T01-H5015000							

¹ Etabli sur la base de la chronique de données 1995-2005, complétées à dire d'experts.

² SDAGE Seine et côtières normands 2010-2015

³ Etabli sur la base de la chronique de données 2006-2007, complétées à dire d'experts.

⁴ <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/suiviquatitatifdeseauxsuperficielles.map>

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
2 - Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP									
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Bourgtheroulde-Infreville (6000 EH)	commune de Bourgtheroulde	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 27	27	EN_COURS
5 - Amélioration des réseaux d'assainissement eaux usées									
Réaliser un diagnostic de fonctionnement du réseau	systèmes de collecte n'en ayant pas fait l'objet dans les 10 dernières années	Collectivités		31/12/2015			DDTM 76	76	EN_COURS
Réhabiliter les réseaux d'assainissement	ZCE d'Elbeuf Saint Aubin	CREA	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
7 - Amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales des collectivités									
Réaliser un zonage d'assainissement pluvial	UH	Collectivités	L2224-10 du code général des collectivités territoriales	31/12/2015			DDTM 27 , DDTM 76	76, 27	EN_EMERGENCE
8 - Limitation des usages de pesticides par les collectivités et particuliers									
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de La Chapelle (Saint-Etienne-du-Rouvray)	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC Le Nouveau Monde (Orival)	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui		76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC Les Ecameaux (Elbeuf)	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui		76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC Les Varras-Moulineaux (Moulineaux)	Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1) + décret n°1319 du 28/10/09 + annexe 5 du SDAGE	31/12/2011	31/12/2011	oui	DDTM 76 , DRAAF	76	EN_COURS
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	ZNA	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui		76, 27	EN_COURS
9 - Réduction des rejets polluants chroniques de l'industrie et artisanat									
Mise en place d'un nouvel étage de traitement sur leur station d'épuration	AQUALON (Alizay)	Aqualon		31/12/2012			Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	27	NON_ENGAGE
Revamping de la STEP consécutivement à l'augmentation de l'activité attendue	AZEO (Alizay)	AZEO	Site prioritaire eau au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)	31/12/2012				27	EN_EMERGENCE
Mise en place d'une nouvelle station d'épuration et séparation des réseaux	INTERVET (Igoville)	Intervet	Texte Ref Inconnu	31/12/2012			Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	27	NON_ENGAGE
Mettre en oeuvre la surveillance des rejets et des eaux souterraines	RUBIS TERMINAL AVAL (Le Grand-Quevilly)	RUBIS	Arrêté de mise en demeure	15/03/2010	15/03/2010		DREAL Haute-Normandie	76	TERMINE
Respecter les valeurs limites de rejet	RUBIS TERMINAL CENTRAL (Le Grand Quevilly)	RUBIS	Arrêté de mise en demeure	14/07/2011	14/07/2011		DREAL Haute-Normandie	76	EN_COURS
Isoler le rejet de la station de traitement	TOYO INK (ex Francolor Pigments) (Oissel)	TOYO INK (ex FRANCOLOR PIGMENTS)	Arrêté de mise en demeure	18/11/2011	18/11/2011		DREAL Haute-Normandie	76	EN_COURS
Rendre compatibles avec les objectifs du SDAGE les arrêtés préfectoraux réglementant les ICPE prélevant et/ou rejetant dans la masse d'eau concernée en tenant notamment compte des substances déclassantes.	UH	DREAL Haute-Normandie	Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)				Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	76, 27	EN_COURS
Respecter l'article 4.1 de l'arrêté ministériel du 31 mars 2008	UPM Kymmene France (Grand Couronne)	UPM KYMMENE France	Arrêté de mise en demeure	15/02/2011			DREAL Haute-Normandie	76	EN_COURS
10 - Maintien et fiabilisation du niveau d'épuration des rejets polluants industriels									
Rendre compatibles avec les objectifs du SDAGE les arrêtés préfectoraux réglementant les ICPE prélevant et/ou rejetant dans la masse d'eau concernée en tenant notamment compte des substances déclassantes.	UH	DREAL Haute-Normandie	Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)				Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	76, 27	EN_COURS
11 - Maîtrise des raccordements aux réseaux d'assainissement urbain									
Prétraiter les eaux pluviales avant rejet dans la station d'épuration	Sonolub (Saint-Aubin-les-Elbeuf)	SONOLUB	Arrêté de mise en demeure	29/05/2011	29/05/2011		DREAL Haute-Normandie	76	EN_COURS
15 - Amélioration de la collecte et de la gestion des effluents d'élevage									
Réaliser 1500 analyses d'effluents d'élevages	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	01/07/2013	01/07/2013		DDTM 76	76	EN_COURS
Disposer d'une capacité de stockage des effluents d'élevage permettant de couvrir les périodes et conditions d'interdiction d'épandage	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate		01/07/2013		DDTM 76	76	EN_COURS

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
16 - Réduction des apports en pesticides agricoles par le renforcement des bonnes pratiques agricoles									
Détruire au maximum 30% des CIPAN par voie chimique	affluents de la Seine	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 76	76	EN_COURS
Définir un plan d'action dans le cadre d'Ecophyto 2018	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2011	31/12/2011		DRAAF	76	EN_COURS
Mettre en oeuvre le plan d'action Ecophyto	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2018	31/12/2018		DRAAF	76	NON_ENGAGE
Maintenir une zone non traitée le long des cours d'eau et des plans d'eau	UH	Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Arrêté du 12 septembre 2006				DRAAF	76, 27	EN_COURS
18 - Réduction des apports en fertilisant par le renforcement des bonnes pratiques agricoles									
Réaliser 3000 reliquats par an en sortie d'hiver	département de Seine-Maritime	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Limiter la quantité maximale d'azote dans les effluents d'élevage épandus annuellement à 170kg/ha de surface agricole potentiellement épandable	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27 , DDTM 76	76, 27	EN_COURS
Etablir un plan prévisionnel de fertilisation azotée et tenir à jour un cahier d'épandage par chaque agriculteur	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27 , DDTM 76	76, 27	TERMINE
Pour les grandes cultures d'automne, interdire l'apport d'azote minéral entre 1er septembre et le 15 février	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	TERMINE
Pour les grandes cultures de printemps, interdire l'apport de fertilisants à C/N élevé (fumiers) entre le 1er juillet et le 31 août	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	TERMINE
Pour les grandes cultures d'automne, interdire l'apport de fertilisants à C/N bas (lisiers, fientes) entre le 1er novembre et le 15 janvier	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	TERMINE
Plafonner les apports d'azote minéral et de fertilisants à C/N bas (lisiers...) entre la fin de la période d'interdiction d'épandage et le 1er mars à 90 unités d'azote sur colza et ray-grass en cultures dérobées et à 60 unités d'azote sur les autres cultures	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	NON_ENGAGE
Pour les prairies de plus de 6 mois, interdire l'apport d'azote minéral entre le 1er octobre et le 15 février	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	TERMINE
Pour les grandes cultures de printemps, interdire l'apport d'azote minéral entre le 1er juillet et le 15 février	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	TERMINE
Plafonner tout apport d'azote à 120 unités pour le colza et 100 unités pour les autres cultures, à l'exception de la betterave et du lin oléagineux	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	TERMINE
Pour les prairies de plus de 6 mois, interdire l'apport de fertilisants à C/N bas (lisiers, fientes) entre le 15 novembre et le 15 janvier	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	TERMINE
Pour les grandes cultures de printemps, interdire l'apport de fertilisants à C/N bas (lisiers, fientes) entre le 1er juillet et le 15 janvier	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	TERMINE
Limiter les fertilisants organiques, toutes origines confondues, limiter à 250kg d'azote total/ha du 1er juillet au 31 décembre	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Maintenir les prairies humides répertoriées (nb ha)	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Respecter les périodes et conditions d'interdiction d'épandage de fertilisants organiques et minéraux	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
19 - Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière...									
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC Les Varras-Moulineaux (Moulineaux)	Syndicat d'eau du Roumois et du Plateau du Neubourg (SERPN) - CREA	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	30/06/2010	31/12/2011	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC Les Varras-Moulineaux (Moulineaux)	Syndicat d'eau du Roumois et du Plateau du Neubourg (SERPN) - CREA Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2012			DDTM 76	76	EN_COURS
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC Les Varras-Moulineaux (Moulineaux)	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	EN_COURS
21 - Couverture des sols pendant l'interculture (CIPAN)									
80% de couverture automnale des terres arables à l'échelle des exploitations	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrates - 4e programme d'action Nitrates	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 27	27	TERMINE
90% de couverture automnale des terres arables à l'échelle des exploitations	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrates - 4e programme d'action Nitrates	31/12/2011	31/12/2011		DDTM 27	27	EN_COURS
100% de couverture automnale des terres arables à l'échelle des exploitations	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrates - 4e programme d'action Nitrates	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 27	27	NON_ENGAGE
80% de couverture automnale des terres arables	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrates - 4e programme d'action Nitrates	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 76	76	EN_COURS
90% de couverture automnale des terres arables	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrates - 4e programme d'action Nitrates	31/12/2011	31/12/2011		DDTM 76	76	EN_COURS
100% de couverture automnale des terres arables	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrates - 4e programme d'action Nitrates	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 76	76	EN_COURS
23 - Développement d'aménagements et de pratiques agricoles réduisant les pollutions par ruissellements, érosion ou drainages									
Développer les actions préventives (hydraulique douce), pour protéger les ouvrages structurants d'écroulement	UH	à définir		31/12/2015		oui	DDTM 27	76, 27	NON_ENGAGE
28 - Amélioration / restauration de la continuité écologique des cours d'eau									
Renaturer les berges et restaurer les connexions latérales de la Seine pour restaurer des zones humides et inondables et des zones de production piscicole (brochet, anguilles) et permettre la continuité écologique	UH	à définir		31/12/2015		oui	DDTM 27	76, 27	ABANDONNE
30 - Actions concernant la gestion des plans d'eau									
Définir les profils de vulnérabilité (activités nautiques, dont baignade)	Base de loisirs de Bedanne (Tourville la Rivière)	Base de Bédanne, Communauté d'Agglomération de Rouen, Elbeuf, Austreberthe (CREA)?	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	01/12/2010	01/12/2010	oui	Agence Régionale de Santé	76	TERMINE
Mettre en oeuvre les actions découlant du profil de vulnérabilité	Base de loisirs de Bedanne (Tourville la Rivière)	Base de Bédanne, Communauté d'Agglomération de Rouen, Elbeuf, Austreberthe (CREA)?	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	31/12/2015	31/12/2015	oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_EMERGENCE
31 - Entretien et/ou restauration de zones humides									
Protéger les zones humides existantes par acquisition foncière ou contractualisation	lit majeur	Collectivités	Loi Grenelle I du 3 août 2009 (article 23)	31/12/2015		oui	MISE 27	76, 27	NON_ENGAGE
32 - Animation, diagnostics, études ou suivi concernant les zones humides									
Identifier et cartographier les zones humides existantes et potentielles	lit majeur	DREAL Haute-Normandie	arrêté ministériel du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 30 octobre 2009	31/12/2011		oui	DREAL Haute-Normandie	76, 27	NON_ENGAGE
38 - Acquisition de connaissances									
Evaluer l'état des zones humides et corridors biologiques : inventaires et suivis des populations d'amphibiens et de leurs axes de migration	secteur à définir	ONEMA					ONEMA	76, 27	EN_EMERGENCE
Cartographier les zones de frayères de la faune piscicole	UH	DDTM 76, DDT 27, ONEMA	code de l'environnement (R 432-1 à R 432-1-5)	30/06/2012	30/06/2012	oui	DDTM 27, DDTM 76, ONEMA	76, 27	NON_ENGAGE

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
39 - Amélioration de la connaissance des pressions polluantes de substances dangereuses pour la définition d'actions visant leur réduction									
Réaliser une étude relative à l'impact des rejets de polluants sur le milieu dans l'objectif d'établir une liste d'établissements industriels à mettre en compatibilité avec les objectifs du SDAGE	région Haute-Normandie	DREAL Haute-Normandie	SDAGE	31/03/2011			DREAL Haute-Normandie	76, 27	EN_COURS
Réviser les arrêtés préfectoraux des ICPE ou prendre des arrêtés complémentaires pour assurer la surveillance des rejets de substances dangereuses dans les effluents industriels en mettant en oeuvre la 2ème campagne RSDE	UH (600 sites en Haute-Normandie)	Inspection des installations classées	Circulaire ministérielle du 5 janvier 2009	31/12/2013	31/12/2013	oui	DREAL Haute-Normandie	76, 27	EN_COURS
50 - Sécurisation de l'alimentation en eau potable									
Terminer la procédure de DUP	captage de Val-de-la-Haye	CREA	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS

SAv24 – SEINE ESTUAIRE AVAL

- 544 km²
- 247 200 habitants



L'estuaire aval de la Seine est fortement urbanisé (Le Havre, Honfleur) et industrialisé (Port 2000). La Seine abrite des peuplements piscicoles et benthiques à dominante marine perturbés : ces éléments de qualité biologique doivent être améliorés. La Seine est classée au titre du L432-6 pour la restauration de la libre circulation des poissons migrateurs.

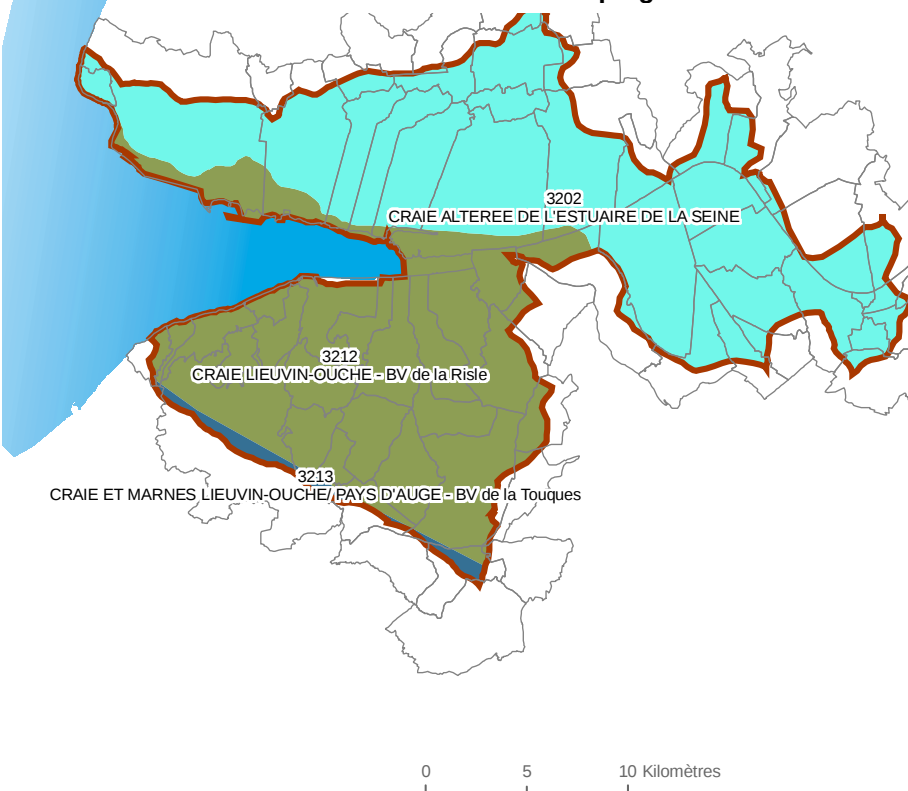
L'estuaire de Seine aval (T03) est classé comme fortement modifié au titre de la navigation et des infrastructures portuaires. La contamination de l'eau par les HAP, les composés du tributylétain et les pesticides compromet l'atteinte du bon état chimique sur cette masse d'eau. Aucun enjeu n'a été identifié comme pouvant faire obstacle à l'atteinte du bon état écologique en 2015 sur **la Vilaine (R271), la Morelle (R272) et le ruisseau de Barneville (R273)**. L'existence de cinq zones protégées au titre de Natura 2000 (Boucles de la seine aval, Estuaire de la Seine, Estuaire et marais de la Basse Seine, Marais Vernier et Basse Vallée de la Risle, Val Eglantier) renforce l'enjeu de préservation des milieux aquatiques et humides

La **masse d'eau souterraine 3212** (53% de la surface de l'UH) est en bon état chimique et quantitatif. Les **masses d'eau souterraines 3202** (45% de la surface de l'UH) et **3001 (nappe des alluvions de la Seine)** sont

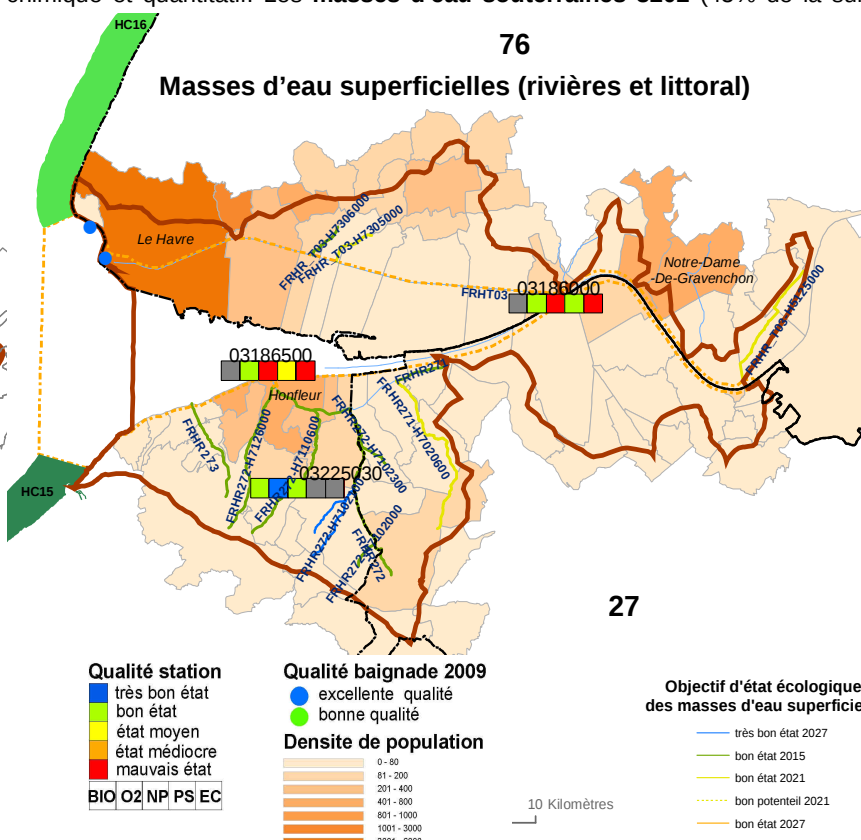
contaminées par les nitrates - et les pesticides pour 3001 - et pour atteindre le bon état quantitatif, elles doivent faire l'objet de mesures spécifiques pour une meilleure gestion de la ressource.

La **masse d'eau côtière Le Havre-Antifer (C16)** est soumise à des blooms de phytoplanctons toxiques et à des proliférations d'algues vertes, et certains compartiments sont mal connus (benthos). Elle est classée comme fortement modifiée en raison des aménagements portuaires. Les eaux de baignade sont de bonne qualité.

Masses d'eau souterraines et captages Grenelle



Masses d'eau superficielles (rivières et littoral)



La méthode d'évaluation de l'état des eaux douces de surface utilisée pour les cartes du SDAGE est définie dans un Guide technique du MEEDDAT paru en mars 2009. Les cartes d'état aux stations détaillent les différentes composantes de l'état écologique sur la période de référence 2006-2007 : indices biologiques (BIO), cycle de l'oxygène (O2), Nutriments (NP) et Polluants spécifiques (PS). EC désigne l'état chimique évalué sur la base de la contamination des eaux par les 41 substances prioritaires sur cette même période 2006-2007.

AVAL

Masses d'eau côtières – Etat initial¹ et objectifs²

Masses d'eau	type	Etat écologique initial	Etat chimique initial	Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
Le Havre - Antifer	C16	Fortement modifiée		Bon potentiel 2021	Bon état 2021

Masses d'eau souterraines – état initial³ et objectifs³

Masses d'eau		Etat chimique initial			Etat quantitatif initial	Zones "eau de surface" potentiellement soumises à des déséquilibres locaux	Objectif d'état chimique	Objectif d'état quantitatif
Alluvions de la Seine moyenne et aval	3001	Mauvais	pesticides, NH4, métaux	délai maximum lié à l'inertie des masses d'eau connectée (MESO 3202 et MESU Seine)	Mauvais	Boucles de la Seine aval; Marais vernier	Bon état 2027	Bon état 2015
Craie Lieuvin Ouche - BV de la Risle	3212	Bon			Bon		Bon état 2015	Bon état 2015
Craie altérée de l'estuaire de Seine	3202	Mauvais	nitrites	Tendance à la hausse des concentrations en NO3 à inverser	Mauvais	estuaire de la Seine	Bon état 2027	Bon état 2015

Masses d'eau superficielles – état initial⁴ et objectifs³

Masses d'eau		type	Etat écologique initial		Etat chimique initial (41 substances)	Etat chimique initial (hors HAP/DEHP)		Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
La Vilaine de sa source au confluent du Canal de Retour d'Eau	FRHR271	naturelle	Médiocre	expertise : morphologie	non suivie	non suivie		Bon état 2015	Bon état 2015
Le ruisseau de Vilaine	FRHR271-H7020600	naturelle	Moyen	expertise : morphologie	non suivie	non suivie		Bon état 2021	Bon état 2015
La Morelle de sa source au confluent de la Seine	FRHR272	naturelle	Moyen	expertise	non suivie	non suivie		Bon état 2015	Bon état 2015
Le ruisseau de la fontaine Saint Laurent	FRHR272-H7102000	naturelle	Bon	expertise	non suivie	non suivie		Bon état 2015	Bon état 2015
Le cours d'eau de la commune de Genneville, ou ruisseau de la Fontaine Goubard	FRHR272-H7102100	naturelle	Bon	expertise	non suivie	non suivie		Très bon état 2015	Bon état 2015
Le ru de Figuefleury, ou Joble	FRHR272-H7102300	naturelle	Moyen	expertise : morphologie	non suivie	non suivie		Bon état 2015	Bon état 2015
L'Orange	FRHR272-H7110600	naturelle	Bon		non suivie	non suivie		Bon état 2015	Bon état 2015
Le ruisseau la Claire	FRHR272-H7126000	naturelle	Bon	expertise	non suivie	non suivie		Bon état 2015	Bon état 2015
Le ruisseau de Barneville	FRHR273	naturelle	Bon	expertise	non suivie	non suivie		Bon état 2015	Bon état 2015
Estuaire de Seine aval (de Vieux-Port à la Manche)	FRHT03	fortement modifiée	Mauvais	Ptot, PO4, NO2	Mauvais	Mauvais	Composés du tributylétain ; Endosulfan	Bon potentiel 2027	Bon état 2027
L'Oudalle	FRHR_T03-H7305000	naturelle	Moyen	expertise	non suivie	non suivie		bon état 2021	bon état 2015
Le Rogerval	FRHR_T03-H7306000	naturelle	Bon	expertise	non suivie	non suivie		bon état 2015	bon état 2015

Des fiches de synthèse de la qualité mesurée aux stations de suivi des eaux superficielles sont disponibles sur simple demande auprès du Service Etude et Milieux de la Direction Territoriale et Maritime Seine-aval de l'agence de l'eau ou bien, pour la région Haute-Normandie, en téléchargement sur le site de la DREAL Haute-Normandie via l'interface Carmen⁵.

¹ Etabli sur la base des suivis phytoplancton 2002-2007 et macro-invertébrés benthiques de substrat meuble 2007, complétés à dire d'experts.

² SDAGE Seine et côtiers normands 2010-2015

³ Etabli sur la base de la chronique de données 1995-2005, complétées à dire d'experts.

⁴ Etabli sur la base de la chronique de données 2006-2007, complétées à dire d'experts.

⁵ <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/suiviqualitativdeseauxsuperficielles.map>

AVAL

Eaux souterraines – enjeu protection de la ressource

Masses d'eau		Nombre de BAC prioritaires		
		Grenelle	SDAGE	9 ^{ème} Programme agence
Alluvions de la Seine moyenne et aval	3001			
Craie Lieuvin Ouche - BV de la Risle	3212			
Craie altérée de l'estuaire de Seine	3202		2	3

Eaux superficielles –enjeu continuité écologique

Masses d'eau		Classements actuels				Propositions de classements		Nombre d'ouvrages Grenelle
		Cours d'eau réservés	L 432-6 (décret)	L 432-6 (arrêté de désignation des espèces)	ZAP anguilles (priorité 1)	L 214-17 (Liste I)	L 214-17 (Liste II)	
La Vilaine de sa source au confluent du Canal de Retour d'Eau	FRHR271					oui	oui	
Le ruisseau de Vilaine	FRHR271-H7020600					oui		
La Morelle de sa source au confluent de la Seine	FRHR272							
Le ruisseau de la fontaine Saint Laurent	FRHR272-H7102000							
Le cours d'eau de la commune de Genneville, ou ruisseau de la Fontaine Goubard	FRHR272-H7102100							
Le ru de Fiquefleur, ou Joble	FRHR272-H7102300							
L'Orange	FRHR272-H7110600							
Le ruisseau la Claire	FRHR272-H7126000							
Le ruisseau de Barneville	FRHR273							
Estuaire de Seine aval (de Vieux-Port à la Manche)	FRHT03		oui	oui	oui	oui	oui	
L'Oudalle	FRHR_T03-H7305000							
Le Rogerval	FRHR_T03-H7306000							

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Echéance opérationnelle	Echéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
2 - Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP									
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Le Havre (300 000 EH)	Communauté d'agglomération havraise	DERU 2008	31/12/2010	31/12/1998	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Quillebeuf-sur-Seine (1000 EH)	Communauté de communes de Quillebeuf-sur-Seine	DERU 2008	30/05/2010	31/12/2005	oui	DDTM 76	27	EN_COURS
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Saint Aubin Routot (1500 EH)	SIAEPA des eaux usées de la région de Saint-Romain-de-Colbosc	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Saint-Vigor-d'Ymonville 2 (400 EH)	SIAEPA de la Cerlangue	DERU 2008	31/12/2010	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
3 - Entretien et amélioration du fonctionnement de STEP									
Améliorer la gestion du fonctionnement de la STEP (STEP récente, problème d'exploitation)	STEP de Beuzeville (3800EH)	commune de Beuzeville	DCE	31/12/2010	31/12/2015		DDTM 14	27, 14	TERMINE
5 - Amélioration des réseaux d'assainissement eaux usées									
Réhabiliter les réseaux d'assainissement	ZCE du Havre	Communauté d'agglomération havraise	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
6 - Amélioration de l'ANC									
Contrôler les installations d'ANC	UH	Collectivités	LEMA	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre en conformité les installations d'ANC	UH	Propriétaires, Collectivités	LEMA (Art. 46)				DDTM 76	76	EN_COURS
7 - Amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales des collectivités									
Réaliser un zonage d'assainissement pluvial	Communauté de communes de Honfleur	Communauté de communes de Honfleur				oui	DDTM 14	14	NON_ENGAGE
8 - Limitation des usages de pesticides par les collectivités et particuliers									
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Bacqueville (Saint-Vigor-d'Ymonville)	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Côte de Carouge (Oudalle)	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Oudalle	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	ZNA	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui		76	NON_ENGAGE
9 - Réduction des rejets polluants chroniques de l'industrie et artisanat									
Rendre compatibles avec les objectifs du SDAGE les arrêtés préfectoraux réglementant les ICPE prélevant et/ou rejetant dans la masse d'eau concernée en tenant notamment compte des substances déclassantes.	UH	DREAL Haute-Normandie	Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)				Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	76, 27	EN_COURS
10 - Maintien et fiabilisation du niveau d'épuration des rejets polluants industriels									
Rendre compatibles avec les objectifs du SDAGE les arrêtés préfectoraux réglementant les ICPE prélevant et/ou rejetant dans la masse d'eau concernée en tenant notamment compte des substances déclassantes.	UH	DREAL Haute-Normandie	Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)				Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	76, 27	EN_COURS
11 - Maîtrise des raccordements aux réseaux d'assainissement urbain									
Mettre le réseau en séparatif et prétraiter les eaux usées arrivant au réseau communal	Déchetterie Eugène Mopin	Communauté d'agglomération havraise	Arrêté de mise en demeure	28/02/2011	28/02/2011		DREAL Haute-Normandie	76	EN_COURS
14 - Animation, diagnostic, suivi, connaissance des pollutions industrielles									
Mener une étude diagnostic des rejets et des impacts pour réaliser un programme hiérarchisé d'actions	Grand Port Maritime du Havre	Grand Port Maritime du Havre		31/12/2012		oui	DDTM 76	76, 27	EN_EMERGENCE
Mener une étude diagnostic des rejets et des impacts pour réaliser un programme hiérarchisé d'actions	Grand Port Maritime du Rouen	Grand Port Maritime de Rouen		31/12/2012		oui	DDTM 76	76, 27	EN_EMERGENCE

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Echéance opérationnelle	Echéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
15 - Amélioration de la collecte et de la gestion des effluents d'élevage									
Réaliser 1500 analyses d'effluents d'élevages	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	01/07/2013	01/07/2013		DDTM 76	76	EN_COURS
Disposer d'une capacité de stockage des effluents d'élevage permettant de couvrir les périodes et conditions d'interdiction d'épandage	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate		01/07/2013		DDTM 76	76	EN_COURS
16 - Réduction des apports en pesticides agricoles par le renforcement des bonnes pratiques agricoles									
Détruire au maximum 30% des CIPAN par voie chimique	affluents de la Seine	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 27 , DDTM 76	76, 27	TERMINE
Définir un plan d'action dans le cadre d'Ecophyto 2018	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2011	31/12/2011		DRAAF	76, 27	EN_EMERGENCE
Mettre en oeuvre le plan d'action Ecophyto	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2018	31/12/2018		DRAAF	76, 27	NON_ENGAGE
Maintenir une zone non traitée le long des cours d'eau et des plans d'eau	UH	Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Arrêté du 12 septembre 2006				DRAAF	76, 27	EN_COURS
18 - Réduction des apports en fertilisant par le renforcement des bonnes pratiques agricoles									
Réaliser 3000 reliquats par an en sortie d'hiver	département de Seine-Maritime	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Etablir un plan prévisionnel de fertilisation azotée et tenir à jour un cahier d'épandage par chaque agriculteur	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27 , DDTM 76	76, 27	TERMINE
Limiter la quantité maximale d'azote dans les effluents d'élevage épandus annuellement à 170kg/ha de surface agricole potentiellement épandable	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27 , DDTM 76	76, 27	TERMINE
Pour les grandes cultures d'automne, interdire l'apport d'azote minéral entre 1er septembre et le 15 février	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	TERMINE
Pour les grandes cultures de printemps, interdire l'apport de fertilisants à C/N élevé (fumiers) entre le 1er juillet et le 31 août	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	TERMINE
Pour les grandes cultures d'automne, interdire l'apport de fertilisants à C/N bas (lisiers, fientes) entre le 1er novembre et le 15 janvier	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	TERMINE
Plafonner les apports d'azote minéral et de fertilisants à C/N bas (lisiers...) entre la fin de la période d'interdiction d'épandage et le 1er mars à 90 unités d'azote sur colza et ray-grass en cultures dérobées et à 60 unités d'azote sur les autres cultures	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	TERMINE
Pour les prairies de plus de 6 mois, interdire l'apport d'azote minéral entre le 1er octobre et le 15 février	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	TERMINE
Pour les grandes cultures de printemps, interdire l'apport d'azote minéral entre le 1er juillet et le 15 février	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	TERMINE
Plafonner tout apport d'azote à 120 unités pour le colza et 100 unités pour les autres cultures, à l'exception de la betterave et du lin oléagineux	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	TERMINE
Pour les prairies de plus de 6 mois, interdire l'apport de fertilisants à C/N bas (lisiers, fientes) entre le 15 novembre et le 15 janvier	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	TERMINE
Pour les grandes cultures de printemps, interdire l'apport de fertilisants à C/N bas (lisiers, fientes) entre le 1er juillet et le 15 janvier	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	TERMINE
Respecter les périodes et conditions d'interdiction d'épandage de fertilisants organiques et minéraux	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Limiter les fertilisants organiques, toutes origines confondues, limiter à 250kg d'azote total/ha du 1er juillet au 31 décembre	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Maintenir les prairies humides répertoriées (nb ha)	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Echéance opérationnelle	Echéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
19 - Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière...									
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de Oudalle	SBV Pointe de Caux	Décret du 14 mai 2007	31/12/2010		oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de Oudalle	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de Oudalle	SBV Pointe de Caux Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
21 - Couverture des sols pendant l'interculture (CIPAN)									
80% de couverture automnale des terres arables à l'échelle des exploitations	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 27	27	TERMINE
90% de couverture automnale des terres arables à l'échelle des exploitations	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2011	31/12/2011		DDTM 27	27	EN_COURS
100% de couverture automnale des terres arables à l'échelle des exploitations	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 27	27	NON_ENGAGE
80% de couverture automnale des terres arables	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 76	76	EN_COURS
90% de couverture automnale des terres arables	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2011	31/12/2011		DDTM 76	76	EN_COURS
100% de couverture automnale des terres arables	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 76	76	EN_COURS
22 - Création et entretien de bandes enherbées le long des rivières									
Protéger les cours d'eau, à proximité de toute parcelle agricole, par la présence d'une bande enherbée ou boisée d'une largeur d'au moins 5 mètres	affluents rive gauche et lit majeur	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
23 - Développement d'aménagements et de pratiques agricoles réduisant les pollutions par ruissellements, érosion ou drainages									
Réaliser des travaux d'hydraulique douce pour protéger la ressource en eau potable	secteur d'Aizier	Communauté de communes de Quillebeuf-sur-Seine		31/12/2012		oui	DDTM 27	27	NON_ENGAGE
25 - Travaux de renaturation/restauration/entretien de cours d'eau									
Renaturer les berges et restaurer les connexions latérales de la Seine pour restaurer des zones humides et inondables et des zones de production piscicole (brochet, anguilles) et permettre la continuité écologique	UH	PNR des Boucles de la Seine Normande + Fédé sur le Marais Vernier				oui	DDTM 27 , DDTM 76	76, 27	NON_ENGAGE
28 - Amélioration / restauration de la continuité écologique des cours d'eau									
Equiper les embouchures en Seine pour la franchissabilité des anguilles	embouchures de la Rançon et de la Sainte-Gertrude	PNR des Boucles de la Seine Normande		31/12/2015			DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
31 - Entretien et/ou restauration de zones humides									
Protéger les zones humides existantes par acquisition foncière ou contractualisation	lit majeur	Collectivités	Loi Grenelle I du 3 août 2009 (article 23)	31/12/2015		oui	MISE 27	76, 27	EN_COURS
32 - Animation, diagnostics, études ou suivi concernant les zones humides									
Identifier et cartographier les zones humides existantes et potentielles	lit majeur	DREAL Haute-Normandie	arrêté ministériel du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 30 octobre 2009	31/12/2011		oui	DREAL Haute-Normandie	76, 27	NON_ENGAGE
33 - Actions spécifiques de protection et de gestion des secteurs littoraux et marins									
Mettre en oeuvre les actions découlant des profils de vulnérabilité	Plages de Sainte-Adresse et Le Havre	Communauté d'agglomération havraise	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	31/03/2015	31/03/2015	oui	Agence Régionale de Santé	76, 27	NON_ENGAGE
Définir les profils de vulnérabilité	Plages de Sainte-Adresse et Le Havre (secteur d'étude groupé avec plage de Saint-Jouin)	Communauté d'agglomération havraise	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	01/12/2010	01/12/2010	oui	Agence Régionale de Santé	76, 27	EN_COURS

SEINE ESTUAIRE AVAL

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
38 - Acquisition de connaissances									
Evaluer l'état des zones humides et corridors biologiques : inventaires et suivis des populations d'amphibiens et de leurs axes de migration	secteur à définir	ONEMA					ONEMA	76, 27	EN_EMERGENCE
Cartographier les zones de frayères de la faune piscicole	UH	DDTM 76, DDT 27, ONEMA	code de l'environnement (R 432-1 à R 432-1-5)	30/06/2012	30/06/2012	oui	DDTM 27 , DDTM 76 , ONEMA	76, 27	NON_ENGAGE
39 - Amélioration de la connaissance des pressions polluantes de substances dangereuses pour la définition d'actions visant leur réduction									
Réaliser une étude relative à l'impact des rejets de polluants sur le milieu dans l'objectif d'établir une liste d'établissements industriels à mettre en compatibilité avec les objectifs du SDAGE	région Haute-Normandie	DREAL Haute-Normandie	SDAGE	31/03/2011			DREAL Haute-Normandie	76, 27	EN_COURS
Réviser les arrêtés préfectoraux des ICPE ou prendre des arrêtés complémentaires pour assurer la surveillance des rejets de substances dangereuses dans les effluents industriels en mettant en oeuvre la 2ème campagne RSDE	UH (600 sites en Haute-Normandie)	Inspection des installations classées	Circulaire ministérielle du 5 janvier 2009	31/12/2013	31/12/2013	oui	DREAL Haute-Normandie	76, 27	EN_COURS
40 - Actions territoriales									
Améliorer l'organisation et les compétences de la maîtrise d'ouvrage sur la thématique rivières	Vilaine	CG 27?		31/12/2012		oui	MISE 27	27	NON_ENGAGE
50 - Sécurisation de l'alimentation en eau potable									
Terminer la procédure de DUP	captage de Oudalle	SIAEPA des eaux usées de la région de Saint-Romain-de-Colbosc	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	TERMINE

SAv25 – SEINE ESTUAIRE MOYEN

- 459 km²
- 46 300 habitants
- 254 km de cours d'eau

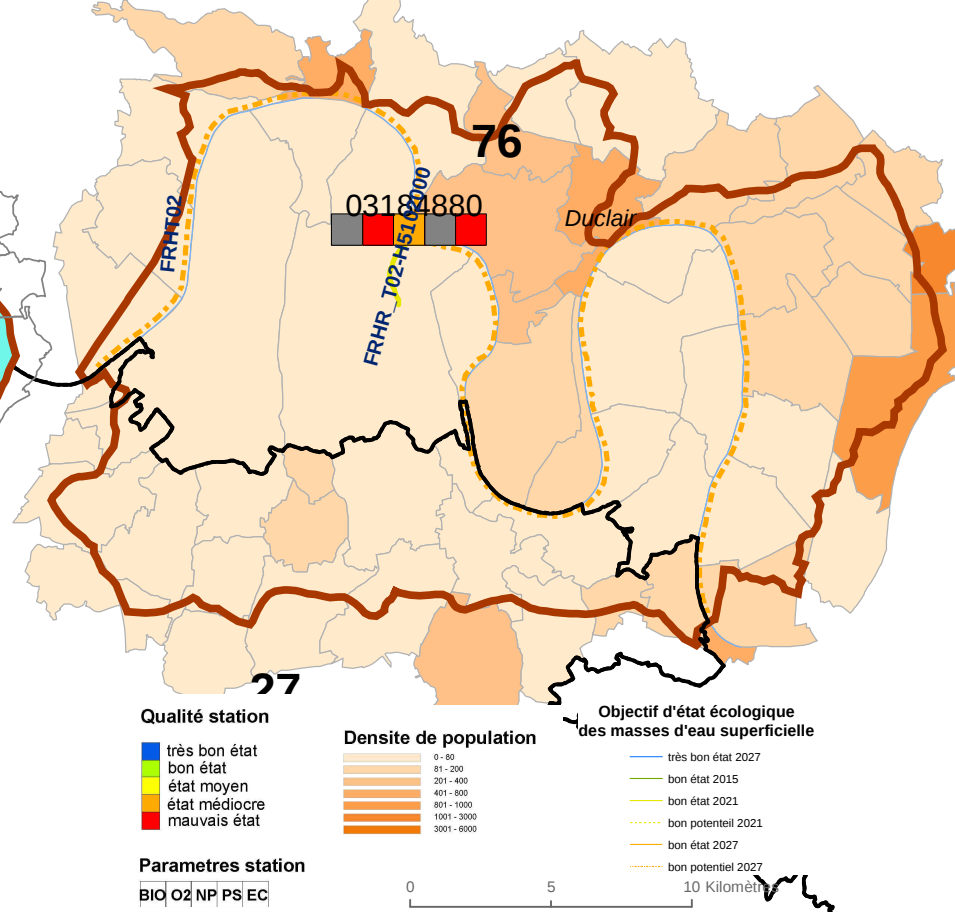


La Seine est ici soumise aux pressions de l'agglomération rouennaise (urbanisation, industries, port) et encore sous l'influence de l'agglomération parisienne. Elle abrite des peuplements piscicoles à dominante mixte perturbés et une diversité benthique non optimale : ces éléments de qualité biologique doivent être améliorés. La Seine est classée au titre du L432-6 pour la restauration de la libre circulation des poissons migrateurs.

Masses d'eau souterraines et captages Grenelle



Masses d'eau superficielles



L'estuaire moyen de la Seine (T02) est classé comme fortement modifié au titre de la navigation. La contamination de l'eau par les HAP, les composés du tributylétain et les pesticides compromet l'atteinte du bon état chimique sur cette masse d'eau

Les masses d'eau souterraines 3202 et 3001 (alluvions de la Seine) sont contaminées par les nitrates - et par les pesticides pour la 3001 - et elles doivent, pour atteindre le bon état quantitatif, faire l'objet de mesures spécifiques pour une meilleure gestion de la ressource.

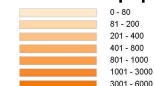
Qualité station



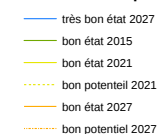
Paramètres station

BIO O2 NP PS EC

Densité de population



Objectif d'état écologique des masses d'eau superficielle



La méthode d'évaluation de l'état des eaux douces de surface utilisée pour les cartes du SDAGE est définie dans un Guide technique du MEEDDAT paru en mars 2009. Les cartes d'état aux stations détaillent les différentes composantes de l'état écologique sur la période de référence 2006-2007 : indices biologiques (BIO), cycle de l'oxygène (O2), Nutriments (NP) et Polluants spécifiques (PS). EC désigne l'état chimique évalué sur la base de la contamination des eaux par les 41 substances prioritaires sur cette même période 2006-2007.

Masses d'eau souterraines – état initial¹ et objectifs²

Masses d'eau		Etat chimique initial			Etat quantitatif initial	Zones "eau de surface" potentiellement soumises à des déséquilibres locaux	Objectif d'état chimique	Objectif d'état quantitatif
Alluvions de la Seine moyenne et aval	3001	Mauvais	pesticides, NH4, métaux	délai maximum lié à l'inertie des masses d'eau connectée (MESOUT 3202, et MESUP Seine)	Mauvais	Boucles de la seine aval; Marais vernier	Bon état 2027	Bon état 2015
Craie Lieuvin Ouche - BV de la Risle	3212	Bon			Bon		Bon état 2015	Bon état 2015
Craie altérée de l'estuaire de Seine	3202	Mauvais	nitrites	Tendance à la hausse des concentrations en NO3 à inverser	Mauvais	Estuaire de la Seine	Bon état 2027	Bon état 2015

Masses d'eau superficielles – état initial³ et objectifs³

Masses d'eau		type	Etat écologique initial		Etat chimique initial (41 substances)	Etat chimique initial (hors HAP/DEHP)		Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
Estuaire de Seine moyen (de la Bouille à Vieux-Port)	FRHT02	fortement modifiée	Mauvais	Ptot, PO4, NH4, NO2	Mauvais	Mauvais	Composés du tributylétain ; Hexachlorocyclohexane	Bon potentiel 2027	Bon état 2027
Le ru de la commune de la Mailleraye-sur-Seine	FRHR_T02-H5102000	naturelle	Moyen	expertise : hydromorphologie	non suivie	non suivie		bon état 2021	bon état 2015
Le Hannetot	FRHR_T02-H5125000	naturelle	Moyen	expertise	non suivie	non suivie		bon état 2021	bon état 2015

Des fiches de synthèse de la qualité mesurée aux stations de suivi des eaux superficielles sont disponibles sur simple demande auprès du Service Etude et Milieux de la Direction Territoriale et Maritime Seine-aval de l'agence de l'eau ou bien, pour la région Haute-Normandie, en téléchargement sur le site de la DREAL Haute-Normandie via l'interface Carmen⁴.

Eaux souterraines – enjeu protection de la ressource

Masses d'eau		Nombre de BAC prioritaires		
		Grenelle	SDAGE	9 ^{ème} Programme agence
Alluvions de la Seine moyenne et aval	3001			
Craie du Lieuvin Ouche BV de la Risle	3212			
Craie altérée de l'estuaire de Seine	3202	1	3	

Eaux superficielles –enjeu continuité écologique

Masses d'eau		Classements actuels				Propositions de classements		Nombre d'ouvrages Grenelle
		Cours d'eau réservés	L 432-6 (décret)	L 432-6 (arrêté de désignation des espèces)	ZAP anguilles (priorité 1)	L 214-17 (Liste I)	L 214-17 (Liste II)	
Estuaire de Seine moyen (de la Bouille à Vieux-Port)	FRHT02		oui	oui	oui	oui	oui	
Le ru de la commune de la Mailleraye-sur-Seine	FRHR_T02-H5102000							
Le Hannetot	FRHR_T02-H5125000							

¹ Etabli sur la base de la chronique de données 1995-2005, complétées à dire d'experts.

² SDAGE Seine et côtières normands 2010-2015

³ Etabli sur la base de la chronique de données 2006-2007, complétées à dire d'experts.

⁴ <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/suiviqualitativdeseauxsuperficielles.map>

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
2 - Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP									
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Caumont (500 EH)	commune de Caumont	DERU 2008	31/12/2014	31/12/2005	oui	DDTM 76	27	EN_EMERGENCE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Norville (800 EH)	Communauté de communes Caux Vallée de Seine	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
5 - Amélioration des réseaux d'assainissement eaux usées									
Réaliser un diagnostic de fonctionnement du réseau	systèmes de collecte n'en ayant pas fait l'objet dans les 10 dernières années	Collectivités		31/12/2015			DDTM 76	76	EN_COURS
Réhabiliter les réseaux d'assainissement	ZCE de Duclair	commune de Duclair	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
6 - Amélioration de l'ANC									
Contrôler les installations d'ANC	UH	Collectivités	LEMA	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre en conformité les installations d'ANC	UH	Propriétaires, Collectivités	LEMA (Art. 46)				DDTM 76	76	EN_COURS
8 - Limitation des usages de pesticides par les collectivités et particuliers									
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Bardouville	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Quevillon	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	ZNA	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui		76, 27	EN_COURS
9 - Réduction des rejets polluants chroniques de l'industrie et artisanat									
Rendre compatibles avec les objectifs du SDAGE les arrêtés préfectoraux réglementant les ICPE prélevant et/ou rejetant dans la masse d'eau concernée en tenant notamment compte des substances déclassantes.	UH	DREAL Haute-Normandie	Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)				Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	76, 27	EN_COURS
12 - Prévention de pollution accidentelle (y compris pluviale) d'origine industrielle ou artisanale									
Gérer les eaux d'incendie	KNAUF Industries Nord (Duclair)	KNAUF Industries Nord	Arrêté de mise en demeure	18/02/2011	18/02/2011		DREAL Haute-Normandie	76	EN_COURS
15 - Amélioration de la collecte et de la gestion des effluents d'élevage									
Réaliser 1500 analyses d'effluents d'élevages	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	01/07/2013	01/07/2013		DDTM 76	76	EN_COURS
Disposer d'une capacité de stockage des effluents d'élevage permettant de couvrir les périodes et conditions d'interdiction d'épandage	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate		01/07/2013		DDTM 76	76	EN_COURS
16 - Réduction des apports en pesticides agricoles par le renforcement des bonnes pratiques agricoles									
Détruire au maximum 30% des CIPAN par voie chimique	affluents de la Seine	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 27 , DDTM 76	76, 27	TERMINE
Définir un plan d'action dans le cadre d'Ecophyto 2018	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2011	31/12/2011		DRAAF	76, 27	EN_COURS
Mettre en oeuvre le plan d'action Ecophyto	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2018	31/12/2018		DRAAF	76, 27	NON_ENGAGE
Maintenir une zone non traitée le long des cours d'eau et des plans d'eau	UH	Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Arrêté du 12 septembre 2006				DRAAF	76, 27	EN_COURS

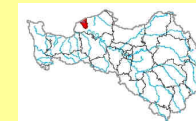
Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
18 - Réduction des apports en fertilisant par le renforcement des bonnes pratiques agricoles									
Réaliser 3000 reliquats par an en sortie d'hiver	département de Seine-Maritime	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Etablir un plan prévisionnel de fertilisation azotée et tenir à jour un cahier d'épandage par chaque agriculteur	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27 , DDTM 76	76, 27	TERMINE
Limiter la quantité maximale d'azote dans les effluents d'élevage épandus annuellement à 170kg/ha de surface agricole potentiellement épandable	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27 , DDTM 76	76, 27	TERMINE
Pour les grandes cultures de printemps, interdire l'apport de fertilisants à C/N élevé (fumiers) entre le 1er juillet et le 31 août	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	TERMINE
Pour les grandes cultures d'automne, interdire l'apport de fertilisants à C/N bas (lisiers, fientes) entre le 1er novembre et le 15 janvier	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	TERMINE
Plafonner les apports d'azote minéral et de fertilisants à C/N bas (lisiers...) entre la fin de la période d'interdiction d'épandage et le 1er mars à 90 unités d'azote sur colza et ray-grass en cultures dérobées et à 60 unités d'azote sur les autres cultures	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	TERMINE
Pour les prairies de plus de 6 mois, interdire l'apport d'azote minéral entre le 1er octobre et le 15 février	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	TERMINE
Pour les grandes cultures de printemps, interdire l'apport d'azote minéral entre le 1er juillet et le 15 février	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	TERMINE
Plafonner tout apport d'azote à 120 unités pour le colza et 100 unités pour les autres cultures, à l'exception de la betterave et du lin oléagineux	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	TERMINE
Pour les prairies de plus de 6 mois, interdire l'apport de fertilisants à C/N bas (lisiers, fientes) entre le 15 novembre et le 15 janvier	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	TERMINE
Pour les grandes cultures de printemps, interdire l'apport de fertilisants à C/N bas (lisiers, fientes) entre le 1er juillet et le 15 janvier	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	TERMINE
Pour les grandes cultures d'automne, interdire l'apport d'azote minéral entre 1er septembre et le 15 février	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 27	27	TERMINE
Respecter les périodes et conditions d'interdiction d'épandage de fertilisants organiques et minéraux	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Limiter les fertilisants organiques, toutes origines confondues, limiter à 250kg d'azote total/ha du 1er juillet au 31 décembre	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Maintenir les prairies humides répertoriées (nb ha)	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
19 - Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière...									
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de Bardouville	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	TERMINE
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de Bardouville	CREA	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015			DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de Bardouville	CREA Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015			DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de Quevillon	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC Les Varras-Moulineaux (Mauny)	CREA	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2011	31/12/2011	oui	DDTM 27	76	EN_COURS
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC Les Varras-Moulineaux (Mauny)	CREA Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2012			DDTM 27	76	EN_EMERGENCE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC Les Varras-Moulineaux (Mauny)	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2015		oui	DDTM 27	76	EN_COURS
21 - Couverture des sols pendant l'interculture (CIPAN)									
80% de couverture automnale des terres arables à l'échelle des exploitations	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 27	27	TERMINE
90% de couverture automnale des terres arables à l'échelle des exploitations	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2011	31/12/2011		DDTM 27	27	EN_COURS
100% de couverture automnale des terres arables à l'échelle des exploitations	UH (département de l'Eure)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 27	27	NON_ENGAGE
80% de couverture automnale des terres arables	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 76	76	EN_COURS
90% de couverture automnale des terres arables	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2011	31/12/2011		DDTM 76	76	EN_COURS
22 - Création et entretien de bandes enherbées le long des rivières									
Protéger les cours d'eau, à proximité de toute parcelle agricole, par la présence d'une bande enherbée ou boisée d'une largeur d'au moins 5 mètres	affluents rive gauche et lit majeur	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Protéger les cours d'eau, à proximité de toute parcelle agricole, par la présence d'une bande enherbée ou boisée d'une largeur d'au moins 5 mètres	affluents rive gauche et lit majeur	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
25 - Travaux de renaturation/restauration/entretien de cours d'eau									
Renaturer les berges et restaurer les connexions latérales de la Seine	Hénouville la Cabotterie, Anneville-Ambouville, Saint-Maurice-d'Eterlan Norville, Saint-Nicolas-de-Bliquetuit Vatteville-la-Rue	CG 76, GPMR		31/12/2010		oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Renaturer les berges artificialisées	le Jonquay (Amfreville-la-Mivoie)	Grand Port Maritime de Rouen		31/12/2011		oui	DDTM 76	76	EN_COURS
28 - Amélioration / restauration de la continuité écologique des cours d'eau									
Améliorer le franchissement pour l'anguille	confluence entre la Seine et l'Austreberthe	SIRAS	L 432-6, décret du 25 mars 1991, arrêté ministériel du 2 janvier 1986	31/12/2010		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE

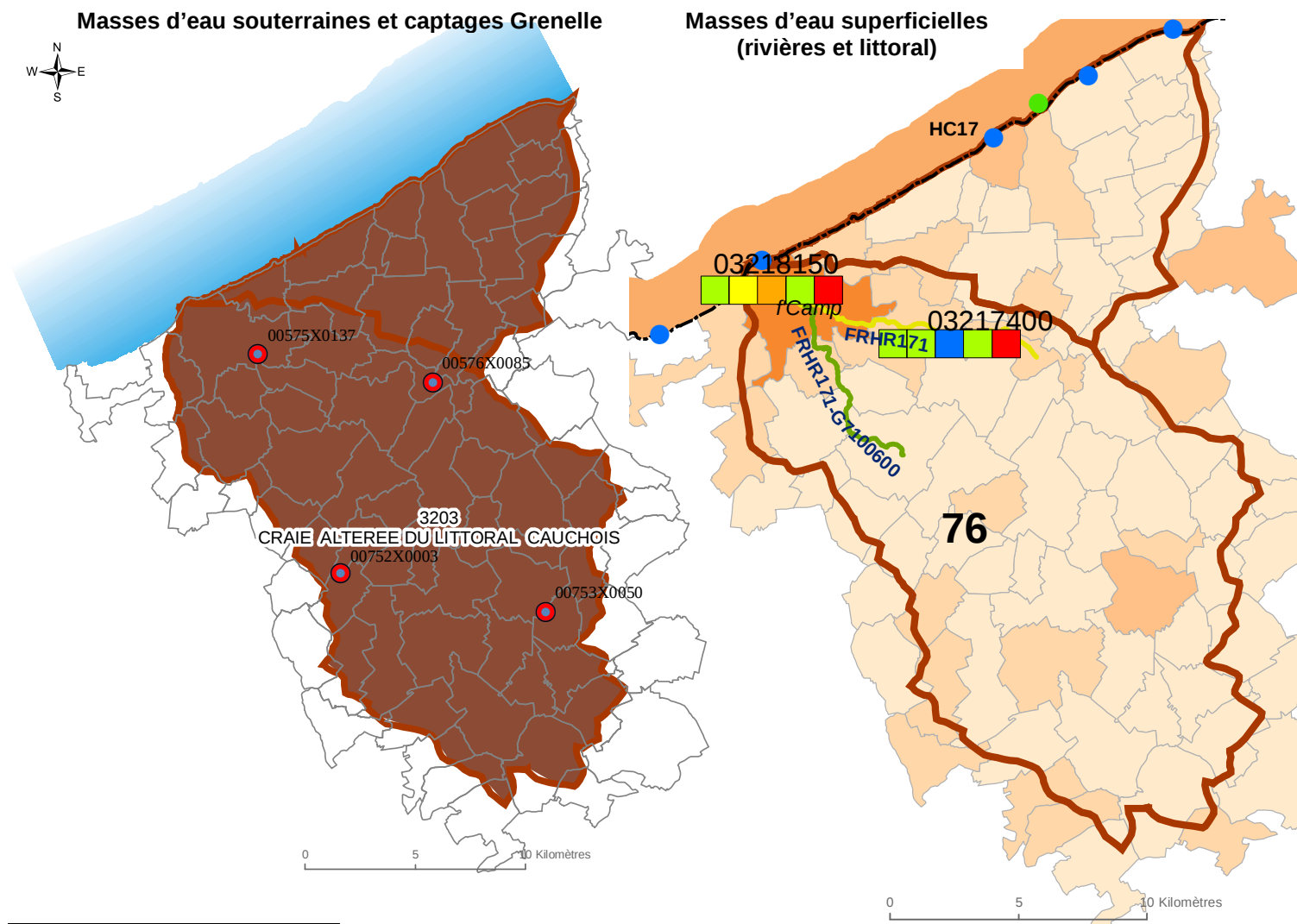
Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
30 - Actions concernant la gestion des plans d'eau									
Définir les profils de vulnérabilité (activités nautiques, dont baignade)	Base de loisirs et de plein air du Mesnil-sous-Jumièges	UCPA « Le Mesnil », Syndicat Mixte de la base de plein air et de loisirs de Jumièges-Le Mesnil	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	01/12/2010	01/12/2010	oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Mettre en oeuvre les actions découlant du profil de vulnérabilité	Base de loisirs et de plein air du Mesnil-sous-Jumièges	UCPA « Le Mesnil », Syndicat Mixte de la base de plein air et de loisirs de Jumièges-Le Mesnil	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	31/12/2015	31/12/2015	oui	Agence Régionale de Santé	76	NON_ENGAGE
31 - Entretien et/ou restauration de zones humides									
Protéger les zones humides existantes par acquisition foncière ou contractualisation	lit majeur	Collectivités	Loi Grenelle I du 3 août 2009 (article 23)	31/12/2015		oui	MISE 27	76, 27	NON_ENGAGE
32 - Animation, diagnostics, études ou suivi concernant les zones humides									
Identifier et cartographier les zones humides existantes et potentielles	lit majeur	DREAL Haute-Normandie	arrêté ministériel du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 30 octobre 2009	31/12/2011		oui	DREAL Haute-Normandie	76, 27	NON_ENGAGE
38 - Acquisition de connaissances									
Evaluer l'état des zones humides et corridors biologiques : inventaires et suivis des populations d'amphibiens et de leurs axes de migration	secteur à définir	ONEMA	Texte Ref Inconnu				ONEMA	76, 27	EN_EMERGENCE
Cartographier les zones de frayères de la faune piscicole	UH	DDTM 76, DDT 27, ONEMA	code de l'environnement (R 432-1 à R 432-1-5)	30/06/2012	30/06/2012	oui	DDTM 27, DDTM 76, ONEMA	76, 27	NON_ENGAGE
39 - Amélioration de la connaissance des pressions polluantes de substances dangereuses pour la définition d'actions visant leur réduction									
Réaliser une étude relative à l'impact des rejets de polluants sur le milieu dans l'objectif d'établir une liste d'établissements industriels à mettre en compatibilité avec les objectifs du SDAGE	région Haute-Normandie	DREAL Haute-Normandie	SDAGE	31/03/2011			DREAL Haute-Normandie	76, 27	EN_EMERGENCE
Réviser les arrêtés préfectoraux des ICPE ou prendre des arrêtés complémentaires pour assurer la surveillance des rejets de substances dangereuses dans les effluents industriels en mettant en oeuvre la 2ème campagne RSDE	UH (600 sites en Haute-Normandie)	Inspection des installations classées	Circulaire ministérielle du 5 janvier 2009	31/12/2013	31/12/2013	oui	DREAL Haute-Normandie	76, 27	EN_COURS
50 - Sécurisation de l'alimentation en eau potable									
Terminer la procédure de DUP	captage de Henouville la Fontaine 1981	SIAEPA de la région de Montville	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Terminer la procédure de DUP	captage de la Mailleraye sur Seine	Communauté de communes Caux Vallée de Seine	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Terminer la procédure de DUP	captage de Quevillon	CREA	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Terminer la procédure de DUP	captage du Val Galopin (Caumont)	Syndicat d'eau du Roumois et du Plateau du Neubourg (SERPN)	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010			Agence Régionale de Santé	27	EN_COURS
Réaliser une étude de sécurisation de l'alimentation en eau potable	CCVS secteur Saint Maurice d'Etelan	Communauté de communes Caux Vallée de Seine	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Réaliser une étude de sécurisation de l'alimentation en eau potable	CREA secteur Bardouville	CREA	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	TERMINE
Réaliser une étude de sécurisation de l'alimentation en eau potable	SIAEPA de Montmeiller Caux Sud - captage de Villequier	Communauté de communes Caux Vallée de Seine	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS

SAv27 - VALMONT

- 367 km²
- 47 500 habitants
- 35 km de cours d'eau



Cette unité hydrographique est occupée majoritairement par l'agriculture (polyculture élevage et cultures industrielles), et présente un aléa érosion fort à très fort sur près de la moitié du territoire.



Sur la **Valmont (R171)** les enjeux suivants font aujourd'hui obstacle à l'atteinte du bon état écologique¹ : morphologie (aval urbanisé et artificialisé (port de Fécamp), gravières, ouvrages transverses et piscicultures), ruissellements – érosion et pollutions diffuses, pollutions ponctuelles. La Valmont est classée au titre du L432-6 pour la restauration de la libre circulation des poissons migrateurs. L'état chimique de la Valmont est dégradé du fait d'une contamination des eaux par les HAP.

La **masse d'eau souterraine 3203** est en équilibre du point de vue quantitatif mais elle est contaminée par les nitrates. On observe également de nombreux phénomènes turbides aux captages.

On observe des blooms de phytoplanctons toxiques et la prolifération d'algues vertes sur la **masse d'eau côtière Pays de Caux Sud (C17)** et certains compartiments sont mal connus (benthos). Il existe par ailleurs des secteurs de fort intérêt et donc à enjeux patrimoniaux (platier à laminaire). Les eaux de baignade sont globalement de qualité moyenne et celle-ci reste fragile par temps de pluie.

L'existence d'une zone protégée au titre de Natura 2000 (le littoral cauchois) renforce l'enjeu de préservation des milieux humides sur le trait de côte.

¹ La méthode d'évaluation de l'état des eaux douces de surface utilisée pour les cartes du SDAGE est définie dans un Guide technique du MEEDDAT paru en mars 2009. Les cartes d'état aux stations détaillent les différentes composantes de l'état écologique sur la période de référence 2006-2007 : indices biologiques (BIO), cycle de l'oxygène (O2), Nutriments (NP) et Polluants spécifiques (PS). EC désigne l'état chimique évalué sur la base de la contamination des eaux par les 41 substances prioritaires sur cette même période 2006-2007.

Masses d'eau côtières – Etat initial² et objectifs³

Masses d'eau		type	Etat écologique initial	Etat chimique initial	Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
Pays de Caux sud	C17	naturelle			Bon état 2021	Bon état 2021

Masses d'eau souterraines – état initial⁴ et objectifs³

Masses d'eau		Etat chimique initial			Etat quantitatif initial	Objectif d'état chimique	Objectif d'état quantitatif
Craie altérée du littoral cauchois	3203	Mauvais	Nitrates	Tendance à la hausse des concentrations en NO3 à inverser : contamination de la partie ouest (Pointe de Caux) avec migration du front vers le nord-est	Bon	Bon état 2027	Bon état 2015

Masses d'eau superficielles – état initial⁵ et objectifs³

Masses d'eau		type	Etat écologique initial		Etat chimique initial (41 substances)	Etat chimique initial (hors HAP/DEHP)	Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
La Valmont de sa source à l'embouchure	FRHR171	naturelle	Moyen	DBO5, Ptot, PO4, NH4, NO2	Mauvais	Bon	Bon état 2021	Bon état 2027
La Ganzeville	FRHR171-G7100600	naturelle	Bon	expertise	ME non suivie	ME non suivie	Bon état 2015	Bon état 2015

Des fiches de synthèse de la qualité mesurée aux stations de suivi des eaux superficielles sont disponibles sur simple demande auprès du Service Etude et Milieux de la Direction Territoriale et Maritime Seine-aval de l'agence de l'eau ou bien, pour la région Haute-Normandie, en téléchargement sur le site de la DREAL Haute-Normandie via l'interface Carmen⁶.

Eaux souterraines – enjeu protection de la ressource

Masses d'eau		Nombre de BAC prioritaires		
		Grenelle	SDAGE	9 ^{ème} Programme agence
Craie altérée du littoral cauchois	3203	4	7	

Eaux superficielles –enjeu continuité écologique

Masses d'eau		Classements actuels				Propositions de classements		Nombre d'ouvrages Grenelle
		Cours d'eau réservés	L 432-6 (décret)	L 432-6 (arrêté de désignation des espèces)	ZAP anguilles (priorité 1)	L 214-17 (Liste I)	L 214-17 (Liste II)	
La Valmont de sa source à l'embouchure	FRHR171	oui	oui	oui		oui	oui	7
La Ganzeville	FRHR171-G7100600	oui	oui	oui		oui	oui	2

² Etabli sur la base des suivis phytoplancton 2002-2007 et macro-invertébrés benthiques de substrat meuble 2007, complétés à dire d'experts.

³ SDAGE Seine et côtiers normands 2010-2015

⁴ Etabli sur la base de la chronique de données 1995-2005, complétées à dire d'experts.

⁵ Etabli sur la base de la chronique de données 2006-2007, complétées à dire d'experts.

⁶ <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/suiviqualitativdeseauxsuperficielles.map>

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
2 - Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP									
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Auberville-la-Manuel (500 EH)	Communauté de communes de la Côte d'Albatre	DERU 2007	31/12/2014	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Bec de Mortagne (350 EH)	SIAEPA de la région de Bretteville-Saint-Maclou	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Bernières (300 EH)	Communauté de communes Caux Vallée de Seine	DERU 2007	31/12/2014	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Bolleville (300 EH)	Communauté de communes Caux Vallée de Seine	DERU 2007	31/12/2014	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Fauville-en-Caux (2000 EH)	commune de Fauville-en-Caux	DERU 2008	06/07/2011	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Fécamp (40000 EH)	commune de Fécamp	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Raffetot (800 EH)	Communauté de communes Caux Vallée de Seine	DERU 2008	31/12/2014	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Sainte-Hélène-de-Bondeville (600 EH)	SIAEPA de la région de Colleville	DERU 2008	31/12/2014	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Saint-Maclou-la-Brière (500 EH)	SIAEPA de la région de Bretteville-Saint-Maclou	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Theuville-aux-Maillots (500 EH)	SIAEPA de la région de Valmont	DERU 2007	01/09/2010	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Tourville les Ifs (400 EH)	SIAEPA de la région de Fécamp sud ouest	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	TERMINE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Toussaint (1200 EH)	SIAEPA de la région de Toussaint Contremoulins	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre la station d'épuration en conformité avec la DERU	STEP de Trouville (450 EH)	Communauté de communes Caux Vallée de Seine	DERU 2008	31/12/2014	31/12/2005	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Valmont (2000 EH)	SIAEPA de la région de Valmont	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Veulettes sur Mer (800 EH)	Communauté de communes de la Côte d'Albatre	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Yebleron (1000 EH)	SAEPA de Hattenville Yebleron	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
5 - Amélioration des réseaux d'assainissement eaux usées									
Réaliser un diagnostic de fonctionnement du réseau	systèmes de collecte n'en ayant pas fait l'objet dans les 10 dernières années	Collectivités		31/12/2015			DDTM 76	76	EN_COURS
Réhabiliter les réseaux d'assainissement	ZCE de Fécamp	commune de Fécamp	DCE	31/12/2012		oui	DDTM 76	76	EN_COURS
6 - Amélioration de l'ANC									
Contrôler les installations d'ANC	UH	Collectivités	LEMA	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre en conformité les installations d'ANC	UH	Propriétaires, Collectivités	LEMA (Art. 46)				DDTM 76	76	EN_COURS
7 - Amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales des collectivités									
Réaliser un zonage d'assainissement pluvial	UH	Collectivités	L2224-10 du code général des collectivités territoriales	31/12/2015			DDTM 76	76	EN_EMERGENCE

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
8 - Limitation des usages de pesticides par les collectivités et particuliers									
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de de Haut Limar (Angerville-Bailleul) et de Saint-Maclou-la-Brière	Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1) + décret n°1319 du 28/10/09 + annexe 5 du SDAGE	31/12/2011	31/12/2011	oui	DDTM 76 , DRAAF	76	NON_ENGAGE
Définir une charte d'entretien des espaces communaux et mettre en oeuvre les actions adaptées auprès des collectivités	BAC de de Haut Limar (Angerville-Bailleul) et de Saint-Maclou-la-Brière	Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1) + décret n°1319 du 28/10/09 + annexe 5 du SDAGE	31/12/2015		oui	DDTM 76 , DRAAF	76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Fauville-en-Caux	Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1) + décret n°1319 du 28/10/09 + annexe 5 du SDAGE	31/12/2011	31/12/2011	oui	DDTM 76 , DRAAF	76	NON_ENGAGE
Définir une charte d'entretien des espaces communaux et mettre en oeuvre les actions adaptées auprès des collectivités	BAC de Fauville-en-Caux	Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1) + décret n°1319 du 28/10/09 + annexe 5 du SDAGE	31/12/2015		oui	DDTM 76 , DRAAF	76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Foucart	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC de Gohier (Fécamp)	Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1) + décret n°1319 du 28/10/09 + annexe 5 du SDAGE	31/12/2011	31/12/2011	oui	DDTM 76 , DRAAF	76	NON_ENGAGE
Définir une charte d'entretien des espaces communaux et mettre en oeuvre les actions adaptées auprès des collectivités	BAC de Gohier (Fécamp)	Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1) + annexe 5 du SDAGE	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC du Fond Jauni (Bec-de-Mortagne)	à définir	annexe 5 du SDAGE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Etablir un diagnostic des pratiques et mettre en oeuvre les actions adaptées	BAC du Vivier (Valmont)	Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1) + décret n°1319 du 28/10/09 + annexe 5 du SDAGE	31/12/2011	31/12/2011	oui	DDTM 76 , DRAAF	76	NON_ENGAGE
Définir une charte d'entretien des espaces communaux et mettre en oeuvre les actions adaptées auprès des collectivités	BAC du Vivier (Valmont)	Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1) + annexe 5 du SDAGE	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
9 - Réduction des rejets polluants chroniques de l'industrie et artisanat									
Rendre compatibles avec les objectifs du SDAGE les arrêtés préfectoraux réglementant les ICPE prélevant et/ou rejetant dans la masse d'eau concernée en tenant notamment compte des substances déclassantes.	UH	DREAL Haute-Normandie	Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)				Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	76	EN_COURS
15 - Amélioration de la collecte et de la gestion des effluents d'élevage									
Faire un diagnostic de l'impact du rejet des piscicultures sur le milieu récepteur ; si besoin mener la mise aux normes afin de réduire l'impact	EARL Betrand Père et Fils (Bec de Mortagne)	EARL Betrand Père et Fils	DCE	31/12/2015			DDPP 76	76	EN_COURS
Faire un diagnostic de l'impact du rejet des piscicultures sur le milieu récepteur ; si besoin mener la mise aux normes afin de réduire l'impact	EURL "Les Etangs Collevillais" (Colleville)	EURL "Les Etangs Collevillais"	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDPP 76	76	NON_ENGAGE
Faire un diagnostic de l'impact du rejet des piscicultures sur le milieu récepteur ; si besoin mener la mise aux normes afin de réduire l'impact	SARL Valmont (Colleville)	SARL Valmont	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDPP 76	76	NON_ENGAGE

VALMONT

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
Faire un diagnostic de l'impact du rejet des piscicultures sur le milieu récepteur ; si besoin mener la mise aux normes afin de réduire l'impact	SCEA de l'Epinay (Fécamp)	SCEA de l'Epinay	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDPP 76	76	NON_ENGAGE
Réaliser 1500 analyses d'effluents d'élevages	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	01/07/2013	01/07/2013		DDTM 76	76	EN_COURS
Disposer d'une capacité de stockage des effluents d'élevage permettant de couvrir les périodes et conditions d'interdiction d'épandage	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate		01/07/2013		DDTM 76	76	EN_COURS
16 - Réduction des apports en pesticides agricoles par le renforcement des bonnes pratiques agricoles									
Détruire au maximum 30% des CIPAN par voie chimique	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 76	76	EN_COURS
Définir un plan d'action dans le cadre d'Ecophyto 2018	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2011	31/12/2011		DRAAF	76	EN_COURS
Mettre en oeuvre le plan d'action Ecophyto	UH	Agriculteurs	Décret n°2009-1319 du 28/10/09 relatif au programme national de réduction des pesticides 2012-2018	31/12/2018	31/12/2018		DRAAF	76	NON_ENGAGE
Maintenir une zone non traitée le long des cours d'eau et des plans d'eau	UH	Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Arrêté du 12 septembre 2006				DRAAF	76	EN_COURS
18 - Réduction des apports en fertilisant par le renforcement des bonnes pratiques agricoles									
Réaliser 3000 reliquats par an en sortie d'hiver	département de Seine-Maritime	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Etablir un plan prévisionnel de fertilisation azotée et tenir à jour un cahier d'épandage par chaque agriculteur	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Limiter la quantité maximale d'azote dans les effluents d'élevage épandus annuellement à 170kg/ha de surface agricole potentiellement épandable	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Limiter les fertilisants organiques, toutes origines confondues, limiter à 250kg d'azote total/ha du 1er juillet au 31 décembre	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Maintenir les prairies humides répertoriées (nb ha)	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Respecter les périodes et conditions d'interdiction d'épandage de fertilisants organiques et minéraux	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
19 - Suppression (ou réduction forte) des pesticides/ fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière...									
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de Fauville-en-Caux	commune de Fauville-en-Caux	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2010	31/12/2011	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de Fauville-en-Caux	commune de Fauville-en-Caux Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2012			DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de Fauville-en-Caux	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de Foucart	SAEPA de la région de Foucart-Alvimare Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015			DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de Foucart	SAEPA de la région de Foucart-Alvimare	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE

VALMONT

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de Foucart	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de Gohier (Fécamp)	commune de Fécamp	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2010	31/12/2011	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de Gohier (Fécamp)	commune de Fécamp Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2012			DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de Gohier (Fécamp)	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de Haut Limar (Angerville-Bailleul)	SIAEPA de la région de Bretteville-Saint-Maclou	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2010		oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de Haut Limar (Angerville-Bailleul)	SIAEPA de la région de Bretteville-Saint-Maclou Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2012			DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de Haut Limar (Angerville-Bailleul)	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC de Saint-Maclou-la-Brière	SIAEPA de la région de Bretteville-Saint-Maclou	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2010	31/12/2011	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC de Saint-Maclou-la-Brière	SIAEPA de la région de Bretteville-Saint-Maclou Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2011			DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC de Saint-Maclou-la-Brière	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC du Fond Jauni (Bec-de-Mortagne)	SIAEPA Goderville ou Fécamp sud-ouest	Décret du 14 mai 2007	31/12/2012		oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC du Fond Jauni (Bec-de-Mortagne)	SIAEPA Goderville ou Fécamp sud-ouest Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC du Fond Jauni (Bec-de-Mortagne)	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Définir le périmètre du BAC et le programme d'actions	BAC du Vivier (Valmont)	SIAEPA de la région de Valmont	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2010	31/12/2011	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre en oeuvre et suivre le programme d'actions pour la protection de l'aire d'alimentation du captage	BAC du Vivier (Valmont)	SIAEPA de la région de Valmont Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2012			DDTM 76	76	EN_EMERGENCE
Développer des systèmes agricoles respectueux de la ressource en eau	BAC du Vivier (Valmont)	Agriculteurs, collectivités si achat foncier	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE

20 - Diagnostic, animation, suivi ou contrôles concernant les pratiques agricoles

Mettre en place une animation "résorption des pollutions diffuses" et un suivi du programme d'actions	BAC de Fauville-en-Caux	à définir	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2011		oui		76	EN_EMERGENCE
Mettre en place une animation "résorption des pollutions diffuses" et un suivi du programme d'actions	BAC de Gohier (Fécamp)	à définir	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2011		oui		76	EN_EMERGENCE
Mettre en place une animation "résorption des pollutions diffuses" et un suivi du programme d'actions	BAC de Saint-Maclou-la-Brière	Communauté de communes Caux Vallée de Seine	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2011		oui		76	EN_COURS
Mettre en place une animation "résorption des pollutions diffuses" et un suivi du programme d'actions	BAC du Vivier (Valmont)	à définir	Décret du 14 mai 2007 et Loi n°2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle 1)	31/12/2011		oui	DDTM 76	76	EN_EMERGENCE

VALMONT

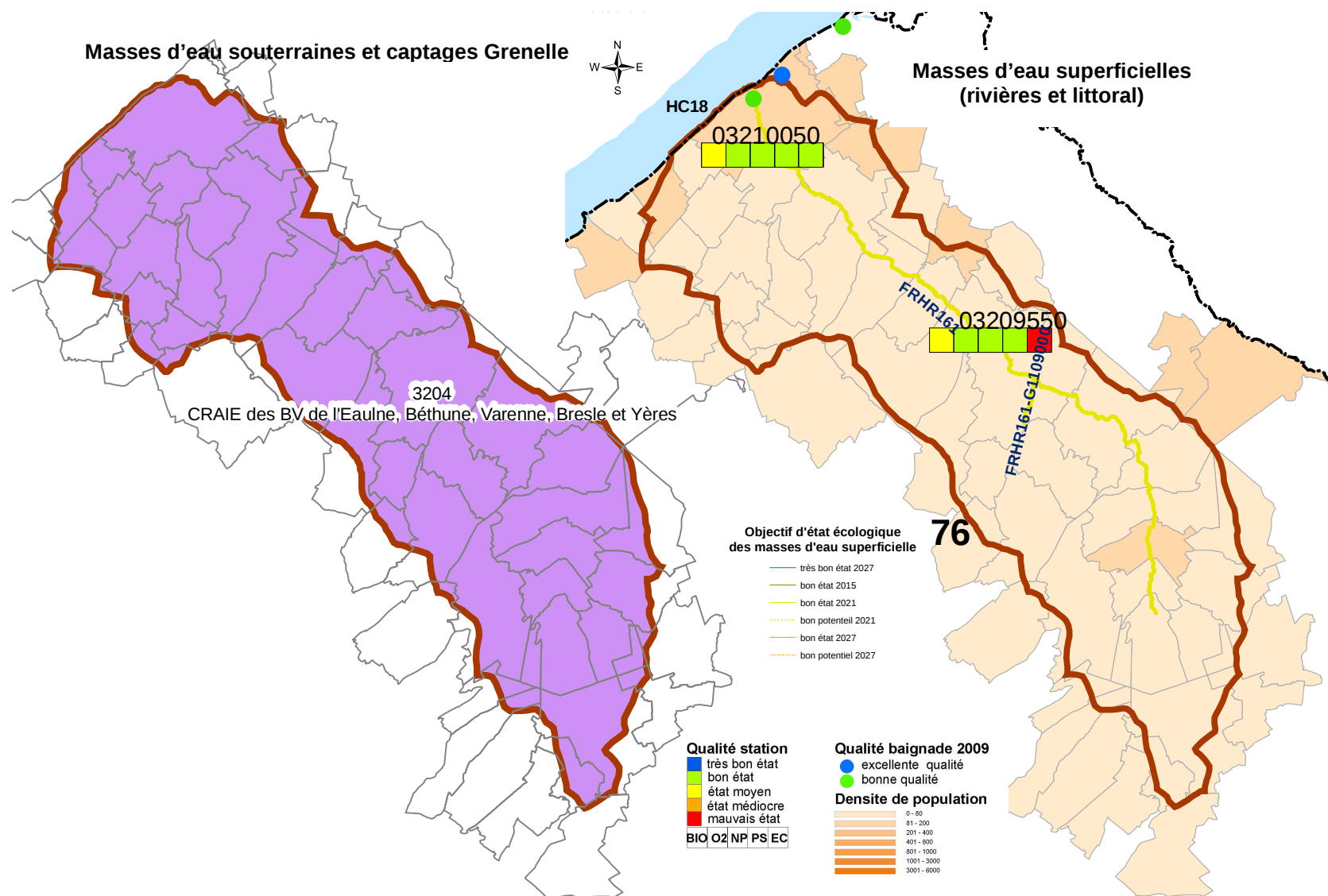
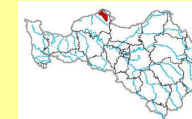
Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
21 - Couverture des sols pendant l'interculture (CIPAN)									
80% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 76	76	EN_COURS
90% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2011	31/12/2011		DDTM 76	76	EN_COURS
100% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 76	76	EN_COURS
22 - Création et entretien de bandes enherbées le long des rivières									
Protéger les cours d'eau, à proximité de toute parcelle agricole, par la présence d'une bande enherbée ou boisée d'une largeur d'au moins 5 mètres	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
28 - Amélioration / restauration de la continuité écologique des cours d'eau									
Remettre la rivière en fond de vallée (effacement de 3 ouvrages)	Moulin Fiquet (Valmont), Moulin Dore (Valmont), Moulin Bellière (Valmont)	ASA de la Valmont		31/12/2011		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Engager les travaux de restauration de la continuité écologique sur les 6 ouvrages identifiés	Pisciculture Paimparay (Valmont), Moulin Gasperin (Valmont), Moulin Girard (Fécamp), Moulin de la Sucrerie (Colleville), Moulin Jauni (Bec-de-Mortagne), HLM Basse-Seine (Fécamp)	ASA de la Valmont et propriétaires	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2012	18/04/2002	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Réaliser les travaux en 5 tranches (13 ouvrages)	VALMONT	ASA de la Valmont et propriétaires	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2015	18/04/2002	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
31 - Entretien et/ou restauration de zones humides									
Protéger les zones humides existantes par acquisition foncière ou contractualisation	lit majeur des cours d'eau	Collectivités	Loi Grenelle I du 3 août 2009 (article 23)	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
32 - Animation, diagnostics, études ou suivi concernant les zones humides									
Identifier et cartographier les zones humides existantes et potentielles	lit majeur des cours d'eau	DREAL Haute-Normandie	arrêté ministériel du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 30 octobre 2009	31/12/2011		oui	DREAL Haute-Normandie	76	NON_ENGAGE
33 - Actions spécifiques de protection et de gestion des secteurs littoraux et marins									
Mettre en oeuvre les actions découlant des profils de vulnérabilité	Plage de Veulettes-sur-Mer	Communauté de communes de la Côte d'Albatre	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	31/03/2015	31/03/2015	oui	Agence Régionale de Santé	76	NON_ENGAGE
Définir les profils de vulnérabilité	Plage de Veulettes-sur-Mer (secteur d'étude groupée avec les plages de Saint-Valéry et Veules-les-Roses)	Communauté de communes de la Côte d'Albatre	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	01/12/2010	01/12/2010	oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Mettre en oeuvre les actions découlant des profils de vulnérabilité	Plages de Saint-Pierre-en-Port, Les Petites Dalles, Les Grandes Dalles	commune de Saint-Pierre-en-Port	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	31/03/2015	31/03/2015	oui	Agence Régionale de Santé	76	NON_ENGAGE
Définir les profils de vulnérabilité	Plages de Saint-Pierre-en-Port, Sassetot-le-Mauconduis, Saint-Martin-aux-Bruneaux (plages des Petites Dalles et des Grandes Dalles)	commune de Saint-Pierre-en-Port	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	01/12/2010	01/12/2010	oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Définir les profils de vulnérabilité	Plages de Yport et Fécamp (secteur d'étude groupé avec plages du Tilleul et d'Étretat)	commune de Yport et commune de Fécamp	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	01/12/2010	01/12/2010	oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_EMERGENCE
Mettre en oeuvre les actions découlant des profils de vulnérabilité	Plages d'Yport et de Fécamp	commune de Yport et commune de Fécamp	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	31/03/2015	31/03/2015	oui	Agence Régionale de Santé	76	NON_ENGAGE

VALMONT

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
36 - Maintien ou restauration de zones d'expansion de crue									
Favoriser les connexions latérales cours d'eau-annexes hydrauliques/suppression de merlons	UH	ASA de la Valmont et propriétaires	Texte Ref Inconnu	31/12/2015		oui		76	NON_ENGAGE
37 - Maîtrise du ruissellement urbain et/ou de l'urbanisation									
Faire passer le PPRI à enquête publique	UH	DDTM 76		30/03/2010			DDTM 76	76	EN_COURS
Approuver le PPRI prescrit	UH	DDTM 76		30/09/2010			DDTM 76	76	EN_COURS
38 - Acquisition de connaissances									
Evaluer l'état des zones humides et corridors biologiques : inventaires et suivis des populations d'amphibiens et de leurs axes de migration	secteur à définir	ONEMA					ONEMA	76	EN_EMERGENCE
Cartographier les zones de frayères de la faune piscicole	UH	DDTM 76, ONEMA	code de l'environnement (R 432-1 à R 432-1-5)	30/06/2012	30/06/2012	oui	DDTM 76 , ONEMA	76	NON_ENGAGE
Améliorer la connaissance de l'état du milieu, réaliser des Indices Biologiques Macrophytes en Rivière (IBMR), acquérir des outil d'évaluation des actions	UH	AESN, DREAL, maîtres d'ouvrage des actions				oui	DREAL , ONEMA	76	NON_ENGAGE
39 - Amélioration de la connaissance des pressions polluantes de substances dangereuses pour la définition d'actions visant leur réduction									
Réaliser une étude relative à l'impact des rejets de polluants sur le milieu dans l'objectif d'établir une liste d'établissements industriels à mettre en compatibilité avec les objectifs du SDAGE	région Haute-Normandie	DREAL Haute-Normandie	SDAGE	31/03/2011			DREAL Haute-Normandie	76	EN_EMERGENCE
Réviser les arrêtés préfectoraux des ICPE ou prendre des arrêtés complémentaires pour assurer la surveillance des rejets de substances dangereuses dans les effluents industriels en mettant en oeuvre la 2ème campagne RSDE	UH (600 sites en Haute-Normandie)	Inspection des installations classées	Circulaire ministérielle du 5 janvier 2009	31/12/2013	31/12/2013	oui	DREAL Haute-Normandie	76	NON_ENGAGE
50 - Sécurisation de l'alimentation en eau potable									
Terminer la procédure de DUP	captage de Bec de Mortagne le village	SIAEPA de la région de Fécamp sud ouest	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Terminer la procédure de DUP	captage de Cleville	SAEPA de la région de Foucart-Alvimare	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Réaliser des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable	CCVS captage de Fauville-en-Caux	à définir	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes	31/12/2014		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Réaliser des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable	CCVS captage de Yébleron	à définir	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes	31/12/2015		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Réaliser des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable	SIAEPA de Colleville	SIAEPA de la région de Colleville	arrêté préfectoral de dérogation pour la distribution d'une eau non conforme aux normes	31/12/2015		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS

SAV30 - YERES

- 315 km²
- 11 700 habitants
- 70 km de cours d'eau



Ce bassin versant, occupé en grande partie par une agriculture principalement de type polyculture-élevage, est soumis à un aléa érosion fort à très fort sur près de la moitié du territoire. L'Yères est classée au titre du L432-6 pour la restauration de la libre circulation des poissons migrateurs.

L'atteinte du bon état écologique est compromise sur l'**Yères (R161)** du fait d'altérations morphologiques : ouvrages, dont pisciculture à l'aval. La qualité des eaux de l'Yères est bonne au regard des 41 substances prioritaires de l'état chimique.

La **masse d'eau souterraine 3204** ne présente aucun risque de non atteinte du bon état chimique, ni du bon état quantitatif.

La **masse d'eau côtière Pays de Caux Nord (C18)** est soumise à des blooms de phytoplanctons toxiques et à des proliférations d'algues vertes, et certains compartiments sont mal connus (benthos). Les eaux de baignade sont de qualité moyenne, elles restent fragiles par temps de pluie et soumises à l'influence des apports des fleuves côtiers.

L'existence de deux zones protégées au titre de Natura 2000 (la vallée de l'Yères et le littoral cauchois) renforce l'enjeu de préservation des milieux aquatiques et humides de la vallée et de la côte.

La méthode d'évaluation de l'état des eaux douces de surface utilisée pour les cartes du SDAGE est définie dans un Guide technique du MEEDDAT paru en mars 2009. Les cartes d'état aux stations détaillent les différentes composantes de l'état écologique sur la période de référence 2006-2007 : indices biologiques (BIO), cycle de l'oxygène (O2), Nutriments (NP) et Polluants spécifiques (PS). EC désigne l'état chimique évalué sur la base de la contamination des eaux par les 41 substances prioritaires sur cette même période 2006-2007.

Masses d'eau côtières – Etat initial¹ et objectifs²

Masses d'eau		type	Etat écologique initial	Etat chimique initial	Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
Pays de Caux nord	C18	naturelle	Bon		Bon état 2015	Bon état 2015

Masses d'eau souterraines – état initial³ et objectifs³

Masses d'eau		Etat chimique initial	Etat quantitatif initial	Zones "eau de surface" potentiellement soumises à des déséquilibres locaux	Objectif d'état chimique	Objectif d'état quantitatif
Craie des BV de l'Eaulne, Béthune, Varenne, Bresle et Yères	3204	Bon	Tendance à la hausse des concentrations en NO3 à inverser	Bon	Yères	Bon état 2015

Masses d'eau superficielles – état initial⁴ et objectifs³

Masses d'eau		type	Etat écologique initial	Etat chimique initial (41 substances)	Etat chimique initial (hors HAP/DEHP)	Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
L'Yères de sa source a l'embouchure	FRHR161	naturelle	Moyen	IBGN, IPR	Bon	Bon état 2021	Bon état 2015
Le Douet	FRHR161-G1109000	naturelle	Médiocre	expertise	ME non suivie	Bon état 2021	Bon état 2015

Des fiches de synthèse de la qualité mesurée aux stations de suivi des eaux superficielles sont disponibles sur simple demande auprès du Service Etude et Milieux de la Direction Territoriale et Maritime Seine-aval de l'agence de l'eau ou bien, pour la région Haute-Normandie, en téléchargement sur le site de la DREAL Haute-Normandie via l'interface Carmen⁵.

Eaux souterraines – enjeu protection de la ressource

Masses d'eau		Nombre de BAC prioritaires		
		Grenelle	SDAGE	9 ^{ème} Programme agence
Craie des BV de l'Eaulne, Béthune, Varenne, Bresle et Yères	3204			4

Eaux superficielles –enjeu continuité écologique

Masses d'eau		Classements actuels				Propositions de classements		Nombre d'ouvrages Grenelle
		Cours d'eau réservés	L 432-6 (décret)	L 432-6 (arrêté de désignation des espèces)	ZAP anguilles (priorité 1)	L 214-17 (Liste I)	L 214-17 (Liste II)	
L'Yères de sa source a l'embouchure	FRHR161	oui	oui	oui		oui	oui	5
Le Douet	FRHR161-G1109000	oui	oui	oui		oui	oui	

¹ Etabli sur la base des suivis phytoplancton 2002-2007 et macro-invertébrés benthiques de substrat meuble 2007, complétés à dire d'experts.

² SDAGE Seine et côtiers normands 2010-2015

³ Etabli sur la base de la chronique de données 1995-2005, complétées à dire d'experts.

⁴ Etabli sur la base de la chronique de données 2006-2007, complétées à dire d'experts.

⁵ <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/suiviqualitativdeseauxsuperficielles.map>

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
2 - Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP									
Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	STEP de Foucarmont (1500 EH)	SIAEPA des sources de l'Yères	DCE	31/12/2012	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
5 - Amélioration des réseaux d'assainissement eaux usées									
Réaliser un diagnostic de fonctionnement du réseau	systèmes de collecte n'en ayant pas fait l'objet dans les 10 dernières années	Collectivités		31/12/2015			DDTM 76	76	EN_COURS
6 - Amélioration de l'ANC									
Contrôler les installations d'ANC	UH	Collectivités	LEMA	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 76	76	EN_COURS
Mettre en conformité les installations d'ANC	UH	Propriétaires, Collectivités	LEMA (Art. 46)				DDTM 76	76	EN_COURS
9 - Réduction des rejets polluants chroniques de l'industrie et artisanat									
Rendre compatibles avec les objectifs du SDAGE les arrêtés préfectoraux réglementant les ICPE prélevant et/ou rejetant dans la masse d'eau concernée en tenant notamment compte des substances déclassantes.	UH	DREAL Haute-Normandie	Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)				Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	76	EN_COURS
10 - Maintien et fiabilisation du niveau d'épuration des rejets polluants industriels									
Rendre compatibles avec les objectifs du SDAGE les arrêtés préfectoraux réglementant les ICPE prélevant et/ou rejetant dans la masse d'eau concernée en tenant notamment compte des substances déclassantes.	UH	DREAL Haute-Normandie	Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)				Inspection des installations classées (DREAL ou DDPP)	76	EN_COURS
15 - Amélioration de la collecte et de la gestion des effluents d'élevage									
Renouveler l'autorisation d'exploiter de la pisciculture	LEFEVRE SURGELES (Criel sur Mer)	LEFEVRE SURGELES	Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)	31/12/2011			DDPP 76	76	EN_COURS
Faire un diagnostic de l'impact du rejet des piscicultures sur le milieu récepteur ; si besoin mener la mise aux normes afin de réduire l'impact	LEFEVRE SURGELES (Criel sur Mer)	LEFEVRE SURGELES	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDPP 76	76	NON_ENGAGE
Réaliser 1500 analyses d'effluents d'élevages	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	01/07/2013	01/07/2013		DDTM 76	76	EN_COURS
Disposer d'une capacité de stockage des effluents d'élevage permettant de couvrir les périodes et conditions d'interdiction d'épandage	UH (département de Seine-Maritime)	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate		01/07/2013		DDTM 76	76	EN_COURS
16 - Réduction des apports en pesticides agricoles par le renforcement des bonnes pratiques agricoles									
Détruire au maximum 30% des CIPAN par voie chimique	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 76	76	EN_COURS
Maintenir une zone non traitée le long des cours d'eau et des plans d'eau	UH	Particuliers, Agriculteurs, Collectivités	Arrêté du 12 septembre 2006				DRAAF	76	EN_COURS
18 - Réduction des apports en fertilisant par le renforcement des bonnes pratiques agricoles									
Réaliser 3000 reliquats par an en sortie d'hiver	département de Seine-Maritime	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Respecter les périodes et conditions d'interdiction d'épandage de fertilisants organiques et minéraux	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
Limiter la quantité maximale d'azote dans les effluents d'élevage épandus annuellement à 170kg/ha de surface agricole potentiellement épandable	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS

YÈRES

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
Limiter les fertilisants organiques, toutes origines confondues, limiter à 250kg d'azote total/ha du 1er juillet au 31 décembre	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
21 - Couverture des sols pendant l'interculture (CIPAN)									
80% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2010	31/12/2010		DDTM 76	76	EN_COURS
90% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2011	31/12/2011		DDTM 76	76	EN_COURS
100% de couverture automnale des terres arables	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate	31/12/2012	31/12/2012		DDTM 76	76	EN_COURS
22 - Création et entretien de bandes enherbées le long des rivières									
Protéger les cours d'eau, à proximité de toute parcelle agricole, par la présence d'une bande enherbée ou boisée d'une largeur d'au moins 5 mètres	UH	Agriculteurs	Directive Nitrate - 4e programme d'action Nitrate				DDTM 76	76	EN_COURS
25 - Travaux de renaturation/restauration/entretien de cours d'eau									
Conduire l'étude d'amélioration de la continuité écologique à l'estuaire	estuaire de l'Yères	CG 76		31/12/2010		oui	DDTM 76	76	EN_COURS
Renaturer un secteur très artificialisé (2 moulins pas dans étude RLC + busage)	Secteur de Villers/Foucarmont à Foucarmont (Yères)	ASA de l'Yères		31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
26 - Animation, diagnostics, études, suivi sur la restauration et l'entretien des cours d'eau									
Rédiger et mettre en oeuvre un Programme pluriannuel de restauration et d'entretien (PPRE)	Yères	ASA de l'Yères	DCE	31/12/2015	31/12/2015	oui	DDTM 76	76	EN_COURS
28 - Amélioration / restauration de la continuité écologique des cours d'eau									
Étudier la restauration de la continuité écologique à l'estuaire	estuaire de l'Yères (Criel-sur-Mer)	CG 76	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2010	18/04/2002	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Réaliser les travaux de restauration de la continuité écologique à l'estuaire	estuaire de l'Yères (Criel-sur-Mer)	CG 76	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2011	18/04/2002	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Engager les travaux de restauration de la continuité écologique sur les 4 ouvrages identifiés	Vannage partiteur Moulin Mauger (Criel-sur-Mer), vannage partiteur Moulin Guérineau (Criel-sur-Mer), Moulin Guérineau (Criel-sur-Mer), Moulin du Haut (Criel-sur-Mer)	ASA de l'Yères	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2012	18/04/2002	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Finaliser l'étude de restauration de la continuité écologique sur 11 ouvrages identifiés	Yères	ASA de l'Yères	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	30/06/2010	18/04/2002	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Définir des tranches travaux et procédures réglementaires sur les 11 ouvrages identifiés	Yères	ASA de l'Yères	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2010	18/04/2002	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Engager les travaux de restauration de la continuité écologique sur les 7 ouvrages identifiés	Yères	ASA de l'Yères	L 432-6 du CE, décret du 27 avril 1995, arrêté ministériel du 18 avril 1997	31/12/2015	18/04/2002	oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
31 - Entretien et/ou restauration de zones humides									
Valider et suivre le programme "Donnons vie à l'Yères"	inventaire réalisé	SBV Yères et Côte				oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
Protéger les zones humides existantes par acquisition foncière ou contractualisation	lit majeur des cours d'eau	Collectivités	Loi Grenelle I du 3 août 2009 (article 23)	31/12/2015		oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE

Action	Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Texte de référence	Échéance opérationnelle	Échéance réglementaire	Priorité AESN	Service pilote	Département	Avancement 2010
32 - Animation, diagnostics, études ou suivi concernant les zones humides									
Identifier et cartographier les zones humides existantes et potentielles (en complément)	lit majeur des cours d'eau	DREAL Haute-Normandie	arrêté ministériel du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 30 octobre 2009	31/12/2011		oui	DREAL Haute-Normandie	76	NON_ENGAGE
33 - Actions spécifiques de protection et de gestion des secteurs littoraux et marins									
Mettre en oeuvre les actions découlant des profils de vulnérabilité	Plage de Criel-plage et moulière de Criel	SMEA de la région de Eu	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	31/03/2015	31/03/2015	oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_EMERGENCE
Définir les profils de vulnérabilité	Plage de Criel-plage et moulière de Criel (secteur d'étude groupé avec plage de Mesnil-Val)	SMEA de la région de Eu	Directive Baignade 2006/113/CE et Circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30/12/2009	01/12/2010	01/12/2010	oui	Agence Régionale de Santé	76	TERMINE
36 - Maintien ou restauration de zones d'expansion de crue									
Cartographier les zones inondables avec une modélisation des ZEC pouvant êtres reconquises	UH	SBV Yères et Côte				oui	DDTM 76	76	NON_ENGAGE
38 - Acquisition de connaissances									
Evaluer l'état des zones humides et corridors biologiques : inventaires et suivis des populations d'amphibiens et de leurs axes de migration	secteur à définir	ONEMA					ONEMA	76	NON_ENGAGE
Cartographier les zones de frayères de la faune piscicole	UH	DDTM 76, ONEMA	code de l'environnement (R 432-1 à R 432-1-5)	30/06/2012	30/06/2012	oui	DDTM 76 , ONEMA	76	EN_EMERGENCE
Réaliser des indices truites en suivi de travaux pour évaluer l'efficacité de la restauration de la continuité écologique	UH	à définir				oui	DREAL , ONEMA	76	NON_ENGAGE
Améliorer la connaissance de l'état du milieu, réaliser des Indices Biologiques Macrophytes en Rivière (IBMR), acquérir des outil d'évaluation des actions	UH	AESN, DREAL, maîtres d'ouvrage des actions				oui	DREAL , ONEMA	76	EN_COURS
39 - Amélioration de la connaissance des pressions polluantes de substances dangereuses pour la définition d'actions visant leur réduction									
Réaliser une étude relative à l'impact des rejets de polluants sur le milieu dans l'objectif d'établir une liste d'établissements industriels à mettre en compatibilité avec les objectifs du SDAGE	région Haute-Normandie	DREAL Haute-Normandie	SDAGE	31/03/2011			DREAL Haute-Normandie	76	EN_EMERGENCE
Réviser les arrêtés préfectoraux des ICPE ou prendre des arrêtés complémentaires pour assurer la surveillance des rejets de substances dangereuses dans les effluents industriels en mettant en oeuvre la 2ème campagne RSDE	UH (600 sites en Haute-Normandie)	Inspection des installations classées	Circulaire ministérielle du 5 janvier 2009	31/12/2013	31/12/2013	oui	DREAL Haute-Normandie	76	NON_ENGAGE
50 - Sécurisation de l'alimentation en eau potable									
Terminer la procédure de DUP	captage de Aubermesnil-aux-Erables	SIAEPA des sources de l'Yères	Article L1321-2 du CSP	31/12/2011		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Terminer la procédure de DUP	captage de Villers-sous-Foucarment	SIAEPA des sources de l'Yères	Article L1321-2 du CSP	31/12/2011		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS
Terminer la procédure de DUP	champ captant de Saint-Riquier-en-Rivière	SIAEPA de la vallée de l'Yères	Article L1321-2 du CSP	31/12/2010		oui	Agence Régionale de Santé	76	EN_COURS

**MISSION D'ANIMATION DE LA DISE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
2 RUE SAINT SEVER - 76032 ROUEN CEDEX
TÉL : 02 32 18 95 68/71 - FAX : 02 32 18 95 83
COURRIEL : DDTM.DISE@SEINE-MARITIME.GOUV.FR
SITE INTERNET : [HTTP://:DISE.SEINE-MARITIME.AGRICULTURE.GOUV.FR](http://DISE.SEINE-MARITIME.AGRICULTURE.GOUV.FR)**

**AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE
DIRECTION SEINE-AVAL
ESPACE DES MARÉGRAPHES - HANGAR C
QUAI DE BOISGUILBERT - B.P. 1174
76176 ROUEN CEDEX 1
TÉL : 02 35 63 61 30
FAX : 02 35 63 61 59**